LE DEVOIR

Fais ce que dois

la météo: Dégagement progressif. Maximum de 25. Demain, ensoleillé. Détails à la page 6.

25 CENTS

Vol. LXVI - No 289 | Montréal, samedi 14 décembre 1974 | Office férial

Québec financera les partis et éliminera les caisses occultes

par Gilles Lesage

QUEBEC — Le gouvernement a rendu public hier un ensemble de mesures qui visent à assurer le financement des partis politiques et, par voie de conséquence, à faire disparaître les caisses électorales occultes.

Par le projet de loi 81 que le premier ministre espère faire adopter dès la semaine prochaine, le gouvernement prévoit le versement d'une somme totale d'environ $400,000 aux partis reconnus. S'il est agréé tel quel, ce projet accorderait $200,000 par année au Parti libéral, $120,000 au Parti québécois et $50,000 respectivement à l'Union nationale et aux créditistes. Pour les deux premiers, la somme est basée sur le pourcentage du vote; et pour les deux autres, c'est le minimum prévu par la loi.

Pour ce qui est des contributions électorales, le gouvernement présentera un autre projet de loi au cours de 1975, et dont avis est donné au feuilleton de l'Assemblée nationale. Ce second projet visera à:

- réglementer les méthodes traditionnelles de contributions versées aux partis politiques et à fixer des limites aux montants qui peuvent être souscrits par chaque individu, groupe, association, syndicat ou corporation; le maximum pourrait se situer entre $2,000 et $5,000, laisse entendre M. Bourassa;
- établir des mécanismes efficaces de surveillance, de contrôle et de divulgation de ces contributions;
- restreindre le coût des campagnes électorales, et surtout de la publicité, qui gruge la plus grande partie des dépenses électorales.

"En abandonnant ainsi le système des caisses électorales occultes, le gouvernement permet à la société québécoise de faire un pas décisif vers la démocratisation du financement des partis politiques et des élections au Québec", ont déclaré MM. Robert Bourassa et Denis Hardy, au cours d'une conférence de presse, l'une des très rares du premier ministre à Québec.

Outre les contributions électorales, la commission parlementaire de l'Assemblée nationale étudiera l'an prochain les autres aspects de la réforme. Toutefois, au sujet du mode de scrutin, le premier ministre ne prévoit pas de changements significatifs. Par contre, il serait favorable à ce que les sondages préélectoraux soient interdits une semaine avant une élection générale, ainsi que le Parti québécois le propose.

Le porte-parole de l'Opposition, Me Robert Bruns, se réjouit de ce que le gouvernement veuille enfin agir dans le sens où il l'avait promis en avril 1970, d'autant plus que le PQ le talonne sans cesse sur ce sujet depuis lors. Dans l'attente d'une étude du projet d'ensemble, le leader parlementaire se demande pourquoi le gouvernement n'a pas retenu la suggestion que le ministre Hardy avait lui-même formulée l'an dernier, et qui établissait à $750,000 la somme à être partagée entre les quatre partis. Il est d'accord pour que l'UN et les créditistes aient leur part, mais il estime que le montant versé au

Voir page 6: Financement

Après une odyssée de 18 mois, ce chat siamois est revenu au milieu des siens, à la grande joie d'Anna Maria Miller et de ses enfants, Jason et Vanessa. Il y a 18 mois donc, alors que la voiture de la famille Mme Miller, de Calgary, se trouvait à Revalstoke, Colombie-Britannique, Clover prit la clé-des-champs. L'autre jour, la belle-mère de M. Miller, demeurant à New Westminster (C.-B.), trouva Clover à sa porte. En déménageant de Kelowna, C.-B., à Calgary (Alberta), la famille Miller lui avait rendu visite, et le chat s'était échappé ensuite. M. Miller croit que le chat est d'abord allé à Kilowna, et n'y trouvait personne, s'est mis en route pour New-Westminster. Il aurait donc parcouru 428 milles, sans compter le voyage en avion de New-Westminster à Calgary où il a retrouvé les Miller. (Téléphoto CP)

Ottawa va offrir une hausse de 50% aux députés

OTTAWA (CP) — Le leader du gouvernement aux Communes, M. Mitchell Sharp, a annoncé hier qu'il présentera la semaine prochaine un projet de loi attendu depuis longtemps et qui accordera aux députés une augmentation de 50% de leurs salaires et allocations non imposables.

Le projet de loi donne suite à la présentation au gouvernement du rapport d'une commission de députés qui, croit-on savoir, aurait recommandé d'augmenter les salaires des députés à $27,000 et leurs allocations à $12,000.

Actuellement, les députés reçoivent un traitement de $18,000 et une allocation de $8,000 non imposable. Leur dernière augmentation remonte à 1971.

Selon certaines informations, le projet de loi serait inscrit au feuilleton de la séance de lundi et le gouvernement espérerait qu'il soit adopté avant l'ajournement pour le congé de Noël, vendredi.

M. Sharp doit donner une conférence de presse lundi matin pour discuter la question.

Le gouvernement libéral a ouvert la voie au passage de cette législation à la fin de cette semaine, grâce à un compromis avec l'opposition sur deux projets de loi qui menaçaient de déclencher l'obstruction systématique.

Les libéraux ont en effet consenti à retarder le débat sur le projet de loi qui aurait accordé au gouvernement le pouvoir ultime d'établir les prix du pétrole et du gaz jusqu'à l'année prochaine. D'autre part, le projet de loi sur la redistribution des sièges a été modifié en vue d'accorder

Voir page 6: Hausse de 50%

Prêts-bourses: un accord de principe

par Lise Bissonnette

Le conflit des cégeps connaîtra sans doute un dénouement rapide d'ici un jour ou deux, dès que les représentants des cégépiens, qui se réunissent à Québec demain auront pris connaissance des dernières propositions du ministre de l'Education. M. François Cloutier a en effet donné hier l'équivalent de l'accord de principe que réclamaient les étudiants sur leurs principales revendications à propos du régime de prêts-bourses.

A la demande des étudiants, le ministre recevait hier, au cours d'une rencontre-surprise, le "comité des neuf", qui coordonne l'action des cégépiens au niveau provincial. Ceux-ci voulaient se voir préciser le mandat d'un comité spécial que M. Cloutier avait déclaré vouloir créer immédiatement pour étudier "la question de la contribution des parents et des étudiants".

Dissociant le problème des prêts de celui des bourses, le ministre a alors affirmé devant les étudiants qu'il est déjà d'accord "pour abolir la contribution des parents pour 1975-76, compte tenu des modalités à être proposées par le comité spécial".

Pour ce qui concerne les bourses, il a dit s'engager à envisager "une diminution progressive sur une période ne dépassant pas quatre ans", toujours selon les modalités que définirait le comité.

Les étudiants réclamaient aussi une diminution de leur propre contribution. Là aussi M. Cloutier leur a fourni rapidement des assurances, selon une formule cependant plus sybilline. "Pour ce qui est de la contribution des étudiants dans le calcul des bourses", mande un communiqué du ministère, "le ministre estime qu'il faut en arriver à une formule qui tienne compte des revenus réels des étudiants et cela sur une période ne dépassant pas quatre ans".

Le comité des neuf célébrait déjà sa "victoire" en fin d'après-midi hier et son porte-parole, M. Pierre Laroche, du cégep de Saint-Hyacinthe, affirmait que ces engagements de M. Cloutier correspondent à l'accord de principe que les étudiants demandaient. Mais selon lui, on ne saurait parler de retour à la normale tant que l'assemblée des représentants des cégeps, convoquée à Limoilou (Québec), demain, n'aura pas fait connaître sa réaction.

Cet étonnant déblocage a eu lieu au len-

Voir page 6: Prêts-bourses

au sommaire

- notre cahier littéraire
- en éditorial: les changements nécessaires
- On a forcé le coffre-fort de FTQ-Construction
- un satellite canadien pour le monde arabe ? — page 2
- Jeunesse Canada Monde s'installe au Labyrinthe — page 3
- Le juge Cliche: Québec n'est pas le Vietnam — page 6
- Le trade bill franchit l'étape du Sénat — page 7
- la Grèce à la recherche d'un président provisoire — page 8
- OTAN: une terne session économique — page 9
- UQAM, Phase I — page 12

2 policiers kidnappés à Moncton?

MONCTON, N.-B. (CP) — La police, aidée de volontaires, a passé hier au peigne fin toute la contrée se trouvant à l'ouest de Moncton, à la recherche de deux policiers municipaux qui faisaient enquête sur l'enlèvement d'un garçon de 14 ans et que l'on croit enlevés à leur tour.

Le jeune Raymond, fils de Cy Stein, homme d'affaires de Moncton, a été relâché, après paiement d'une rançon de $15,000, mais on demeure sans nouvelles des deux policiers.

Le chef de police C. M. Weldon a annoncé que deux hommes ont été arrêtés et qu'on est à la recherche d'un troisième. Quant à la région parcourue en tous sens pour retrouver les deux policiers, elle s'étend de Riverview, en banlieue, jusqu'à Salisbury, à une vingtaine de milles de Moncton, où la voiture des deux policiers a été trouvée abandonnée.

Voir page 6: Rapt

Les compagnies refusent d'absorber la hausse

Un "prix unique" de l'OPEP majore de 3.9% les revenus des producteurs

VIENNE (d'après AP et AFP) — Les pays producteurs de pétrole ont adopté une nouvelle tarification de "prix unique" du pétrole qui augmentera les revenus des membres de l'OPEP de 38 cents le baril, soit 3.9%, et restera valable pour la période de neuf mois commençant le 1er janvier.

Aussitôt, les grandes compagnies pétrolières ont fait savoir qu'elles étaient incapables d'absorber elles-mêmes cette nouvelle hausse, laissant supposer que c'est le consommateur qui paiera en définitive la facture.

Cette décision de porter les revenus des producteurs de $9.74 à $10.12 le baril a été prise à Vienne, au terme de deux jours de session de l'Organisation des pays producteurs de pétrole (OPEP). Le communiqué final précise en outre qu'une réunion se tiendra le 24 janvier 1975 à Alger, consacrée à l'indexation du prix du pétrole sur le taux de l'inflation qui sévit dans les pays consommateurs industrialisés, soit 14%.

Selon le chef de la délégation iranienne, M. Jamshid Amouzegar, c'est aux gouvernements des pays consommateurs qu'il appartient de décider si les compagnies doivent faire absorber par le consommateur la hausse de 3.9% qui frappe leur marge de profits.

Un porte-parole d'Exxon, la plus grosse compagnie pétrolière américaine s'approvisionnant au Proche-Orient, a déclaré hier à New York que cette décision laissait une marge de profit de 35 cents le baril, ajoutant que c'est évidemment insuffisant puisque le coût de revient du baril de pétrole-OPEP est haussé de 38 cents.

Quant à Gulf Oil, elle estime que la majoration peut être assumée par le consommateur sous l'empire des règlements de la Federal Energy Administration elle-même. L'impact de la hausse représenterait près d'un cent de hausse au gallon de produits pétroliers manufactures. Pour

Voir page 6: L'OPEP

mini-loto

TIRAGE 37
VENDREDI 13 déc. 74

66193
6193
193

31 Séries émises—90,000 chacune
POSSIBILITÉ DE:
31 GAGNANTS DE $5,000.
248 GAGNANTS DE $500.
2511 GAGNANTS DE $100.

LOTO PERFECTA

37e COURSE 12 décembre 1974

		PRIX
ORDRE:	1,221.30	101
DÉSORDRE:	53.10	2193

VENTES TOTALES : $499,768.00

RÉSULTAT

A	B	C	D
2	6	10	4

Un contrôle permanent des loyers serait prématuré, estime Choquette

par Gilles Lesage

Les porte-paroles de l'opposition s'en sont pris hier au ministre de la Justice, selon qui "le moment n'est pas venu d'instaurer le contrôle des loyers sous une forme permanente, pas plus que de fixer définitivement la nature de l'institution qui devrait administrer un éventuel contrôle permanent."

En conséquence, les six députés de l'Opposition présents à ce moment à l'Assemblée nationale ont voté contre la prolongation jusqu'au 30 juin 1976 de la loi — temporaire depuis 1971 — pour favoriser la conciliation entre locataires et propriétaires, mieux connue sous le nom de Régie (ou commission depuis l'an dernier) des loyers. Le projet de loi 80 n'en a pas moins été adopté en deuxième lecture par les ministériels présents, soit 31.

En plus de prolonger la Régie des loyers, ce projet de M. . Jérôme Choquette exclut de l'application de la loi les immeubles construits depuis le 1er janvier 1974 et ce, pour une période de cinq ans.

A cet égard, le ministre estime que "plus un logement est récent, plus il subit la concurrence des logements neufs, si bien qu'un contrôle des loyers serait moins nécessaire pour les logements neufs que pour les autres."

Selon lui, "le profit va demeurer le principal moteur du marché de l'habitation, mais il n'est pas essentiel, pour cela, de permettre des hausses de loyer sans aucun contrôle.

"Etant donné les caractéristiques propres au marché de la construction, j'estime que la loi de l'offre et de la demande est à même de jouer son rôle adéquatement lorsqu'il s'agit des logements neufs", dit M. Choquette.

Puis, dans une longue analyse de la situation actuelle, le ministre explique qu'au Québec, l'on détermine la hausse des loyers et non pas la valeur absolue: "C'est un contrôle des augmentations de loyer, dans le but d'empêcher les hausses abusives." La méthode de fixation de la Régie se résume ainsi: répartir entre les locataires les hausses de dépenses d'exploitation et la hausse nécessaire du revenu net d'opération.

M. Choquette souhaite que le contrôle des loyers devienne permanent, mais il ne veut le faire que dans le contexte d'une politique globale d'habitation, qui est à l'étude par le comité Legault.

Le problème de la transformation des immeubles en copropriété fera l'objet d'une étude prioritaire de ce groupe de travail. "Je crains, dit le ministre, que la transformation en corpropriété ne soit un moyen d'évasion du contrôle des loyers et n'ouvre les portes à une spéculation injustifiée." Mais il n'est pas question d'une interdiction globale, étant donné qu'il peut s'agir d'un mode intéressant d'accession à la propriété.

Extrêmement déçu, le porte-parole du Parti québécois, M. Burns, fait savoir qu'il votera contre la loi parce qu'elle régresse quant à l'application universelle de la loi, parce qu'elle ne crée pas un tribunal ou un autre organisme permanent de contrôle, et parce qu'elle n'impute pas aux propriétaires le fardeau de la preuve dans les cas de hausses supérieures à 5 pour cent.

Au nom des créditistes, M. Camil Samson a repris des critiques semblables, se moquant de cet étrange "cadeau de Noël" du gouvernement. Il en a également aussi contre l'exception de cinq ans pour les logements neufs.

En réplique, M. Choquette fait valoir qu'il faut prendre garde que le contrôle des loyers ne mène à une crise du logement. Il ne faut pas non plus décourager les constructeurs.

Le ministre insiste longuement sur la nécessité d'agir avec prudence et sur les grands espoirs qu'il fonde en l'étude au cours.

En conclusion, même si le projet de loi n'a qu'une portée temporaire et ne règle pas tous les problèmes, dit M. Choquette, il n'en reste pas moins très utile et valable pour une multitude de Québécois.

Des cambrioleurs forcent le coffre-fort de la FTQ-Construction

Les bureaux de la FTQ-Construction, actuellement sous la responsabilité du tuteur de cet organisme, M. Fernand Daoust, ont été cambriolés pour la deuxième fois en neuf jours dans la nuit de jeudi à vendredi.

Contrairement à leur première visite au même immeuble, les cambrioleurs ont réussi à défoncer le coffre-fort de l'organisme que dirigeait, avant sa mise-en tutelle, M. André Desjardins. Pour parvenir à leurs fins, les voleurs ont utilisé une torche à très haute température après s'être introduit par le puits de lumière de l'édifice situé au 4540 de la rue Garnier.

Le rapport de police mentionne la disparition d'une somme d'argent non encore évaluée et d'une série de documents confidentiels. Des cartes de crédit ont aussi été dérobées.

Lors de leur première visite, les apaches avaient fait main basse sur divers objets sans grande valeur et ils avaient surtout passé au peigne fin le bureau ainsi que les classeurs du comptable du Conseil provincial des métiers de la construction. Cette première visite est survenue la veille du jour où le tuteur de la FTQ-Construction devait remettre à la commission Cliche toute une série de documents requis par voie de sub poena.

A la suite de ce premier cambriolage, un porte-parole de la FTQ avait déclaré qu'on envisagerait sans doute la possibilité de faire garder l'édifice par un garde de sécurité: une surveillance qui se serait avérée efficace dans les circonstances.

Le deuxième cambriolage, dont M. Daoust n'a pas parlé hier lors de sa comparution devant la commission Cliche, survient au moment où certains indices portent à penser que l'ex-directeur de la FTQ-Construction, M. André Desjardins, est de retor dans la métropole.

Hier, en effet, un syndicaliste de la FTQ-Construction affirmait devant quelques journalistes que M. Desjardins avait été vu en train de téléphoner dans une taverne du nord-est de Montréal.

Par ailleurs, Me René Maranda, qui défend de nombreuses personnalités de la FTQ-Construction devant la commission Cliche, a dit qu'il recevait des appels de M. Desjardins qui duraient moins de deux minutes, le temps minimum requis pour identifier l'origine d'un appel. M. Maranda a déclaré qu'il préférait ne pas savoir d'où lui parvenaient ces appels de "mon client".

On peut donc penser que ces appels viennent d'un point quelconque de la région métropolitaine puisque les interurbains prennent habituellement un certain temps à s'acheminer et que les dispositifs de la compagnie Bell Canada enregistrent la provenance des appels pour les facturer.

Le Canada construirait le satellite des pays arabes

par Claude Lemelin

OTTAWA — Selon le ministre fédéral des Communications, M. Gérard Pelletier, les industries électroniques canadiennes sont en fort bonne posture pour obtenir le contrat de conception et de fabrication du système de télécommunications par satellite dont les pays arabes ont l'intention de se doter prochainement; et Ottawa est décidé à faire tout en son pouvoir pour faciliter cette affaire, qui lancerait avec éclat la coopération techno-industrielle entre le Canada et le Monde Arabe.

M. Pelletier est rentré récemment d'une visite officielle dans les trois pays du Maghreb, soit l'Algérie, le Maroc et la Tunisie; ayant assisté, à titre d'observateur, à la réunion de Tunis de l'Union Arabe des télécommunications (qui regroupe 23 pays arabes et 4 autres Etats membres de l'Union internationale des télécommunications), le ministre canadien a pu constater que la présentation faite par l'association des industries électroniques canadiennes, avec la coopération de Télésat, avait très favorablement impressionné les membres de l'UAT. Au surplus, M. Pelletier estime que le Canada jouit au départ de la sympathie et de la caution politique de nombreux pays arabes — et notamment des trois Etats du Maghreb — qui voient en lui une source de technologie avancée vierge de relents colonialistes et qui ne se dédouble pas d'une quelconque volonté de puissance.

"Néanmoins, c'est avant tout le dossier technique du Canada dans le domaine des télécommunications qui milite en notre faveur, de préciser M. Pelletier. La technologie canadienne des satellites est une des plus avancée au monde; contrairement au produit offert par certains de nos compétitieurs, le satellite de télécommunications ANIK a depuis longtemps cessé d'être une chose abstraite — il est en orbite, il fonctionne, il sert aux communications téléphoniques et radiophoniques, il diffuse la télévision dans nos territoires septentrionaux. Nous n'en sommes d'ailleurs pas resté là: Télésat lancera à la fin du mois un satellite expérimental, qui ira rejoindre dans l'espace, je ne sais plus combien de satellites canadiens des séries "Isis" et "Alouette", lesquels diffusent toujours".

Somme toute, les industries électroniques canadiennes ont proposé à l'Union Arabe des Télécommunications un système intégré couvrant l'ensemble du monde arabe, depuis la côte marocaine jusqu'au golfe d'Arabie et des régions sahéliennes jusqu'aux rives septentrionales de la Méditerrannée — car la Grèce et la Turquie font partie, aussi curieux que cela puisse paraître, de ce groupement régional "arabe". Le système comprendrait deux satellites géo-stationnaires du type d'ANIK, qui seraient conçus et construits au Canada puis lancés en orbite au-dessus de l'équateur par des fusées américaines: ces satellites seraient reliés à autant de stations émettrices-réceptrices ou simplement réceptrices que l'exigeraient les besoins de télécommunications de chaque pays participant. A eux seuls, les satellites coûteraient une centaine de millions de dollars.

"Il est assez étonnant de constater que les besoins en télécommunication des pays arabes, tels que définis par l'UAT, sont très semblables à ceux du Canada, et cela malgré les différences géographiques, climatiques et autres entre les deux entités, de commenter encore M. Pelletier. Ainsi, l'espace que devra desservir le staellite arabe a presque les mêmes dimensions que le territoire canadien. De plus, les caractéristiques physico-sociales qui rendent fort onéreuse et parfois impossible la mise en place d'un reseau de télécommunications par relais hertziens au Canada — le désert arctique, la tundra, la faible densité de la population, la vaste dispersion des communautés humaines — se retrouvent dans les pays arabes... à cette exception que ces derniers se trouvent à l'autre extrême des variations climatiques: les déserts d'Afrique et d'Arabie sont chauds".

Faisant ensuite allusion aux entretiens qu'il a eus avec les dirigeants politiques de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc, le ministre fédéral s'est dit encore une fois frappé par la "remarquable communauté d'intérêts" qui existe entre le Canada et les pays du Maghreb, communauté d'intérêts qui a conduit Ottawa, ces dernières années, a développer ses relations politiques et économiques avec eux, après avoir tardé quelque peu à ouvrir des ambassades dans leur trois capitales. "Mais il m'est apparu évident que nous commençons à peine à exploiter le potentiel de coopération canado-maghrébienne", d'ajouer M. Pelletier. A cet égard, le ministre canadien a tenu à souligner le grand intérêt qu'ont représenté pour lui les explications fournies lors d'un entretien avec le président Boumedienne sur 'orientation de la politique étrangère de l'Algérie et du plan de développement économique et social de ce pays.

Mais si le "modèle algérien" est le plus spectaculaire du Maghreb, c'est néanmoins dans la Tunisie voisine, un pays relativement plus pauvre, que le Canada a concentré le gros du budget de développement international que l'ACDI affecte à l'Afrique du Nord, soit environ 316 millions par année. M. Pelletier a donc visité, en Tunisie, la région du Kairouanais, où il a entrepris en coopération un programme de développement intégré du bassin des fleuves Zeroud et Merguellil dont les crues, rendues encore plus néfastes par l'érosion de leur lit en haut cours et l'ensablement conséquent des bonnes terres agricoles en amont, paraissaient devoir compromettre à jamais la mise en valeur du Kairouanais. Grâce aux barrages et autres aménagements hydrauliques du Zeroud que la coopération canadienne rendra possibles, on espère qu'il deviendra à nouveau rentable d'investir dans le Kairouanais.

Deux pieds droits sur la même pièce !

OTTAWA (CP) — On a dû suspendre hier la frappe des pièces de la troisième émission de monnaie olympique, à cause d'un joueur de crosse indien ayant deux pieds droits sur le $10. Les 48,000 pièces déjà frappées dans la journée ne seront pas mises en circulation; 34 seulement avaient été distribuées pour fins de promotion et la dernière de ces 34 pièces a été repérée hier et doit être retournée à l'Hôtel de la monnaie par courrier recommandé.

La date de la mise en circulation de cette troisième émission de monnaie olympique demeure fixée au 20 janvier, déclare le comité de la monnaie olympique. Cette émission comprend quatre pièces. Sur celle de $10 figurent quatre joueurs de crosse. Or, le joueur du premier plan avait le gros orteil de chaque pied implanté du même côté, ce qui lui donnait l'apparence d'avoir deux pieds droits.

C'est la quatrième imperfection que l'on relève dans la frappe des pièces de monnaie olympique.

Il doit y avoir en tout sept émissions de monnaie olympique en argent sterling. Le prix en est fixé à $45 le jeu de quatre pièces. Cette monnaie devrait rapporter $250 millions au Jeux olympiques, soit les deux tiers du coût prévu de ceux-ci. Du produit de la vente de la première émission, le comité de la monnaie olympique a déjà remis $21 millions.

Un dernier sprint à la United Aircraft

Les grévistes de la United Aircraft de Longueuil pourraient être convoqués dans les prochaines heures à une assemblée générale.

Le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, a poursuivi toute la journée hier avec les représentants du syndicat, la médiation qu'il avait entreprise en début de semaine avec la partie patronale.

Les discussions se sont prolongées jusqu'en soirée au bureau du ministre sur la rue Crémazie à Montréal sur la dernière offre que la compagnie avait transmise la veille et qu'elle qualifiait de "substantielle amélioration" sur l'offre de juillet dernier. Les dirigeants de la United Aircraft ont fait observer au ministre que le nouvel effort de négociations avait été entrepris au terme des travaux de la commission parlementaire avec la promesse que le syndicat accepterait en échange de retourner devant ses membres.

Il semble néanmoins que la consultation prévue pour demain a peu de chances de sortir ce conflit de l'impasse. Un porte-parole syndical faisait en effet savoir en fin de journée hier que le syndicat ne se laissera jamais avoir pour si peu. Selon lui, il est évident que l'offre patronale portant essentiellement sur les clauses monétaires ne vise qu'à acheter les grévistes mais que ça ne réussira pas. "On ne veut pas d'argent. On en a déjà trop. On veut des conditions humaines de travail", disait M. André Normandin, convaincu que l'assemblée rejettera l'offre de la compagnie.

Les ferrailleurs restent en grève

Les ferrailleurs ont voté hier, dans une proportion de 97 pour cent, la poursuite de la grève.

A l'occasion d'une assemblée générale spéciale convoquée par la CSN et la FTQ, les grévistes se sont montrés déterminés à refuser les ententes à la pièce et bloqueront les chantiers de la région métropolitaine, y compris le chantier olympique, aussi longtemps que les entrepreneurs refuseront de signer un règlement global.

La virulence des interventions et la presque unanimité des participants réunis à la salle Saint-Damase laissaient croire que le conflit qui oppose les ferrailleurs de la région à leurs employeurs pourrait se prolonger pour plusieurs jours encore.

Les deux centrales syndicales se séparent la représentativité de ce groupe de travailleurs, dans une proportion de 70 pour cent à la FTQ et 30 pour cent à la CSN-Caractéristique singulière de ce conflit, les grévistes se sont désigné un porte-parole de chaque centrale: Michel Galarneau et Clément Ferron, respectivement membres de la CSN et de la FTQ.

Plusieurs centaines de chantiers de la région métropolitaine sont fermés depuis plusieurs jours par cet arrêt de travail qui paralyse des travaux aussi importants que ceux du chantier olympique et de la Place Desjardins. C'était la seconde fois cette semaine que les grévistes refusaient l'appel de l'administration municipale pour éviter des dégats au vélodrome.

Les ferrailleurs veulent avant tout recevoir une augmentation de 50 cents à titre de compensation pour la hausse du coût de la vie, et ils entendent que cette augmentation soit inscrite au décret provincial qui régit les relations de travail dans le secteur de la construction. Ils considèrent que toute entente à la pièce ne ferait qu'affaiblir leur position pour amener, les associations patronales à négocier.

L'absence des ferrailleurs se fait douloureusement sentir dans toute la région métropolitaine. Quelque 6,000 travailleurs seraient en chômage forcé, puisque le travail de ces guerriers spécialisés est indispensable à la réalisation des plus importants projets. Le chantier olympique attire plus particulièrement l'attention en ce qu'un retard trop prolongé entrainerait des conséquences catastrophiques.

On gèle dans les bureaux de l'Opération chauffage

Nouveau S.O.S. de Jean Pilon, porte-parole des coordonnateurs de l'Aide aux sinistrés d'incendies du Local populaire du sud-ouest de Montréal: le gaz a été coupé au 5734 de la rue Hadley, parce qu'un compte de $399.33 n'a pas été payé, et on gèle au bureau central du mouvement. Ce n'est pas gai pour les bénévoles qui travaillent sept jours par semaine et 24 heures sur 24 à la cause des sinistrés. Un petit cadeau des fêtes pour rétablir le service du gaz serait donc de nature à les réconforter.

C'est dire que l'Opération chauffage prend une plus grande acuité à l'Aide aux sinistrés. Cette opération consiste dans la distribution de fournaises reconditionnées et d'huile à chauffage à des personnes dans le besoin, dans le paiement de comptes d'huile ou de gaz, dans la réparation ou l'installation de fournaises chez ceux que l'aide sociale ne couvre pas: les handicapés, les vieillards, les petits salariés, etc.

télévision

• Emissions en noir et blanc

SAMEDI

CBFT 2

8.55 Ouverture et horaire
9.00 Pépinot
9.30 Yogi Tours
10.00 Poly en Espagne
10.30 Lassie
11.00 Connexion
12.00 Les héros du samedi
1.00 Football: "Cincinnati à Pittsburgh"
3.30 Echos du sport
4.00 Sporthèque
5.00 Bagatelle
6.00 Déclic
6.30 Téléjournal
6.40 Nouvelles du sport
6.50 Politique fédérale
7.00 Arsène Lupin
8.00 Hockey: "Californie à Montréal".
10.30 Téléjournal
10.45 Nouvelles du sport
11.00 Cinéma: "Un beau monstre" (policier avec C. Aznavour — Francais 1970)
12.30 Ciné-nuit: "Le credo de la violence" (drame — Américain 1967)

CFTM 10

8.55 Horaire-bienvenue
9.00 Fury
9.30 Les banana splits
10.00 Ciné-samedi: "La tête du tyran" (drame — Italo Francais 1959)
11.30 Monsieur Bricole
12.00 Bon week-end
2.00 Le père Ambroise
2.30 Les protecteurs
3.00 Horizon sports
3.30 Papa a raison
4.00 C'est arrivé cette semaine
4.30 Jinny
5.00 Sur le matelas
6.00 Actualités en marche
7.00 Le justicier
8.00 Les grands spectacles: "Les lauriers sont coupés" (étude de moeurs — Américain 1961)
10.30 Les nouvelles TVA
11.00 La couleur du temps
11.15 Sans pantoufles: "Prenez garde à la flotte" (comédie — Américain 1957)
12.45 Sans pantoufles: "Demain nous serons des hommes" (comédie — Espagnol 1966) ■
2.15 Le 10 vous informe
2.30 Fin des émissions

CBMT 6

9.30 Elephant boy c
10.00 The Flintstones c
11.00 Par 27 c
11.30 Reach for the top c
12.00 Children's cinema c
1.00 NFL Football: "Cincinnati à Pittsburgh" c
3.30 Sports week c
4.00 CBC Curling Classic c
5.00 Bugs Bunny c
6.00 CBC Saturday evening news c
6.30 Take time with Noel Harrison c
7.00 Paul Sands in friends and lovers c
7.30 Maude c
8.00 Hockey: "Californie à Montréal" c
10.30 Ceidith c
11.00 The National c
11.15 Provincial Affairs c
11.21 Montreal Tonight c
11.35 Ciné-six: "Elephant called slowly" (drame 1970) c

CFCF 12

6.00 University of the air c
6.30 Ed Allen c
7.00 The community c
7.30 Rocket Robinhood c
8.00 Spiderman c
8.30 The pink panther show c
9.00 Flintstones c
9.30 Fantastica c
10.00 Story Theatre c
10.30 The Hudson Brothers c
11.00 Survival c
11.30 Magic Tom's Road Show c
12.00 Mission impossible c
1.00 Saturday at movies: "The questor tapes" (science-fiction-1973) c
3.00 Celebrity wresting c
4.00 Know your sports c
4.30 Wide world of sports c
6.00 The odd couple c
6.30 The Cliff Edwards c
7.00 Emergency c
8.00 Academy Performance: "The greatest gift" c
10.00 Banjo parlor c
10.30 Oompapa c
11.00 The CTV National c
11.18 Pulse c
12.00 Saturday night feature movie: "King rat" (drame-Américain 1965) c

DIMANCHE

CBFT 2

8.55 Ouverture et horaire
9.00 Roquet belles oreilles
9.30 Le roi Léo
10.00 Une fleur m'a dit
10.15 Le jour du Seigneur
11.00 Rencontres
11.30 Festival International de Jazz de Montreux: Le quartet de Chico Hamilton"
12.00 La semaine verte
1.00 Football: "Nouvelle-Angleterre à Miami".
3.30 Echos du sport
4.00 D'hier à demain
5.00 5D
6.00 Politique atout
6.30 Téléjournal
6.40 Nouvelles du sport
6.50 Politique provinciale
7.00 La petite patrie
7.30 Les beaux dimanches: "Alain Barrière, Diane Dufresne, Jean Lapointe"
8.30 Les beaux dimanches: "Ballet Bolshoi"
10.00 Les beaux dimanches: "Felix Antoine Savard, pays de Menaud".
10.30 Téléjournal
10.45 Sports-dimanche
11.00 Montréal: "Tendresse et violence"
"Cette nuit ou jamais" (comédie Suisse 1972)

CFTM 10

8.55 Horaire-Bienvenue
9.00 Les p'tits bonshommes
10.30 C'était le bon temps
12.00 Bon dimanche
2.00 L'Eglise sur la place
2.30 La soeur volante
3.00 Information voyage
4.00 Télé-quilles
5.00 Information voyage
5.30 Au royaumé des animaux
6.00 Music-hall des jeunes
6.30 Jeunesse
7.30 Ciné-Choix: "Le monde de Suzie Wong" (comédie-Américain 1960)
10.00 Regards sur le monde
10.30 Les nouvelles TVA
11.00 La 11e heure
12.00 Sans pantoufles: "Mon pote le gitan" (comédie avec Louis de Funès-Francais) ■
1.30 Le 10 vous informe

CBMT 6

10.30 This is the Life
11.00 Meeting Place
12.00 Any Woman Can
12.30 Montreal Mosaic
12.45 A Way Out
1.00 Pay Day
1.30 Country Canada
2.00 NFL Football
4.30 Sports Week
5.00 Music to See
5.30 Hymn Sing
6.00 The Wonderful World of Disney
7.00 A Charlie Brown Christmas
7.30 The Irish Rovers
8.00 To the wild country
9.00 Performances
10.00 Market Place
10.30 Ombudsman
11.00 The National
11.15 Nation's Business
11.21 Montreal Tonight
11.37 Ciné-Camp: "Salome" (Drame — 1953) ■
1.25 Station Closing

CFCF 12

6.00 University of the Air
6.30 The Community
7.00 Crossroads
7.30 Katherine Kuhlman
8.00 Rex Humbard
9.00 Oral Roberts Presents
9.30 It is Written
10.00 The Hellenic Program
10.30 Teledomenica
1.00 Roller Derby
2.00 Under Attack
3.00 Hyper Tension
4.00 Mr. Chips
4.30 Question Period
5.00 Untamed World
5.30 Garner Ted Armstrong
6.00 Travel '74
6.30 Going Places
7.00 Born Free
8.00 Kojak
9.00 Medical Centre
10.00 W-5
11.00 The CTV National News
11.18 Pulse
12.00 Sunday Night Feature Movie "The Delphi bureau" (Aventures — 1972)

cinéma

ANJOU: 7617 boul. des Galeries d'Anjou, 353-5960 "Cosa Nostra, le dossier Valachi" 1.00, 5.00, 9.15 et "Le cercle noir" 3.15, 7.25.
ARLEQUIN: 1004 Ste-Catherine E. 288-2943 "Le cercle noir" 2.20, 6.00, 9.50. "Cosa Nostra, le dossier Valachi" 12.10, 3.55, 7.40.
ATWATER: Niveau métro Alexis Nihon, 935-4246. "Airport 75" 1.00, 3.00, 5.10, 7.15, 9.30.
ATWATER II: Niveau métro Alexis Nihon 931-3313 "Animal crackers" 1.30, 3.25, 5.20, 7.15, 9.10.
AVENUE: 1224 Greene, Westmount 937-2747 "Black Windmill" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
BEAVER: 5177 ave. du Parc 844-1932 "Room II" 1.25, 4.15, 7.05, 9.55. "3 on a water bed" 12.00, 2.50, 5.40, 8.30.
BERRI: 1280 St-Denis 278-2474 "Emmanuelle" 12.00, 1.45, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. sam: représentation supplémentaire à 11.30.
BIJOU: 5030 Papineau 527-9131. "Tango de la perversion" 12.15, 3.35, 6.40, 10.05. "Les contes érotiques" 1.45, 5.10, 8.30.
CANADIEN: 1200 Ste-Catherine 523-5180 "Le grand bazar" 12.30, 3.45, 7.00, 10.15. "Freres karaté à Bangkok", 2.00, 5.15, 8.30.
CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine E. 524-1685 "Serpico" 12.15, 4.50, 9.25 "Billy Holliday chante le blues" 2.30, 7.10.
CHEVALIER: 1590 St-Denis 845-3222 "Le trio infernal" 12.25, 2.45, 5.05, 7.25, 9.45.
CINEMA 2001: 855 Décarie 277-2001. "A hard day's night" et "The knack" "Help!" et "A funny thing happened" "How I won the war" et "Petulia" des 1.30.
CINEMA V: 5550 Sherbrooke, 489-5559 (Salon rouge) "Rabbi Jacob" sam: 6.20, 9.45, Dim: 2.55, 6.20, 9.45, "Marry me, Mary me" Sam: 8.05 Dim: 1.15, 4.40, 8.05 "Why Israël" Sam: 8.00 Dim: 1.30, 4.50, 8.20
CINEMA 7e ART: 3180 Bélanger E. 722-0302. "La symphonie pathétique" Sam: 5.20 — 10.00 Dim: 2.50 — 7.40. "Love" Sam: 7.40 Dim: 12.30 — 5.00 — 9.45.
CLAREMONT: 5038 Sherbrooke O. 486-7395. "Abdication" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.
CREMAZIE: 8610 St-Denis 388-4210 "L'Arnaque" 1.30, 5.30, 9.35 "Sentimentalement vôtre" 12.00, 3.50, 7.35.
DAUPHIN: (McLaren) 2396 Beaubien 721-6060 "Mon nom est personne" 1.00, 3.00, 5.20, 7.20, 9.30.
DAUPHIN: (Renoir) 2396 Beaubien 721-6060 "Toute une vie" 2.00, 4.20, 7.00, 9.30.
ELECTRA: 1114 Ste-Catherine E. 522-9177 "Chère amour" 12.40, 4.05, 7.40. "Qu'est-ce que je vois?" 2.20, 6.00, 9.35.
ELYSEE: 35 Milton 842-6053 (Salle Renoir) Sam. dim: "Amarcord" 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 10.00. (Salle Eisenstein) "Montreal Main" Sam. dim.: 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 10.00.
FLEUR DE LYS: 858 est, Ste-Catherine 288-3303 "4 charlots mousquetaires" 12.30, 4.20, 8.10 "A nous 4 cardinal" 2.30, 6.20, 10.15
FESTIVAL: 1206 Ste-Catherine E. 525-8600 "Viva la muerte" Sam. 7.30, 9.30, Dim. 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
JEAN-TALON: 4255 Jean-Talon E. 725-7000 "4 mercenaires d'El Paso" sam. 8.25, Dim: 1.00, 4.35, 8.10. "Cité de la violence" Sam: 6.30, 10.05 Dim: 2.35, 6.10, 9.45.
KENT: 6100 Sherbrooke O. 489-9707 "The Apprenticeship of Duddy Kravitz" 12.45, 2.50, 5.00, 7.05, 9.15.
LOEWS: 954 Ste-Catherine O. 866-5851 "Macon county line" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
MAISONNEUVE: 3001 Sherbrooke E. 525-2174 "4 mercenaires d'El Paso" sam: 8.25, Dim: 1.00, 4.35, 8.10 "Cité de la violence" Sam: 6.30, 10.05, Dim: 2.35, 6.10, 9.45.
MERCIER: 4200 Ste-Catherine E. 255-6224 "L'exorcisme" 12.30, 2.45, 5.00, 7.15, 9.30.
MONKLAND: 5594 Monkland 494-3479 "Papillon" 1.10, 5.10, 9.25 "Internecine Project" 3.35, 7.40.
OUTREMONT: 1248 Bernard O. 277-4145 sam: Jean-Guy Moreau sur scène 7.30, 10.00 dim: "Duel" 2.00 et "Sugarland Express" 4.30 et "Le bébé de Rosemary" 7.00 et "Mean streets" (s.t.f.) 9.30.
PALACE: 698 Ste-Catherine O. 866-6991 "The taking of pelham" 12.55, 3.00, 5.05, 7.15, 9.25.
PIERROT: 1590 St-Denis 845-3222 "Défense de savoir" 1.10, 3.15, 5.20, 7.20, 9.25.
PLACE DU CANADA: Hôtel Champlain 861-4594 "Odessa file" 12.30, 2.40, 4.55, 7.15, 9.35.
PLACE VILLE-MARIE: (Grand cinéma) 577 Dorchester O. 866-2644 "Grove Tube" 12.10, 1.50, 3.25, 5.05, 6.40, 8.20, 10.00.
PLACE VILLE-MARIE: (Petit cinéma) 577 Dorchester O. 866-2644 "Chinatown" 1.40, 4.10, 6.40, 9.10.
PLAZA: 5605 St-Hubert, 274-6155 "Le grand bazar" 12.30, 3.45, 7.00, 10.15 "Frères karaté à Bangkok" 2.00, 5.15, 8.30.
PUSSYCAT: 4015 St-Laurent 845-5215 "Female moonshiners" 1.15, 4.00, 6.45, 9.30 "The doctor and his women" 12.00, 2.50, 5.35, 8.25.
RIVOLI: 6906 St-Denis, 277-3125 (Salle I) "Doctor Jivago" 12.45, 4.20, 7.55, (Salle II) "Exorcisme et messes noires" 2.15, 5.45, 9.20 "Amour délicieuse" 12.30, 4.00, 7.35.
ST-DENIS: 1594 St-Denis 842-4211 "Continental circus" 2.45, 6.15, 9.45, "Karaté du tonnerre" 1.20, 4.50, 8.20.
SALLE EMILE LEGAULT: 613 Ste-Croix, St-Laurent 744-1182. "La Grande Boufle"
SEVILLE: 2155 Ste-Catherine O. 832-1139. "Earth quake" 12.30, 2.50, 5.00, 7.15, 9.30.
SNOWDON: 5225 Décarie, 482-1332. "Gone with the wind" 12.00, 2.55, 7.50.
VAN HORNE: 6150 Côte-des-Neiges, 731-8242 "The longest yard" 12.20, 2.35, 4.50, 7.05, 9.20.
VENDOME: Place Victoria 878-1451 "Black Socks" 12.45, 2.30, 4.15, 6.05, 7.45, 9.30.
VERDUN: 3841 Wellington, 768-2092. "Le crépuscule des crapules" 2.50, 6.15, 9.40, "L'invincible dragon noir" 6.30, 9.40.
VERSAILLES: (Salle Rouge) 7265 Sherbrooke, E. 352-4020. "Exorcisme et messes noires" 2.40, 6.00, 9.20 et "Puceau se déchaine" 1.10, 4.25, 7.45.
VERSAILLES: (Salle Rouge) 7625 Sherbrooke, E. 352-4020 "Rêves érotiques" 2.55, 6.25, 9.55 "Le complot" 1.00, 4.30, 8.00.
VILLERAY: 8042 St-Denis 388-5577 "Serpico" 2.30, 7.15 "Billie Halliday chante le blues" 12.15, 4.50, 9.30
WESTMOUNT SQUARE: 1 Westmount 931-2477 "Harry et Tonto" 12.45, 2.40, 4.30 6.40, 8.55.
YORK: 1487 Ste-Catherine O 937-8978 "Eleven Harrow House" 12.00, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20
CINEMATHEQUE QUEBECOISE: 1700 St-Denis 844-8734. Relâche: Samedi, dimanche, lundi.
CONSERVATOIRE D'ART CINEMATOGRAPHIQUE: 1455 Maisonneuve 879-4379. Sam: "Robin Hood" (A. Duran — 1922) 3.00 "A modern musketeer" (A. Duran—1918) "Reaching for the moon" (E. Goulding — 1931) 8.00 Dim.: The good bad man" (A. Duran — 1916) "The thief of Bagdad" (R. Walsh—1924) 3.00 "The Matrimaniac" (P. Powell — 1916) "Reaching for the moon" (F. Niblo — 1917) "The Mollycoddle" (V. Fleming — 1920) 5.00 "Reggie Mixes in" (W. Cabanne — 1916) "The Black pirate" (A. Parker — 1926) 8.00

théâtre

CASANOUS: (Association espagnole) 485 Sherbrooke O. 844-3691 Komuso à cordes du jeudi au dimanche 22h30.
IN CONCERT: 2 Le Royer, 861-5669 Elvin Jones 21h30, 23h30, 1h30
NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE: 1200 Bleury. Relâche.
LE PATRIOTE: 1474 E. Ste-Catherine, 523-1131. Monique Leyrac — sam.: 20h — 23h — Dim. 20h. du lundi au vendredi 21h.
LE PATRIOTE EN HAUT: Les mimes électriques du Mercredi au Ven. 21h. Sam.: 19h30, 23h, dim.: 20h. Relâche lundi, mardi
LA POUDRIERE: Ile Ste-Hélène, 526-0821 "La belle au bois dormant" de M. Fréchette du 14 déc. au 5 janv. — 14h (en F.) 16h (en A.).
RIDEAU VERT: 4664 St-Denis, 844-1793 Relâche.
THEATRE DU NOUVEAU MONDE: 84 Ste-Catherine O. Relâche.
THEATRE D'AUJOURD'HUI: 1297 Papineau, 523-1211 "Les hauts et les bas d'la vie d'une diva" de J.C. Germain — 20h30, relâche: lundi.
THEATRE DE QUAT'SOUS: 100 ave. des Pins 845-7227 "Quatre à quatre" de Michel Garneau — de mardi au vend. 20h30, sam. 19h30, 22h, dim.: 20h30. Relâche lundi.

PLACE DES ARTS

SALLE WILFRID PELLETIER: Sam.: Ensemble national du Sénégal — 20h30.
SALLE MAISONNEUVE: Sam: Demis Roussos — 20h30 et Dim.: Société Pro musica — 20h30.
THEATRE PORT-ROYAL: "Les crasseux" d'Antonine Maillet — Sam: 18h30, 22h30, Dim: 20h30.

LE DEVOIR

Page 3 Montréal, samedi 14 décembre 1974

Jeunesse Canada Monde prend possession du célèbre Labyrinthe

par Michel Roy

Durant quelques heures hier, en ce sombre vendredi de décembre, c'est l'esprit fabuleux de l'Expo 67 qui régnait de nouveau à la Cité du Havre: Jeunesse Canada Monde inaugurait son grand quartier général, désormais logé dans les entrailles de cet énorme blockhaus de béton qui abritait il y a sept ans le célèbre Labyrinthe de l'Office national du Film.

En plus d'accueillir le nouveau siège national de cette association à but non lucratif, fondée en avril 1971 par Jacques Hébert pour faciliter et encadrer les échanges de jeunes entre le Canada et une douzaine de pays du tiers monde, l'édifice partiellement remis à neuf au cours des derniers mois ouvrira largement ses portes à tous les jeunes d'ici et d'ailleurs qui passeront par Montréal. On a en effet prévu l'hébergement à bon marché (150 lits), une cafétéria, une piscine, une bibliothèque, une cinémathèque, un musée audio-visuel, etc.

Pour marquer la prise de possession des lieux — cédés à JCM pour un dollar par la Société centrale d'hypothèque et de logement après que les Forces armées du Canada eurent renoncé à en entreprendre la démolition, jugée difficile et trop coûteuse — M. Hébert et son conseil d'administration ont organisé hier une super-fête internationale à laquelle ont participé MM. Pierre Trudeau, Robert Bourassa et Jean Drapeau, les ministres représentant chacune des provinces, une trentaine de ministres fédéraux et provinciaux, une quinzaine d'ambassadeurs et les délégués d'organisations gouvernementales et privées intéressées au développement international.

Par petits groupes, les invités ont été pris en charge par les guides de Jeunesse Canada Monde — eux-mêmes engagés dans les programmes d'échanges — et ont pu visiter, en empruntant les couloirs dédaliens de ce labyrinthe à cinq niveaux, les divers centres d'intérêt de cette fascinante caverne, truffée d'installations audio-visuelles et de hauts-parleurs dissimulés dans les murs, traversée de galeries mystérieuses tapissées de glaces, curieusement illuminée de milliers de bougies multicolores, remplie d'oeuvres d'art récupérées dans les vieux pavillons délabrés de l'ancienne Expo.

Dans les salles réaménagées et décorées aux couleurs des 12 pays participants, les invités ont été accueillis par des groupes folkloriques formés de jeunes étrangers qui font présentement des stages au Canada au titre des programmes de JCM. Après chacun de ces courts spectacles improvisés, les invités ont pu discuter avec les jeunes gens, canadiens et étrangers, et déguster les plats nationaux des pays participants.

Après le hall d'entrée, animé par les participants de la Côte d'Ivoire, les visiteurs se sont engagés dans le "couloir du monstre" où se trouvaient les jeunes de Colombie; ils ont admiré ensuite, depuis l'un quelconque des cinq niveaux, la vaste piscine, littéralement animée par les jeunes des Iles Fidji; ils ont vu le Centre de documentation peuplé par la délégation de la Gambie, puis la cafétéria que les Mexicains rendaient plus accueillante; et le dortoir des garçons, rempli de Sénégalais; la grande salle des galeries qui sert de bibliothèque aujourd'hui et où se trouvaient hier les jeunes de Malaisie. Suivaient ensuite le premier labyrinthe, animé par la Tunisie; le deuxième labyrinthe, animé par le Honduras; le troisième labyrinthe, animé par les Philippines; et, pour finir, la Grande Salle, animée par l'Indonésie.

C'est dans cette grande salle que les invités se sont tous retrouvés après une visite qui évoquait celles de naguère, à l'Expo 67. Après les courtes allocutions de circonstances, ils ont été abandonnés à leur sort, cherchant à retrouver (difficilement) la sortie, et s'attardant volontiers le long des couloirs pour manger le couscou avec les Tunisiens, boire la Kava avec les Fidjiens ou danser la raspa avec les Mexicains.

Le programme de Jeunesse-Canada Monde, presque entièrement financé cette année par l'Agence canadienne de développement international ($2.8 millions) recrute annuellement parmi quelques milliers de candidats environ 375 jeunes Canadiens qui, après un séjour de quatre mois de préparation en diverses régions du pays en compagnie d'un nombre égal de jeunes étrangers venant des 12 pays du tiers monde, vont ensuite faire un séjour de cinq mois dans l'un de ces pays. Il s'agit d'une expérience de vie en groupe, de travail communautaire, de voyages et d'immersion totale dans une autre culture. Les jeunes anglophones apprennent aisément le français et les Québécois, l'anglais. Au surplus, la plupart d'entre eux parviennent sans mal à maîtriser suffisamment la langue du pays dans lequel ils sont appelés à séjourner pour s'y débrouiller sans interprète. Ils n'ont rien à débourser, la totalité des frais de voyage et de séjour étant à la charge de Jeunesse Canada Monde qui, en raison de son caractère privé, cherche à recueillir et recueille déjà des fonds de sources non-gouvernementales: fondations, grandes sociétés, petites entreprises.

Cette année, plus de 700 jeunes sont impliqués dans le programme qui, depuis sa mise en oeuvre en 1971, a déjà touché 1,000 Canadiens. Environ 150 communautés canadiennes, de Vancouver à Terre-Neuve, et une centaine de communautés étrangères réparties sur quatre continents ont accueilli jusqu'ici des groupes de JCM.

Les critères de sélection sont tels que le contingent canadien, une fois constitué, doit être le reflet le plus fidèle possible de l'ensemble de la population canadienne, une sorte de microcosme de la société; il est tenu compte de cinq grands facteurs: la langue (suivant la statistique officielle quant au nombre d'anglophones et de francophones dans chacune des provinces), le sexe, l'occupation (travailleurs ou étidiant; l'origine socio-démographique (rural et urbain), et le niveau économique (selon les pourcentages de population aux différents niveaux de revenus).

Ces garçons et filles sont encadrés par des animateurs (à raison d'un animateur par groupe de 10) et par des coordonnateurs, ces derniers étant âgés de 27 à 35 ans.

Voir page 6: Labyrinthe

Le week-end rouge

Le CLM avait bien reçu la visite de fiers-à-bras

par Clément Trudel

Il se confirme que le CLM (Club des Loisirs Métropolitains) avait été visité quelques semaines avant d'être incendié, par un groupe de fiers-à-bras qui offraient leur "protection" dont le gérant, Denis Fortier, disait ne pas vouloir. C'est toutefois à la sûreté du poste no 21 (police) qu'incombe l'enquête et la commission présidée par Me George Allison n'a pas voulu, hier faire chevaucher les juridictions, l'un de ses enquêteurs, Yvon Godard, retenant la possibilité d'une négligence dans la disposition des déchets ou, comme alternative, un incendie allumé par une main criminelle. L'enquête du commissaire reprend mercredi prochain, toujours sur ce cinquème dossier d'incendies survenus à Montréal lors du dernier débrayage des pompiers.

Après avoir entendu le propriétaire (Giuseppe Miniacci) d'une maison sise au nord de l'immeuble commercial incendié sur le Boul. Métropolitain le matin du 3 novembre, la commission réentendra le président du club social "pour handicapés visuels", Armand Houle.

Miniacci a voulu se servir de son boyau d'arrosage de jardin, vers 1h15 ou 1h20 du matin, après avoir été réveillé par le crépitement des flammes. Une quinzaine de gars et de filles, sortis du club, dit le témoin, le dissuadent de continuer ce travail, en raison du danger constitué par la présence, tout près, de 750 gallons d'huile à chauffage environ.

Houle, qui est aveugle et n'a touché aucun revenu entre janvier et septembre 1974, avoue être "au bout de la corde" au moment où les deux frères Fortier, Denis et Mario, lui sont présentés. Les Fortier acquittent les arrérages de loyer (en date du 12 septembre) paient les créanciers, apportent eux-mêmes $3,000 et n'ont aucun arrangement écrit avec cette "oeuvre de réinsertion sociale" comme la décrit Houle.

Les factures sont acquittés comptant, pas par chèque, insistent les frères Fortier. Mario Fortier, pas plus que son frère, ne touche pas de salaire; ils disent vivre de pourboires en attendant que le club puisse vivre mieux — au moment de l'incendie, le roulement était de $2,000 par semaine, selon Houle — et, qui sait, essaimer dans la région.

Les deux Fortier ont déjà travaillé à la Grande Hermine, club qui a fermé lorsque lui fut retiré son permis à Longueuil, et à l'hôtel Labbé, de Rigaud. Mario demande à Me Jacques Clément de ne pas chercher trop loin: "j'ai gagné une miniloto — $5,000 — et j'ai décidé de me partir quelque chose."

Houle se montre d'abord réticent, refusant de laisser l'original de sa police d'assurance à la commission. "Par courtoisie", precisera Me Allison, la commission en fera rapidement une photocopie. Ayant nié qu'il ait été question de "protection" au club CLM, Houle passe sans transition à parler d'une visite de 15 à 20 fiers-à-bras "qui voulaient prendre le contrôle". Son coéquipier Mario Fortier après avoir longuement réfléchi, retrouvera les noms des trois frères Décary, de Ville Saint-Michel, qui auraient fait partie du peloton venu intimider les administrateurs et les clients du CLM un soir... "ils sont revenus plus tard et nous ont dit que c'était correct" ajoutera Denis Fortier, le jeune gérant qui leur a déjà répondu ne pas vouloir changer son portier, Roger Boucher "parce que si le portier est changé, ils peuvent demander d'autres changements". Les deux Fortier ont déjà été peintres pour un même entrepreneur, René Henrichon et vivaient sur leur "vieux-gagné" au moment d'être présentés à Houle en septembre, par Edgard Vaillancourt, administrateur du bloc Bolduc et Lavigueur.

Mario dit que les reçus qu'on lui avait fait pour ses investissements — le club avait une charte d'organisation à but non lucratif — ont été brûlés, de même que le registre où devaient signer tous les clients de ce club privé.

Emilio Lalli, président de Dixie Manufacturing, dont les locaux furent incendiés en même temps que ce club, a témoigné que la semaine avant l'incendie, il employait 33 personnes. Ses pertes se monteraient à $100,000 et il ne possède pas d'assurances. La plomberie Laberge subirait, elle, une perte d'environ $40,000

Voir page 6: Le CLM

Fernand Doré est condamné en Cour d'appel

Une affaire commencée à l'automne 1964 par une perquisition de la Gendarmerie Royale vient de se solder en Cour d'appel du Québec par une condamnation, sous deux chefs d'accusation, à $5,000 d'amende ou à un an de prison. L'appelant est un ancien directeur des programmes pour la jeunesse à Radio-Canada, région de Montréal: Fernand Doré. Il s'agit d'infractions à l'article 102 (1) C du Code pénal, portant sur des bénéfices, commissions, récompenses ou autres avantages recueillis, de septembre 1960 à juin 1962 de compagnies qui faisaient affaires avec le gouvernement fédéral et ce, sans avoir obtenu du consentement écrit du chef de division dont il relevait.

Le 28 juin 1974, la Cour suprême du Canada avait ordonné que la Cour d'appel du Québec reçoive la cause de Dore, réduite de 12 à deux chefs d'accusation. L'enquête préliminaire de Doré avait duré plusieurs jours en 1965 et le procès lui-même devait s'échelonner sur plus de trois ans, en partie à cause de la maladie du président du tribunal.

Le 3 avril 1970, Doré fut acquitté après procès sans jury et ce, sur chacun des 12 chefs d'accusation.

La Couronne en appela. L'appel fut maintenu en partie et on le reconnaissait coupable sous six chefs d'accusation (25 mars 1971). La Cour suprême du Canada se prononçait le 28 juin 1974 sur ce dossier et confirmaient les déclarations de culpabilité sur les deux chefs d'accusation qui étaient soumis à la Cour d'appel. dont les trois juges: Bélanger, Rinfret et Lajoie, sont unanimes.

L'accusé a déjà purgé 20 jours d'emprisonnement et la société, soulignent ces juges, n'aurait rien à gagner à son incarcération.

Île d'Anticosti: marché conclu

La Consolidated-Bathurst Ltd. dit avoir conclu un accord avec le gouvernement du Québec au sujet de l'expropriation de l'île d'Anticosti. Le montant convenu est de $23,780,000. La compagnie a déjà reçu $4 millions et doit recevoir le reste d'ici le 15 avril prochain. Un intérêt de 8% doit être versé sur les $4 millions pour la période allant du 23 avril dernier, date de l'expropriation, au paiement de la somme, hier. Un intérêt au même taux devra être versé sur le reste au moment du paiement final.

week-end

SAMEDI

De 9h30 à midi, le photographe Bruce Davidson parlera de son oeuvre au théâtre D.B. Clarke de l'Université Concordia, pavillon Sir George Williams.

●

De 11h à 15h, marche de sympathie organisée par l'Association des puéricultrices, depuis l'édifice du ministère des Affaires sociales, 6161, rue St-Denis. Thème: "Le partage des puéricultrices en faveur de l'enfance malheureuse et les recherches médicales pour l'enfant".

●

A 13h, la Maison Richard, cercle socio-culturel pour favoriser l'intégration des handicapés, fête la Noël à l'école Ludger-Duvernay, 770, rue Du Couvent (à l'ouest d'Atwater).

DIMANCHE

A 14h, exposition préparée par des enfants au Musée du Québec. Thème: "La forêt enchantée".

●

A 14h30, assemblée annuelle de l'Association des femmes célibataires, en la salle paroissiale Notre-Dame, 426, rue St-Sulpice.

●

A 15h30, fête offerte aux enfants du Projet 80, au chalet de la Montagne, par l'Atelier du Père Noël de l'Etat de New-York, du poste CJMS, en collaboration avec la Ville de Montréal et la Villa du Poulet.

Une hausse de 30 à 40%

Le SFPQ réclamera la parité avec la fonction publique fédérale

par Hélène Archambault

QUEBEC (PC) — L'essentiel des négociations qui seront amorcées le 15 janvier prochain, entre le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec (SFPQ) et le gouvernement, portera sur la classification.

C'est ce qu'a annoncé hier, le président du SFPQ, M. Jean-Louis Harguindeguy, au cours d'une conférence de presse pendant laquelle il a levé le voile sur les revendications des fonctionnaires en vue du renouvellement de leur convention collective de travail, en juillet 1975.

Ces demandes ont été remises, jeudi, au titulaire de la Fonction publique, M. Oswald Parent, soit plus de six mois avant l'expiration de la présente convention collective de travail, prévue le 30 juin prochain.

Les objectifs visés dans ce futur contrat de trois ans portent sur la création de nouveaux plans de classification, sur l'avancement et la promotion des employés du gouvernement, sur des formules de rattrapage concernant la rémunération et diverses modalités propres à assurer une meilleure application de la convention.

De plus, on demande la parité salariale pour les 33,000 syndiqués québécois avec ceux de la fonction publique fédérale et des provinces de l'Ontario et de la Colombie-Britannique.

Selon M. Harguindeguy, cette clause représente une augmentation de l'ordre de 30 à 40 pour cent des salaires actuels des syndiqués. Pour le gouvernement Bourassa, elle explique des déboursés additionnels de $60 millions pour la première année de la convention et un potentiel de $120 millions pour les trois années du contrat.

L'actuel salaire moyen des fonctionnaires provinciaux se chiffre par $6,700 annuellement et la parité avec les autres provinces approximativement une majoration de l'ordre de $1,500 à $2,000 des revenus des membres du SFPQ.

Les formules de rattrapage proposées, justifiées par la hausse du coût de la vie, visent à permettre aux travailleurs de récupérer le même pouvoir d'achat qu'en 1972, date de ratification de la présente convention.

Ce rattrapage s'effectuera en indexant les salaires à la hausse du coût de la vie, selon le taux prévu en juin 1975. Actuellement, cette hausse est compensée par le versement de montants forfaitaires par l'employeur après publication de l'indice du coût de la vie.

Les autres revendications du SFPQ sont relatives à des amendements souhaités aux lois de la fonction publique, au code du travail et au code de procédure civile. Le but visé par ces changements est de donner au Syndicat de la fonction publique le même statut que les autres centrales syndicales.

M. Harguindeguy désire également négocier avec un seul représentant gouvernemental. Il déplore la multiplication des interlocuteurs, conséquente au fait que les fonctionnaires appartiennent à différents ministères. Une telle situation a pour effet d'entrainer des négociations parallèles néfastes à la cohérence des pourparlers.

Les employés occasionnels du gouvernement pourront par ailleurs être protégés par la prochaine convention collective puisque la Cour d'appel du Québec, dans le prononcé d'un jugement daté de mardi, reconnait leur accréditation syndicale. Leur statut ne leur permet pas toutefois de jouir intégralement des avantages consentis aux employés permanents.

Enfin, le président du SFPQ esclut toute idée de front commun intersyndical, se montrant plutôt déçu des résultats obtenus à la suite de celui de 1972. "D'ailleurs, souligne-t-il, nous favorisons une politique salariale différente de celle des autres secteurs".

Boni de vie chère

La compagnie Bell Canada a accepté de verser à 8,000 de ses employés une augmentation de vie chère variant de $8.50 à $10 par semaine, à compter du 1er janvier 1975. Ces employés sont membres de l'Union canadienne des travailleurs en communications. Le salaire de ces employés, au sommet de l'échelle, se trouvera porté de $150 à $160 par semaine.

RADIO-QUÉBEC

Radio-Québec prépare une série d'émissions sur l'histoire du Québec, de 1867 à aujourd'hui, intitulée "En se racontant l'histoire d'ici".

Nous prions toute personne possédant des documents de valeur historique (écrits, photos, dessins, films ou musique), de bien vouloir communiquer avec nos recherchistes et scripts.

Mlle Johanne Ménard et Mlle Irène Lamarre

873-4611 poste 268

COLLÈGE ANDRÉ-GRASSET

COURS DU D.E.C. — **Cours du soir**

ÉDUCATION PERMANENTE — **Session: Hiver-75**

ANGLAIS 301:	Conv. orale et écrite	mardi
ART 102:	Organisation spatiale I	mercredi
ART 202:	Organisation spatiale II	mercredi
ART 203:	Histoire et esthétique II	mardi
ESPAGNOL 201:	Espagnol élémentaire II	lundi
ESPAGNOL 401:	Espagnol intermédiaire II	mercredi
FRANÇAIS 302:	Roman	mardi
FRANÇAIS 102:	Poésie	mercredi
HISTOIRE 924:	Histoire écon. et sociale du Canada	mardi
PHILOSOPHIE 201:	Les visions du monde	lundi
PHILOSOPHIE 401:	La conduite humaine	jeudi
POLITIQUE 950:	Vie politique internationale	mardi
PSYCHOLOGIE 903:	Psychologie sociale	lundi
ANTHROPOLOGIE 901:	Origine et évol. de la culture	jeudi

Début des cours: Semaine du 13 janvier 1975

Renseignements et demande de prospectus:

Secrétariat de l'Éducation permanente
Collège André-Grasset
1001 est, boul. Crémazie, Montréal H2M 1M3
Tél.: 381-4293

COURS DE
TISSAGE
LECLERC
DÉBUTANT LE 6 JANVIER
20 HEURES $60.00
COURS DE
TAPISSERIE
GOBELIN
30 HEURES $85.00
✱381-5782
✱384-9500
Inscription dès maintenant
(Permis de Culture Personnelle du Min. de l'Éducation. -749535)

Métiers à tisser tous modèles, toutes grandeurs en magasin pour livraison immédiate. Aussi fil à tisser, coton, laine, lin, etc...

CENTRE DE TISSAGE
LECLERC
WEAVING CENTER
9210 LAJEUNESSE MONTREAL, H2M-1S2

COLLEGE DE MONTREAL

Institution privée déclarée d'intérêt public
dirigée par les Prêtres de Saint-Sulpice

Cours secondaire complet
Pensionnat et externat pour garçons

EXAMENS D'ADMISSION

Pour Secondaire I, les samedis 18, 25 janvier et 8 février 1975
De 8 h. 45 à midi

Apporter le bulletin de l'année en cours et celui de l'année précédente

Renseignements: 933-7397, poste 24
1931 ouest, rue Sherbrooke, Montréal H3H 1E3
(Station de métro GUY)

éditorial

Le prochain remaniement ministériel

2) Les changements nécessaires

Si M. Bourassa disparaissait demain, trois hommes, dans le cabinet qui l'entoure, se disputeraient probablement la succession: MM. Jérôme Choquette, Raymond Garneau et Guy Saint-Pierre. Tant par leur force personnelle que par les appuis dont ils disposent auprès des cadres du Parti libéral ou de l'opinion publique, ces trois ministres sont les hommes forts, après M. Bourassa, du gouvernement. Comme aucun ne laisse percer de signes d'usure et ne semble dépourvu d'ambition, comme, par ailleurs, aucune querelle majeure ne paraît les diviser, on voit mal au nom de quelle logique l'un ou l'autre serait appelé à quitter le gouvernement. Ils forment, au contraire, le noyau autour duquel M. Bourassa doit chercher à reconstruire son équipe à l'occasion du prochain remaniement.

La même observation vaut, à des degrés divers, pour MM. Claude Forget, M. Normand Toupin, Jean Bienvenue, Raymond Mailloux, Kevin Drummond et Victor Goldbloom. Ces ministres connaissent les problèmes de leur ministère respectif et s'y intéressent à fond.

Ils ont encore de précieux services à rendre au sein de l'équipe gouvernementale.

Pour que le remaniement donne une impression de renouvellement, il faudra néanmoins des changements significatifs. Ceux-ci devront évidemment comporter l'entrée au cabinet de figures nouvelles. Mais ils pourront aussi se présenter sous la forme de mutations au sein de l'équipe actuelle.

Il peut sembler bizarre d'invoquer de nouveau l'exemple d'Ottawa. Mais il serait stupide de refuser une leçon sous le prétexte enfantin qu'elle vient de la capitale fédérale.

En matière de nominations ministérielles, M. Trudeau, en plus d'avoir l'audace de renvoyer sur les banquettes des députés des ministres dont il n'avait plus besoin, a également su déplacer ses collaborateurs d'un ministère à l'autre avec une liberté parfois déconcertante. Autant chez les fonctionnaies de rang supérier que chez les ministres, M. Trudeau a introduit la règle de la rotation. Cette règle empêche les intéressés de se créer un empire; elle les empêche aussi de s'encrouter.

A la lumière de ce critère, il serait souhaitable que des ministres comme Raymond Garneau, Jérôme Choquette et Claude Forget soient mutés. Ces trois ministres n'ont pas connu, depuis leur entrée dans l'appareil gouvernemental, d'autre ministère que celui qu'ils dirigent présentement. Il serait bon qu'ils soient appelés à diversifier leur expérience. Dans le cas de MM. Garneau et Forget, cela ne devrait pas faire problème: ces deux hommes pourraient très bien changer de prote-feuille sens qu'aucun en soit diminué ou que l'action du gouvernement risque d'en souffrir. Un ministère comme celui de l'Education conviendrait aussi à M. Forget.

On verrait fort bien, par ailleurs, M. Choquette à la tête d'un ministère réclamant une poigne ferme, par exemple aux Richesses naturelles et aux Affaires municipales. Mais il faudrait d'abord lui trouver un remplaçant absolument sûr à la Justice. Or, cela est loin d'être fait. M. Choquette s'occupe très activement de son ministère. Il y a apporté de nombreuses réformes. Il possède une main ferme et nul ne met en doute son intégrité. A moins qu'il ne trouve un candidat réunissant toutes ces qualités, M. Bourassa devra y penser à deux fois avant de déplacer l'actuel ministre de la Justice.

Chez les autres ministres, plusieurs changements seraient opportuns. Aux Affaires municipales, il faudrait un titulaire plus vigoureux que M. Goldbloom, lequel fait, par contre, très bien à l'Environnement. Aux Affaires culturelles, un titulaire moins politisé et plus proche des milieux intellectuels et artistiques que M. Hardy serait plus utile que ce dernier. Si l'on ajoute à cette liste les cinq ou six ministères qui devraient devenir vacants par suite de départs devenus souhaitables, le premier ministre disposera d'une marge de manoeuvre intéressante. Il ne devrait pas hésiter à l'utiliser à fond.

•

Par-delà les changements d'affectation chez les ministres en place, la principale indication des intentions du chef du gouvernement viendra de ceux qui se verront confier pour la première fois la responsabilité d'un ministère ou qui seront appelés à faire leur entrée au cabinet.

Parmi les ministres sans porte-feuille qui devraient se voir confier des responsabilités plus précises, on songe à MM. Fernand Lalonde et Bernard Lachapelle. Le premier n'a pas fait fureur dans l'affaire du Soleil: il a néanmoins de la valeur et celle-ci doit être mise à l'épreuve de manière plus directe. Quant au second, il possède la formation voulue pour diriger un ministère; comme il est assez neuf en politique, M. Bourassa, dans la perspective d'un renouvellement, aurait intérêt à se l'associer de plus près.

Au sein de la députation, ce n'est pas chez les assistants parlementaires mais plutôt chez les simples députés que M. Bourassa pourra trouver les recures les plus intéressantes. La plupart des assistants parlementaires actuels ont été nommés à leur poste en guise de récompense ou de prix de consolation; même s'ils auraient pu, en d'autres circonstances, aspirer légitimement à devenir ministres, ils sont déjà, sauf un ou deux, dépassés au chapitre de la qualié par des députés restés sans grade jusqu'à maintenant.

Parmi ces derniers, mentionnons à titre d'exemples MM. Julien Giasson, Irénée Bonnier et John Ciaccia. Vétéran des corps intermédiaires, M. Giasson incarne les vertus de solidité, de jugement et d'intégrité qu'appuient tous les partis; sans être un intellectuel, il est studieux et réfléchi. M. Bonnier, pour sa part, possède une longue expérience dans des secteurs reliés aux questions sociales; par son intérêt aux problèmes sociaux qui ont surgi dans son comté depuis l'élection d'octobre 1973, par sa participation consciencieuse aux travaux des commissions parlementaires, par la liberté qu'il a au conserver sur les questions de fond, il est l'un des députés les plus proches de l'idéal social-démocrate dont aime se réclamer le premier ministre.

Quant à M. Ciaccia, on s'attendait à ce qu'il soit nommé ministre dès l'an dernier. Seule l'abondante récolte de la dernière élection explique qu'il ait été laissé à la porte. Le député de Mont-Royal s'est opposé au bill 22, mais sans y mettre la passion qu'a déployée un George Springate. Si M. Bourassa pouvait le récupérer pour son cabinet, il s'adjoindrait un collaborateur dont la qualité professionnelle est incontestable. Il effectuerait en même temps en rapprochement nécessaire en direction de la minorité anglophone qui s'est éloignée de lui depuis un an.

M. Bourassa doit, au cours des prochaines années, imprimer à son gouvernement une orientation plus résolue vers des objectifs de justice sociale. Il doit donner un coup de barre vigoureux dans le sens d'un affranchissement plus réel de notre économie vis-à-vis de l'étranger. Il doit définir une nouvelle position constitutionnelle qui soit, en même temps que fermement québécoise, plus généreusement ouverte sur des perspectives largement canadiennes. Il doit enfin laver son parti des soupçons que font peser sur lui des associations douteuses qui remontent à un passé souvent récent et un certain laxisme éthique auquel il a souvent été lent et tiède à réagir.

Tout cela pourrait commencer dès janvier par un remaniement ministériel qui serait vraiment synonyme d'un nouveau départ pour le gouvernement.

Claude RYAN

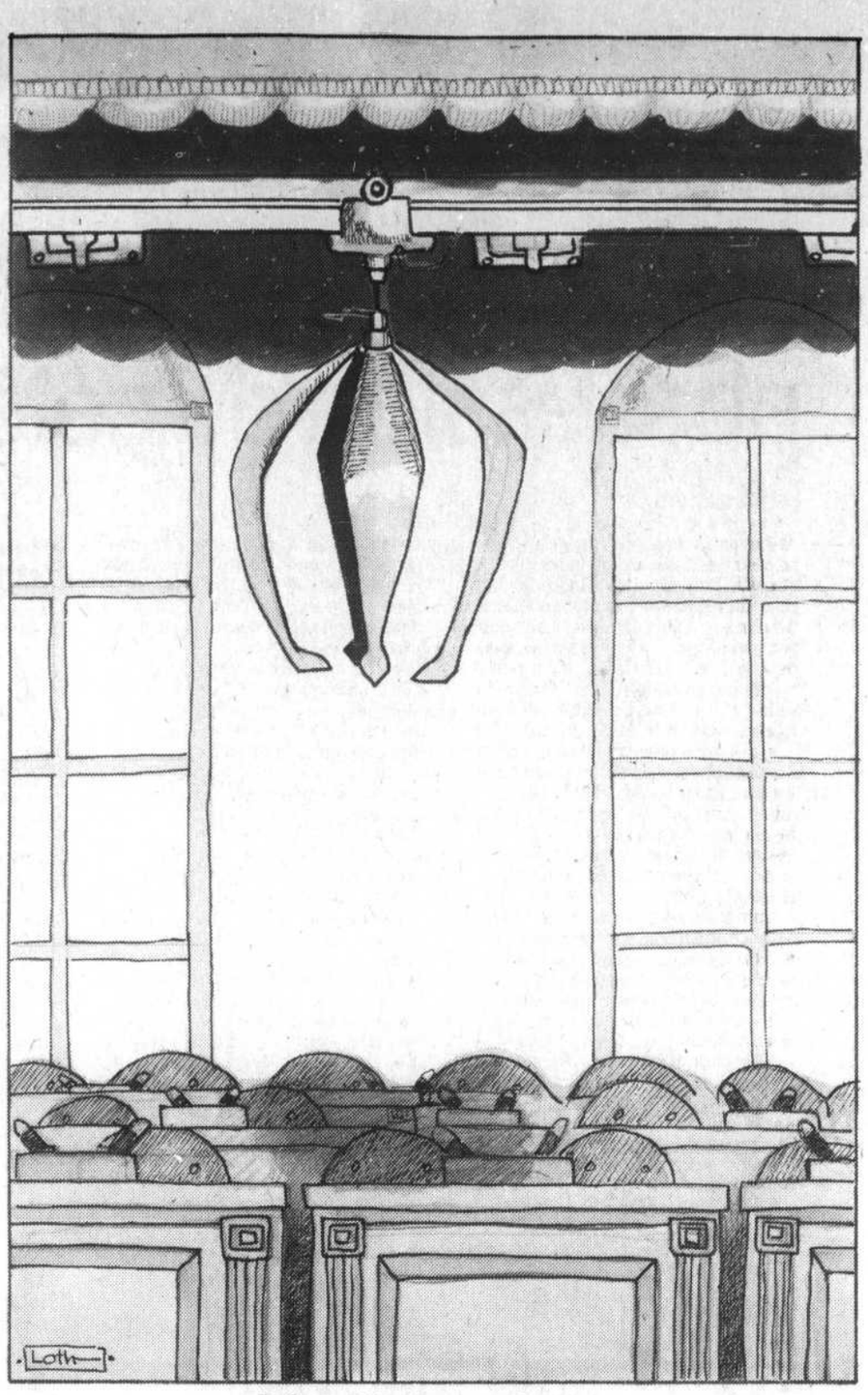

Préparatifs de remaniement

bloc-notes

Tout le monde en prend, prends-en donc ?

Il fut un temps où les journalistes, mal payés par leurs employeurs, complétaient leur salaire en touchant des rémunérations à la pièce. A l'époque, l'usage était à ce point répandu qu'il fallait le tenir non pas d'abord pour un système de corruption, encore qu'il prêtait manifestement au favoritisme et à la malhonnêteté intellectuelle, mais comme un régime de traitement "à l'acte".

En principe, tous les malades sont égaux devant leur médecin, en pratique, ceux qui pouvaient payer davantage avaient plus de chance d'être guéris à temps! De la même manière, toutes les sources de nouvelles avaient droit à un même traitement; mais ceux qui payaient les journalistes ou leur donnaient un "cachet" supérieur à celui de leurs concurrents politiques ou économiques avaient plus de chance que "leur" article soit écrit, condition essentielle à toute publication!

M. Réal Caouette, oubliant de changer d'époque, en est encore non seulement à donner des $10 et des $50 à des journalistes du moins c'est ce qu'il affirme mais même à trouver qu'il est normal de payer pour "service rendu". Les journalistes professionnels à l'emploi des média d'information ne gagnent plus $19 par semaine; s'ils ne sont pas tous rémunérés aussi bien que les députés, ils tirent néanmoins de quoi vivre décemment sans qu'il soit besoin pour quiconque d'y ajouter un cachet.

Donner de l'argent à un journaliste aujourd'hui, c'est tenter de le corrompre; l'accepter pour un journaliste, c'est un acte dérogatoire à l'éthique élémentaire aujourd'hui acceptée par toute la profession.

Ou bien donc le chef du Crédit social, s'il a vraiment agi comme il le dit, a tenté de corrompre un correspondant parlementaire; ou bien, tirant parti de son anachronisme politique, un journaliste s'est laissé acheter. En toute hypothèse, M. Caouette se trouve à annoncer que l'heure de sa retraite est venue. Corrupteur ou fossile, il n'a plus sa place en chambre.

Les accusations sans accusés que lance le chef du Crédit social méritent cependant qu'on s'y arrête. Elles surviennent à un moment où des députés de tous bords et plusieurs ministres sont embarrassés par les dons électoraux qui leur ont été offerts par le Syndicat international des marins. Elles ont pour effet, sinon pour but, d'abord de créer une diversion fort opportune. Pendant que les journalistes sont mis sur la sellette à leur tour, les députés peuvent se sécher discrètement les pieds après avoir goûté à l'eau bouillante.

Plus grave, la philosophie du chef créditiste repose sur le postulat inacceptable que les journalistes, acceptant des cadeaux tout comme les députés, ne devraient pas faire d'histoire, puisqu'il ne saurait être question de corruption quand tout le monde est corrompu. Intimidation à l'endroit de la presse, ou grossième diversion, les correspondants parlementaires et le public ne doivent pas tomber dans semblable panneau. Si des journalistes ont reçu de l'argent ou des avantages analogues, il s'agit manifestement de pots-de-vins qui doivent être dénoncés et sanctionnés sévèrement. Si des députés en ont obtenu dans des circonstances non moins acceptables, ils doivent connaître le même sort.

Autant on ne peut blâmer un ministre ou un journaliste sur la foi de simple ragot, autant il faut promptement exiger des faits et des noms de la part de ceux qui prétendent à scandale comme des autres qui n'y voient que "pratique normale".

Il n'est pas normal que des ministres voyagent gratuitement à bord d'avion propriété d'intérets lucratifs. On peut en rire d'abord et souhaiter que l'usage se généralise! Ainsi dura vingt ans l'incroyable système de la corruption duplessiste; il reposait lui aussi sur le même fondement moral: tout le monde le fait, il n'y a pas de mal à le faire.

Mais justement, tout le monde n'a pas les moyens de le faire. Et ce n'est pas un hasard si les personnes et les groupes qui n'ont pas le moyen de payer des pots-de-vin à des hommes publics ou à des journalistes ne sont pas entendus et n'ont pas droit à ce "petit supplément d'égard" qui fait toute la différence parfois entre la prospérité et la misère, entre le juteux contrat et la déportation, entre l'article complaisant et la poubelle.

Les incidents qui sont survenus à Ottawa dénotent dans les milieux politiques un relâchement inquiétant à cet égard, et d'autant plus sérieux que les règles contre les conflits d'intérêts et leur règlement avaient annoncé un niveau supérieur d'exigence et dénoté une plus ferme volonté d'en finir avec ces pratiques incompatibles avec le service public. A quoi bon parler de conflits d'intérêts, si on en est encore à l'âge des pots-de-vin?

Le pouvoir, celui du député comme celui du journaliste, peut corrompre. Le reconnaître et s'en prémunir est une exigence minimale. Feindre qu'il faille s'en accommoder était et demeure à Québec comme à Ottawa un signe grave de décrépitude politique. S'il faut des scandales pour se ressaisir, souhaitons que journalistes et parlementaires en rendent publics. En tout cas, ce n'est pas en mettant tout le monde dans la même poche qu'on ravivera la confiance des citoyens dans les institutions et les hommes publics.

Jean-Claude LECLERC

L'ancien et le nouveau

Le désert et la soif

par JEAN MARTUCCI

Le désert s'étend tout autour; la soif, elle, brûle les entrailles. On est dans le désert; la soif, elle, est en nous. Le désert, c'est comme un état de choses; la soif est un cri, un désir, une espérance.

Le mot "désert" a le défaut d'évoquer des images trop précises auxquelles il restreint la plupart du temps l'imagination. On pense au désert du Sahara et on voit des étendues de sable à perte de vue sous un soleil qui tue. Il y a pourtant bien d'autres déserts que celui-là, et je ne pense pas au désert de Gobi.

Les villes ressemblent souvent à des déserts surpeuplés, et il y a des maisons qui sont des déserts sans intimité. Chaque cellule de prison et chaque chambre d'hôpital sont des déserts emmurés que chacun cherche à fuir par tous les moyens. Des vides immenses se créent dans les vies humaines quand elles sont désertées par l'amour et les amis. La vieillesse est un désert pénible à traverser où la seule oasis, parfois, fait encore peur à nommer. La jeunesse elle-même est un désert que les mirages seuls rendent plus difficile à discerner.

Mais, dans tous ces déserts, c'est la soif qui compte. On ne choisit pas toujours son désert, mais on peut choisir ses soifs. Or il en est d'inextinguibles qui nous détruisent en nous minant de l'intérieur. Il en est d'autres qui sont un désir si profond et une espérance si assurée que le désert lui-même s'en trouve tout transformé.

La soif de l'argent ne règle rien: qui aime l'argent n'a jamais assez d'argent, et les bourgeois n'ont jamais assez de revenus. Les soifs de vengeance voudraient combler par la violence les vides créés, mais elles ne réussissent qu'à étendre le désert à de nouvelles régions. La soif du plaisir va d'assouvissement en assouvissement, mais ne trouve jamais la paix parce qu'elle reste toujours sur sa soif. La soif de domination conduit aux égoïsmes et aux esclavages, mais elle ne fait que rendre plus inhumain le désert.

Heureusement pour nous, la soif d'être soi-même et la soif d'aimer les autres peuvent transformer tous les déserts, et c'est à propos d'elles qu'il est dit: "Vous tous qui êtes altérés, venez vers l'eau; même si vous n'avez pas d'argent, venez" (Isaïe 55,1). La soif d'être soi-même "ouvre les yeux des aveugles et les oreilles des sourds, fait bondir le boiteux comme un cerf et crier de joie le muet" (Isaïe 35) parce qu'elle accomplit la réconciliation de chacun avec lui-même et permet, par le fait même, d'espérer un plénitude que rien ne pourra jamais compromettre. La soif d'aimer fait que rien ne peut être un désert puisque jamais personne n'est voué à l'abandon. Elle peut faire des villes et des maisons autant de communautés de vie; elle fait revenir les détenus et c'est elle, au fond, qui finit par guérir les malades; elle transforme en âges d'or la vieillesse et la jeunesse.

On peut trouver merveilleusement poétique ou naïvement optimiste ou profondément vraie la prophétie d'Isaïe, mais elle nous invite à transformer nos déserts par nos soifs: "Que se réjouissent le désert et la terre de la soif. Qu'exulte et fleurisse le pays aride. Qu'il porte fleurs comme jonquilles, et qu'il exulte et crie de joie... car de l'eau jaillira dans le désert.... et le pays de la soif se changera en sources" (Isaïe 35).

Chaque Noël vient donner un peu plus soif à un monde qui préférerait oublier ses déserts.

propos d'actualité

Madame, mademoiselle, monsieur, parmi mes fonctions, il y a celle de vous informer. Dans les difficultés que nous traversons, je sais que vous avez besoin d'explications, et, puisque vous avez besoin d'explications, je viendrai vous les apporter tous les mois, et, puisque ce sera l'hiver, je vous les apporterai au coin du feu, pour que vous sachiez qui vous conduit et où vous allez.

Valéry Giscard d'Estaing
Allocution radiotélévisée, mardi soir, 26 novembre

Le Monde
28 novembre 1974

lettres au DEVOIR

La maison-mère des Soeurs Grises

M. Denis Hardy,
ministre des Affaires culturelles

Nous avons récemment appris par les journaux l'existence de plans d'aménagement du site sur lequel est érigée la maison-mère des Soeurs-Grises. Nous savons, d'autre part, que le ministère que vous dirigez a déjà classé monument hostorique la chapelle de cette institution et que, de ce fait, tout développement éventuel sur cette propriété est sujet à son approbation. Nous savons, de plus, que la Commission des biens culturels a recommandé la classification de l'ensemble du bâtiment, un des rares exemples urbains du XIXe siècle qui subsiste à Montréal, une des oeuvres les plus remarquables de Victor Bourgeau.

La classification de l'ensemble offrirait les meilleures garanties de protection intégrale de l'oeuvre et nous semble être la démarche logique à suivre. Il semble qu'il soit cependant nécessaire, dans le cas présent, d'utiliser dès maintenant les pouvoirs discrétionnaires accordés au ministère en regard de la zone de protection qui entoure tout bâtiment déjà classé. L'intérêt du bâtiment classé nous apparaît, en effet, plus clairement qu'en aucune autre circonstance, relié à l'ensemble qui l'entoure et avec lequel il fait corps.

Nous aimerions donc que dès maintenant vous fassiez connaître, de façon explicite, votre position sur ce problème précis; nous vous demandons de clarifier votre position relativement à l'exercice des pouvoirs discrétionnaires qui vous sont accordés, et nous vous demandons de répondre à l'avis de classification de l'ensemble.

Nous aimerions ajouter qu'il ne s'agit pas que de la conservation de quelques vieilles pierres, mais d'un élément urbain dont la fonction peut évoluer avec le temps mais qui pourrait se révéler, aujourd'hui plus que jamais, un élément extrêmement positif du tissu urbain. Permettez-nous aussi d'insister sur le fait que ce domaine, à l'image des autres espaces "sous-utilisés" que constituent les parcs publics, peut et doit être soustrait à une stricte analyse économique. Si on ne sait ériger des barrières (et il en existe déjà quelques-unes qui sont toutes arbitraires) là où il le faut, c'est au nom de la rationalité économique qu'on enterrera notre ville.

En outre, devant l'ampleur, des démolitions en cours à Montréal, souvent entreprises sans permis (1e 708 ouest, rue St-Paul) ou même à l'encontre des règlements régissant la zone de protection autour d'un bâtiment classé (les maisons sises à l'angle de la rue Simpson et de l'avenue des Pins), nous demandons que la division des biens culturels ait, à Montréal, le personnel requis pour exiger et obtenir le respect des lois qui protègent actuellement certains bâtiments et pour éventuellement établir une stratégie d'ensemble visant à conserver notre patrimoine. Il est tout à fait inadmissible que de simples citoyens, sans armes autres que leur conscience civique, soient laissés seuls face aux pouvoirs démesurés des promoteurs.

Dans l'espoir que vous serez en mesure d'agir promptement dans ce domaine, nos vous prions de bien vouloir agréer, monsieur le ministre, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour la Société d'Architecture de Montréal
Pierre BEAUPRÉ, président
Montréal le 12 décembre 1974.

La "génération des fleurs"

Mademoiselle Lise Bissonnette,

Nous croyons que vous êtes en retard d'une génération lorsque vous associez le mouvement contestataire actuel dans les cégeps avec une idéologie passée et qui n'a rien à voir avec le problème des étudiants québécois.

Vous déplacez le problème. Ce n'est pas un conflit de générations mais un problème politique dont les étudiants se sont préoccupés. Pourquoi parler de l'esprit avec lequel chaque institution l'envisage alors qu'il serait important de parler des objectifs de la lutte entreprise depuis des semaines dans les cegeps de l'est du Québec? Pourquoi n'avoir pas non plus souligné que si le mouvement se radicalise et s'étend, c'est que chaque cegep doit prendre (et la prend) souverainement la décision de lutter en changeant le rapport de forces face aux politiques du ministère de l'Education.

Espérant que vous comprendrez les objectifs et l'importance du conflit sans vous attarder à des considérations mineures et en essayant de mettre clairement en évidence les deux positions, celles du ministère et celle des étudiants, nous vous remercions.

Chantal et Jean-Marc LEWIS,
étudiants
Montréal, le 11 décembre 1974

Quand mieux vaut se taire

Monsieur Ryan,

Comme il est difficile d'être journaliste, rédacteur, lecteur, critique, censeur, et, j'en passe. Cher monsieur Ryan, votre article du 10 décembre relativement l'attitude du chanoine Groulx est concluant!

Pourtant, on avait un peu tout écrit, tout dit, et même "monté sur la scène" relativement le départ si mystérieux de l'archevêque de Montréal en ce mois de janvier 1950. Et voici qu'un historien, le plus grand peut-être que le Québec ait connu, rédige, dans ses Mémoires, un chapitre sur l'affaire Charbonneau. Pour une fois, nous sommes éclairés quant à la contribution de feu Maurice Duplessis: le mythe disparaît: "Monsieur Duplessis n'était pas de taille à avoir la tête d'un archevêque".

Mais, tout n'est pas dit... et monsieur Ryan enchaîne dans un long article sur le témoignage de Groulx. C'est le comble! Et voilà que l'historien d'hier n'est pas de taille à traiter de l'affaire Charbonneau.

Je sais, monsieur Ryan, qu'il est parfois difficile de se taire. Votre article du 10 décembre dernier le prouve, hélà, trop bien!

Angéline SAINT-PIERRE

St-Jean-Port-Joli,
le 10 décembre 1974.

Qu'attend-on pour protéger les journalistes ?

Le ministre de la Justice du Québec, Monsieur Jérôme Choquette, mérite d'être félicité pour l'attitude ferme et honnête qu'il a affichée lors de son passage à la télévision le huit décembre dernier. Cette entrevue avait trait surtout à l'enquête sur le crime organisé et à celle sur les crimes commis dans le monde syndical.

Cependant, il me faut dire mon étonnement devant la nouvelle rapportée le 11 décembre dans les journaux, selon laquelle des inconnus ont fait main-basse sur les effets et sur les notes du journaliste Louis-Gilles Francoeur qui suit les travaux de la Commission Cliche.

Ma surprise vient du fait qu'un journaliste qui est préposé à une telle enquête et qui a été menacé à deux reprises n'était pas protégé par la police. Celle-ci a-t-elle la mémoire si courte qu'elle a déjà oublié le grave attentat perpétré contre un autre journaliste, Jean-Pierre Charbonneau, qui rapporte les faits et gestes de l'enquête sur le crime organisé?

Je me demande où notre société place ses valeurs lorsqu'elle dépense des sommes considérables en vue de protéger les futurs concurrents des jeux Olympiques et qu'elle néglige la sécurité et la paix des journalistes. Pour ma part, je me passerais volontiers de ceux-là mais pas de ceux-ci.

Aurélien BOISVERT

Montréal, le 11 décembre 1974.

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa
le 10 janvier 1910

Directeur et rédacteur en chef:
Claude Ryan

Rédacteur en chef adjoint:
Michel Roy

Directeur de l'information:
Jean Francoeur

Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $40 par année; six mois: $22. À l'étranger: $45 par année; six mois: $25; trois mois: $13. Éditions du samedi: $10 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.20 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

des idées **des événements** **des hommes**

Être anglophone au Québec

Je suis franglophone

par DON BELL

Que signifie être un anglophone au Québec? La réponse est déjà en partie dans cette question. Les Canadiens français me la posent si souvent que je suis toujours sur la défensive quand il s'agit de mon "anglophonisme", et tant de mes relations sursautent ou semblent médusées quand je leur dis simplement: "Je suis québécois", que vous pouvez, à cela, vous faire idée de ce que signifie être anglophone dans cette province.

Il faut préciser dès le début que je ne parle que pour moi-même, une "créature cosmique" qui n'appartient à aucune race ni à aucun clan, mais dont la première langue est l'anglais, qui vit avec une Canadienne française, qui parle assez bien le français pour pouvoir passer sans trop d'effort d'une société à l'autre. Ecrivain et artiste, nationaliste en politique (je pense que l'indépendance est la seule solution aux complexes du Québec) mais, paradoxalement, antinationaliste sur le plan philosophique, parce que persuadé que l'obsession des causes politiques donne en général une vue étroite et mesquine de la vie.

Ainsi ne suis-je peut-être pas l'anglophone le mieux placé pour répondre à cette question; mais celui-ci existe-t-il? A côté des divergences d'opinions que l'on trouve dans ce qu'on appelle la "communauté anglophone" existe aussi une grande diversité de cultures. A Montréal, où vivent la majorité des Québécois, anglophones, cohabitent des anglophones grecs, italiens, juifs, syriens, chinois — tous élevés par leurs parents ou dans la rue dans leur langue d'origine — et aussi, bien sûr, des Anglais anglophones, les "english anglophones", qui vivent tous, paraît-il, dans les quartiers chics de Westmount ou de la Ville-Mont-Royal. Les pièces de théâtre, les films ou les feuilletons télévisés québécois les dépeignent presque toujours comme des gens froids, ennuyeux, sans humour, antipathiques, méchants, mercantiles, cupides et parlant à l'occasion un français pitoyable. Tel est le stéréotype de l'anglophone, moitié bête, moitié robot.

Le problème au Québec n'est pas tant celui de l'anglophonie que de l'anglophobie. Personne ne semble avoir la moindre envie d'abandonner le ressentiment profond et ancien éprouvé à l'encontre de ces "maudits Anglais". Ce sentiment est devenu à ce point obsessif qu'il ressemble à de la paranoïa. Je peux en comprendre les origines historiques: l'homme oppressé qui se révolte contre son oppresseur et renverse la situation. Goûte à ton tour à l'amertume, mon ami, pour les siècles de souffrance que tu m'as infligés. Maintenant que je reprends le dessus, puisses-tu te noyer dans mes larmes d'hier... Je le comprends, même au vingtième siècle. Mais je le déplore.

Je me demande parfois si je vis dans une société raciste. Dans la société québécoise, j'ai été presque toujours présenté comme "un écrivain anglais". Je ne cesse d'entendre parler "des Anglais", à la télévision, à la radio, souvent sur un ton acide. On me demande constamment: "Etes-vous Anglais?" ou "êtes-vous anglophone?" J'en suis venu à jouer sur mon nom — Bell, comme celui de la plus importante compagnie de téléphone du pays — pour répondre que je ne suis pas un anglophone, mais "un téléphone" ou bien un "anglophone, Donglophone, franglophone". Mais, pour être honnête, je suspecte une grande partie des anglophones (comment ai-je pu utiliser ce mot?...) d'être tout aussi racistes à l'égard des Canadiens français. Il faut le regretter aussi et remercier Dieu que la plupart de ces fanatiques aient émigré en Ontario, dans les provinces de l'Ouest ou aux Etats-Unis, lorsque le Québec commença sa révolution il y a quelque dix ans.

Tiers-monde oublié

J'ai le sentiment d'être un "franglophone cosmique", comme beaucoup de ceux qui sont restés au Québec. Nous sommes, d'une certaine façon, le tiers-monde de cette province. Malheureusement, on semble ne pas vouloir s'apercevoir que nous existons, surtout dans les milieux ardemment nationalistes. On nous assimile à ces vieilles ladies anglaises, habillées de vison, qui ne cessent de répéter "oh! dear, oh! dear", en buvant leur thé à petites gorgées dans un salon de Westmount, ou à un homme-d'affaires-de-fer, travaillant dans une société de calculateurs électroniques et piétinant sadiquement tout subordonné qui se risque à parler français.

Les Québécois francophones ne semblent pas comprendre que, parmi ceux d'entre nous qui sont restés, beaucoup aiment le Québec autant qu'eux, et défendraient, au besoin, le droit de la province à faire sécession. Au cours des récentes élections municipales à Montréal, des milliers d'entre nous, dans des circonscriptions "anglaises" telles Notre-Dame-de-Grâce, Côte-des-Neiges, Snowdon, ont voté pour le Rassemblement des citoyens de Montréal, un mouvement dirigé par un prêtre jésuite, ouvertement séparatiste, Jacques Couture. Au lendemain du scrutin, tous les media francophones demandaient aux électeurs et aux candidats élus: "Comment expliquez-vous le vote anglophone?"

Observation générale: parmi les anglophones et les francophones (et les téléphones), ceux qui sont les plus tolérants à l'égard de l'autre groupe sont ceux qui connaissent le mieux la langue de l'étranger Le "bill 22" inquiète les anglophones, qui craignent de voir restreintes leur libertés fondamentales, particulièrement dans le domaine de l'éducation. Cela m'ennuie aussi de penser qu'un jour peut-être je ne pourrais plus communiquer avec le gouvernement du Québec en anglais (mais les chèques destinés à acquitter le prix d'un permis de conduire ou un arriéré d'impôts, seront toujours, j'en suis sûr, acceptés, même rédigés en anglais), mais c'est surtout un coup dur pour ceux de mes compatriotes qui sont totalement incapables de lire ou d'écrire en français: ils devront apprendre cette langue ou quitter la province. Après tout, les francophones ont été pendant de très longues années rudoyés et méprisés dans les grandes compagnies "anglophones": "speak white", leur disait-on.

Mais le passé est le passé. Aujourd'hui, franglophone, je me sens parfois étranglé pour des raisons raciales. Les portes se ferment devant moi parce que j'ai un léger accent, parce que je mélange les genres, que je ne sais jamais s'il faut dire "la" maison ou "le" maison. Si de nombreux francophones travaillent en anglais pour la télévision ou la radio, je ne connais pas un "english" qui collabore de la même façon aux émissions en français. De même, beaucoup de francophones écrivent dans les principaux journaux "anglais" de Montréal. The Gazette ou The Montreal Star, pas un anglophone à ma connaissance n'est employé comme reporter par un des grands journaux "français". Des douzaines de livres québécois sont traduits par les Canadiens anglais, mais les livres écrits en anglais et traduits en français sont la plupart du temps des classiques déjà anciens. J'ai peur qu'il y ait une totale ignorance chez les francophones de l'étonnante vie cosmopolite du "downtown Montreal" et de la littérature qu'elle a engendrée.

J'aimerais que les Québécois puissent se libérer de ce marais politique dans lequel ils s'engluent. Pour écrire cet article, j'avais ouvert un dossier "anglophone", et je l'avais avec moi un jour dans un café du vieux Montréal, lorsque entra un jeune écrivain francophone André Beauregard. Je lui racontai tout cela et il me dit: "J'ai été longtemps extrêmement politisé et je votais pour le parti québécois. Maintenant, je dis merde au parti québécois, merde à toute la politique. Si nous ne pensons qu'en termes politiques, nous sommes morts." Voilà une vue cosmique des choses.

■ **Journaliste à la pige à Montréal, Don Bell a publié dans le récent supplément du Monde sur le Québec un intéressant article sur la situation de l'anglophone au Québec. Don Bell a remporté le prix Stephen Leacock de l'humour noir pour un recueil de nouvelles sur le vieux Montréal.**

Six observateurs étrangers nous visitent

Le Canada serait-il devenu "pays de mission" ?

par CLAUDE de MESTRAL

■ A l'invitation du Conseil canadien des Églises — qui groupe la majorité des Églises protestantes et orthodoxes du pays et qui travaille en étroite collaboration avec la Conférence catholique canadienne — six chrétiens engagés dans le service de l'Église en d'autres pays, ont visité cet automne, le Canada afin d'y prendre le pouls des communautés chrétiennes d'ici. Claude de Mestral a tracé de cette expérience le bilan que voici.

Le Canada serait-il devenu "pays de mission? Depuis la fin de la dernière guerre, bien des groupes de chrétiens évangéliques des Etats-Unis semblent le croire, si nous en jugeons par le grand nombre de missionnaires et évangélistes qui sont venus dans notre pays, au Québec surtout. Au fait c'était avant tout une impulsion missionnaire, bien plus qu'une conviction profonde, reposant sur une étude sérieuse. Certains d'entre nous se souviennent du livre, écrit par deux prêtres, à la suite d'une enquête peu après la dernière guerre, qui les poussa à intituler leur rapport: "**La France, pays de mission?**".

Or tout récemment, au Canada, une équipe oecuménique, choisie par le Conseil Oécuménique des Eglises, à la demande du Conseil canadien des Eglises, vient de nous poser cette question troublante: "**Comment est-il possible de vivre en chrétien au Canada, ce pays si dominé par l'argent et les questions économiques?**". Est-ce une boutade ou bien une sérieuse question posée par des chrétiens engagés, dans divers pays du monde, appartenant à des Eglises fort différentes, (y compris l'Eglise catholique), et formés au sein de cultures autres que la nôtre?

Très longtemps les chrétiens de l'Occident ont considéré que la "mission" consistait à envoyer des missionnaires outremer, et soutenir leur oeuvre par nos dons. Mais les temps ont changé. De plus on parle de "**mission en 6 continents**", et les Eglises d'outre-mer que nous avons longtemps qualifiées de "jeunes Eglises" se trouvent devenir de vraies associées dans la mission chrétienne dans le monde entier. Qu'est-ce que cela peut bien dire aux chrétiens de notre pays? C'est pour essayer de trouver une réponse que le Conseil canadien des Eglises — qui groupe la majorité des Eglises protestantes et orthodoxes, et qui travaille depuis des années en co-opération avec la Conférence Catholique canadienne — a demandé au Conseil Oécuménique, à Genève de nous envoyer une équipe de différents pays et Eglises.

Six chrétiens sont donc venus: un laïc presbytérien du Cameroun, très engagé dans le travail parmi les étudiants et pour le Développement, une soeur Franciscaine, ayant travaillé quatre ans au Vietnam parmi les Montagnards et maintenant à Bangkok; trois pasteurs, l'un d'Argentine de l'Eglise des Disciples, se spécialisant dans le travail agricole, et très actif parmi les réfugiés du Chili, l'autre de Costa-Rica, de l'Eglise episcopale, et le troisième, un Baptiste, du Zaire. Une luthérienne de Suède, travaillant, laïque, du Conseil Oécuménique, complètait l'équipe.

Arrivés à Montréal le 25 octobre, logeant au Centre Jean XXIII, les six visiteurs y ont passé deux jours d'orientation: un socilogue jésuite leur a parlé du Québec, un député à Ottawa leur a expliqué notre organisation politique, d'autres ont donné des informations sur la vie de nos Eglises. Dès les premiers jours des catholiques ont collaboré au travail de cette équipe qui se rendit entre autres à Québec au cours de leur visite au Québec. D'ici, les six s'en furent à Sydney, en Nouvelle-Ecosse, où un gros centre industriel se développe, puis ils visitèrent l'Ontario, Vancouver, Edmonton et Calgary en Alberta, puis Saskatoon, avant de rencontrer le comité directeur du Conseil canadien des Eglises, les 16 et 17 novembre, avant la séance d'automne de ce comité. Au cours de leur voyage ils rencontrèrent des groupes et milieux fort divers, de tout âge, et pas uniquement des "membres d'église" ou des membres du clergé. L'un d'entre eux, M. Aaron Tolen, du Cameroun, a été très remarqué lors de ses deux entrevues avec le Père Emile Legault, comme au programme 5-D. C'est dire que, malgré la durée restreinte de leur voyage les membres de l'équipe, qui ont tous pas mal parcouru le monde, étaient en mesure de présenter des observations qui demandaient d'être écoutées.

Les visiteurs n'étaient pas venus au Canada pour nous parler du travail de leurs Eglises, ce qui a surpris pas mal de Canadiens, habitués à entendre ce genre de rapport de la part de missionnaires "en congé". Avant tout, l'équipe a essayé de prendre le pouls de nos Eglises: quelle est la conception de votre travail au Canada? Comment décidez-vous de vos priorités — selon vos ressources financières ou selon la grandeur de la tâche à accomplir? vous estimez-vous un groupe de pression pour humaniser la vie sociale? si vous devez arriver à la conclusion que votre pays est loin d'être 100% chrétien, êtes-vous prêt à la définir comme "pays de mission"? Si oui, quelle peut être votre stratégie? Mais l'équie a fait bien plus que de mesurer la vie de nos Eglises, elle nous a présenté un rapport solide, et inusité. d'une grande cohésion.

C'est ce rapport qui nous fut présenté lors de la Consultation de novembre.

Il consiste en trois parties, dont les deux premières sont solidement étoffées de rappels à la Bible.

La première nous parle du centre même de la foi chrétienne: le fait de l'Incarnation, l'action de Dieu sur terre, que toute la chrétienté va sous peu célébrer du reste à Noël. L'homme n'est pas le résultat du hasard, de la chance, mais bien le résultat de l'action divine, avec mission d'être un bon intendant de la terre et d'être le gardien de son frère, Hélas, l'homme s'en est fort mal acquitté, d'où toute la longue action de Dieu au travers du peuple juif, culminant en la vie de Jésus-Christ, manifestation concrète de la mission de Dieu, réalisant sur terre la pleine destinée humaine. Pour ses disciples, comme pour le Christ, proclamation et action sont à jamais jointes, et nulle part et il n'est promis une vie douillette aux disciples. Ce qui leur est demandé est un engagement total, qui est leur "mission".

La seconde partie aide à comprendre ce que cette mission implique. L'équipe l'a expliqué en nous engageant à bien relire l'Evangile de Marc surtout, où le ministère du Christ est décrit de façon très nette. C'est une mission auprès de son peuple, parmi les riches aussi bien que parmi les pauvres, s'adressant aussi à tout l'établissement du jour, qui est remis en question: "Le sabbat existe pour l'homme... et non le contraire." Ceci implique une révision sérieuse des "valeurs" généralement acceptées par la société, qui, trop facilement croit que "la raison du plus fort est la meilleure". Suivre le

Suite à la page 6

C'est le temps de faire installer les GOUTTIÈRES (HO-DO)
Galvanisées, cuivre aluminium
Estimation gratuite
Montréal 322-4160
Québec 872-9244
PRIMEAU MÉTAL INC.

TECHNA
L'imagination dans le meuble
661-3931

ARTISANAT ITALIEN
SOUPLES - DURABLES - FACILES D'ENTRETIEN
GANTS pour femmes en CUIR DE VEAU
CONFECTIONNES PAR UNE AUTHENTIQUE FAMILLE D'ARTISANS
GARANTIS POUR LA TEINTURE
FACILEMENT NETTOYÉS
Gants doublés "bemberg" laine ou lapin ou non doublés
Choix de couleurs - choix de mesures (6½ à 8)
Aussi quantité limitée très longs, brodés et finis à la main
Valeur $12 à $40 - Spécial $7.95 à $19.95
Haute Couture Carla Inc.
Ginette Labelle - Madeleine Tremblay
521 rue Bélanger - sortie sud - métro Jean-Talon
Tél.: 270-1182 (ouvert 9 a.m. à 9 p.m.)

Psychologue
ROBERT LETENDRE,
Psychologue
Diplômé de l'Université de Genève
Sur rendez-vous seulement
2201, Édouard-Montpetit
Tél. 738-6620

un nouveau calendrier d'art québécois
le CALENDART 1975
éditions l'étincelle
des gravures de
jean brodeur — indira nair
robert savoie — michel leclair
francine simonin — roland giguère
louis desaulniers — albert dumouchel
robert wolfe — rodolphe duguay
carl daoust — diane moreau
en vente partout $ 5.50
12" | 18 1/2" en couleur

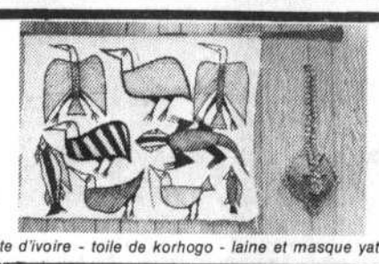
côte d'ivoire - toile de korhogo - laine et masque yatinga
nous vous offrons les plus vastes collections d'art indien, africain et esquimau au canada
CENTRE D'ARTISANAT INTERNATIONAL
1452, RUE PEEL
TEL.: 844-2537
Organisme sans but lucratif

LA PEUGEOT 504 GL.
UNE DES MEILLEURES VOITURES DE L'HEURE.

PEUGEOT 504 GL
G.G.Q. Les Grands Garages du Québec Ltée
306 est, ST-ZOTIQUE 273-9105
(Métro Beaubien)

Vite...c'est tout un cadeau...
SUPER & INTER
Tirage: 31 décembre
$2,500,000. en prix
Plusieurs prix doublés & triplés
loto québec

Cliche aux Building Trades: Québec n'est pas le Vietnam

par Louis-Gilles Francoeur

L'Association unie des compagnons et apprentis de l'industrie de la plomberie et de la tuyauterie du Canada et des Etats-Unis (FTQ-CTC) a jugé hier insuffisante la démission de Reynald Bertrand, l'ex-directeur du local 144 des plombiers de la FTQ-Construction, qui a démissionné jeudi soir de ses fonctions.

Les représentants de l'association internationale, dont le siège est à Washington, ont déclaré hier devant la commission Cliche par la voix de leur procureur, Me Phil Cutler, qu'ils ne "sont pas convaincus que la démission de M. Bertrand suffit pour éliminer certaines activités exposées devant cette commission".

La déclaration, signée par M. J. R. Saint-Eloi, ajoute qu'il "devient nécessaire de connaître les raisons qui ont donné lieu à la présente situation et de s'assurer que cette situation ne se répétera pas".

Et, poursuit le texte où on parle de nouvelles élections pour remplacer M. Bertrand, "dans le but de satisfaire leurs membres, cette commission et le public, l'association (...) a décidé de mettre immédiatement cette section locale 144 sous sa surveillance".

Cette mise en surveillance, a précisé toutefois Me Cutler, n'entre pas en contradiction avec la tutelle confiée à M. Fernand Daoust.

L'Association veut "non seulement coopérer mais compte sur M. Daoust" pour faire le nettoyage, a conclu l'avocat montréalais au nom de ses clients.

Juste avant l'intervention de Me Cutler devant la commission, le juge Robert Cliche s'était enquis auprès de M. Fernand Daoust, des difficultés qu'éprouverait le tuteur avec le Conseil international des métiers de la construction (Building Trade), affilié à l'AFL-CIO.

Selon un journaliste de Radio-Canada, des représentats des Building Trade américains se sont inquiétés, lors d'une réunion, le 4 décembre dernier, de la mise en tutelle de la FTQ-Construction dans laquelle ils voient une menace à leurs prérogatives juridiques sur les 23 locaux de la construction.

En effet, chacun des locaux affiliés aux unions internationales est juridiquement redevable, d'après sa charte, d'abord et avant tout à l'organisme central. C'est l'union internationale qui délègue à la FTQ certains pouvoirs, comme celui de représenter ses membres devant les instances sociales et politiques d'une région donnée. Et non le contraire.

André Desjardins avait sérieusement ébréché le pouvoir des unions internationales de la construction en faisant reconnaître le Conseil provincial des métiers dans le décret provincial comme le seul agent négociateur au Québec. Ce qui avait pour effet d'enlever à l'internationale la stratégie et les moyens d'action, habituellement synonymes de contrôle. M. Desjardins avait aussi créé de toute pièce des syndicats québécois portant à peu près le même nom que l'union internationale pour soustraire le plus de membres possibles aux Building Trades.

Les récentes frictions entre le tuteur de la FTQ-Construction et les Building Trades américains sont considérées par certains comme des indices que les unions internationales voudraient reprendre le contrôle perdu sur leurs affiliés au Québec.

Le juge Cliche n'a d'ailleurs pas été insensible hier à ce côté du problème. Dites à vos interlocuteurs américains, a dit en substance le président de la commission, que le Québec n'est pas le Nord-Vietnam et que s'ils continuent à vous faire des problèmes qui nuiraient a l'efficacité de votre tutelle, que nous nous occuperons de leurs pouvoirs sur les syndicats québécois au niveau de nos recommandations.

Le problème de la double existence, en version québécoise et en version internationale, de plusieurs syndicats de la FTQ-Construction doit être examiné éventuellement par la commission Cliche. En effet, le 791 des opérateurs de machinerie lourde n'a que 3,000 membres dans sa version internationale et les 9,000 autres dans sa version québécoise. Il peut ainsi sauver un peu plus de 9,000 cotisations au profit de la FTQ-Construction, qui iraient autrement aux Etats-Unis.

Cette double existence juridique s'applique aussi aux deux unions des plombiers. Et il se pourrait bien que la démission de Reynald Bertrand ne soit ainsi effective qu'à moitié. En effet, la lettre de démission de Bertrand, déposée hier devant la commission par Fernand Daoust, mentionne qu'il présente sa "démission comme gérant d'affaire du local 144". Le 144 étant une section de l'Association internationale, cette démission ne signifie aucunement que Bertrand a aussi démissionné de l'Association unie des ouvriers en tuyauterie du Québec, enregistrée le 1er décembre 1972.

Quoi qu'il en soit, Reynald Bertrand pourrait bien devoir abandonner ses occupations habituelles pour un certain temps car il a été condamné hier pour outrage au tribunal par les trois commissaires pour son mutisme et ses faux-fuyants devant les questions qui lui étaient adressées. Le juge Cliche a toutefois différé le prononcé de sa sentence, qui peut aller jusqu'à un an d'emprisonnement, jusqu'au 13 janvier prochain pour permettre à Bertrand de passer les Fêtes en famille. Bertrand a promis à la commission qu'il serait exact au rendez-vous alors que la commission reprendra ses travaux interrompus, hier.

Celui qui a été présenté dans les enregistrements comme le complice de Bertrand dans le réseau de prêt usuraire orchestré par les deux hommes, Roméo "Bull" Thériault devra aussi se présenter devant les commissaires le 13 janvier prochain. Le juge Cliche a dit à deux reprises hier à ce témoin qu'il s'était manifestement parjuré.

Thériault a en effet refusé de reconnaître sa voix et celle de René Mantha dans un enregistrement où ce dernier prépare une "job de bras" contre un syndicaliste de Hull dont le fils a sauvagement été battu par la suite en l'absence de son père au domicile familial. Tout au plus, le témoin qui a reconnu avoir pratiqué mais seul le prêt usuraire, a-t-il admis une certaine ressemblance.

Il n'a pas eu plus de mémoire lorsque le nouveau procureur en chef de la Commission Cliche, Me Lucien Bouchard, lui eut demandé à quoi servait cette garcette ou cette matraque que l'on aperçoit dans sa poche, sur une photographie prise au local 144 le 19 juin dernier, en plein débrayage sur la question de l'indexation.

Le témoin a par ailleurs fait état d'un montage photographique compromettant pour le président de la CSN-Construction, M. Michel Bourdon. Ce montage photographique, qui aurait eu pour but de présenter Bourdon comme un homosexuel, a été fabriqué, a dit le juge Cliche, par des gens de la FTQ-Construction qui pensaient faire "marcher" la commission comme dans une sorte de campagne de salissage. Heureusement, la commission Cliche a été avertie par ses services de renseignements de la fausseté de la photographie supposément compromettante qu'on s'apprêtait à lui refiler.

A l'ajournement des travaux, le juge Cliche a remercié avec sa chaleur habituelle Me Jean Dutil, qui était déjà à ce moment l'ex-procureur en chef de la commission. M. Dutil, comme l'annonçait LE DEVOIR, il y a quelques jours, a été nommé hier juge de la Cour des sessions de la paix et immédiatement nommé par le cabinet provincial à la direction de la commission d'enquête sur le crime organisé, qu'il présidera.

Le juge Dutil a souhaité obtenir autant de succès avec l'organisme qu'il dirigera en mettant sur pied une "équipe" aussi homogène que celle de la commission Cliche. Le nouveau procureur de la commission Cliche, Me Lucien Bouchard, un brillant avocat du Lac Saint-Jean, s'est dit confiant que la commission arriverait à ses fins grâce à "l'élan" imprimé par son prédécesseur.

---

suites de la première page

L'OPEP

Gulf Oil, les exigences de la concurrence décideront finalement de l'impact éventuel de cette hausse sur le consommateur.

Dans un communiqué publié hier soir, la troisième compagnie pétrolière américaine, Mobil Oil, déclare de son côté que la hausse de prix annoncée à Vienne rend plus urgente que jamais la mise en place d'une politique énergétique aux États-Unis.

Une politique d'énergie vraiment nationale, précise Mobil, "isolera ce pays de variations insensées des coûts de l'énergie pour les consommateurs".

Cette augmentation de 3.9 pour cent porte à 14 pour cent l'augmentation globale pour 1974 et marque une volonté de ne pas laisser se dégrader les revenus des pays producteurs.

L'adoption d'un prix unique pour le pétrole, fondé sur les effets financiers des décisions prises par trois Etats du Golfe persique en novembre dernier, apparaît comme un compromis entre les thèses iranienne (prix unique) et séoudite. L'Iran ne s'était en effet pas associé à l'augmentation de revenus décidée à Abou-Dhabi par l'Arabie séoudite, le Qatar et les Emirats arabes unis.

Cet esprit de conciliation, tant au sein de l'OPEP que vis-à-vis des pays consommateurs, apparaît également dans le délai accordé aux Etats qui négocient la prise de contrôle à 100 pour cent des sociétés pétrolières opérant sur leur territoire, ainsi que du renvoi de la clause d'indexation qui avait été préconisé par plusieurs pays.

Bien plus, l'OPEP a décidé de "geler" les prix de son pétrole pendant 9 mois, jusqu'à la fin du mois de septembre 1975, peut-être pour permettre le dialogue souhaité par les deux côtés. A cette date cependant, le coût d'approvisionnement des compagnies concessionnaires augmentera à nouveau pour rejoindre définitivement le prix du pétrole acheté par les indépendants.

En ce qui concerne les Etats consommateurs, l'impact de cette hausse dépend de la manière dont est assuré leur approvisionnement pétrolier.

Pour un pays qui reçoit plus de pétrole par des compagnies indépendantes que par des compagnies concessionnaires, il y a une baisse du coût de ses approvisionnements, puisque désormais tout son pétrole lui reviendra à 10,46 dollars le baril au lieu de 10,83 dollars pour le pétrole dénommé auparavant "participation", le plus cher, alors que le pétrole "concession" ne valait que 9,38 dollars (coût de production compris mais marge des compagnies exlue).

En ce qui concerne les questions liées à l'ouverture d'un dialogue entre pays producteurs et pays consommateurs, le communiqué de Vienne indique seulement que l'OPEP "condamne toute action et toute manoeuvre tendant à une confrontation". L'organisation soutient, en revanche, "toute initiative visant à résoudre les difficultés d'ordre économique qui se présentent entre nations ou entre groupes de nations".

La prochaine conférence ministérielle de l'OPEP se tiendra à Libreville, le 9 juin 1975, à l'invitation du gouvernement gabonais.

Notons que le prix unique du pétrole adopté hier abolit le système complexe des prix affichés et ne sera pas modifié pendant 9 mois.

Cette période transitoire doit permettre aux pays membres de l'OPEP, et en particulier à l'Arabie séoudite, de prendre le contrôle total des compagnies étrangères opérant sur leur territoire. En attendant leur nationalisation à 100 pour 100, les compagnies concessionnaires paieront leur pétrole au prix de 10,34 dollars le baril.

RAPT

Les deux policiers disparus sont le caporal Aurèle Bourgeois, âgé de 47 ans, et Michael O'Leary, 33 ans. Tous deux sont mariés et pères de famille. Leur disparition remonte à 03:15 hier matin. Ils se trouvaient alors dans une voiture privée et en étaient descendus pour faire enquête dans une voiture suspecte, en marge de l'enlèvement du garçon Stein. Celui-ci, selon le chef de police Weldon, fut enlevé par deux hommes masqués, jeudi soir, au moment où il arrivait à la maison avec sa grand-mère.

L'enfant revint à la maison à 4 heures hier matin.

M. Stein dit que les ravisseurs lui ont téléphoné à son restaurant, puis chez lui, pour lui demander une rançon. Il y eut marchandage quant au montant, un rendez-vous fut fixé, M. Stein versa la rançon de $15,000 et l'enfant fut relâché.

C'est la seconde fois en deux semaines que la police est appelée à faire enquête sur un enlèvement au Nouveau-Brunswick.

Un industriel de la région de Boston, M. Gaylen McLaughlin, âgé de 62 ans, a rapporté à la police qu'il avait été enlevé par trois individus qu'il avait pris dans sa voiture, dans le nord-est des Etats-Unis, et qui l'avaient forcé à traverser la frontière du Nouveau-Brunswick. Il se trouvait à Edmundston quand la police lui a porté secours. Par la suite, trois hommes ont été renvoyés au Maine pour répondre à des accusations d'enlèvement.

FINANCEMENT

Parti québécois devrait être plus élevé.

Cette assistance financière est accordée aux partis pour leur permettre de couvrir les frais de leur administration courante, d'assurer la diffusion de leur programme politique et de coordonner l'action politique de leurs membres.

Les montants seront versés sur une base mensuelle par le président général des élections, sur présentation de pièces justificatives, tenues secrètes par le président.

A ce sujet, M. Hardy estime qu'il faut assurer l'impartialité mais également la confidentialité, afin que les partis ne connaissent pas tous les détails de la vie interne des partis adverses. Toutefois, un relevé succinct des montants ainsi payés sera publié dans la Gazette officielle.

M. Burns n'est pas d'accord sur ce point: selon lui, les partis sont des organismes publics, qui ne devraient rien avoir à cacher au public.

Pour avoir droit au financement de l'Etat, un parti est celui qui, aux dernières élections générales, présentait un candidat officiel dans au moins la moitié des circonscriptions électorales et qui a au moins un représentant à l'Assemblée nationale.

Cette dernière disposition est faite sur mesure pour l'UN, qui n'a qu'un seul représentant à Québec.

En ce qui concerne le contrôle du financement des partis, M. Bourassa semble opter pour une commission impartiale, "pour être sûr qu'il n'y ait pas de caisse électorale parallèle". Il admet que la tentation ne sera pas éliminée. "Il va falloir que les sanctions et les mécanismes de contrôle soient le plus poussés possibles, pour éviter ces tentations."

Le chef du Parti libéral assure que les contributions à son parti sont limitées à quelque $2,000. "Ce n'est pas avec une grosse caisse électorale qu'on gagne des élections. L'Union nationale avait une grosse caisse électorale et elle s'est enterrée avec", commente-t-il.

Les projets annoncés hier par le gouvernement s'inspirent largement du rapport de la commission Barbeau, qui date de 1966. Ils font suite à diverses études et mesures depuis 1970, dont l'abolition des comtés protégés, l'adoption d'une nouvelle carte électorale et la mise au point de listes électorales permanentes.

Quant à savoir si la suggestion du président des élections sera suivie, de sorte que la liste permanente serve également aux élections scolaires et municipales, M. Hardy répond que la question sera soumise à la commission parlementaire.

Le nouveau mode de financement des partis politiques entrerait en vigueur dès le 1er janvier 1975, de façon rétroactive s'il le faut, de telle sorte que tous aient le temps de se familiariser avec le nouveau système avant les prochaines élections générales.

M. Bourassa a lui-même présenté avec fierté ces nouvelles mesures, donnant une conférence de presse en bonne et due forme, ce qui est inhabituel chez lui; il se contente normalement de donner des entrevues en "capsules" pour la radio et la télévision. Il estime que la reconnaissance du principe de la participation directe de l'Etat au financement des partis politiques et des élections constitue une transformation radicale et place le Québec à l'avant-garde dans ce domaine, au Canada.

Tous les partis politiques, dit-il, devraient apporter leur entière collaboration à la réalisation de cette étape majeure de la réforme électorale.

Nul doute, à en juger par les premières réactions, que les mesures annoncées hier seront accueillies de façon favorable, même si certains jugeront qu'elles ne vont pas encore assez loin.

A cela, M. Bourassa répond à l'avance que le gouvernement est prêt à aller très loin et qu'il est ouvert à toutes les suggestions, qui seront discutées en long et en large au sein d'une commission parlementaire, dès le début de 1975.

HAUSSE DE 50%

à l'Alberta et à la Colombie-Britannique un siège de plus chacune.

M. Sharp a déclaré hier que la seule opposition qu'il puisse entrevoir à la législation sur les salaires des députés pourrait venir des néo-démocrates.

Le leader du NPD à la Chambre, M. Stanley Knowles, député de Winnipeg-Nord-Centre, a émis à plusieurs reprises l'avis que les députés ne devraient pas se voter eux-mêmes leurs augmentations de salaires.

Les membres des trois principaux partis aux Communes considèrent toutefois qu'une augmentation s'impose depuis longtemps, opinion que partage M. Sharp.

Les députés ont obtenu leur dernière révision de salaires il y a trois ans: $18,000 de salaires et allocation de dépenses de $8,000. Avant 1971, les salaires étaient de $12,000 et les allocations de $6,000.

Selon des haut fonctionnaires, l'inflation aurait réduit de 28% les revenus des députés depuis leur dernière augmentation.

PRÊTS-BOURSES

demain de la rencontre de M. Cloutier avec les directeurs généraux des cégeps québécois, auxquels il avait exposé de façon plutôt directive son plan de reprise des activités. Le ministre les avait en effet invités à ouvrir leurs établissements dès mardi le 17 décembre et à prendre les mesures nécessaires pour qu'ils fonctionnent normalement. Advenant des situations difficiles, le ministère aurait consenti à remettre cette échéance au 6 janvier et aurait même autorisé les conseils d'administration locaux à fermer carrément les collèges si l'ordre ne pouvait y être maintenu.

Certains directeurs généraux n'ont guère apprécié ces directives de M. Cloutier comme il le reconnaissait lui-même à l'Assemblée nationale en répondant à une question de M. Maurice Bellemare. Selon les étudiants, qui disent tenir leurs informations des directeurs généraux eux-mêmes, la majorité de ceux-ci étaient en désaccord avec M. Cloutier. Mais le ministre leur aurait fait savoir qu'il n'hésiterait pas à transformer ce plan en loi spéciale dès mardi s'il le fallait.

Cette menace n'est pas étrangère à la décision des étudiants de communiquer avec le ministère, donnant ainsi à M. Cloutier l'occasion de mettre de l'eau dans son vin avant de s'attirer une levée de boucliers du côté des cadres et enseignants des cégeps, ordinairement jaloux de leur autonomie.

Les observateurs des pourparlers d'hier ont cependant noté que les hauts fonctionnaires ne semblaient guère apprécier que M. Cloutier prenne des engagements aussi fermes sans leur laisser le temps d'en mesurer un tant soit peu les implications. "Il nous aurait donné la lune", commentait même un étudiant en soirée.

La seule revendication sur laquelle le ministère s'est tu hier est celle de la décentralisation de l'administration du régime de prêts-bourses. Au cours des discussions antérieures cependant, le ministère n'a guère montré de réticences à en envisager la possibilité.

Les étudiants ne refuseront pas de participer au comité spécial créé par le ministre, a affirmé hier Pierre Laroche, "puisqu'il ne s'agit désormais que de discuter de modalités". On y retrouvera deux représentants des parents, deux représentants des étudiants, trois représentants des autorités des cégeps et des universités, et deux représentants du ministère de l'Education.

Les engagements pris par le ministre Cloutier pourraient bien amener une importante réévaluation du régime fiscal, si la contribution des parents disparaît effectivement du calcul des prêts et peut-être de celui des bourses.

Les modalités de récupération des cours perdus durant les dernières semaines feront l'objet d'ententes dans chacun des cégeps. Mais ces ententes devront recevoir ratification du ministère avant d'être mises en application.

LE CLM Suite de la page 3

et la sérigraphie Coté s'en tirerait avec des dégâts de $7,000 tout au plus. Le garagiste Corriveau doit éponger une perte de $20,000, montant non assuré.

Etant donnée l'importance accordée hier dans les témoignages à trois visites faites au club CLM en vue d'imposer un réseau de protection, la conclusion provisoire de l'agent Godard faisait se terminer la séance en decrescendo, puisque les indices nombreux fournis de menaces ou de mécontentement de clients expulsés le soir même de l'incendie avaient déjà créé un suspense. Mais le poste de police no 21 s'est chargé de ce dossier de "protection" où il n'est cependant pas question d'incendie ou de menace de mettre le feu, à proprement parler.

LABYRINTHE

Suite de la page 3

Depuis le début de ce programme, malgré le défi du dépaysement et les évidentes difficultés d'adaptation, le taux des échecs est remarquablement bas, affirme M. Hébert qui, depuis son départ des Editions du Jour, se consacre exclusivement à la présidence de JMC, entouré d'un conseil d'administration de 14 membres, nommés en raison de leur représentativité de toutes les régions du pays et des divers milieux professionnels.

Jeunesse Canada Monde s'adresse aux jeunes de 16 à 20 ans qui sont ordinairement aux études à cet âge. Des pourparlers sont en cours avec les ministères de l'Education de chacune des provinces afin de mettre au point un régime d'équivalences scolaires et académiques en faveur de stagiaires qui auront complété leur stage avec succès.

la météo

Un système frontal entraînera de l'air sec dans les régions de l'Outaouais, de Montréal et des Cantons de l'Est.

•

Régions de l'Abitibi, Chibougamau: clair et froid. Maximum 5. Aperçu pour dimanche: ensoleillé.

•

Régions de Pontiac-Témiscamingue, Laurentides, Haute-Mauricie, lac Saint-Jean: ensoleillé. Maximum 15. Aperçu pour dimanche: ensoleillé.

•

Régions de l'Outaouais, Montréal, Québec, Trois-Rivières, Cantons de l'Est: dissipation des nuages. Maximum 25. Aperçu pour dimanche: ensoleillé.

•

Régions de Baie-Comeau, Rimouski, Gaspésie, Sept-Iles: éclaircies. Maximum 15 à 20. Aperçu pour dimanche: ensoleillé.

Six à 10 cents de plus le gallon

(d'après CP) — Les porte-parole de l'industrie pétrolière ont indiqué hier que la hausse du prix de l'essence pourrait atteindre jusqu'à six cents le gallon au printemps lorsque l'Alberta aura augmenté le prix de son brut.

D'autre part, M. Grant Notley, leader du Nouveau parti démocratique de l'Alberta, estime que le programme annoncé par le premier ministre, M. Lougheed, visant à stimuler l'essor de l'industrie pétrolière albertaine et à mettre un terme à l'exode des capitaux et de la main-d'oeuvre, va coûter aux contribuables albertains $400 millions l'an prochain.

Au lendemain de la décision du gouvernement albertain (qui prévoit la réduction des redevances pétrolières et gazières versées par les sociétés au gouvernement d'Edmonton), le prix des actions pétrolières canadiennes a continué de monter hier à la Bourse de Toronto.

Les analystes du marché signalent à cet égard que les mesures albertaines, qui consistent notamment à rembourser à l'industrie pétrolière une partie des sommes qu'elles auront à payer au Trésor fédéral par suite du projet de M. Turner, ont considérablement amélioré les perspectives du marché boursier dans le secteur pétrolier; hier, en matinée seulement, les actions pétrolières ont gagné plus d'un dollar et les gains ont été substantiels au total pour la journée. Depuis l'annonce des mesures albertaines, l'indice des pétrolières de l'Ouest a monté de presque huit points.

A Toronto, les spécialistes des questions pétrolières ont rappelé la règle en usage suivant laquelle le prix de l'essence augmente d'environ trois cents le gallon à raison d'un dollar d'augmentation du prix du brut au puits.

M. Lougheed n'a pas précisé quelle serait exactement l'augmentation du pétrole brut au printemps, mais tout indique que la hausse sera de l'ordre de $2 le baril au puits, ce qui porterait le prix du brut canadien à $8.50 le baril contre $11 sur le marché mondial.

Or, si le prix du brut est effectivement porté à $8.50 le baril, le consommateur canadien doit s'attendre à payer au moins 71 cents le gallon d'essence.

Hier, M. R.G. Reid, président d'Imperial Oil Limited, a déclaré, à la suite d'autres chefs d'entreprises pétrolières, que les propositions de M. Lougheed sont bonnes; puis il a prédit que la hausse du prix du gallon d'essence pourrait atteindre jusqu'à 10 cents par suite de ce qu'il appelle un ensemble complexe de règlements fiscaux d'Ottawa.

M. R.F. Phillips, l'un des directeurs de Home Oil Limited, affirme de son côté que la situation pétrolière canadienne "se présente sous un jour diablement meilleur aujourd'hui qu'hier". Le président de Shell Canada, M. William Daniel, s'est félicité, lui aussi, des mesures annoncées par l'Alberta qui sont de nature, a-t-il dit, à aider l'industrie pétrolière et gazière à poursuivre des programmes coûteux d'exploration et de développement.

DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:30 p.m. pour publication du lendemain. Le dimanche : 2 à 4:30 p.m.

DESROSIERS Soeur Marguerite. A Montréal, jeudi, le 12 décembre 1974 à l'âge de 85 ans, est décédée, Soeur Marguerite Desrosiers (Soeur Ste-Madeleine des Anges, de la Congrégation de Notre-Dame). Elle laisse dans le deuil, outre sa famille religieuse, sa soeur Mlle Claire, ses neveux MM. Hugues et Michel, une nièce Mme Lucie Lauzon. Les funérailles auront lieu samedi le 14 décembre, dans la Chapelle de la Maison Mère, 3040 ouest, rue Sherbrooke, Montréal où le service sera célébré à 10:00 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HUDON LÉO: A l'hôtel de Rivière-du-Loup, le 3 décembre, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Léo Hudon époux de feu Catherine Lacombe. Ses obsèques ont eu lieu le 6 décembre en l'église de Saint-François-Xavier de Rivière-du-Loup, Inhumation au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants: Gertrude, Madeleine, Denyse, Gisèle, Rollande (John Labella), Odette (Clovis Doyer), Simonne, Claude (Françoise Drapeau), Louise, Céline (Jean Pineau.), Jeanne, et ses petits-enfants.

LEMENU Adronie. A Montréal, le 13 décembre 1974 à l'âge de 85 ans, est décédé, Adronie Claerhout, épouse de feu Henri Lemenu. Elle laisse dans le deuil sa belle-fille Mme Max Lemenu (Olivette Thibault), ses petits-enfants, Maxime, époux de Murille Clark, François, époux de Nathalie De Grandmont et Jacqueline et une arrière-petite-fille, Emmanuelle, ses frères Joseph et Octave Claerhout, sa belle-soeur Sidonie Lemenu, tous de Belgique, ses neveux et nièce M. Gérard Claerhout et M. et Mme Lino Tesolin. Les funérailles auront lieu lundi, 16 décembre. Le convoi funèbre partira du Salon Urgel Bourgie Ltée No 63 rue Lorne, St-Lambert à 10 heures 40, pour se rendre à l'église St-Thomas d'Aquin, St-Lambert où le service sera célébré à 11 heures. Et de là au cimetière de St-Lambert, lieu de la sépulture. Parents et amis sont pries d'y assister sans autre invitation.

SARRAZIN JEAN — A Beloeil, est décédé subitement à l'âge de 59 ans, M. Jean Sarrazin. Il laisse dans le deuil sa femme, Mme Lucille Sainte-Onge et ses trois enfants Suzanne, Jacqueline et Jean, ainsi que cinq petits-enfants. Le service aura lieu lundi 16 décembre à 11h. à l'église Sainte-Maria-Goretti de Beloeil. Le corps du défunt est exposé au salon Demers, 231 boul. Laurier, à Beloeil.

MISSION

Suite de la page 5

Christ, être un disciple, un membbre d'une église, demande d'accepter de poursuivre le ministère de Jésus-Christ, selon son exemple, et non pas nos tendances à la vie facile, abondante, de consommation.

L'équipe et le Canada

C'est à la lumière des deux points ci-dessus que le rapport de l'équipe décrit ses impressions et expériences à travers le Canada, nous parlant de l'Eglise, de l'oécuménisme et de la conscience sociale. Dans l'Eglise au Canada, l'équipe trouve deux tendances principales:

a) d'un côté il y a ceux qui font une distinction très nette entre leur vie spirituelle et leur environ socio-culturel;

b) de l'autre côté se trouvent ceux qui croient que leur engagement spirituel ne peut être vécu que dans un contexte social, c'est-à-dire en partageant la vie de leurs voisins.

L'équipe voit dans ce dilemme le problème le plus profond pour les Eglises, car elle a observé que nos étiquettes ecclésiastiques ont peu de sens, comme les mêmes tendances se retrouvent au sein de chaque Eglise.

L'oécuménisme? Certes, il existe, nous dit l'équipe; pour beaucoup c'est ce qui doit être poursuivi. Là où les opinions diffèrent, c'est dans la façon de procéder: unifier les structures pour les uns, travailler pour le bien commun pour les autres. Nos amis ont remarqué que c'est avant tout le clergé qui est engagé dans l'oécuménisme — sauf, nous disent-ils, à Ormstown où les laïques se sont engagés les premiers. Mais l'équipe a remarqué aussi que la majorité des membres des églises se préoccupent peu des fignolements théologiques ou ecclésiastiques, remettant toute la chose à leur clergé, ce qui est dangereux.

Au sujet de **la conscience sociale**, le rapport dit certaines choses intéressantes: "Le membre d'église moyen, comme le clergé du reste, ne semblent pas avoir trop de problèmes quant au soutien financier de l'Eglise. Par contre, la discussion devient sérieuse lorsqu'il s'agit de l'engagement social de l'Eglise. Faut-il faire du travail d'ambulancier, de pansement, vis-à-vis d'une société injuste, (pécheresse), ou faut-il soutenir et participer à la lutte organisée contre le péché institutionnalisé, en d'autres mots: combattre les injustices au sein de la société?"

Ce qui a aussi frappé l'équipe est que la majorité des chrétiens savent peu de choses quant au reste du monde et ne cherchent pas trop à se renseigner. Si le clergé en sait plus long, il semble avoir peur de partager son savoir... de peur d'une vilaine réaction au sein de sa communauté. Le peuple de l'Eglise laisse son clergé agir et préfère ne pas trop s'engager. Il n'est que juste de dire que l'équipe a rencontré, ici et là, des chrétiens fort engagés dans le travail de reconstruction sociale.

Certains diront que ces remarques n'ont rien de nouveau, que bien des rapports du clergé en font état. C'est vrai, mais est-ce à la conviction des membres des églises? C'est probablement à ce niveau que la consultation fut le plus profitable car elle nous obligea à faire face à cet affreux hiatus existant entre les engagés et les tièdes, à cet écart réel entre les vues d'un clergé courageux et informé mais n'osant guère vraiment informer ses ouailles.

L'une des questions très sérieuses que posa l'équipe porte sur **l'absence évidente des jeunes dans l'Eglise,** (malgré les exceptions, bien entendu). "Quel peut être l'avenir d'une Eglise sans jeunesse?" Poussant le couteau dans la plaie plus profondément, nos amis nous ont aussi dit: "certains étudiants et jeunes accusent l'Eglise et la société en général d'hypocrisie; quelle est la responsabilité spécifique de l'Eglise en ce domaine?" Ceci demande plus qu'un **mea culpa.**

Les trois jours de délibérations du comité directeur du Conseil canadien des Eglises, (auquel participaient Mgr J. Windle, de Pembroke et le P.A. Desautels, de Québec), essayèrent de tirer les conclusions nécessaires d'un tel rapport pour l'activité du Conseil en 1975. La première est de travailler bien plus en profondeur, ou, plus exactement, de bas en-haut — ce qui ressemble quelque peu aux méthodes du Rassemblement des Citoyens de Montréal. C'est dans chaque paroisse, espère-t-on, que le rapport sera avant tout étudié. D'autre part un nouvel effort sera fait pour entrer en vrai rapport avec tous les groupes, ou communautés, vivant plus ou moins à la périphérie des Eglises, qui sont essentiellement des mouvements de jeunes et de jeunes adultes.

Au Canada une attention toute spéciale sera portée à la question de l'immigration, étudiée en ce moment par Ottawa, et qui est si essentielle pour l'avenir de notre peuple, et nos rapports avec outre-mer. Il fut recommandé au personnel du Conseil de se sentir infiniment plus libre, plus flexible, dans l'emploi de son temps, de ses efforts et de ses recherches. Les grandes commissions du Conseil, imposantes certes, mais plus parlantes qu'agissantes, devront céder le pas à de plus petits comités "adhoc" constitués en vue de buts précis. C'est un essai de réforme, d'examen de conscience qui commence au sein des Eglises. Seul l'avenir dira si les chrétiens du Canada ont prêté l'oreille aux sages remarques de nos amis coréligionaires d'autres pays.

La grève du 18, test important pour Bordaberry

MONTEVIDEO (AFP) — En dépité de profondes divergences au sein de la gauche, la grève générale de mercredi prochain, préparée activement dans la clandestinité par la convention nationale des travailleurs (CNT) "devrait marquer une étape décisive vers la chute de la dictature", estiment ses propres organisateurs, tous militants ou proches du parti communiste.

Depuis quelques jours, des milliers de tracts circulent dans Montevideo et les appels à la mobilisation se multiplient sur les murs de la ville, tandis que des assemblées générales sont organisées dans chaque usine pour la préparation du mouvement.

Cette initiative du PC uruguayen a mis au jour les profondes divergences existant entre les différentes forces de gauche qui toutefois ont déclaré que leurs militants "s'associeront à la grève générale par solidarité de classe".

Dans son dernier bulletin diffusé clandestinement, la CNT, dirigée majoritairement par le parti communiste, déclare: "La lutte populaire sans trève, qui a commencé par la grève historique de juin-juillet 1973, (grève générale de 15 jours, en opposition au coup d'Etat du 27 juin) a accentué l'isolement et la fragilité de la dictature et a créé les conditions pour provoquer dès maintenant sa chute. Si le peuple s'unit, prend conscience de ses forces qui sont énormes et lutte, la dictature verra ses heures comptées".

Face à cette analyse, la résistance ouvrière étudiante (ROE) principal front d'extrême-gauche marxiste depuis la disparition en Uruguay du mouvement de guerilla Tupamaro, et seconde force politique à l'intérieur de la CNT après le PC, qualifie l'étape actuelle de "montée progressive de la mobilisation des masses pour la résistance". Cependant la ROE estime que les conditions ne sont pas réunies pour un affrontement de cette ampleur contre le régime du président Juan Maria Bordaberry.

De son côté, le parti socialiste, qui en dépit de sa faiblesse d'implantation dans les usines reste l'interlocuteur priviliégié des communistes fait valoir que la grève générale risque de se solder par une répression encore plus sévère, voire l'écrasement temporaire de la gauche et de l'ensemble de l'opposition.

Ce à quoi la centrale ouvrière répond: "Mais déjà nous assistons à des représailles, des licenciements de militants syndicaux ou de professeurs d'université qui refusent de signer une déclaration fasciste de "foi démocratique" et le "cilindro" (bâtiment du stade municipal transformé en prison depuis le coup d'Etat) est en permanence plein de prisonniers. Alors au contraire, poursuit le bulletin, la grève générale, l'action énergique de la classe ouvrière sont les seuls moyens de faire cesser ces pratiques".

L'armée a continué de sillonner les rues animées de Rangoon, bien que la tension ait considérablement baissé depuis mercredi. Défiant la loi martiale, des groupes d'étudiants avaient mis le feu à des immeubles officiels, après avoir longuement résisté aux forces de l'ordre dans l'Université. Le bilan de ces journées d'émeute est plutôt lourd: 9 morts et 74 blessés, selon la radio de la capitale birmane. Hier, les étudiants ont décidé lors d'un vote de rentrer chez eux et de poursuivre ultérieurement leurs revendications. (Téléphoto AP)

Le "trade bill" franchit enfin deux étapes importantes au Sénat

WASHINGTON (AFP) — Le Trade bill sur la libéralisation du commerce mondial a franchi hier une nouvelle étape qui rend maintenant probable son adoption par le Congrès avant la fin de l'année.

D'une part, par 88 voix contre 0, les sénateurs ont approuvé un compromis visant dans l'esprit de ses auteurs, notamment le démocrate Henry Jackson, à permettre d'assouplir les règles d'émigration des Juifs et d'autres minorités nationales d'Union soviétique et des autres pays communistes, en échange de l'octroi par Washington d'avantages commerciaux à ces pays.

D'autre part, le Sénat a rejeté par 71 voix contre 19 des tentatives d'attacher au Trade Bill proprement dit des amendements qui auraient eu pour résultat de rejeter pratiquement aux calendes grecques ce projet de loi, dont le président Gerald Ford a encore répété cette semaine qu'il avait "priorité numéro un", avant que le Congrès actuel se sépare fin décembre pour faire place à celui issu des élections du 5 novembre.

Outre les pouvoirs qu'il donne aux représentants américains aux grandes négociations commerciales internationales prévues au début de l'année 1975, le Trade Bill permet au président de prendre des mesures de représailles commerciales contre les pays qui limitent leurs échanges avec les Etats-Unis, et il libéralise aussi l'accès des produits des pays en voie de développement sur le marché américain.

Ce projet de loi, qui a déjà été adopté par la Chambre des représentants, traînait depuis près de deux ans au Congrès à qui il avait été soumis par l'ex-président Richard Nixon. On prévoit maintenant que le Sénat l'adoptera la semaine prochaine.

Les résultats des débats d'hier signifient une défaite pour les groupes de pression, notamment les syndicats, qui, craignant que d'éventuelles concessions américaines aient des effets néfastes sur l'emploi aux Etats-Unis, voulaient le bloquer en y attachant un certain nombre d'amendements non commerciaux. En outre, est levé provisoirement un obstacle auquel se heurtait la politique de détente avec Moscou de la Maison-Blanche et du secrétaire d'Etat Henry Kissinger, incapables jusqu'ici de remplir les promesses faites en 1972 à M. Leonid Brejnev pour accorder la "clause de la nation la plus favorisée" à l'Union soviétique, et de mettre fin ainsi à une discrimination affectant le bloc soviétique.

Grâce à un "accord sans précédent dans l'histoire de la diplomatie, M. Jackson avait accepté en octobre d'autoriser le gouvernement, pendant 18 mois, à accorder cette clause et des crédits à Moscou en l'échange d'assurances fournies par M. Kissinger sur la foi d'entretiens avec les dirigeants soviétiques, selon lesquelles le Kremlin ne sanctionnerait pas ses ressortissants candidats à l'émigration.

M-O: le cycle des représailles est à nouveau engagé

BEYROUTH (d'après AFP et Reuter) — Le cycle des représailles est à nouveau engagé au Proche-Orient, où l'artillerie israélienne a bombardé hier le Sud-Liban.

Sept villages libanais de la région de Beit Jebeil ont subi le pilonnage de l'artillerie israélienne, en réponse, selon le porte-parole militaire israélien, à des tirs de roquettes katioucha sur un kibboutz de Safad, dans la nuit de jeudi à vendredi.

D'autre part, une violente explosion s'est produite dans l'immeuble abritant l'ambassade de Jordanie à Beyrouth. L'explosion, provoquée par une charge de dynamite, a fait plusieurs blessés, au deuxième étage qui abrite les locaux de l'hebdomadaire libanais Al Dyar.

Le représentant du Liban à l'Onu, M. Edouard Ghorra, a dénoncé hier les attaques de l'aviation et de l'artillerie israélienne contre les camps de réfugiés près de Beyrouth et la ville de Nabatiyeh. M. Ghorra dans une lettre au président du Conseil de sécurité nie toute responsabilité du Liban pour l'acte de violence perpétré dans un cinéma de Tel Aviv, acte cité par Israël comme motif de ses représailles.

Le représentant du Liban ne demande pas la réunion du conseil de sécurité, mais rappelle qu'il a averti le Conseil à maintes occasions "des dangers que la politique persistente d'agression menée par Israël fait courir à la paix et à la sécurité dans le Moyen-Orient."

En outre, M. Isamaïl Fahmi, ministre égyptien des Affaires étrangères, a souligné que "si Israël désirait sincèrement la paix, il devrait accepter la proposition présentée par M. Yasser Arafat à l'Assemblée générale de l'ONU en faveur de l'établissement d'un Etat démocratique palestinien ou musulmans, chrétiens et juifs vivraient sur un même pied d'égalité, ou tout au moins accepter le plan de partage de 1947".

"Tôt ou tard, Israël devra reconnaître l'OLP en tant que représentant du peuple palestinien", a-t-il dit avant d'affirmer qu'Israël devra s'engager à abandonner sa "politique d'expansion", a dédommager les Palestiniens pour les dégâts qu'ils ont subis depuis 26 ans, à rembourser les matières premières et le pétrole exploités du Sinaï et à ne pas accepter de nouveaux immigrants pendant les 50 prochaines années.

Accord avec Smith: le leader du Zanu est très sceptique

SALISBURY (AFP) — Le révérend Ndabaningi Sithole, dirigeant de l'union nationale africaine de Zimbabwe (Zanu), a exprimé hier à Salisbury de vives réserves sur les possibilités d'un accord avec le gouvernement rhodésien en vue d'un réglement constitutionnel.

M. Stihole qui parlait pour la première fois en public après dix ans passés en prison a déclaré: "Il est impossible que nous puissions parvenir à un arrangement avec le gouvernement rhodésien car ce gouvernement est partisan d'un régime minoritaire et tant qu'il ne changera pas de position, je ne vois pas comment nous pourrions nous entendre".

Le leader nationaliste a répondu qu'il ignorait si une conférence constitutionnelle pourrait modifier la position des autorités rhodésiennes. "Je pense que vous devriez le demander à M. Smith (le premier ministre) a-t-il dit. Mais il a souligné qu'il n'était "ni optimiste, ni désespéré".

"Tout dépend de l'attitude des Blancs et de ceux qui sont au pouvoir. Aucun de nous ne peut dire d'une manière définitive ce qui se passera éventuellement", a ajouté M. Sithole. Le dirigeant nationaliste a cependant indiqué qu'il souhaitait "un endroit neutre et un président neutre" pour la tenue d'une conférence constitutionnelle.

Interrogé à propos du cessez-le-feu, M. Sithole est resté évasif, estimant que son application dépendait de "conditions diverses". Mais il s'est déclaré satisfait de l'union réalisée à Lusaka entre les différents mouvements nationalistes noirs et s'est déclaré convaincu de son efficacité en tant que front uni.

Par ailleurs, le gouvernement britannique n'a aucune objection à ce que la conférence constitutionnelle sur la Rhodésie se tienne à Londres mais, jusqu'à présent, il n'a reçu aucune requête lui demandant d'organiser cette réunion, déclare-t-on à Whitehall. De surcroit, la Grande-Bretagne n'a pas été invitée à participer à une telle conférence.

Cette mise au point officieuse fait suite aux informations de presse selon lesquelles les dirigeants nationalistes africains auraient proposé que la conférence se tienne dans la capitale britannique, éventuellement en février prochain, alors que le régime de M. Ian Smith s'y opposerait afin d'éviter de donner une empreinte "coloniale" aux négociations sur l'avenir constitutionnel du territoire.

AUJOURD'HUI CREDO

DÉCEMBRE 1974

ÉTAT DE LA SITUATION LINGUISTIQUE CANADIENNE

Propos tenus lors de la table ronde du 4 nov. 1974 réunissant MM. Laplante, Lefebvre, Santerre et Spicer.

Abonnement: $4.00 par année

Aujourd'hui Credo
3480 Boul. Décarie, Montréal H4A 3J5
486-9213

ARTISANAT ITALIEN

SOUPLES - DURABLES - FACILES D'ENTRETIEN

GANTS pour femmes en CUIR DE VEAU

CONFECTIONNES PAR UNE AUTHENTIQUE FAMILLE D'ARTISANS GARANTIS POUR LA TEINTURE FACILEMENT NETTOYÉS

Gants doublés "bemberg" laine ou lapin ou non doublés
Choix de couleurs - choix de mesures (6½ à 8)
Aussi quantité limitée très longs, brodés et finis à la main
Valeur $12 à $40 - Spécial $7.95 à $19.95

Haute Couture Carla Inc.
Ginette Labelle - Madeleine Tremblay
521 rue Bélanger - sortie sud - métro Jean-Talon
Tél.: 270-1182 (ouvert 9 a.m. à 9 p.m.)

BIRKS

Birks est ouvert de 9 a.m. à 9 p.m. du 11 au 23 décembre inclusivement

BIRKS JOAILLIERS

BIRKS

Servez-vous de notre pratique service d'achat par téléphone en composant 392-2520 ou 392-2521

BIRKS JOAILLIERS

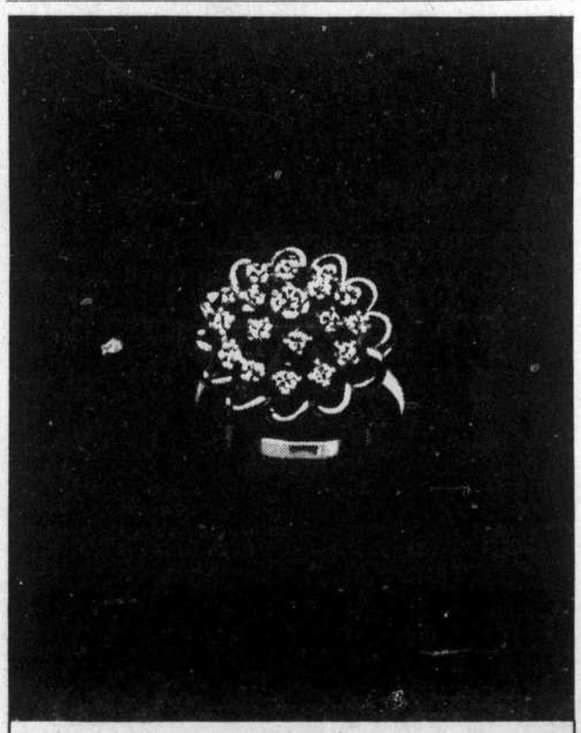

Une bague à diamants pour la femme que vous aimez

Si les mots vous manquent pour exprimer vos sentiments, voici la bague qui parlera pour vous le langage qu'elle aime entendre.
C'est une nouvelle création de Birks.
Un monticule formé de 19 superbes diamants délicatement sertis dans une monture d'or jaune et blanc 14 ct.
Voilà une bague qui lui convient: *$600.*

Illustration double grandeur.

Carré Phillips et Pte-Claire seulement

BIRKS JOAILLIERS

Visitez l'Europe, avec SETA VOYAGES

EN... AUTOMOBILE ou EUROCAMPER-TOURMOBILE

Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes

Renault — VW — Citroën
Fiat — Simca — Peugeot
Volvo — Micro-bus — etc..

Kilométrage illimité
Assurance internationale
Permis de conduire international etc...
Réservations billets: Bateau - Avion
ITINÉRAIRES routiers gratuits

PLAN VACANCES COMBINÉ AIR-AUTO

BILLETS AVION TOUTES DESTINATIONS

DEPUIS 20 ans au service des voyageurs

SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE
1176, rue DRUMMOND, MTL — 861-0200
"Touring Club de France"

Quand on a les moyens

COURVOISIER COGNAC

Le seul cognac vieilli à l'ombre de Napoléon

Représenté par J. M. Douglas International

"Comme preuve de soutien"

Washington accorde $75 millions au Portugal

WASHINGTON (AFP) — Le gouvernement américain a annoncé hier son intention d'accorder au Portugal une assistance économique et sociale, d'un total de plus de 75 millions de dollars, comme "preuve de son soutien" à ce pays "dans ses efforts pour construire une société libre et démocratique".

Cette aide comporte en premier lieu un programme immédiat, incluant 20 millions de dollars de crédits privés garantis par le gouvernement, ainsi que la mise à la disposition gratuite d'experts techniques américains, à la suite d'un accord de principe passé au moment de la visite à Washington du président da Costa Gomes en octobre. Le détail de ce programme a été rendu public par le département d'Etat à Washington et simultanément à Lisbonne.

En outre, un fonctionnaire du département d'Etat a annoncé que l'administration soutient une proposition du sénateur démocrate Edward Kennedy, en faveur de 50 millions de dollars de crédits et de 5 millions d'assistance technique, qui est débattue au Congrès. On précise au département d'Etat que la somme proposée par le sénateur Kennedy doit être partagée par Lisbonne et ses anciennes colonies africaines.

Le programme d'assistance dont l'entrée en vigueur rapide a été annoncée hier par le département d'Etat dans un communiqué est le premier qui soit accordé au Portugal depuis une autorisation de crédits d'un maximum de 400 millions de dollars promise en 1971 à l'ancien régime dictatorial au moment du renouvellement de l'accord lusitano-américain sur la base américaine de Lajes dans les Acores, indique-t-on au département d'Etat. Cette somme, ajoute-t-on, n'a cependant pas été utilisée dans sa totalité.

Le communiqué du département d'Etat souligne que le gouvernement américain entend faire un geste "de confiance dans l'avenir du Portugal".

L'influence prise par la gauche dans le nouveau régime inquiète le secrétaire d'Etat Henry Kissinger, et le nouveau chef d'Etat portugais s'était efforcé, au cours de sa rencontre avec le président Gerald Ford le 18 octobre, de dissiper la méfiance des milieux dirigeants américains en leur assurant notamment la fidélité du Portugal à l'Alliance atlantique.

M. Kissinger avait envoyé au mois de novembre une équipe d'experts à Lisbonne et ceux-ci en sont revenus avec des propositions qui ont abouti au programme rendu public par le département d'Etat:

— le gouvernement américain garantira des crédits privés pour la construction de logements pour un montant allant jusqu'à 20 millions de dollars. Ces crédits auront un taux d'intérêt d'environ dix pour cent.

— la banque gouvernementale Export-Import a été priée d'accueillir de manière positive les demandes portugaises pour des crédits de financement de biens et de services américains.

— le gouvernement américain, à la demande de celui de Lisbonne, soutiendra le Portugal dans les organisations internationales telles que la Banque mondiale, le Fonds monétaire et l'Organisation pour la coopération économique et le développement, et il invitera d'autres pays amis à aider eux aussi le nouveau régime portugais. Washington, rappelle-t-on, avait été accusé d'avoir contribué à la chute d'un autre gouvernement de gauche, celui de Salvador Allende au Chili, en s'opposant à l'octroi de crédits provenant de ces organisations internationales.

— enfin, des experts du gouvernement américain dans les domaines de l'agriculture, des transports, de l'administration, de l'enseignement et de la santé seront mis à la disposition du Portugal gratuitement. Le coût de ce programme est estimé à 200,000 dollars pour une première phase allant jusqu'au mois de juin 1975, indique-t-on au département d'Etat. Les possibilité de formation des Portugais aux Etats-Unis seront augmentées.

Après le refus de Canellopoulos

Athènes cherche un président provisoire

ATHENES (AFP) — Cinq jours après le référendum qui a aboli la monarchie et "confirmé" la république proclamée par le régime militaire le 1er juin 1973, la Grèce est à la recherche d'un président de la république.

M. Panayotis Canellopoulos, premier ministre écarté par le coup d'Etat militaire du 21 avril 1967 a refusé le siège de président provisoire de la république, bien qu'il rassemblât sur son nom l'unanimité des membres de la Chambre des députés.

Le refus de M. Canellopoulos fait suite à une conversation avec M. Constantin Caramanlis sur le projet de constitution que le gouvernement soumettra à la Chambre la semaine prochaine. Il semble que M. Canellopoulos ne souhaite pas assumer les fonctions de président provisoire pour un délai maximum de trois mois, (délai fixé par l'acte constitutionnel du 4 octobre) au cours duquel le Parlement devra se prononcer sur la constitution du pays.

Dans une déclaration à la presse, M. Canellopoulos a souligné que son refus lui a été dicté par "l'étude attentive du projet de constitution et certains points essentiels de ce document liés aux projets futurs de M. Caramanlis".

On interprête cette phrase comme signifiant que le projet de constitution fixerait pour le chef de l'Etat des "pouvoirs forts" et que M. Caramanlis serait candidat à la présidence définitive de la république au printemps.

Le projet de constitution demeure encore secret et ce qu'en a dévoilé, il y a deux jours, M. Caramanlis, laisse une large place à l'interprétation.

Le premier ministre, qui avait, dans une interview à un journal français, réclamé "les pleins pouvoirs pour une période de deux ans", afin de remettre la machine démocratique en marche, s'est jusqu'à maintenant cantonné dans le secret." Il faut, avait-il déclaré, une réforme de la constitution prévoyant un exécutif fort sans copier les modèles étrangers et sans porter atteinte au principe de la responsabilité du gouvernement devant le Parlement"'

Les milieux politiques hésitent dans leur interprétation. S'agit-il d'une adaptation de la constitution française, ou de la constitution de la république fédérale d'Allemagne.

Quoi qu'il en soit, M. Georges Mavros, président du parti de l'Union du centre-forces nouvelles, a annoncé jeudi que les soixante députés de son parti refuseraient de voter la confiance au gouvernement, du fait du mystère qui entoure les projets de M. Caramanlis et ne voulant pas en quelque sorte "signer un chèque en blanc" au bénéfice de celui-ci.

Il faut cependant sortir de l'impasse née du refus de M. Canellopoulos. Des noms circulent, dont celui de l'académicien Constantin Tsatsos et de M. Michel Stassinopoclos, ancien président du conseil d'Etat écarté par la junte du 21 avril 1967, personnalité unaniment respectée. On ignore cependant si ce dernier acceptera de se porter candidat à un fauteuil présidentiel très provisoire.

Chypre: les Turcs rendraient 10 à 15% de leurs conquêtes

NICOSIE (AFP) — La confusion et l'incertitude continuent à régner à Chypre, une semaine après le retour de l'archevêque Makarios, quant au réglement politique de la crise, née du coup d'Etat militaire du 15 juillet et du débarquement des forces turques qui occupent près de 40 pour cent de l'île.

En dépit de la modération de ton des Turcs comme des Grecs, les positions demeurent, du moins officiellement, très éloignées. Pour M. Rauf Denktash, leader de la communauté chypriote-turque, toute solution du conflit passe par une fédération géographique. Mais les Chypriotes-turcs, soutenus par 32,000 militaires venus d'Ankara, seraient prêts à faire des concessions territoriales et à rendre dix à quinze pour cent du territoire qu'ils occupent.

Malgré leur discrétion à ce sujet, il semble que les Turcs seraient prêts à rendre la région de Morphou riche en agrumes et qui n'a pas trop souffert de la guerre (au nord-ouest de Nicosie), ainsi que la ville grecque de Famagouste, interdite à tout civil, turc ou étranger, ce qui permettrait de reloger de 60 à 80,000 des 180,000 réfugiés grecs qui vivent sous la tente ou à la belle étile.

Les questions les plus épineuses concernent le port de Famagouste et l'aéroport international de Nicosie qui est toujours fermé. Les Chypriotes-turcs, souhaitent en effet garder une voie d'accès à la mer et des facilités aériennes. D'autres régions au nord du pays, comme Kyrenia, tête de pont du débarquement turc, ne seront jamais rendues, souligne-t-on du côté turc. La vie a repris dans ce port de plaisance, où 5,000 touristes sont attendus pour les fêtes et où les enseignes grecques ont été effacées et les noms de rues changés.

Pour les Chypriotes-grecs, réconfortés par le retour de Mgr. Makarios et "la modération et le réalisme dont il a fait preuve", la fédération cantonale, avec un gouvernement central fort, parait la meilleure solution. Ils s'opposent vivement à tout nouveau transfert de population.

De leur côté les Turcs, demeurés au sud, notamment sur la base britannique d'Akrotiri, demandent en majorité leur transfert au nord, Ankara accuse les Britanniques de les garder en otages et menace d'intervenir si les Chypriotes-grecs s'attaquent à eux. Selon des sources diplomatiques, quelque 200 chars sont prêts à entrer en action et les Turcs sont en train de construire certaines fortifications au nord de l'actuelle ligne de démarcation Attila-II.

L'archevêque Makarios, que les Turcs reconnaissent uniquement comme chef de la communauté grecque et dont ils dénoncent le "bysantisme et l'esprit tortueux", a paru très affecté par la situation qu'il a trouvée. Les forces militaires grecques sont quasi inexistantes, mais cette faiblesse est compensée par le prestige international de l'archevêque, disent ses fidèles. Du côté turc, on ne se montre pas impressionné, mais décidé à assurer à tout prix la sécurité de la communauté turque. Cette sécurité pourrait être maintenue, indique-t-on, par 10,000 soldats turcs, qui resteraient dans l'île après des retraits échelonnés, au fur et à mesure que les négociations inter-communautaires avanceront.

La crise intérieure turque complique encore le problème. Un gouvernement fort à Ankara, estime-t-on avec M. Bulent Ecevit, pourrait se montrer souple, puisqu'il a mené à la victoire. Mais un gouvernement minoritaire ne peut que se montrer dur pour ne pas être taxé de faiblesse.

On estime que la suspension de l'aide américaine à la Turquie ne fera qu'enlever à Washington un moyen de pression sur Ankara. Grecs et Turcs se réjouissent toutefois de la stabilité que semble apporter à la Grèce M. Constantin Caramanlis.

Voici une bonne nouvelle . . .

le 20 décembre, le Manoir Richelieu réouvrira pour la SAISON D'HIVER avec ses championnats de ski alpin, son ski familial, ses monte-pentes, son patinage et sa gamme complète d'autres activités hivernales. Vous pouvez réserver dès maintenant (plan américain ou européen).

Pour de plus amples renseignements, consultez votre agent de voyages ou communiquez avec nous

The Manoir Richelieu
Murray Bay, Québec, Canada
Tél.: 418-665-3701
Montréal: 514-849-3521

Le Congrès invité à se prononcer

Un 'Vladivostok' à reprendre?

WASHINGTON (AFP) — Le Congrès est maintenant officiellement invité à se prononcer sur l'accord de principe Ford-Brejnev limitant les arsenaux stratégiques des deux "grands".

Trois sénateurs libéraux, les démocrates Edward Kennedy et Mondale, et le républicain Charles Mathias ont déposé une résolution invitant le Sénat à "exprimer son soutien aux objectifs généraux" de l'arrangement de Vladivostok" tout en recommandant au président Gerald Ford de "faire tous les efforts possibles pour négocier de nouvelles limitations d'armements et des mesures de réduction".

Cependant, le texte, qui a été déposé jeudi, n'a pas d'effet contraignant sur le gouvernement, souligne-t-on.

Cet appui sous réserve tranche avec les critiques du sénateur démocrate Henry Jackson, possible candidat présidentiel. Le sénateur de l'Etat de Washington, jugeant les plafonds décidés à Vladivostok trop élevés, invite le Congrès à renvoyer le projet d'accord à M. Ford pour qu'il en négocie un meilleur avec le secrétaire général du parti communiste soviétique Leonid Brejnev. Mais M. Jackson, qui ne s'est pas associé à la résolution de M. Kennedy, n'a encore introduit aucun texte.

Le projet d'accord actuel, qui devra être signé à l'occasion de la prochaine visite de M. Brejnev à Washington, généralement attendue pour le début de l'été prochain, et devra ensuite être approuvé par le Congrès, fixe comme maximum pour chacune des deux superpuissances 2,400 vecteurs d'armes stratégiques, dont 1320 fusées à têtes multiples indépendantes.

Le secrétaire d'Etat Henry Kissinger, traduisant l'appréhension de la Maison-Blanche, avait mis en garde samedi le Congrès contre les conséquences très graves pour la détente d'un rejet de l'accord.

Ford renonce à Flanigan pour le poste à Madrid

WASHINGTON, (AFP) — Le président Gerald Ford a finalement renoncé à envoyer un ancien collaborateur de l'ex-président Richard Nixon, M. Peter Flanigan, comme ambassadeur à Madrid, et s'apprête à annoncer la nomination à sa place de M. Wells Stabler, actuellement sous-secrétaire d'Etat-adjoint pour les affaires européennes, a annoncé hier le Washington Post.

La nomination d'un diplomate de carrière devrait satisfaire les critiques de M. Flanigan au Congrès, qui reprochaient à l'ancien responsable du commerce international à la Maison-Blanche d'avoir favorisé la "vente" de postes d'ambassadeurs à des personnalités qualifiées non par leur expérience diplomatique, mais par leurs largesses financières aux caisses électorales républicaines.

En outre, la Maison-Blanche a confirmé hier la nomination de M. William Saxbe au poste d'ambassadeur des Etats-Unis en Inde. Cette nomination avait déjà été annoncée à New Delhi. M. Saxbe est actuellement ministre de la Justice, poste auquel l'avait nommé le président Nixon au mois de janvier dernier.

Il remplacera en Inde M. Daniel Patrick Moynihan, qui a donné sa démission.

La Maison-Blanche n'a pas annoncé de successeur à M. Saxbe mais certaines informations ont indiqué que le président Ford envisageait de nommer comme ministre de la Justice M. Edward Levi, qui est actuellement président de l'université de Chicago et, un spécialiste des questions des monopoles industriels et commerciaux.

Oslo évite de justesse une crise

OSLO (AFP) — Le premier ministre travailliste norvégien, M. Trygve Bratteli, a échappé de justesse à une crise gouvernementale hier grâce aux votes du parti agrarien (centre) en faveur du rachat d'une des plus grandes sociétés mondiales de production d'aluminium, l'Aarda and Sunndal Verk.

On s'attendait en effet qu'une crise gouvernementale s'ouvre hier, en raison de la décision des partis de droite et des socialistes indépendants de voter contre ce rachat de 75% des actions de la société, jugé beaucoup trop onéreux.

L'Aarda and Sunndal Verk était la propriété de l'Etat jusqu'en 1966. A cette date, la société canadienne Alcan Aluminium racheta 50% des actions de la compagnie pour 50 millions de dollars.

Interdiction de la guerre chimique: ratification US ?

WASHINGTON (AFP) — La commission sénatoriale des affaires étrangères a recommandé au Sénat de ratifier le protocole signé à Genève en 1925 et interdisant les guerres chimique et biologique qui a été signé par plus d'une centaine de pays, dont les plus grandes puissances du monde.

Les Etats-Unis n'ont jamais ratifié ce traité à la suite d'un malentendu entre le département d'Etat et le département de la Défense sur son interprétation, notamment sur sa relation avec les défoliants et les gaz lacrymogènes.

ÉCHANGE D'ENSEIGNANTS DE LANGUE SECONDE ENTRE LE QUÉBEC ET L'ANGLETERRE

ANNÉE SCOLAIRE 1975-1976

PROGRAMME:
Dix enseignants québécois, professeurs d'anglais, langue seconde, enseigneront en Angleterre le français, comme langue seconde, pendant un an. Ils seront remplacés dans leur commission scolaire par des enseignants de ce pays, professeurs de français langue seconde, qui enseigneront au Québec, l'anglais comme langue seconde.

ADMISSIBILITÉ:
— Quinze (15) ans de scolarité reconnue par le ministère de l'Éducation.
— Quatre (4) années d'expérience appropriée dans l'enseignement.
— Être âgé de 25 à 45 ans.

MODALITÉ:
Les enseignants québécois continueront d'être rémunérés par leur commission scolaire qui recevra en échange le même nombre d'enseignants anglais rémunérés par leur pays.
La participation des enseignants québécois à ce programme est conditionnelle à l'acceptation de leur commission scolaire de participer à cet échange.
Les frais de transport seront assumés par le ministère de l'Éducation du Québec.
Ce programme est sous la responsabilité du Service de la Coopération avec l'extérieur du ministère de l'Éducation.
Les formulaires d'inscription (échange de jeunes maitres) sont disponibles aux:

Bureaux régionaux
Ministère de l'Éducation
ou au:
Service de la Coopération avec l'extérieur
Section Europe
Ministère de l'Éducation
1035, rue de la Chevrotière, 6e étage
Québec G1A 1H5

LES CANDIDATURES SERONT ACCEPTÉES JUSQU'AU 2 MARS 1975
Pour renseignements:
Tél.: (418) 643-2364
M. Jean Goyer

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
Service de la Coopération avec l'extérieur

Cours d'Anglais Langue Seconde

S'adressant à tous les niveaux.
Les cours s'échelonnent sur une période de 12 semaines à raison de 4 heures par semaine; ils seront donnés par des professeurs de niveau universitaire au prix de $145 par session, ce qui inclut le matériel nécessaire.
Le Département d'Education Permanente du campus Sir George Williams offre ces cours qui débuteront en Janvier (aucun crédit alloué).

Pour informations supplémentaires, appelez: 879-2865

université concordia

Université Laval

EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT

TRIMESTRE D'HIVER 1975

(du 7 janvier au 30 avril)

L'Extension de l'enseignement universitaire, en collaboration avec les différentes Facultés ou Ecoles de l'Université, offre au trimestre d'hiver 1975, des cours dans les disciplines suivantes:

ADMINISTRATION
ADMINISTRATION SCOLAIRE
ANTHROPOLOGIE
ARCHEOLOGIE
ARTS VISUELS
BOTANIQUE
CATECHESE
CHIMIE
CHINOIS
CONSOMMATION
DIDACTIQUE
DIETETIQUE
DROIT
ECONOMIQUE
EDUCATION
EDUCATION PHYSIQUE
ESPAGNOL
FORESTERIE
FRANÇAIS
GENIE CHIMIQUE
GEOGRAPHIE
GEOLOGIE
GREC
HISTOIRE
HISTOIRE DE L'ART
INFORMATIQUE
LINGUISTIQUE
MATHEMATIQUES
MUSIQUE
ORIENTATION
PEDAGOGIE
PHILOSOPHIE
PHOTOGRAMMETRIE
PORTUGAIS
PSYCHOLOGIE
SCIENCE POLITIQUE
RUSSE
SOCIOLOGIE
THEOLOGIE
TRADUCTION
URBANISME

INSCRIPTION:
l'inscription aura lieu pendant la semaine du 6 janvier.

DÉBUT DES COURS:
à compter du 7 janvier.

RENSEIGNEMENTS ET ANNUAIRE:
Extension de l'enseignement
Bureau 2417
Pavillon de la bibliothèque
Cité universitaire
Québec G1K 7P4 - Tél.: 656-3202

APRÈS TOUT, L'UNIVERSITÉ . . . C'EST AUSSI POUR VOUS !

Cité universitaire, Québec

Giscard est copieusement chahuté à Pointe-à-Pitre

POINTE-A-PITRE (d'après l'AFP) — M. Valéry Giscard d'Estaing, président de la République française, qui doit rencontrer au cours du weekend le président américain Gerald Ford à La Martinique, a reçu un accueil mouvementé et tout en contraste pour son premier contact avec les Antilles françaises.

En quittant la mairie de Pointe-à-Pitre pour se rendre au monument aux morts, le cortège présidentiel était accueilli dans la principale rue commerciale de la ville par quelque 300 manifestants scandant des slogans et réclamant, en dehors de la construction d'usines et de crèches, "l'autonomie" et "la fin de la colonisation". Parmi les contestataires, se trouvaient des membres du Parti communiste local, parti du maire de la ville, et des représentants de différents groupements d'extrême gauche.

Le service d'ordre très réduit, à la demande du président de la République, était alors débordé par la foule qui suivait la voiture dans laquelle avait pris place M. Giscard d'Estaing. Dans la cohue, un Guadéloupéen parvenait à s'asseoir sur le capot de l'automobile présidentielle qui se frayait difficilement un passage. alors que le cortège arrivait à proximité du monument aux morts, la foule compacte empêchait un moment M. Valéry Giscard d'Estaing de sortir de voiture. Devant le monument, la confusion était telle que le président de la République ne pouvait déposer la gerbe de fleurs.

A la sous-préfecture, alors que les gendarmes mobiles armés de fusils lance-grenades et casqués sortaient des jardins pour contenir la foule, M. Giscard d'Estaing tenait une réunion de travail avec les responsables locaux.

Il gagnait ensuite, en hélicoptère, Basse-Terre, la préfecture du département située sur la côte ouest de l'île, au pied du volcan de la Soufrière. Il y recevait un accueil plus que chaleureux. Le discours qu'il prononçait du balcon de la mairie, en présence du maire communiste de la ville, était écouté par une foule curieuse et les autorités locales attentives.

Comme l'écrit un commentateur, M. Giscard d'Estaing "a pu mesurer, s'il l'ignorait encore, les contrastes réservés par ce pays et ses habitants. La pluie et le beau temps, l'enthousiasme et la colère se sont rapidement succédé sous les yeux consternés des officiels qui avaient pourtant préparé avec soin un accueil tout à fait orthodoxe".

Le chef de l'Etat s'est rendu ensuite à l'île de Marie-Galante où aborda Christophe Colomb, en 1493, lors de sa seconde tentative pour découvrir les Indes, avant de gagner l'île de La Martinique où le président Gerald Ford est attendu aujourd'hui.

Washington semble renoncer à faire éclater le cartel des producteurs de pétrole

WASHINGTON (AFP) — Les États-Unis semblent avoir renoncé à obtenir dans l'immédiat une baisse significative des prix du pétrole et ne s'estimeraient plus obligés de donner l'exemple d'une réduction draconienne de leur consommation.

Ce retrait par rapport à la position "agressive" adoptée en début d'année après le quadruplement des prix du pétrole, résulte de l'échec relatif des initiatives américaines, tant auprès de certains pays producteurs que des pays consommateurs.

L'offensive diplomatique de Washington, assortie de menaces voilées de représailles, et de prévisions apocalyptiques adressées aux pays consommateurs, s'est déployée simultanément sur deux plans.

D'un côté, la diplomatie américaine a misé sur les relations privilégiées entre les États-Unis et l'Arabie séoudite pour inciter ce pays à faire baisser le prix du brut.

Malgré de nombreuses promesses, l'Arabie séoudite a finalement renoncé à faire cavalier seul et à prendre le risque d'un éclatement de l'OPEP, organisation des pays exportateurs du pétrole.

Le piétinement des négociations entre Israël et ses voisins et le refus de l'Iran de se joindre à l'Arabie séoudite, ont certainement contribué aussi à décourager le roi Fayçal de prendre les initiatives suggérées par les Américains.

Le second volet de l'offensive diplomatique de Washington visait à organiser les pays consommateurs de pétrole pour répondre au cartel des pays producteurs.

Malgré la mise sur pied de l'Agence internationale de l'énergie, la coopération souhaitée par Washington est restée bien en-deça de ce qui était jugé par les Américains comme indispensable pour espérer faire pression sur les pays exportateurs.

D'autant que ces derniers ont anticipé les économies d'énergie faites par les pays consommateurs, en réduisant, parfois jusqu'à 50 pour cent leur production.

Pour "contrer" le cartel des producteurs, Washington estime que les pays industrialisés ne devraient pas augmenter globalement leurs importations au cours des dix prochaines années.

Devant le peu d'empressement montré par les pays consommateurs, dont les États-Unis, pour réduire leurs importations, cet objectif paraît peu réaliste, soulignent les experts.

Les dirigeants américains ne semblaient d'ailleurs plus aussi déterminés ces dernières semaines, à réduire de façon immédiate et draconnienne leur consommation d'énergie comme ils ont incité leurs partenaires à le faire. Alors que la récession de l'économie américaine s'aggrave, Washington juge irréaliste de s'imposer seul de nouvelles limites de production.

Dans ces conditions, les Américains semblent avoir renoncé à faire éclater d'une manière ou d'une autre le cartel des producteurs et sans l'admettre officiellement, on reconnait à Washington que ceux-ci seront sans doute en mesure de continuer à dicter les prix du pétrole pour les années à venir.

Les Etats-Unis, comme les autres pays industrialisés se contentent de miser maintenant sur le maintien des prix actuels.

À plus long terme, cependant, Washington continue de penser qu'une baisse des prix est possible, grâce à l'augmentation de l'offre espérée de nouveaux gisements. Les États-Unis envisagent d'ailleurs de se prémunir contre une baisse du prix mondial qui pénaliserait la production américaine, en ajustant les tarifs douaniers sur les importations de produits pétroliers pour maintenir leur prix sur le marché américain, dans une fourchette allant de 8 à 11 dollars le baril.

L'organisateur d'art abstrait de Moscou est appréhendé

MOSCOU (AFP) — M. Alexandre Glaezer, l'un des organisateurs des premières expositions de peintures abstraites en Union soviétique, en septembre, a été appréhendé à son domicile à Moscou, hier matin, en présence des épouses de deux journalistes occidentaux.

Les deux jeunes femmes sont arrivées à son domicile, alors qu'une perquisition était effectuée par de nombreux policiers.

M. Glaezer a tenté de faire entrer les deux jeunes femmes, mais la police s'y est opposée. L'organisateur d'expositions, qui est petit et frêle, a menacé à ce moment un policier. Il fut alors brutalisé, puis, alors qu'il criait, serré à la gorge. Plus tard, une voix anonyme répondait au téléphone à son domicile: "On l'a emmené".

Poète, collectionneur de tableaux non conformistes, bien connu des milieux diplomatiques, Alexandre Glaezer avait pris une part active à l'organisation des deux expositions d'art abstrait au début de l'automne. La première de ces manifestations n'avait pu avoir lieu en raison de l'intervention de bulldozers et de la police. La seconde avait pu se dérouler dans un parc de Moscou.

Kissinger attend une solution du sommet franco-US

BRUXELLES (AFP) — M. Henry Kissinger a affirmé hier qu'une "solution du problème de l'énergie sera possible" au cours des entretiens Ford-Giscard d'Estaing à la Martinique.

Parlant à la presse à l'issue du Conseil atlantique, le secrétaire d'Etat américain a ajouté que "la façon d'aborder le problème par la France et les Etats-Unis est conciliable".

"Nous ne pensons pas qu'il existe une contradiction entre la coopréation entre pays consommateurs et un dialogue entre pays consommateur et pays producteurs. Nous estimons que la coopération entre pays consommateurs est une condition préalable, a-t-il poursuvi, nous pensons qu'une solution est possible et que la façon d'aborder le problème par la France et les Etats-Unis est conciliable. Les points de vue ne sont pas contradictoires. Je voudrais rappeler que lors de la conférence de Washington, en février dernier, les Etats-Unis ont proposé que la coopération entre pays consommateurs soit suivie de la coopération entre consommateurs et producteurs.

En conséquence, nous allons nous rendre à la Martinique, en nous disant qu'une solution est possible".

Interrogé sur les différences qui pourraient exister entre les deux paragraphes concernant la tenue d'un "sommet" de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) dans les communiqués de Vladivostok et de Rambouillet, M. Kissinger a répondu: "Les Etats-Unis sont disposés à accepter l'interprétation française selon laquelle le communiqué de Rambouillet a la même portée que celui de Vladivostok".

"Les Etats-Unis, a ajouté M. Kissinger, maintiennent leur position adoptée avec d'autres alliés, à savoir que la décision quant à un "sommet" ne devrait pas être prise avant les résultats de la deuxième phase de la conférence de Genève sur la CSCE. Si ces résultats le justifient, nous sommes prêts à nous rendre au sommet".

Au cours de sa conférence de presse, le secrétaire d'Etat américain a répondu à des questions dans les domaines suivants:

CHYPRE: des progrès sont possibles à la suite de mes entretiens avec les ministres des Affaires étrangères grec et turc, qui ont fait montre de sagesse et de modération. Je suis plus optimiste aujourd'hui qu'avant ces rencontres. Les Etats-Unis ne peuvent prendre aucune initiative avant que les conversations aient commencé entre les communautés grecque et turque dans l'île.

L'AIDE A LA TURQUIE: l'aide militaire américaine, suspendue à la suite d'une décision parlementaire américaine, doit être rétablie sous peine d'affaiblir le potentiel militaire de l'Alliance atlantique, et parce que cela freine le déroulement du processus de négociations à Chypre.

M-O: le secrétaire d'Etat s'est élevé contre certaines informations selon lesquelles il était "pessimiste" quant à l'établissement d'une paix juste et durable. "Je ne suis nullement pessimiste à ce sujet", a dit M. Kissinger. En réponse à des questions concernant le prochain voyage de M. Brejnev au Caire en janvier, M. Kissinger a dit que les Etats-Unis ne déterminaient pas leur ligne de conduite en fonction des déplacements de M. Brejnev.

PETROLE: aucune unité militaire américaine n'est spécialement entrainée pour occuper les puits de pétrole, a dit aussi le secrétaire d'Etat qui s'est par ailleurs refusé à commenter la situation intérieure de l'Italie, comme on le lui demandait. "Je ne veux pas m'engager dans la politique d'un pays qui a produit Machiavel".

Terne session de l'OTAN dominée par l'économique

BRUXELLES (par AFP et Reuter) — Le conseil atlantique a préféré la discussion aux discours, le secret des débats à la diffusion des interventions. L'OTAN est davantage préoccupé par les difficultés économiques que connaissent ses membres que par la menace extérieure. Même M. Joseph Lunds, secrétaire général de l'organisation, ne croit plus à une intention agressive de l'URSS à l'égard des membres de l'Alliance, bien qu'il tempère comme estimation par la possibilité d'un changement dans les orientations soviétiques.

Cependant, l'alliance doit poursuivre son effort défensif, estime M. Luns, malgré l'inflation qui aboutit à réduire les budgets militaires.

Les deux grandes négociations Est Ouest issues de la détente et les deux rencontres récentes soviéto-américaine et franco-soviétique au "sommet" ont occupé une large partie des débats. La France et les Etats-Unis qui viennent de souscrire des engagements, l'une à Rambouillet, les autres à Vladivostok en ce qui concerne le sommet paneuropéen de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), ont été pris à parti par certains pays membres (La Turquie, le Luxembourg, les Pays-bas, la Belgique). Ces derniers leur reprochent d'avoir accepté trop hâtivement d'aller à une réunion au "sommet" à Helsinki.

Le conseil a observé une attitude discrète sur le problème de l'énergie en attendant les résultats de la rencontre de la fin de cette semaine à la Martinique entre le président Giscard d'Estaing et le président Ford. Si MM. Kissinger et Sauvagnargues ont exposé en détail leurs positions respectives sur ce problème, leurs partenaires se sont abstenus d'intervenir dans le débat pour éviter de compromettre un règlement que M. Kissinger considère comme possible à la Martinique.

On a généralement qualifié de terne cette session du conseil qui s'est déroulée sans histoire, sans suspense et sans le traditionnel affrontement franco-américain. Les effets de la détente se font sans doute sentir, car les grandes puissances peuvent difficilement rechercher une entente avec l'URSS et, en même temps, l'accuser de menacer le monde occidental.

Voici le texte intégral du communiqué publié hier, à l'issue de la session ministérielle d'hiver du Conseil de l'Alliance atlantique à Bruxelles:

1) Le Conseil de l'Atlantique-Nord s'est réuni en session ministérielle à Bruxelles les 12 et 13 décembre 1974. Au terme de cette année, qui est celle du 25e anniversaire de la signature du Traité de l'Atlantique-Nord, les ministres ont constaté avec satisfaction que les pays-membres restent fermement attachés à l'Alliance, comme ils l'ont solennellement affirmé dans la Déclaration d'Ottawa;

2) Les ministres ont examiné l'évolution des relations Est-Ouest. Ils ont noté que, bien qu'inégaux, des progrès avaient été accomplis dans le domaine de la détente au cours des six derniers mois. Ils se sont déclarés prêts à poursuivre leurs efforts pour faire progresser leurs négociations et élargir leurs échanges avec l'Union soviétique et les autres pays du Pacte de Varsovie, en vue de constamment améliorer les relations Est-Ouest. Cependant, constatant l'accroissement de la puissance militaire des pays du Pacte de Varsovie et conscients du fait que la sécurité constitue la condition de la politique de détente, ils se sont déclarés résolus à maintenir leur propre potentiel militaire défensif;

3) Les ministres ont eu un large échange de vues sur les incidences de la situation économique actuelle sur le maintien de la défense de l'Alliance, et ils ont noté les efforts déployés tant au plan national qu'au plan international pour surmonter les difficultés auxquelles les économies des pays alliés ont à faire face. Ils ont réaffirmé leur volonté de rechercher les solutions appropriées dans l'esprit de coopération et de confiance mutuelle qui caractérise leurs rapports. Les ministres ont décidé de poursuivre leurs consultations sur les répercussions de l'évolution économique dans les domaines qui relèvent directement de la compétence de l'Alliance;

4) Les ministres ont noté que la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe avait assez progressé pour montrer que des résultats substantiels étaient possibles. Il n'en reste pas moins que des questions importantes doivent encore être résolues.

Les ministres ont déclaré que leurs gouvernements étaient toujours aussi résolus à rechercher patiemment et dans un esprit constructif des résultats équilibrés et substantiels sur tous les points inscrits à l'ordre du jour de la conférence, de façon à conduire, aussitôt que possible, la conférence dans son ensemble à une conclusion satisfaisante.

UNIVERSITE DE MONTREAL

Trimestre d'hiver

Perfectionnement des enseignants et des agents pastoraux

ÉTUDES CATÉCHÉTIQUES

- univers religieux collectif; "voies et impasses" (campus, lundi soir) prof. L. Lavoie
- nouveau testament et enseignement religieux (longueuil, mercredi soir) prof. P. Bougie
- étude d'ensemble des instruments de catéchèse à l'élémentaire (saint-laurent, mercredi soir) prof. L. Plourde-Tardif
- travaux dirigés (longueuil, lundi soir) prof. R. Grégoire, C. Yelle
- ateliers d'expression corporelle (saint-laurent, lundi soir) prof. Birouté Nagys

ÉTUDES PASTORALES

premier cycle

- action de l'église en milieu québécois (campus, jeudi soir) prof. Y. Côté
- conscience morale et enjeux éthiques actuels (longueuil, jeudi soir) prof. G. Durand

deuxième cycle

- évangélisation (campus, mardi et jeudi prof. L. Létourneau, P. Lucier
- famille et intervention pastorale (campus, jeudi soir) prof. L. Hamelin
- counseling pastoral (campus 17, 18, 24 et 25 janvier) prof. R. Tremblay

ÉTUDES THÉOLOGIQUES

- projet humain et foi en jésus: le mal, le péché; la grâce (campus, lundi et mercredi soir, mars-avril) prof. L. Létourneau
- problématique et dynamisme de la morale chétienne (campus, lundi et mercredi soir, janvier-février) prof. C. Granche
- la prière : un faisceau de relations (campus, vendredi après-midi) prof. G. Bourdeau

ÉTUDES BIBLIQUES

premier cycle

- l'évangile selon saint mathieu (campus, jeudi soir) prof. A. Myre
- prophètes du temps de l'exil (campus, mardi soir) prof. M.G. Bulteau
- le livre des psaumes (campus, lundi et jeudi après-midi, mars-avril) prof. J. Harvey
- les livres sapientiaux (campus, lundi et jeudi après-midi) janvier-février) prof. V. Yelle
- stage en israël (quatre semaines en mai) prof. V. Yelle, G. Couturier

deuxième cycle

- les écrits prophétiques : origine et sens de la loi (campus, mardi soir) prof. G. Couturier
- les textes du dimanche et l'homélie (campus, mardi après-midi) prof. A. Cousineau, P. Guillemette

SCIENCES DE LA RELIGION

- religions préhistoriques et primitives (campus, mardi et jeudi soir, mars-avril) prof. R. Proulx
- histoire religieuse du Québec (campus, samedi matin) prof. L. Lemieux
- mythologie de l'homme contemporain (campus, mercredi soir) prof. P. Séguin
- religions sauvages, rituels (campus, lundi soir) prof. P. Guénette

les cours commencent le 6 janvier

FACULTÉ DE THÉOLOGIE

3034, boulevard édouard-montpetit

tél.: 343-7080

collège marie-victorin

ÉDUCATION DES ADULTES

SESSION HIVER 1975

Cours offerts (2)

Anglais	201, 301	Politique	940*
Anthropologie	900*, 910	Psychologie	205, 305, 901*, 903*
Espagnol	101*, 201*	Sociologie	962
Français	102, 202, 302, 402**, 902**	Tech. administ.	101*, 115*, 107*, 112*, 122*, 102*
Histoire	913	Tech. de garderie	213, 413, 205
Mathématiques	103		
Philosophie	101**, 201**, 301** 401**, 225**		

Sans astérisque : uniquement à l'enseignement régulier

Un astérisque (*) : uniquement à l'enseignement programmé

Deux astérisques (**) : à l'enseignement régulier et à l'enseignement programmé.

ENSEIGNEMENT RÉGULIER

Date limite d'inscription : 7 janvier

Début des cours : 13 janvier pour les cours se donnant le soir

: 3 février pour les cours se donnant le matin ou en fin d'après-midi.

ENSEIGNEMENT PROGRAMMÉ

Premier groupe : rencontres les 25 janvier, 22 février et 22 mars.

Examen le 26 avril.

Deuxième groupe : rencontres les 8 mars, 12 avril et 3 mai.

Examen le 14 juin.

Date limite d'inscription : 1er groupe : 13 janvier
2e groupe : 24 février.

POUR INFORMATIONS :
325-0150, poste 34

POUR FAVEUR OBTENU
par M. Gonthier
Marie Reine des Coeurs

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si compatissante, Mère du Divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances, vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés, de répandre votre gloire et vous faire connaître sous le titre de "MARIE, REINE DES COEURS... et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel, où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance, demandez à Jésus notre guérison, notre pardon, et notre persévérance en vous finale. O Marie Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous (3 fois).

Réciter cette prière 9 jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion.

Imprimateur, J.-C. Chaumont, Montréal, 9 mai 1938
P.A.V.G.

APPRENEZ L'ANGLAIS
Au Vermont

Cours intensifs dans un milieu anglophone. Université catholique. Co-éducationnelle. Atmosphère internationale. Cours de conversation avec laboratoire.

Écrivez à:

International Student Program
St. Michael's College
Winooski, Vermont 05404
U.S.A.

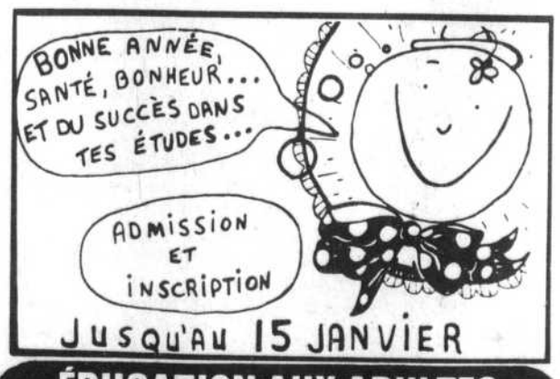

ÉDUCATION AUX ADULTES
CEGEP DE ROSEMONT
276-1620

CONSERVATOIRE LASSALLE

1290, rue St-Denis

Enseignement de culture personnelle

PAROLE PUBLIQUE

- Expression orale
- Phonétique
- Technique vocale

SEMESTRE D'HIVER
DÉBUT DES COURS
13 JANVIER

INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENTS
861-4114
523-2675

MÉTRO BERRI-DE MONTIGNY
SORTIE ST-DENIS

La LMF fonctionnerait avec huit clubs

NEW YORK (d'après AP) — Dans le but de sauver les meubles, la jeune Ligue mondiale de football a tenu une assemblée tumultueuse hier à New York. Un propriétaire, qui a demandé qu'on lui conserve l'anonymat, a révélé que la ligue espère entreprendre une deuxième saison, mais avec huit équipes seulement au lieu de 12.

Il a aussi révélé que chaque propriétaire devrait verser une somme de $750,000 avant le 31 décembre prochain s'il veut garder sa concession pour 1975. Il n'a pas révélé à quoi serviraient ces sommes, mais on croit comprendre qu'elles iraient à payer plusieurs joueurs dont les salaires n'ont pas été versés pour certaines périodes, ainsi qu'à éliminer les propriétaires peu sérieux.

●

La DOP-SHADOW, une toute nouvelle voiture de Formule-1, a été présentée, hier, à Paris. Ce nouveau bolide, dérivé du modèle 1974, a été profondément remanié, notamment en ce qui concerne l'embattement qui a été rallongé de six centimètres, le poids (gain d'environ 20 kilos) et surtout l'emplacement du moteur, déplacé vers l'avant, ce qui donne une meilleure tenue de route dans les courbes rapides. L'éventualité du moteur Matra V-12 a d'ores et déjà été prévue par le constructeur.

●

LOU BROCK, des Cardinals de St-Louis, qui a réhérité le record pour le nombre de buts volés cette saison avec 118, a également réédité son propre record en y allant d'une 10e saison consécutive avec 50 larcins ou plus. Par contre, Pete Rose, des Reds de Cincinnati, a échoué dans sa tentative de conserver une moyenne offensive de .300 ou plus pour une 10e année d'affilée alors qu'il a dégringolé à .284. Enfin, Dick Allen, des White Sox de Chicago, qui a conservé la meilleure moyenne de la Ligue américaine comme cogneur à .514, ne pourra défendre son titre l'an prochain puisqu'il a récemment été échangé aux Braves d'Atlanta, de la Ligue Nationale.

●

LES ADULTES, hommes et femmes, qui désirent retrouver leur forme physique, sont invités à s'inscrire à une nouvelle série de cours de conditionnement physique et de natation qui seront offerts en plusieurs endroits de Montréal et de Laval, par le Centre de conditionnement aérobique. Les cours ont lieu tous les jours de la semaine, matin, midi ou soir. Pour prospectus et autres renseignements: secrétariat de l'hôpital Notre-Dame à 876-7291, ou au Centre à 687-0134.

●

MICKEY REDMOND, qui a réussi 50 buts dans l'uniforme des des Red Wings de Détroit au cours des deux dernières saisons après avoir été acquis du Canadien de Montréal, devra subir une intervention chirurgicale au dos, et les Wings devront se dispenser de ses services pour une période indéfinie. Agé de 26 ans, Redmond souffre d'un disque fêlé à la colonne vertébrale depuis bientôt un mois.

●

L'EQUIPE nationale junior de l'URSS, après les Sélects de Moscou, disputera un match hors-concours au Forum, samedi après-midi le 21 décembre prochain. Elle affrontera alors le Junior de Montréal, auquel quelques joueurs de la Ligue majeure du Québec viendront prêter main-forte. Durant ce temps, les Sélects poursuivent leur tournée canadienne, et ils ont eu raison, jeudi soir, des Bruins de New Westminster 9-3 à Vancouver.

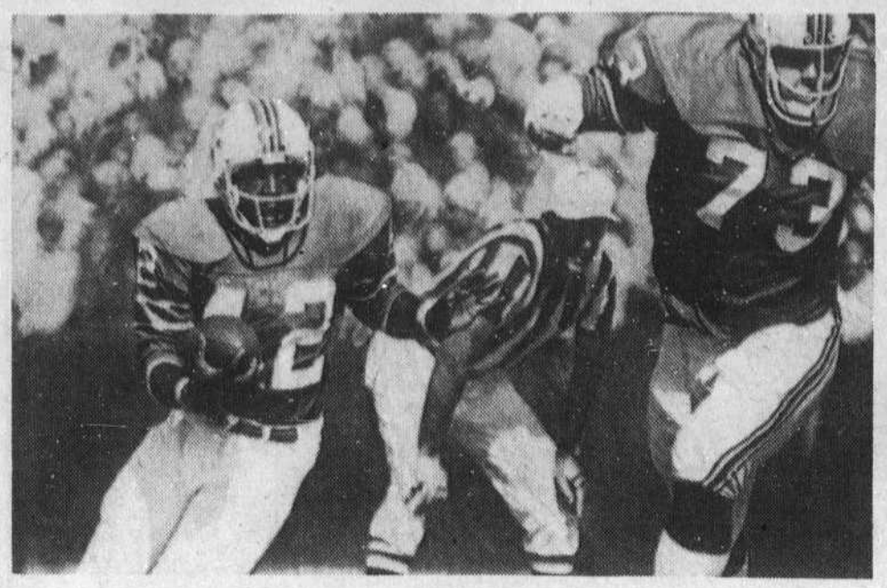

Mack Herron (à g.), des Patriots de la Nouvelle-Angleterre, pourrait rééditer un record de la Ligue nationale de football, demain contre Miami, à l'occasion du dernier match du calendrier régulier. Herron, l'ex-joueur des Blue Bombers de Winnipeg littéralement banni de la LCF, a besoin de 142 verges pour briser le record du plus grand nombre de verges gagnées en une saison et qui appartient à Gale Sayers, ancien joueur des Bears de Chicago. (Téléphoto AP)

TECNA
L'imagination dans le meuble
661-3931

CRI
CENTRE DE RÉFÉRENCE ET D'INFORMATION

ÉDUCATION AUX ADULTES CEGEP ROSEMONT
376-1620

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
844-3361
- Chaque parution coûte $1.50, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.05 chacun
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Avis : Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
844-3361
- Chaque parution coûte $4.20 le pouce
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

AMEUBLEMENT À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 Beaubien est. Tél.: 276-9067. J.N.O.

ANTIQUITÉS DEMANDÉES

ANTIQUITES TOUTES SORTES, (argent comptant) Claude Morrier, jour 331-0251 soir 667-0774 (J.N.O.)

ANTIQUITES A VENDRE

ANTIQUITÉS
Styles Canadiens et Européens
achat et vente
JEAN CARIS CANADA LTÉE
St-Jacques de Montcalm
(Route 25, vers Joliette)
Tél.: (514) 839-6292
16-12-74

AMEUBLEMENTS de salle à diner antique. Table, chaise, bahut, vaisselier, $550. Appelez après 6 heures à 524-5366. 16-12-74

ANTIQUITES A VENDRE

ÉBÉNISTERIE DES CHENES ENRG. décapage et finition, spécialité en rénovation d'antiquités. Tél.: 658-5194 frais virés acceptés. J.N.O

APPARTEMENT À PARTAGER

MONTAGNE ET McGREGOR, femme, 32 ans, aimerait partager grand appartement avec une autre. Tél: 844-3233. 16-12-74

APPARTEMENTS DEMANDES

DESIRE LOUER jusqu'à juin, 2 à 4 pièces, meublées, possibilité de stationnement. Outremont ou environ, références fournies. Tél.: 272-7062. 17-12-74

AUTOS À VENDRE

BUICK Electra 225, 1970, sedan, AM-FM stéréo. brun, toit vinyl, bas millage. Pour vente rapide $1,375. Station Shell, 205 Bellechasse Est, Gaby. 23-12-74

ISUZU BELLET, 1970, très bon prix tél. soir 259-8606 ou 285-2873 ou 74. 16-12-74

NE LOUEZ PAS un Volkswagen 1975! Je peux vous faire propriétaire. Aucun comptant, $40 de moins par mois. Vous n'avez qu'à m'appeler. Je fais tous les arrangements pour vous. Liliane, 363-5000 ou 365-9451. 16-12-74

AUTOS À VENDRE

FORT CHAMBLY AUTOMOBILE, 2575 Bourgogne, Chambly, dépositaire Volvo, vous offre les modèles '75 au prix du Père Noël. Aussi modèles '74. Tél.: 658-6623. * Voitures usagées. 23-12-74

CITROEN DS 21, manuelle, 1969, Pallas, cuir noir, suréquipée, parfait ordre, très propre. $1,950. Toute offre raisonnable sera considérée. M. Senécal 322-2215 ou 744-1475. 21-12-74

PEUGEOT 504, familiale, 1972, automatique, radio AM-FM, bas millage. Tél: 737-4620. 16-12-74

CHALETS À LOUER

CHALET SUISSE, 2 milles du Mont Orford, 3 chambres, salon, dinette, meublé, chauffé. Tél: 256-8265 après 5 p.m. 16-12-74

CHAMBRES À LOUER

CHAMBRE PRIVILEGE dans maison familiale, région rivière Richelieu pour homme, femme ou couple de bonne éducation, retraité ou travaillant au dehors, conditions avantageuses. Références. Tél.: 467-4215. 18-12-74

DÉMÉNAGEMENTS

ROUSSILE TRANSPORT: Déménagement local, longue distance. Service entreposage. Tél: 725-2421. 16-12-74

ÉDUCATION

LE CONSEIL SCOLAIRE D'OTTAWA

Les professeurs qualifiés sont invités à présenter une demande pour les postes d'enseignement suivants, libres dans le moment:

- Art dramatique et français
École Secondaire André Laurendeau,
235 chemin McArthur,
Ottawa, Ont. K1L 8P6

- Français et anglais (demi-temps)
- Anglais
École Secondaire Belcourt,
675 rue Church
Ottawa, Ont. K1K 3K1

- Soins hospitaliers
- Dactylographie
- Soins personnels
- Français
- Anglais
- Lecture corrective
École Secondaire Cartier,
225 rue Donald,
Ottawa, Ont. K1K 1N1

- Français junior (seulement à la fin de janvier)
École Secondaire Champlain
281, rue Lanark
Ottawa, Ont. K1Z 6R8

- Histoire
École Secondaire de LaSalle,
501 rue St-Patrick
Ottawa, Ont. K1N 8R3.

Veuillez présenter votre demande par écrit, mentionnant tous les détails, au Directeur des Écoles.
16-12-74

ENTREPRENEURS

MEMO CONSTRUCTION (1964) LTEE Réparations et maçonnerie générales. Menuiserie et finition intérieures. Redressons planchers, fondation, fuyante. Creusons cave en sous-oeuvre. Neuf. Garantie. Assurance Service 24 heures. Tél.: 388-2137. 669-2547. J.N.O.

FEMMES DEMANDÉES

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
Milieu juridique
- **Français impeccable**
- Bilingue • Initiative
- Motivation • Traitement élevé

Tél.: 845-9253, poste 33
soir: 272-7886
21-12-74

FERMES À VENDRE

FRELIGHSBURG: Mini-ferme de 4 acres avec écurie, grange et très grande maison de vieille brique partiellement rénovée, vous désirez posséder votre ferme, voici l'occasion — arrêtez de chercher et installez-vous. (photo MLS) J. P. Breton, 263-5106 ou 372-1620. Immeubles Westgate, courtiers 16-12-74

GARDERIES

FEMME DEMANDEE pour garder un petit garçon de 2 ans, chez elle, 5 jours, Montréal et Rive Sud, de préférence. Tél: 672-7717. 17-12-74

LOGEMENTS A LOUER

OUTREMONT: face parc, haut-duplex, 5 chambres à coucher, 2 salons, salle à manger, cuisine, 4 salles de bains, chauffé, eau chaude fournie, libre 1er janvier 1975. Tél: 272-9211. 16-12-74

MAISONS A LOUER

PIERREFONDS: Split-level en pierre, 8 pièces, meublée, salle à manger et salon provincial français, cuisine-dinette, lave-vaisselle, grand terrain Garage. Bail de 2 ans. Denise Lapierre, 331-7582 ou 331-6843. Société Nationale de Fiducie, courtiers 18-12-74

PROPRIÉTÉS COMMERCIALES À VENDRE

EDIFICE PROFESSIONNEL: Pas d'agent. Pour association, bureaux, polyclinique, agence de voyages ou courtiers. Boul. St-Joseph ouest, coin de rues, 14 pièces dont 2 salles de réunion. Tapis, salle de bains. Prix à discuter. Tél: 279-7348. 16-12-74

VENDRE propriétés commerciales à HOTEL A VENDRE. Sorel. Centre commercial industriel. Licence complète. Bon chiffre d'affaires. Rentable. Vend cause abandon des affaires. Tél.: 742-5225. Prix: $90,000. Comptant: 30%. 21-12-74.

PROPRIÉTÉS COMMERCIALES A VENDRE

NUMÉRO 1 - Entrepôts à vendre, construits en 1973, situés 4 minutes pont Mercier, 12,000 p.c., 50,000 p.c., de terrain. Balance hypothèque: $108,000 à 9¾%. Prix: $159,000. — NUMÉRO 2 - Entrepôts 72,000 p.c. (avec mezzanine) poutres en acier, rampe de déchargement. Bureaux électricité 550, balance hypothèque: $38,000 à 9¾%. Prix: $89,000. Tél.: jour: 691-6279, soir: 477-0326. 21-12-74

PERSONNEL

AMASO: Service de rencontres. Sérieux, 822 est Sherbrooke suite 5. Marthe Gaudette, b.a., b. péd. b. ph.L. ès lettres. Tél.: 524-3852. J.N.O.

PROPRIÉTÉS A VENDRE

MASCOUCHE
Bungalow, 5 pièces, foyer, terrain boisé. Faut vendre. Transfert. $36,500. Faites offre. (Photo MLS).
J.P. Monette: 353-8770
MONTREAL TRUST
courtiers
16-12-74

BELOEIL: Superbe bungalow aluminium 8 pièces, salle de jeux, beau grand terrain, prix demandé: $39,500. M.L.S. André Lussier 467-0285 ou 861-7734 Immeubles Westgate Courtiers. 16-12-74

ST-JEAN: Faut voir ce joli bungalow tout brique, 7 pièces, condition impeccable, district super résidentiel, occupation immédiate, abri d'auto, 20 minutes de Montréal (photo MLS) Nicole Lefroy, 348-6831 ou 658-6681. Immeubles Westgate, courtiers 16-12-74

Fiducie du Québec
Le "Trust" des Caisses pop.
OUTREMONT
Avenue Pagnuelo près Boul. Mont-Royal, **luxueuse propriété offrant:** 6 chambres, chambre des maîtres au rez-de-chaussée avec salle de maquillage et salle de bain privée, grand salon, salle à manger séparée, boudoir avec meubles encastrés, cuisine et dinette, salle de séjour au sous-sol, bar, grands placards, salle de lavage, système d'alarme, garage double, jardin paysager. Occupation immédiate. Prix: $165,000. **Une exclusivité de:**
Andrée Trudeau
735-6381 ou 733-1871
WESTMOUNT en HAUT
Résidence luxueuse avec une magnifique vue de la ville, 5 ou 6 chambres à coucher, chambre principale avec un foyer naturel, salon, salle à manger, 3½ salles de bains, garage et ravissant jardin. Occupation immédiate si désiré.
Thérèse LaBossière
735-6381 ou 737-2260
OUTREMONT
Cottage détaché offrant : 9 pièces, salon, boudoir, spacieuse salle à manger, 5 chambres, salle de séjour au sous-sol avec un foyer en pierre. Fenêtres en acier "Rusco", garage double, très beau jardin. Prix: $90,000.
Thérèse LaBossière
735-6381 ou 737-2260
Courtiers en immeubles
16-12-74

Fiducie du Québec
Le "Trust" des Caisses pop.
PROPRIÉTAIRES .
OUTREMONT
CÔTE-DES-NEIGES
VILLE MONT-ROYAL
Vous désirez vendre votre propriété ?
Il me fera plaisir de vous rencontrer pour en discuter.
A votre service,
ROBERT LAMARCHE
Membre de la Chambre d'immeubles de Montréal.
Rés: 738-2355, bur: 735-6381
Courtiers en eimmeubles
16-12-74

PROPRIÉTÉS A VENDRE

LONGUEUIL
"Caractère et distinction"
Dans ce cottage de prestige de 13 pièces au coeur du Vieux-Longueuil, vastes pièces de séjour, foyer, boiseries de chêne, garage, magnificuqes conifères.
ST-LAMBERT
L'idéal pour couple recherchant **bungalow de prestige** se prêtant bien aux réçpetions. Vaste salon avec foyer, grande pièce d'accueil, cuisine, dinette et salle à diner, 2 chambres, garage. Magnifique terrain.
ST-LAMBERT
Triplex tout brique, 2 x 5 1 x 4 pièces. Décoration de bon goût. Logement du rez-de-chausssée pourrait être libre pour l'acheteur. Également 2 garages détachés.
Louise L. Lalancette
672-3741 ou 679-1110
couurtiers
6-12-74

ST-LAMBERT: Bungalow dans quartier résidentiel de prestige, 5 chambres à coucher, salon avec foyer en pierre naturelle et salle à dîner, cuisine-dînette, salle de jeu au rez-de-chaussée, magnifique terrain avec piscine chauffée, visitez avec Huguette L. Godin 672-1839 ou 651-1000. M.I.S. Montréal Trust Courtiers. 16-12-74

ST-LAURENT: Magnifique bungalow avec foyer donnant salle à manger et salon. Une atmosphère causée, 4 chambres à coucher, belle salle de séjour, garage. M.L.S. Louise Hurtubise, 334-5330 ou 334-4703. Immeubles Westgate, courtiers 16-12-74

ST-LUC: Duplex 2 x 5 pièces, très belle occasion, endroit tranquille, bonnes conditions de financement (photo MLS) Thérèse Pilote, 348-6831 ou 658-6681. Immeubles Westgate, courtiers 16-12-74

PROPRIÉTÉS A VENDRE

LAC SELBY: Une occasion rêvée pour se détendre, bungalow 5 pièces, grand terrain 8,286 p.c. décoration de très bon goût (Photo MLS) Jocelyne Jacques, 263-1004 ou 372-1620 (frais virés) immeubles Westgate, courtiers 16-12-74

REDUIT: Westmount, charmant cottage, près parc, occupez rez-de-chaussée, belles grandes pièces hautes et retirez $4,000. revenu annuel pour étage supérieur. Meublé, licencié. $48,000. Occupation facultative. Tél.: 481-0683 16-12-74

BOUCHERVILLE: Bungalow de construction supérieure, dans quartier prestigieux, 3 chambres, cuisine avec dînette 20'x12', nombreux extras, chauffage électrique, terrain paysagé avec haie de cèdre, occupation 30 jours. Nouveau M.L.S. Annoncé pour la première fois. Lucien Quintal 652-9460. Fiducie du Québec Courtiers. 679-1110. 18-12-74

ST-JEAN: Ce n'est pas un rêve, mais c'est une réalité. Superbe bungalow en pierre, 7 pièces, salon avec foyer, salle à dîner, vivoir, 3 chambres, salle familiale, garage, terrain paysagé. Quartier résidentiel. (Photo MLS) Thérèse Pilote, 658-6681 ou 348-6831. Immeubles Westgate, courtiers 16-12-74

COTE-DES-NEIGES, Barcklay, immeubles 14 appartements tous loués, rapporte $20,000. Hypothèque $52,000 à 8¾%. Prix: $105,000. Propriétaire 487-5379 21-12-74.

BOUCHERVILLE: Cause transfert, doit vendre, jolie propriété 8 pièces, salle familiale, abri d'auto, terrain très bien paysagé, sapins, érables, haie, M.L.S. Serge Chevalier 655-7611 ou 679-6715. Immeubles Westgate. Courtiers 16-12-74

TAILLEURS

DROLET: Taillerus spécialisés habits et costumes sur mesure 351, rue Guizot. Tél.: 388-2352 16-12-74

FEMMES DEMANDÉES

OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS
L'OSQJ, est à la recherche de:
TROIS SECRÉTAIRES

POSTE I:
Une secrétaire avec un minimum de 5 ans d'expérience dont le salairee pourra s'établir entre $6,600. et $8,600. selon le nombre d'années d'expérience.

POSTE 2:
Deux secrétaires avec un minimum de 3 ans d'expérience dont le salaire pourra s'établir eentre $5,625. et $6,200. selon le nombre d'années d'expérience.

Pour les deux postes mentionnés, les candidates doivent avoir:
— une bonne vitesse en dactylo
— une bonne connaissance de la sténographie
— une excellente connaissance du français écrit.

Les personnes intéressées doivent communiquer avec:
Mme Marie Maurice,
au numéro de téléphone: **873-4255**
16-12-74

HOMMES OU FEMMES DEMANDÉS

L'HÔPITAL MONFORT D'OTTAWA
(hôpital général de 200 lits)
recherche
DES INHALOTHÉRAPEUTES

L'Hôpital est actuellement à développer un département de théraphie respiratoire.
Nous recherchons des inhalothérapeutes bilingues et qualifiés (es).
Ces positions seront disponibles dès le 1er janvier 1975.
Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:
Richard Archambault
Directeur du personnel
Hôpital Montfort
Chemin Montréal
Ottawa, K1K 0T2
17-12-74

ARCHITECTE URBANISTE ou ARCHITECTTE PAYSAGER
5 ans d'expérience Poste d'importance
PIERRE LAROUCHE & ASSOCIÉS 731-1147
20-12-74

Université du Québec à Montréal

DEUX (2) POSTES DE BIBLIOTECHNICIENS

EXIGENCES:

1er poste:
— Être détenteur d'un diplôme d'études collégiales en bibliotechnique.

2e poste:
— Avoir 3 années d'expérience de travail dans une bibliothèque.
— Être détenteur d'un diplôme d'études collégiales en bibliotechnique.

TRAITEMENT:

A déterminer selon les qualifications et l'expérience.
Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae complet, devront parvenir avant le 18 décembre 1974, au:

Service du Personnel (concours no 1138)
Université du Québec à Montréal
355, ouest rue Ste-Catherine
Suite 6029
Montréal H3C 3P8
16-12-74

HOMMES DEMANDES

VILLE DE GRANBY
OFFRE D'EMPLOI
DESSINATEUR - SERVICES TECHNIQUES

La Ville de Granby requiert les services d'un dessinateur.
FONCTION:
Sous la responsabilité du chef de section, établit des plans d'exécution et des dessins techniques d'après les esquisses ou des notes pour sa division.
QUALIFICATION:
— posséder un diplôme de technicien en génie civil de préférence;
— avoir un minimum de un (1) an d'expérience comme dessinateur;
— âge minimum: 18 ans; maximum: 35 ans;
TRAITEMENT:
Classe III selon l'échelle fixée par l'évaluation des tâches, avec avantages marginaux complets.
CANDIDATURES:
Les personnes intéressées pourront se procurer les formules de demandes d'emploi en écrivant au bureau de l'assistant-gérant-greffier à l'Hôtel de Ville de Granby, 87 rue Principale, Granby, Qué.
Ces formules dûment remplies devront être retournées au plus tard le 8 janvier 1975.
DONNÉ À GRANBY, en ce 4 décembre 1974.
Robert Duval,
Assistant-gérant-greffier
16-12-74

Manufacturier de chaises et fauteuils de bureau
recherche
TECHNICIEN EN ÉTUDE DU TRAVAIL
avec expérience en chronométrage. Étude des méthodes. Salaire à discuter.
Communiquez avec M. Paul
à 527-2471
16-12-74

HOMMES OU FEMMES DEMANDES

LA COMMISSION SCOLAIRE BALDWIN-CARTIER
est à la recherche de
DEUX PROFESSEURS LÉGALEMENT QUALIFIÉS

Professeur de sciences physiques au secondaire
Professeur de maternelle

Faire parvenir votre curriculum vitae et une copie de votre brevet d'enseignement à:

M. Frank Baldassare
Agent de personnel
130 Ambassador
Pointe-Claire, Québec

les MOTS CROISÉS du Devoir

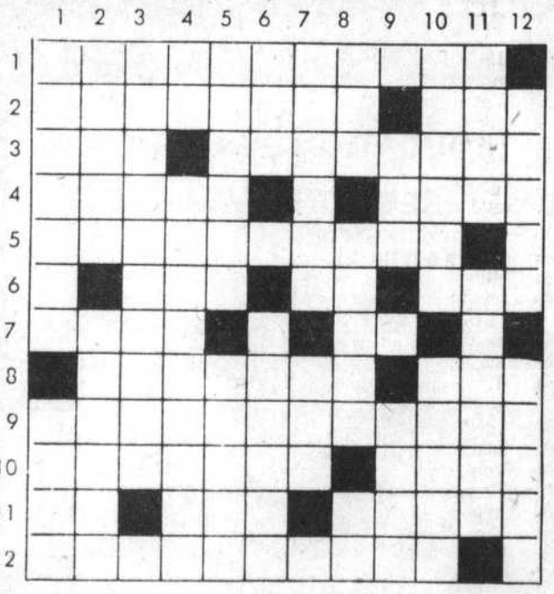

Horizontalement
1—Etat de ce qui est hérissé.
2—Exposa au hasard. — Canton suisse.
3—Terminaison. — Etais incertain sur le parti qu'il devait prendre.
4—Fruit du néflier. — Le même en nature.
5—D'Irlande.
6—Première femme. — Seul. — Fils aîné de Noé.
7—Enfant. — Sans vêtement.
8—Manière dont le papier est réglé. — Tranchant d'un instrument.
9—Elle habite la banlieue de Paris.
10—Quatre-vingts. — Parcourues des yeux.
11—Lui. — Démonstratif. — Faire tort à.
12—De façon sévère.

Verticalement
1—Celtium. — Forêt.
2—On y lave la vaisselle. — Réponse des dieux.
3—Etat de ce qui est renflé.
4—Préfixe privatif. — Appareil envoyant un jet de liquide sur le pare-brise pour le laver.
5—Unité de mesure de force. — Paquebot de grande ligne.
6—Transpire. — Appendice charnu qui pend à l'entrée du gosier.
7—Petite erse. — Chemin de ville.
8—Mois de Marie. — Que l'on apporte en naissant (plur.) — Venu au monde.
9—Les tiens. — Sulfate double d'aluminium et de potassium.
10—Nues. — Organe contenant les graines et provenant de l'ovaire de la fleur.
11—Classa, sélectionna. — Faire une élision.
12—Religion et civilisation des musulmans. — Faire tort à.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	E	M	P	O	R	T	E	R	■	S	E	P
2	F	A	R	C	E	■	N	O	U	A	G	E
3	F	U	I	■	A	B	L	U	T	I	O	N
4	I	S	S	U	■	A	I	L	■	N	I	D
5	L	O	M	B	A	L	G	I	E	■	N	U
6	O	L	E	A	G	I	N	E	U	S	E	■
7	C	E	■	C	A	S	E	R	N	E	■	P
8	H	E	M	■	V	E	R	■	E	M	I	R
9	E	■	A	V	E	U	■	A	C	I	D	E
10	R	O	U	E	■	R	A	P	T	■	E	N
11	■	I	V	R	E	■	I	T	E	M	■	O
12	P	L	E	T	H	O	R	E	■	N	O	M

AVEC LE PETIT ROBERT... PAS DE PROBLÈME

LNH-AMH

Un regroupement des clubs de hockey du Canada est souhaitable

par André Tardif

L'appétit vient en mangeant, dit-on. Il peut également venir en regardant manger les autres, surtout si ce qu'ils mangent se traduit en signe de dollars.

Parabole de mauvais goût, dira-t-on? Sans doute, mais elle traduit exactement la situation actuelle du hockey professionnel.

Tout a commencé en 1967 quand les propriétaires des six équipes de la Ligue nationale optaient, après avoir tergiversé durant de nombreuses années (41 ans pour plus de précision, Détroit ayant complété le petit "club privé des six" en 1926), en faveur d'une expansion. Ils n'y allèrent pas de main morte.

Six nouvelles équipes, en effet, furent admises cette année-là, au coût de $2 millions chacune, les six anciennes s'empiffrant chacune d'un montant égal. Mais voilà que les six nouvelles venues avaient compris la "patente", et elles héritaient chacune de $1 million trois ans plus tard lorsque deux nouvelles concessions furent accordées à raison de $6 millions chacune.

La combine devint un peu moins payante en 1972, puis cette année, alors que quatre nouvelles concessions à $6 millions chacune furent cédées. Mais quand même... les six de 1967 avaient non seulement perçu leur mise de fonds initiale mais fait un joli bénéfice du même coup. Et que dire des six formations originales! Le vieux proverbe concernant l'appétit s'était avéré vrai une fois de plus.

Mais d'autres qui avaient faim et avaient assisté à cette orgie n'allaient pas rester sur leur appétit. On assista bientôt à la naissance de l'Association mondiale qui, elle aussi mais sur une base beaucoup plus humble, tenta à son tour le truc de la multiplication à l'infini.

Fin d'un festin

C'est alors que les choses commencèrent à se gâter. On n'allait pas passer de six équipes dites professionnelles majeures à 32 en huit ans à peine sans qu'il y ait du remue-ménage. La concurrence crée par la mise sur pied d'une rivale à la LNH allait jouer cette fois en faveur des joueurs qui, regroupés autour de personnages comme l'avocat torontois Alan Eagleson et quelques autres, commencèrent à réclamer, et à obtenir, des salaires fabuleux.

L'appétit vorace du "club des six" avait fait boule de neige et engendré une faim tout aussi vorace de la part d'une foule de gens qui n'avaient pas assisté impassibles à ce véritable festin monétaire.

Toute bonne chose a une fin, veut un autre proverbe. Et le hockey professionnel fait face aujourd'hui à des difficultés qu'il a lui-même suscitées.

Rien de moins que nos augustes sénateurs étudient actuellement à Ottawa les implications d'une législation (le bill C-22) visant à resserrer l'emprise de la Loi anti-monopoles, entre autres sur le hockey professionnel.

Le gouvernement américain s'est penché, par son ministère de la Justice, sur les méthodes utilisées par les équipes professionnelles de football pour déduire quasi entièrement, sous le couvert d'un rabattement fiscal, le coût de leur admission dans une ligue.

Un juge de la Cour supérieure d'Atlanta doit rendre un jugement, ces jours prochains, dans une cause impliquant le gouvernement et les Falcons, admis dans la LNF en 1966. Ces derniers prétendent, à la façon d'une entreprise qui jouit d'un rabattement fiscal pour la dépréciation sur son matériel, déclarer une dépréciation annuelle de $1.5 million sur son matériel, c'est-à-dire les 42 joueurs obtenus des autres équipes lors de son admission, exception faite d'une somme dérisoire de $50,000 en frais d'inscription à la ligue. Lors du procès, le fisc américain a prétendu que les Falcons n'avaient droit qu'à une dépréciation de 12 pour cent sur les joueurs.

Jugement historique

Inutile de dire que le jugement dans cette cause, surtout s'il est défavorable aux Falcons, aura pour effet d'ébranler sérieusement les structures non seulement du football professionnel mais de tous les autres sports atteints "d'expansionite", y compris le hockey. Non pas tellement l'AMH, dont les concessions du début ne coûtaient à peu près rien, mais surtout la LNH et ses concessions à $6 millions l'unité.

Au cours de son témoignage au Sénat cette semaine, Eagleson s'est réjoui du projet gouvernemental de placer le hockey professionnel sous la juridiction de la Loi sur les monopoles.

"Le sport professionnel est une grosse affaire, une monstrueuse affaire", a dit le président de l'Association des joueurs de la LNH, en citant l'exemple de la concession des Canucks de Vancouver. Cédée pour $6 millions en 1970, l'équipe a été revendue à un prix double de sa valeur originale plus tôt cette année.

Il a aussi cité le cas des Maple Leafs de Toronto dont le propriétaire, Harold Ballard, a indiqué qu'il exigerait $40 pour chacune de ses actions du Maple Leafs Gardens. Or, selon le nombre d'actions en circulation, la société aurait une valeur actuelle de $35 millions.

Evidemment, parce qu'il est payé pour le faire, le président de la LNH, Clarence Campbell, a soutenu récemment que "le sport professionnel n'a pas sa place" dans les nouvelles dispositions de la Loi sur les monopoles. Et Eagleson, parce qu'il est payé pour défendre les intérêts des joueurs, prétend que Campbell est "dans les patates".

Plus récemment encore, Walter Busch, président des North Stars du Minnesota dont les succès tant sur le glace qu'aux guichets ne sont plus ce qu'ils étaient à leurs premières années "expansionnistes", déclarait candidement que l'équipe était une entreprise commerciale, et que les hommes d'affaires qui la dirigent n'accepteraient pas de combler déficit sur déficit. Il a même suggéré qu'on mette un terme immédiatement à tout autre projet d'expansion dans la LNH.

Autre signe des temps (et le fait n'a pas échappé à l'oeil de "l'Aigle", comme un surnommé Eagleson), la fusion entre la LNH et l'AMH, malgré tout le camouflage dont on cherche à l'entourer, est bel et bien entamée. Leurs dirigeants n'avaient plus le choix.

On en est à se demander si le gouvernement fédéral, par le biais de sa législation, ne vise pas un éventuel regroupement des équipes canadiennes de la LNH et de l'AMH en un seul circuit, distinct des équipes américaines. Il resterait ensuite à régler le problème de la main-d'oeuvre, les joueurs, Canadiens pour la plupart. Le football canadien, à qui Marc Lalonde ministre de la Santé, semble avoir accordé toutes ses bénédictions (re: l'invasion avortée de la nouvelle Ligue mondiale de football à Toronto), pourrait à ce chapitre fournir un bon point de départ.

A bien y penser, le Canada, face au gigantisme des multinationales d'origines américaines, pourrait y gagner à imposer sa souveraineté sportive, du moins dans le domaine du hockey professionnel, pendant qu'il est encore temps d'agir.

Rosi Mittermaier s'affirme avec les ans

CORTINA D'AMPESSO (AFP) — Les épreuves de la Coupe Max Mara, comptant pour la Coupe du monde, se sont achevées hier par les victoires de l'Allemande de l'Ouest Rose Mittermaier dans le slalom et de l'Autrichienne Anne-Marie Proell-Moser, lauréate de la descente et quatrième du slalom dans le combiné.

A l'issue de ces deux courses, Proell est toujours en tête de la Coupe du monde avec 65 points devant sa compatriote Wiltrud Drexel, 41 points, tandis que la Française Fabienne Serrat, brillante seconde du slalom, se hisse à la troisième place avec 38 points.

Mittermaier a gagné nettement en battant Serrat de 2.00, Zechmeister de 2.54, Proell de 2.80, etc. La Canadienne Betsy Clifford a de nouveau bien fait en terminant au sixième rang, elle qui s'était classée dixième la veille en descente. Les soeurs Kathy et Laurie Kreiner ont terminé au neuvième et vint-septième rangs respectivement.

Maintenant âgée de 24 ans, la jolie et souriante Rosi Mittermaier a ainsi démontré qu'elle était meilleure que jamais. Depuis plus de sept ans, elle compte parmi les toutes meilleures. Cette saison pourrait bien être la meilleure de sa carrière.

Fabienne Serrat, championne du monde du slalom géant et du combiné, a fait un début de saison remarquable bien qu'elle ne soit pas encore au mieux de sa forme. On peut compter sur elle pour la suite.

Enfin Proell pourrait bien gagner bientôt un slalom. Rappelons que lors de la dernière tournée aux Etats-Unis, elle avait surclassé toutes ses rivales dans cette spécialité.

D'autre part, la descente masculine de Coupe du monde qui devait se dérouler ce matin a été reportée à demain. Cette décision a été prise par le comité de course à cause des très fortes chutes de neige qui sont tombées sur Saint-Moritz depuis jeudi matin. La piste n'a pu être préparée normalement, et les coureurs n'ont pas pu effectuer les entraînements réglementaires.

Les combinaisons interdites

BERNE (AFP) — Le comité directeur de la Fédération internationale de ski étudie actuellement le problème posé par le fait que les skieuses autrichiennes ont utilisé pour la descente de Cortina d'Ampezzo des combinaisons ultra-lisses désormais interdites, a indiqué le président de la FIS, M. Marc Hodler.

"La question est à l'étude, a déclaré M. Hodler. La FIS avait avisé les organisateurs de la course ainsi que sa déléguée technique que ces combinaisons étaient interdites, par un télégramme envoyé mercredi. Mais on a prétendu que ce télégramme n'était parvenu à ses destinataires que jeudi matin, vingt minutes avant la course".

"Nous avons demandé un rapport complet, a ajouté M. Hodler, pour pouvoir déterminer si une faute a été commise. Nous devons aussi considérer le fait que la course a été faussée par le forfait des skieuses allemandes. Peut être devrons-nous annuler ses résultats pour la Coupe du monde".

Quand le rapport demandé aura été reçu, il sera étudié par la commission de discipline pour les épreuves alpines qui fera alors une proposition au conseil de la FIS, seul habilité à prendre une décision.

L'Allemande de l'Ouest Rosi Mittermaier fixe en pleine descente le parcours du slalom spécial de Cortina d'Ampezzo où elle a remporté la victoire en 91.73 secondes. (Téléphoto AP)

hockey

Ligue Nationale

Jeudi

Montréal 3, Pittsburgh 3
Rangers NY 6, Washington 6
Philadelphie 6, Minnesota 0
St-Louis 4, Détroit 3
Boston 8, Los Angeles 1
Vancouver 5, Buffalo 3
Kansas City 5, Californie 3

Hier soir

Philadelphie à Atlanta

Ce soir

Californie à Montréal
Rangers NY à St-Louis
Los Angeles à Islanders NY
Atlanta à Toronto
Washington à Boston
Chicago à Pittsburgh
Vancouver à Kansas City
Buffalo à Minnesota

Demain

Los Angeles à Rangers NY
Islanders NY à Boston
St-Louis à Philadelphie
Toronto à Washington
Pittsburgh à Détroit
Vancouver à Chicago
Californie à Buffalo

Les pointeurs

(Partie d'hier non comprise)

	b	p	pts
Orr, Boston	17	34	51
Perreault, Buffalo	20	29	49
Esposito, Boston	24	23	47
Martin, Buffalo	21	22	43
Lafleur, Montréal	20	23	43
Robert, Buffalo	20	23	43
Dionne, Détroit	14	26	40
Clarke, Phi.	10	30	40
Mahovlich, Mtl	12	26	38
Potvin, NYI	7	27	34

Association Mondiale

Jeudi

Phoenix 4, Vancouver 2
Michigan 5, Winnipeg 3
Québec 5, Cleveland 2

Hier soir

Edmonton à Minnesota
Cleveland à Toronto

Ce soir

Québec à N.-Angleterre
Michigan à Chicago
Winnipeg à Houston
Minnesota à Phoenix
Indianapolis à San Diego

Demain

Edmonton à Indianapolis
Québec à Minnesota
San Diego à Houston
N.-Angleterre à Winnipeg
Toronto à Michigan
Cleveland à Vancouver

Les pointeurs

(Parties d'hier non comprises)

	b	p	pts
Hull, Winnipeg	25	19	44
Lund, Houston	16	26	42
Bernier, Québec	16	22	38
Nilsson, Winnipeg	10	28	38
Hughes, Houston	24	13	37
Lacroix, SD	11	24	35
Hinse, Houston	13	21	34
Walton, Minnesota	18	15	33
Dillon, Toronto	13	20	33
Simpson, Toronto	21	9	30
Henderson, Toronto	15	15	30
Mahovlich, Toronto	15	15	30
G. Howe, Houston	12	18	30

Ligue Majeure du Québec

Jeudi

Cornwall 4, Hull 2

Hier soir

Québec à Sherbrooke
Sorel à Chicoutimi
Montréal à Shawinigan

Demain

Laval à Hull
T.-Rivières à Québec
Cornwall à Sorel
Montréal à Chicoutimi
Shawinigan à Sherbrooke

LIGUE NATIONALE

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
Section I							
PHILADELPHIE	28	18	6	4	106	62	40
ATLANTA	30	13	12	5	82	87	31
RANGERS NY	27	12	8	76	107	85	31
ISLANDERS NY	28	11	0	8	94	78	30
Section II							
VANCOUVER	30	19	7	4	117	83	42
CHICAGO	27	12	12	3	95	72	27
ST-LOUIS	28	11	12	5	93	98	27
MINNESOTA	30	9	17	4	81	121	22
KANSAS CITY	28	5	21	2	69	127	12
Section III							
MONTREAL	31	15	6	10	131	94	40
LOS ANGELES	27	15	3	9	85	50	39
PITTSBURGH	27	9	13	5	106	101	23
DETROIT	27	9	15	3	79	111	21
WASHINGTON	29	2	23	4	68	156	8
Section IV							
BUFFALO	30	21	5	4	143	95	46
BOSTON	28	15	7	6	124	84	36
TORONTO	27	7	14	6	88	109	20
CALIFORNIE	30	6	19	5	70	128	17

ASSOCIATION MONDIALE

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
Section Canadienne							
TORONTO	28	16	11	1	125	105	33
QUEBEC	25	16	9	0	105	84	32
WINNIPEG	24	14	9	1	103	70	29
EDMONTON	19	11	8	0	73	58	22
VANCOUVER	24	10	13	1	75	84	21
Section Est							
N.-ANGLETERRE	25	17	8	0	98	90	34
CLEVELAND	20	10	9	1	60	62	21
CHICAGO	24	9	15	0	81	97	18
INDIANAPOLIS	27	5	22	0	62	127	10
Section Ouest							
HOUSTON	27	18	9	0	123	80	36
SAN DIEGO	25	12	12	1	78	87	25
PHOENIX	25	11	12	2	85	89	24
MINNESOTA	23	10	13	0	91	94	20
MICHIGAN	26	8	17	1	72	113	17

LIGUE MAJEURE DU QUEBEC

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
Section Est							
QUEBEC	27	14	12	1	110	108	29
CHICOUTIMI	28	12	14	2	129	170	26
TROIS-RIVIERES	29	12	13	4	116	110	28
SHAWINIGAN	28	8	17	3	114	149	19
SOREL	31	7	22	2	116	202	16
Section Ouest							
SHERBROOKE	25	19	4	2	166	88	40
CORNWALL	31	16	8	7	137	112	39
MONTREAL	25	14	8	3	158	127	31
HULL	28	14	12	2	114	133	30
LAVAL	32	11	17	4	153	167	26

Napoles largement favori

MEXICO (AFP) — "Mantequilla" Napoles est donné largement favori par les spécialistes mexicains du combat qui l'opposera ce soir, à Mexico à l'Argentin Horacio Saldano, et qui le verra mettre en jeu sa couronne mondiale des poids welters.

Ces observateurs estiment en effet que sa maîtrise et l'expérience du vétéran de 38 ans qui défendra son titre pour la 12ème fois n'ont toujours pas leurs équivalents dans la catégorie.

Napoles disputera son 78ème combat en 16 ans de boxe professionnelle. Il en a remporté 71 (dont 50 par K.O.) et perdu 6, n'yant jamais subi de K.O. ... Jose est devenu champion du monde le 18 avril 1969 à Los Angeles en battant l'Américain Curtis Cokes. Depuis il reste invaincu chez les welters après ses victoires sur Cokes, une nouvelle fois, sur les Américains Griffith, Lopez (2 fois) Pruit, Backus et Lewis (2 fois également) sur le Britannique Charles, le français Roger Menetrey et le Canadien Gray.

Son aspirant, Saldano, n'a pas — loin s'en faut — de pareilles références, mais il a 11 ans de moins, ce qui reste un solide atout, surtout si "Mantequilla" n'arrive pas à le mettre K.O. rapidement. Et Saldano n'a jamais été mis K.O. ... Ce combat sera le 67ème de sa carrière qui compte 52 victoires (dont 31 avant la limite) pour 3 défaites et 11 (...) matches nuls. Peu de vedettes au palmarès de l'Argentin qui a rencontré notamment ses compatriotes: Cachazu et de la Cruz devant lesquels il dut s'incliner pour le titre national.

Face à l'habileté et à l'expérience de Napoles, Saldano tentera d'imposer sa jeunesse et sa puissance, encore qu'il ait une allonge inférieure à celle du Mexicain qui mesure 5 cms de plus que lui.

Le tournoi des "maîtres" de tennis

Quatre demi-finalistes de marque

MELBOURNE (AFP) — Vilas/Ramirez et Newcombe/Nastase, il était difficile d'imaginer de meilleurs et de plus logiques demi-finales du tournoi des "maîtres", dernière épreuve du grand prix 1974 de la Fédération internationale de lawn tennis.

C'est hier qu'a été connu le quatrième demi-finaliste de la compétition, le Mexicain Raul Ramirez qui, en moins de 40 minutes, s'est débarrassé du malheureux Américain Harold Solomon, sur le pointage sévère de 6-1, 6-1.

Quant à l'Argentin Guillermo Vilas, déjà qualifié pour ces demi-finales, il avait un match à jouer contre le Néo-Zélandais Onny Parun, un match qui risque d'ailleurs de lui peser dans les jambes. En effet, il ne lui a pas fallu moins de deux heures et demie, de 41 jeux et de trois manches pour se défaire finalement de Parun par 7-5, 3-6, 11-9.

Les demi-finales des "maîtres" qui auront lieu aujourd'hui devraient permettre à Vilas de se qualifier sans trop de problèmes pour la grande finale de demain. Mais c'est l'autre demi-finale qui retiendra particulièrement l'attention, en raison de la qualité des protagonistes et de leur valeur sensiblement égale.

L'Australien John Newcombe partira peut-être très légèrement favori en raison de sa plus grande habitude du gazon. Lui et Nastase ne se sont jamais rencontrés sur cette surface. Et puis, alors que le Roumain a toujours des problèmes avec une douleur au bras, la blessure de Newcombe, elle, ne le fait plus souffrir du tout. Mais les jeux sont loin d'être faits.

LE SOVIETIQUE Alex Metreveli et l'Australienne Evonne Goolagong, les deux grands favoris, ont été évincés en demi-finales, hier à Perth, où se déroule l'omnium de tennis de l'Australie occidentale. Metreveli a été battu 6-4, 6-7 et 6-3 par l'Australien Geoff Masters, qui passe en finale contre son compatriote Ross Case, vainqueur 6-4, 3-6 et 6-3 de Peter McNamara, un autre Australien. Les finalistes féminines seront la Soviétique Olga Morozova, gagnante de Goolagong par 6-3, 3-6 et 8-6, et Margaret Court, qui a vaincu sa compatriote australienne Kerry Melville 7-5 et 6-1.

●

JACQUES PLANTE, à cause d'un tympan endommagé, sera au repos forcé jusqu'à la semaine prochaine. Le vétéran gardien des Oilers d'Edmonton, de l'AMH, s'est blessé lors d'une collision au cours d'un exercice de l'équipe hier. Il serait cependant prêt à reprendre son poste à l'occasion d'un match contre les Aéros, à Houston mardi prochain.

football

Ligue Nationale

Aujourd'hui

Cincinnati à Pittsburgh
Minnesota à Kansas City
Dallas à Oakland

Demain

Green Bay à Atlanta
N.-Angleterre à Miami
Détroit à Philadelphie
Chicago à Washington
Jets NY à Baltimore
Cleveland à Houston
Giants NY à St-Louis
Buffalo à Los Angeles
Denver à San Diego
N.-Orléans à San Francisco

LIGUE NATIONALE

Division Américaine

	pj	g	p	n	pp	pc	moy.
Section Est							
x-MIAMI	13	10	3	0	293	189	.769
y-BUFFALO	13	9	4	0	250	225	.692
N.-ANGLETERRE	13	7	6	0	321	255	.538
JETS NY	13	6	7	0	234	262	.462
BALTIMORE	13	2	11	0	152	284	.154
Section Centrale							
x-PITTSBURGH	13	9	3	1	278	186	.731
CINCINNATI	13	7	6	0	280	232	.538
HOUSTON	13	6	7	0	208	258	.462
CLEVELAND	13	4	9	0	227	316	.308
Section Ouest							
x-OAKLAND	13	11	2	0	328	206	.846
DENVER	13	7	5	1	303	277	.577
KANSAS CITY	13	5	8	0	218	258	.385
SAN DIEGO	13	4	9	0	195	285	.308

Division Nationale

	pj	g	p	n	pp	pc	moy.
Section Est							
z-ST-LOUIS	13	9	4	0	259	204	.692
z-WASHINGTON	13	9	4	0	278	196	.692
DALLAS	13	8	5	0	274	208	.615
PHILADELPHIE	13	6	7	0	214	200	.462
GIANTS NY	13	2	11	0	181	273	.154
Section Centrale							
x-MINNESOTA	13	9	4	0	275	180	.692
DETROIT	13	7	6	0	239	242	.538
GREEN BAY	13	6	7	0	207	196	.462
CHICAGO	13	4	9	0	152	237	.308
Section Ouest							
x-LOS ANGELES	13	9	4	0	244	167	.692
SAN FRANCISCO	13	5	8	0	191	215	.385
N.-ORLEANS	13	5	8	0	145	228	.385
ATLANTA	13	2	11	0	101	268	.154

x-champion de division
y-meilleur deuxième
z-participation en éliminatoire

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, ST-JEAN, SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
ROLAND PROVOST, C.A.
1255, Université, Suite 618
866-3326

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Lucien D. Viau, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
H. Lionel Robin, C.A.
Jean-Jacques Ouellette, C.A.
J.-Serge Gervais, C.A.
Naguib Boulos, C.A.
Jacques R. Chadillon, C.A.
Jacques Joyal, C.A.
4926, ave Verdun, Verdun
204 769-3871
7708, rue Édouard, LaSalle
690 365-0023

Duval, Buteau & Cie
COMPTABLES AGREES
159 ouest, rue Craig, Montréal 126 861-9987

SAMSON, BÉLAIR, CÔTÉ, LACROIX ET ASSOCIÉS
comptables agréés
Montréal — Québec — Rimouski — Sherbrooke — Trois-Rivières — Ottawa — Chicoutimi — Sept-Iles
Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal H4Z 1H8
861-5741

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal 107 288-2152

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien industriel - commercial résidentiel
Plus de 25 ans d'expérience
Bureau
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR

JEUNES PORTEURS DEMANDÉS

pour faire la livraison du journal LE DEVOIR
à
Montréal
et
Banlieue
Excellentes routes disponibles
844-3361

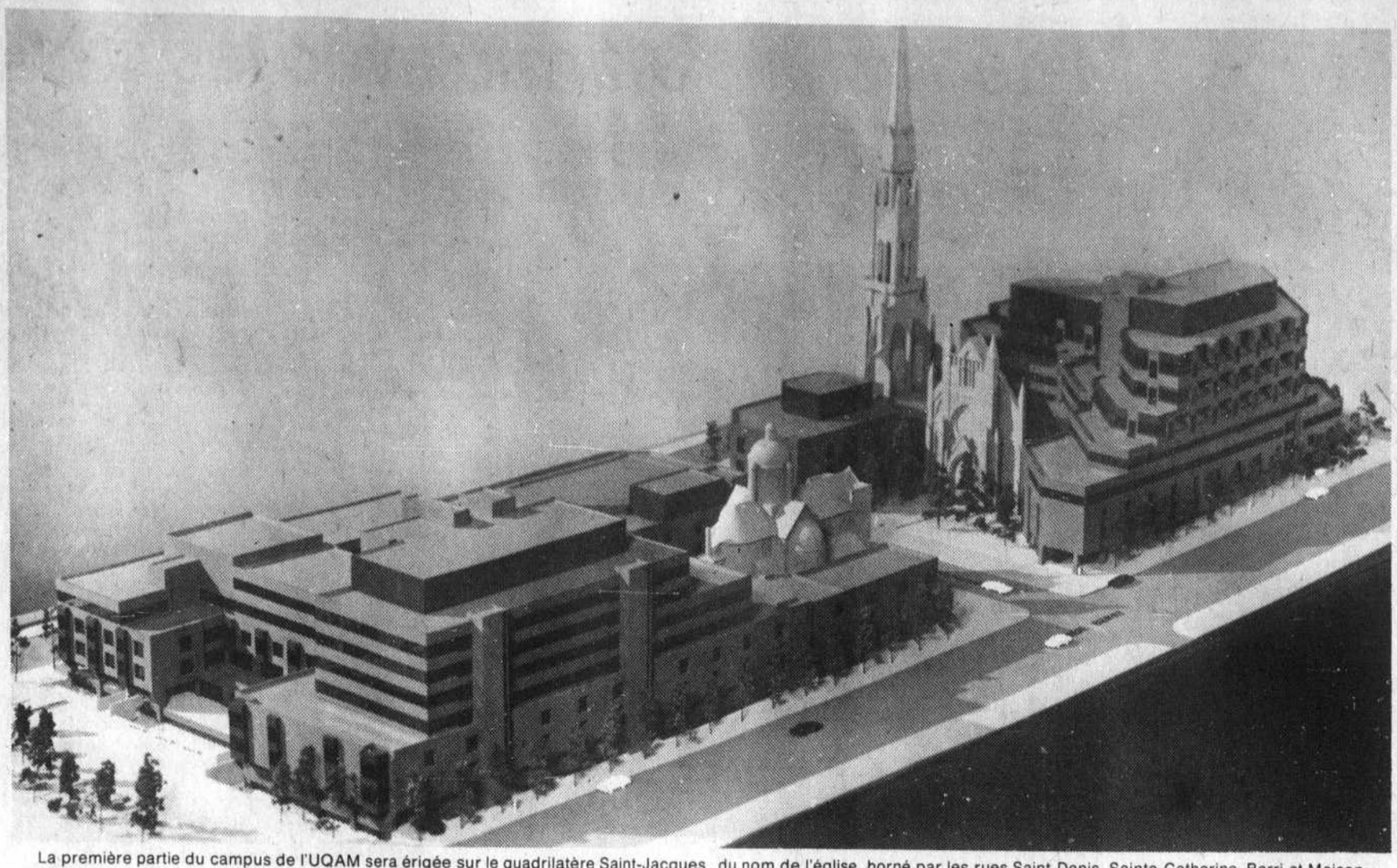

La première partie du campus de l'UQAM sera érigée sur le quadrilatère Saint-Jacques, du nom de l'église, borné par les rues Saint-Denis, Sainte-Catherine, Berri et Maisonneuve. Elle occupera aussi les deux-tiers du quadrilatère Dorchester, borné par les rues Saint-Denis, Dorchester, Berri et Sainte-Catherine. Une deuxième phase de construction, qui devrait débuter vers 1978 occupera le troisième tiers du quadrilatère Dorchester et l'ensemble du quadrilatère Sanguinet, au nord-ouest du campus.

La construction démarre enfin à l'UQAM

par Lise Bissonnette

Les dirigeants de l'Université du Québec à Montréal annonçaient hier en assez grande pompe le début des travaux de la première phase de construction du futur campus centre-ville qui sera littéralement "assis sur la station de métro Berri-Demontigny". On lèvera la première pelletée de terre en janvier 1975.

L'UQAM dévoilait aussi hier la deuxième version de la maquette du campus, exactement deux ans après la présentation de la première maquette, dont on prévoyait la réalisation pour septembre 1975.

Elégant, simple, le projet de l'UQAM devrait s'intégrer parfaitement au caractère très humain de ce quartier qui est déjà devenu un foyer dynamique de culture québécoise. L'UQAM occupera exactement le site qu'a quitté l'université de Montréal en allant s'établir sur la montagne.

La maquette propose des volumes variés, jamais gigantesques, ouverts à l'ensoleillement, où l'oeil se repose agréablement aux accidents historiques créés par la conservation du clocher de l'église Saint-Jacques et de son transept sud qui servira de toile de fond à une "grande place" totalement accessible au public. On a aussi conservé la petite chapelle Notre-Dame de Lourdes.

On avait l'impression hier, en écoutant le recteur de l'université, M. Maurice Brossard, et le président de son Conseil d'administration, M. Pierre Jeanniot, que les auteurs du projet s'étaient amusés autant à créer une cité miniature qu'une université.

En effet, on oubliait presque que les étudiants de lettres, arts, sciences humaines, économie et administration allaient entrer en 1978 sur le campus tant on s'attardait à démontrer que "l'université du métro" allait être polyvalente, accessible, ouverte aux réalités socio-culturelles de ce temps: on y trouvera de nombreux commerces, restaurants, une brasserie, une garderie, une galerie d'art, et des services de santé qu'on voudrait bien voir se transformer en un CLSC pour la population avoisinante, bien que le ministère des Affaires sociales n'en soit encore qu'à examiner l'hypothèse.

Les architectes en sont les firmes Dimakopoulos et associés, ainsi que Jodoin, Lamarre, Pratte. Avec le projet de l'UQAM, ils viennent d'obtenir un des 12 prix canadiens d'architecture, décernés annuellement par la revue torontoise "Canadian Architect".

M. Dimitri Dimakopoulos a exposé hier la répartition des espaces et des circulations, dont le principe est la fonctionnalité. A l'étage du métro et au rez-de-chaussée, on retrouvera la plupart des services polyvalents et accessibles au grand public, tandis que les services plus spécialisés seront logés aux étages plus élevés. L'UQAM a franchement rompu avec la structure pavillonnaire traditionnelle aux universités, pour faire un campus "perméable" entre toutes ses sections. Il n'en prendra jamais plus de douze minutes pour aller de l'un à l'autre des deux points les plus éloignés du campus.

A juste titre fier, M. Dimakopoulos a qualifié cette architecture de "non-arrogante, fonctionnelle, palpitante d'intérêt, et économique". C'est ce dernier adjectif que devait confirmer le directeur de la construction, M. André Robillard, qui a mené depuis deux ans les négociations les plus ardues avec les détenteurs des cordons de la bourse.

L'UQAM a eu non seulement à se caser dans les normes austères fixées par la Direction générale de l'enseignement supérieur du ministère de l'Education, mais a eu aussi affaire à la Commission des affaires culturelles pour les biens historiques à conserver, à la ville de Montréal et à la Commission de transport de la CUM qui regardait de près au recyclage de la mezzanine du métro en université.

Le ministère de l'Education s'est refusé à la méthode de "construction phasée" qui aurait permis à l'UQAM de demander des soumissions selon une enveloppe globale pour l'ensemble des travaux et d'entreprendre l'excavation avant que les plans d'exécution soient entièrement terminés. C'est pourquoi le contrat ne porte pour le moment que sur les fondations des édifices. On devra procéder à de nouveaux appels d'offre pour la structure, ainsi que pour l'aménagement.

Le recteur Brossard semblait toutefois confiant que le cheminement critique serré qui mène à septembre 1978 pourra être respecté. La commission Cliche sème son optimisme partout.

Les édifices de la première phase seront érigés sur un terrain d'un million de pieds carrés bruts, au coût de 37 millions, enveloppe budgétaire qui est sujette à indexation à compter du 1er juin 1974.

La maquette actuelle n'illustre d'aucune façon la deuxième phase de construction qui devrait amener sur le campus l'administration de l'université, les sciences juridiques, les sciences de l'éducation, et les sciences. Ici, on en est encore au pouce à pouce des négociations. L'hypothèse optimiste veut que le campus soit entièrement terminé en 1982.

En 1980-81, l'UQAM prévoit recevoir 24,410 étudiants au total, dont 14,700 à temps partiel et 9,710 à temps complet. Il faut dire qu'elle n'a pas retouché ses prévisions depuis 1972 et que ses propres services les disaient fort optimistes. On suppose sans doute que le métro compensera pour les drames de la sélection et de la dénatalité.

Les dirigeants de l'UQAM ont procédé au lancement de leur projet au nouveau Holiday Inn de la Place Dupuis, confirmant ainsi symboliquement le vieux rêve de M. Marc Carrière qui, en annonçant en juin 1971 la construction de cette place, avait "prophétisé" que l'UQAM deviendrait sa voisine.

Assermentation du juge Lagacé

Hier avait lieu la prestation de serment d'un nouveau juge de la Cour supérieure, Me Maurice E. Lagacé. Le juge en chef Jules Deschênes assignera ce nouveau juge, de janvier à mars 1975, aux causes de la division des affaires générales à la Chambre de pratique "où subsiste un ennuyeux engorgement".

Trois juges s'ajoutaient aux magistrats de la Cour supérieure, le mois dernier, mais le juge Deschênes a dit espérer que la présente session de l'Assemblée nationale corrigera cette "augmentation timide" par rapport aux besoins réels et aux responsabilités sans cesse accrues de la Cour supérieure.

Né à Verdun en 1931, le juge Lagacé est diplômé de l'Université de Montréal et faisait partie depuis dix ans de l'étude: Martineau, Walker, Allison, Beaulieu, Mackell et Clermont. De cette étude aussi sortit l'an dernier, pour accéder à la magistrature, Me Charles Phelan.

Démocratie Montréal à la recherche d'un second souffle

par Bernard Descôteaux

Démocratie Montréal, très affaibli par le résultat des élections municipales du 10 novembre, tentera de reprendre ses activités au début de 1975 en essayant de mettre sur pied des associations de district.

Le président de ce parti, M. Jacques Brisebois, croit qu'il était nécessaire après ces élections de prendre le temps de se remettre de ses émotions avant de se remettre à la tâche, nous expliquant que les membres de Démocratie Montréal croient toujours en la valeur de leur programme politique.

Des émotions, M. Brisebois et l'ensemble de son parti en ont eu plus que leur part le jour du scrutin. La majorité des 10 candidats à des postes de conseillers ont perdu leur dépôt, et M. Brisebois lui-même a fait piètre figure comme candidat à la mairie. En fait, seul M. Aranoff a pu tirer son épingle du jeu électoral, mais il doit sa victoire probablement au fait qu'il ait fait cavalier seul au cours de la campagne électorale.

Au cours d'un entretien, M. Brisebois nous a expliqué que son parti ne pouvait mourrir du jour au lendemain. Selon lui, trop d'efforts y ont été investis. Aussi la principale tâche qui attend les membres sera de mettre sur pied des associations dans chacun des 19 districts électoraux de Montréal pour donner une assise au parti. Il s'agit en fait d'un vieux projet qui tient à coeur à M. Brisebois et qui n'a jamais pu être réalisé encore, sans qu'on sache trop pourquoi.

Sur le plan politique, la principale intervention de Démocratie Montréal se fera tout probablement au moment où l'administration municipale demandera à l'Assemblée nationale d'amender la charte de la ville. On en profitera alors pour demander en Commission parlementaire l'abolition de l'article 107 qui permet à l'administration à procéder sans soumissions publique à l'octroi de contrats. On demandera aussi de créer un district électoral pour chacun des 55 sièges de conseiller en relation avec son seul élu, le conseiller Aranoff. M. Brisebois compte sur lui pour défendre le programme électoral et représenter Démocratie Montréal. "Nous allons le renseigner et le guider", dit-il.

Mais il semble que M. Aranoff ne sera pas facile à "guider". Celui-ci nous indique avoir toujours difficilement toléré d'être dirigé par un parti. Il croit que dans son parti, les élus sont libres de "faire leur indépendance".

Quant à savoir comment se comportera M. Aranoff lors des débats au conseil, le conseiller rejette l'idée de faire de l'obstruction. Par contre, il prédit que nous pourrons constater qu'il est loin d'être mort. Votera-t-il avec le Parti civique ou le Rassemblement des citoyens de Montréal? Il n'apporte aucune précision, si ce n'est de laisser percer un certain désacord avec le programme du RCM. Il dit également que le maire Drapeau a quand même été élu par la majorité des Montréalais. Ses priorités, dit-il, seront les projets pour les vieillards de son quartier, puis les projets pour les jeunes. Il se dit aussi très préoccupé par la nature antidémocratique du conseil municipal, et il rejette l'entière responsabilité de ce problème sur le gouvernement du Québec.

CP réclame une hausse de tarifs

La compagnie CP Rail vient de déposer à la Commission canadienne des transports une demande d'augmentation de ses tarifs-voyageurs interurbains (hausse moyenne de 15%) et frais de voitures-lits (21% environ) qui entrerait en vigueur le 15 janvier. Les tarifs de la banlieue de Montréal, toutefois, ne seront pas affectés par la hausse.

Durant l'été, c'est-à-dire du 1er juin au 15 septembre, les tarifs réguliers de jour seront en vigueur pour les voyages en coach dans le "Canadien". En outre, la surtaxe de 50% qui ne s'appliquait qu'aux chambres et salons-lits sera étendue aux lits et chambrettes.

La compagnie cherche en somme à compenser les pertes des trains de voyageurs qui sont la conséquence d'une hausse des frais de main-d'oeuvre, de matériel et d'entretien des voitures-lits.

Le tarif-coach Montréal-Ottawa passera de $7.50 à $8.50; celui de Montréal-Québec de $11.35 à $13.10; celui de Montréal-Saint-Jean, N.B., de $28.50 à $32.50.

Le tarif-coach du service transcontinental Montréal-Vancouver passera de $84.55 à $97 les jours spéciaux, de $93.10 à $107 les jours économiques, et de $104.85 à $121 les jours réguliers.

BOURSES D'EXCELLENCE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 1975-1976

- **Bourses de maitrise:** 600 bourses de $3000 à $4000 chacune; toutes disciplines y compris les sciences de l'administration.
- **Bourses de doctorat:** 500 bourses de $3500 à $5000 chacune.
- **Bourses de recherches post-doctorat:** 20 bourses de $7600 ou $8600 chacune.
- **Bourses "Jeunes administrateurs":** maitrise en administration des affaires; 75 bourses de $6000 ou $8000 chacune.
- **Bourses d'échanges "Québec-Ontario"** pour études au niveau du doctorat ou recherches post-doctorales. (7 bourses de $7500 chacune).
- **Bourses d'études ou de perfectionnement dans les arts:** 25 bourses d'un montant maximum de $4000 chacune.
- **Bourses de 1er cycle:** pour les étudiants inscrits à un programme conduisant au baccalauréat d'enseignement professionnel; 100 bourses de $2750 à $3750 chacune.

Ces bourses sont accordées par voie de **concours** aux seuls candidats recommandés par les jurys de sélection.

Date limite pour soumettre un dossier de candidature complet: 31 janvier 1975.

Annonce des résultats des concours: **15 mai 1975.**

Les candidats éventuels peuvent obtenir la formule de demande de bourse en s'adressant:

Au Secrétariat de la D.G.E.S.
Ministère de l'Éducation
1035, rue de Lachevrotière
Québec G1R 5A5

ou

Au Service aux étudiants des universités du Québec.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
Direction générale de l'enseignement supérieur

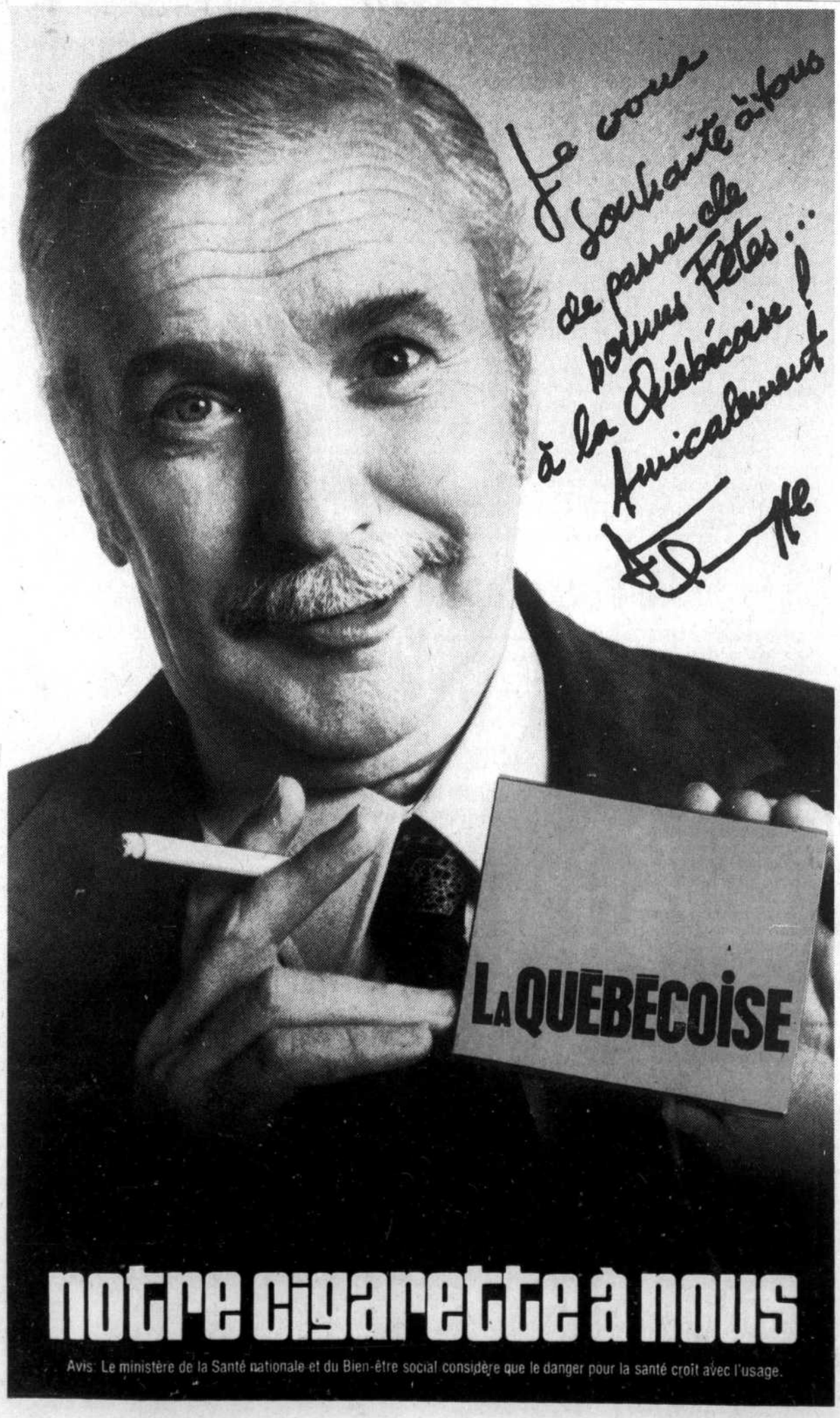

LE DEVOIR
cahier des arts et lettres
montréal, samedi 14 décembre 1974

le ministère sauvera-t-il la maison-mère des soeurs grises?

JEAN-CLAUDE MARSAN

(*photos* ALAIN RENAUD)

Les villes qui possèdent un fort caractère, que ce soit Rome, Londres ou Paris (pour ne nommer que les plus connues), doivent en partie cette importante qualité à des équipements et à des composants architecturaux remarquables, à des compositions spatiales et à des aménagements physiques significatifs. Le plus souvent, ces aménagements et ces compositions spatiales de qualité ont été générés par une intégration dynamique des héritages du passé aux potentialités de l'heure.

Ainsi, la présence à Rome de remarquables basiliques chrétiennes, dont Sainte-Marie-Majeure, Sainte-Croix et Saint-Jean-de-Latran, devait inspirer au pape Sixte V un plan grandiose d'aménagement pour faire de cette petite cité incohérente de la fin du 16e siècle une digne capitale de la Chrétienté. Son plan consista essentiellement à relier ces basiliques ensemble, et à la principale porte de la ville — la porte du Peuple — par de grandes avenues rectilignes telles qu'on les appréciait durant la Renaissance.

Pour sa part, Londres se distingue par ses splendides parcs: St-James, Regent, Hyde, qui aèrent le coeur même de l'agglomération. Il ne faut pas oublier que ces parcs furent à l'origine des territoires de chasse réservés à la famille royale. Avec l'accroissement de la ville, on sut profiter de ces ressources naturelles en les intégrant, sous forme de parcs urbains, au milieu bâti.

A Paris, la présence du Vieux Louvre et du Palais des Tuileries devait inciter l'architecte Le Nôtre, au 18e siècle, à créer un prolongement de l'axe du jardin des Tuileries. Ce prolongement, les actuels Champs-Elysées, devait contribuer à structurer le développement de Paris et former cette esplanade immense, la plus grandiose composition spatiale jamais réalisée en Europe. Ce modèle devait avoir des effets d'entraînement considérables et être repris par la suite, notamment sous le Second Empire, avec le baron Georges Haussmann, pour devenir l'élément dominant du redéveloppement de la Ville Lumière.

Si, à l'encontre de Londres, Rome et Paris, Montréal n'a pas connu de puissantes familles royales pour lui léguer des palais et des parcs, elle a cependant hébergé de nombreuses institutions religieuses et caritatives dont l'avoir, aujourd'hui, en termes de valeurs immobilières et de biens fonciers, est considérable. Essentielles à l'époque où elles remplaçaient l'Etat pour satisfaire certains besoins sociaux — tels l'éducation et les soins aux malades et aux vieillards, ces institutions doivent aujourd'hui redéfinir leur rôle face à la sécularisation progressive de notre société. Comme ce rôle ne sera plus jamais le même, leurs édifices et autres équipements s'avèrent souvent, tant sur le plan pastoral que sur le plan financier, un fardeau pour ces institutions. Par contre, pour notre société, ces biens constituent un héritage précieux qui peut contribuer à la qualité de notre milieu urbain. Un excellent exemple de cet héritage est la maison-mère des Soeurs Grises, dont la valeur historique et les qualités architecturales en font un ensemble de première importance pour notre culture et notre cité.

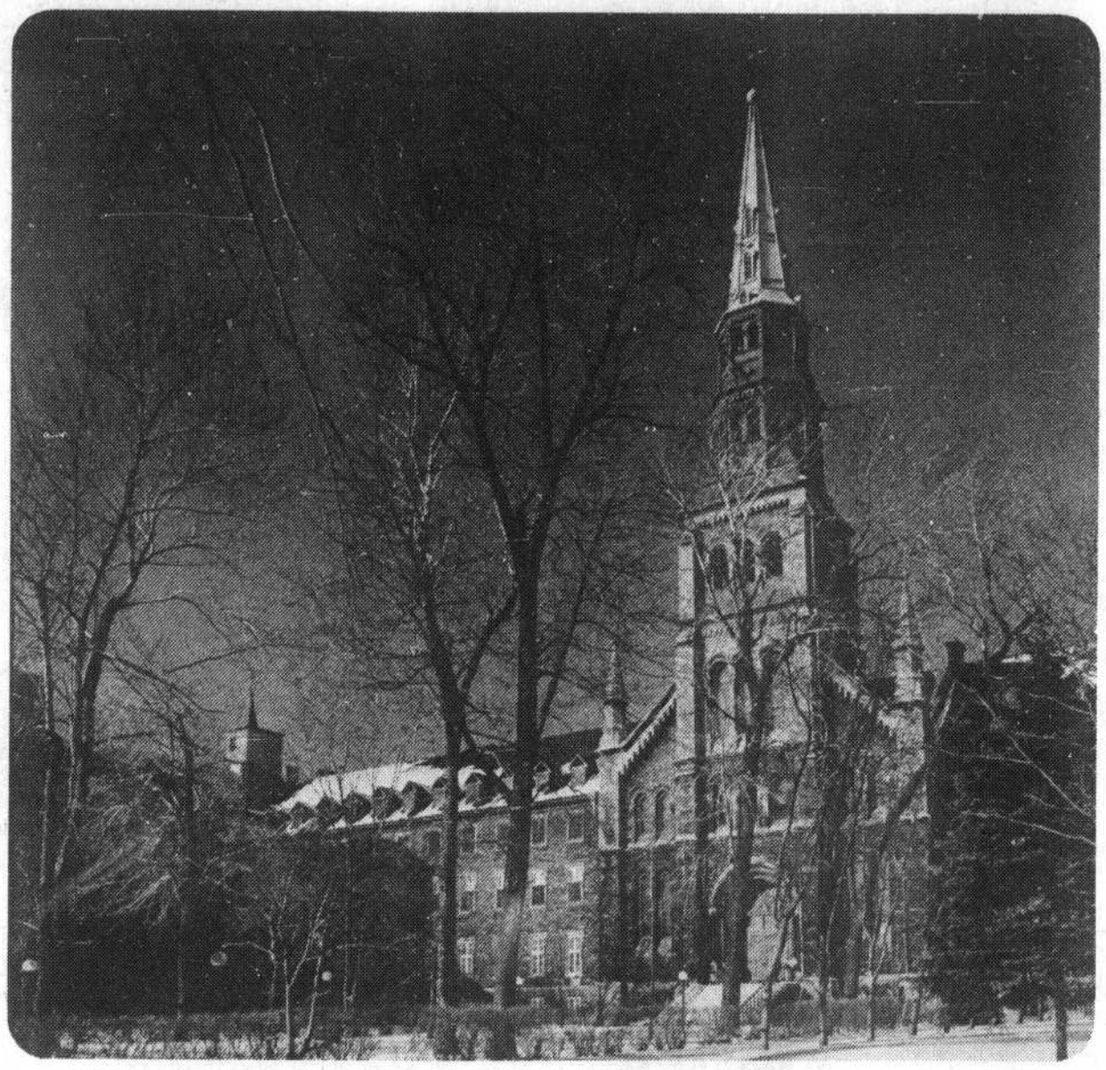

Les Soeurs Grises appartiennent à l'ordre des Soeurs de la Charité de l'Hôpital Général de Montréal, ordre fondé dans cette ville à la fin du régime français par Marie-Marguerite Dufrost de la Jemmerais (mieux connue comme Madame d'Youville, du nom de son époux). La communauté naissante occupa à partir de 1747 l'hospice général des Frères Charon, édifice situé à la Pointe-à-Callières. Cent ans plus tard, malgré l'incendie du 18 mai 1765 qui détruisit complètement l'établissement, l'Hôpital Général, spécialisé dans les soins aux enfants trouvés, aux orphelins et aux vieillards, regroupait un ensemble impressionnant de bâtiments. Il en reste d'importants vestiges aujourd'hui, notamment sur les rues St-Pierre et Normand, au sud de la place d'Youville. Il est probable que les fameuses Ecuries d'Youville, restaurées ces dernières années, faisaient partie de cet établissement des Soeurs Grises.

En 1871, troublées dans l'exercice de leur ministère par la progression du sport, par la transformation graduelle de la vieille cité en centre-ville, et par le déplacement consécutif de la population, les Soeurs Grises quittèrent ces lieux pour s'établir plus loin, dans un quartier aristocratique à l'exoque sur un site borné par le boulevard Dorchester au sud, la rue St-Mathieu à l'ouest, la rue Ste-Catherine au nord et la rue Guy à l'est.

Du complexe architectural qui existe maintenant sur ce site, c'est la section située du côté de la rue Guy qui fut d'abord complétée; elle fut occupée dès l'automne 1871. La splendide chapelle fut commencée trois ans après, et inaugurée en 1878. Quant à l'aile ouest, elle ne fut ajoutée qu'une vingtaine d'années plus tard, en 1898. Malgré cette construction par étapes, il se dégage néanmoins une remarquable unité de cet ensemble, dominé et axé par la chapelle et sa flèche fort élancée.

Sauf peut-être pour la partie sud de l'aile ouest, elle sise à l'angle du Boul. Dorchester et de la rue Saint-Mathieu qui apparaît la seule partie à ne pas être recouverte d'un toit à deux versants ou "à la mansarde". Ceci est probablement dû au fait qu'en 1818, le 14 février, un incendie consuma l'étage supérieur de cette section, entraînant la mort de 50 enfants.

Cette maison-mère des Soeurs Grises constitue un ensemble architectural d'une grande valeur et d'un caractère certain, comme il en existe peu au Québec. Relié à la trame urbaine environnante par l'intermédiaire d'espaces verts, il s'impose avec puissance et dignité dans le paysage urbain. Son échelle est remarquable, presque monumentale, avec dominante de l'horizontale pour les ailes, de la verticale pour la chapelle. En façade du côté du boulevard Dorchester, l'utilisation d'un arrangement subtil de fenêtres étroites et hautes (et de percées similaires pour la flèche) contribue à l'élan de la chapelle. Cette dernière est, pour l'extérieur, de style néo-roman. (Nous n'avons pu visiter l'intérieur; ceux qui le connaissent le considèrent l'un des plus intéressants à Montréal.)

Les éléments caractéristiques de ce style néo-roman, particulièrement l'arc plein-cintre couronnant fenêtres et portes, se retrouvent également aux ouvertures principales des ailes du complexe, bien que celles-ci soient essentiellement de facture classique. Globalement, cet ensemble architectural reflète fort bien les talents du grand architecte québécois Victor Bourgeau, qui a été l'architecte de la chapelle et fort probablement de l'aile est.

Bourgeau, (1809-1888), est sans doute l'architecte le plus important que le Québec ait produit; malheureusement, on attend encore qu'une bonne biographie vienne nous en révéler toute la stature. Fils d'un fermier de Lavaltrie, formé comme sculpteur, dans la grande tradition québécoise qui a produit les Quévillon de Montréal et les Baillargé de Québec il fit une carrière impressionnante comme architecte, ne construisant pas moins d'une vingtaine d'églises, et en remodelant vingt-trois autres. Dans les goûts éclectiques de son époque, il s'exprima d'abord par le style néo-gothique. Son premier travail consista à sculpter, sous la direction d'O'Donnell, des détails gothiques pour l'église Notre-Dame, église dont il refit lui-même complètement l'intérieur dans les années 1870. Il employa ce style également pour sa splendide église montréalaise de St-Pierre-Apôtre (1851-53, angle nord-est du boulevard Dorchester et de la rue de la Visitation) et pour la cathédrale de Trois-Rivières (1858).

Progressivement, sous l'influence de Mgr Bourget, dont il fut l'architecte attitré, il en vint à s'intéresser au style baroque italien. Un voyage qu'il fit à Rome en 1856, pour étudier sur place la basilique St-Pierre, lui laissa une profonde impression. Si l'on retrouve dans certaines de ses églises, telles celles de l'Assomption (1859) et de St-Barthélemy (1866-67) à Berthier, des traces évidentes de cette influence de la basilique romaine, il ne fut pas d'accord pour reproduire sur le sol montréalais la copie, à moindre échelle, de Saint-Pierre-de-Rome. C'est contre son gré et ses principes qu'il contribua à ériger la cathédrale St-Jacques (aujourd'hui Marie-Reine-du-Monde) en bordure du square Dominion. Soulignons enfin que Victor Bourgeau fut l'architecte de la magnifique chapelle de l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Cette maison-mère des Soeurs Grises témoigne bien des trois qualités maîtresses qui caractérisent toute l'oeuvre architecturale de Bourgeau: simplicité, solidité et économie. Elle rend bien également ce jeu des textures qui anime habituellement les façades de ses édifices. L'effet est créé par l'utilisation de pierres à surface polie pour souligner les angles des parties proéminentes du bâtiment (de même que les ouvertures; portes ou fenêtres), en opposition à des pierres à surface rustique employées pour le reste des murs. Ici, pour ce couvent, le contraste est saisissant, grâce au caractère viril du calcaire montréalais, d'un grain moyen et d'un gris un peu triste.

Donc, tant sur le plan de l'histoire que sur celui de la qualité de l'architecture, tant pour sa puissante présence dans le paysage urbain que pour ses acres d'espaces verts, le couvent des Soeurs Grises constitue un ensemble que les Montréalais doivent absolument conserver et protéger dans son intégrité. D'autant plus que ce complexe peut être facilement recyclé et accueillir d'autres fonctions: éducation, résidence, hôtellerie, etc. Il ne viendrait à l'idée de personne de préconiser la démolition du Louvre à Paris! Or, il faut bien se rendre à l'évidence que pour nous, Nord-Américains, des ensembles architecturaux comme ce couvent des Soeurs Grises constituent, toutes proportions gardées, nos Louvres.

Comme le Louvre le fut pour Paris, comme les basiliques chrétiennes le furent pour Rome, un tel ensemble peut constituer éventuellement le pôle générateur d'un redéveloppement de qualité pour la partie ouest du centre-ville montréalais. Songeons, en effet, que le secteur, outre ce couvent des Soeurs Grises, renferme deux autres ensembles architecturaux de grande qualité, le Grand Séminaire des Sulpiciens et la maison-mère des Soeurs de la Congrégation Notre-Dame. Un plan global de redéveloppement basé sur la mise en valeur et la protection de ces sites, situés à une courte distance de marche les uns des autres, pourrait conférer éventuellement à tout ce secteur cette qualité et cette dignité du cadre urbain qui rendent les citoyens fiers de leur cité.

Or il est présentement question que ce magnifique complexe architectural subisse des transformations considérables dans le cadre d'un redéveloppement de son site. La communauté des Soeurs Grises reconnaît, en effet, "s'être engagée envers des intérêts européens, sensibilisés aux valeurs historiques et culturelles, de telle manière qu'advenant la réalisation de certaines conditions, ceux-ci pourraient se porter acquéreurs de la propriété sur laquelle est située la maison-mère". Quelle forme prendra ce redéveloppement, provisoirement surnommé la Place de la Chapelle? Nous ne le savons pas encore, les études n'étant pas terminées. Tout ce que nous savons, c'est que du complexe actuel, seule la chapelle sera conservée, flanquée de chaque côté d'un bout d'aile d'une largeur de trois verrières (35 pieds), "afin de créer une assise visuellement solide à la flèche du clocher" selon l'auteur de l'étude de conservation, Monsieur Vincent Ponte. Il est également recommandé dans cette étude qu'un espace vert de 118,000 pieds carrés entoure cette chapelle.

Cette solution est carrément inacceptable. Loin de mettre la chapelle et sa flèche en valeur, les ailes tronquées la rendent grotesque, d'une échelle totalement disproportionnée par rapport au minuscule ensemble. Lorsque Victor Bourgeau a conçu sa chapelle, particulièrement la façade du côté du boulevard Dorchester et qu'il voulait très élégante (de façon à plaire aux propriétaires avoisinants qui ne prisaient pas l'établissement d'une Maison de Charité dans leur quartier aristocratique), il l'a conçue en fonction d'un ensemble architectural considérable et de dégagements définis par rapport à la voie publique. Réduire à presque rien les vastes proportions du complexe de façon à récupérer du terrain pour le redéveloppement revient à caricaturer l'oeuvre de Bourgeau. Et à détruire complètement ce formidable caractère du site qui dépend précisément de l'importance, de l'échelle et de la qualité architecturale de l'ensemble qu'il héberge.

Quant aux bienfaisants espaces verts que l'on veut créer dans le cadre de cette proposition, il ne faut pas ignorer qu'il existe présentement sur ce site autant, sinon plus, de pieds carrés de verdure que l'on veut bien nous en promettre. Si la grille en fer forgé en interdit actuellement l'accès au monde extérieur, comme le note Monsieur Ponte en se servant de cet argument pour justifier sa solution, rien ne nous empêche de percer soigneusement des portes dans cette grille pour rendre ces espaces verts accessibles au public.

Dans les faits concrets, le véritable objectif poursuivi par cette étude n'est pas tellement de "conserver le passé" mais bien de s'assurer que les "intérêts européens, sensibilisés aux valeurs historiques et culturelles" puissent récupérer le plus possible de terrain pour un investissement rentable... compte tenu que la chapelle ne peut être démolie, ayant été récemment classée comme monument historique par Monsieur Denis Hardy, ministre des Affaires culturelles du Québec.

Pour éviter ce genre de solutions bâtardes qui peuvent détruire à jamais toute la valeur de ce site, tant en lui-même que comme pôle générateur d'un redéveloppement éventuel de qualité pour tout le secteur, il est grandement temps que ce ministre des Affaires culturelles prenne ses responsabilités. Soit qu'il classe tout cet ensemble d'intérêt architectural et historique comme lui a recommandé depuis longtemps la Commission des Biens culturels.

Soit qu'il signifie clairement aux parties concernées (avec enregistrement au Bureau des Biens culturels) que l'aire obligatoire de protection de 500 pieds autour de la chapelle implique, dans ce cas-ci, la conservation intégrale de tous les bâtiments touchés par cette aire (à l'exception des édifices commerciaux le long de la rue Ste-Catherine et d'une partie de l'aile ouest qui mériterait d'être remodelée pour mieux s'intégrer au complexe). Tant que l'une ou l'autre de ces décisions n'aura pas été prise, il faut considérer, comme le triste cas de la Maison Van Horne nous l'a bien appris, que cette maison-mère des Soeurs Grises, l'un des quatre ou cinq plus beaux ensembles architecturaux du Québec, est menacée de disparition ou d'une affreuse amputation.

les LETTRES françaises

Claude Mauriac ou la leçon du temps retrouvé

par JEAN ÉTHIER-BLAIS

de l'académie canadienne-française

Il y a longtemps que je souhaitais dire tout le bien que je pense du **Temps immobile** (1) de M. Claude Mauriac. Voilà un écrivain rare, qui sait d'un livre à l'autre, retenir l'attention de ses lecteurs. On le connaît d'abord à titre de critique de cinéma. Claude Mauriac a beaucoup fait pour lancer la jeune vague des metteurs-en-scène français d'après-guerre. Critique littéraire, il a su tracer des portraits d'écrivains célèbres sans déformer leur pensée. Il aurait été facile de se cantonner dans la biographie, ou même l'hagiographie, de devenir le chantre officiel des héros de la littérature française contemporaine. Claude Mauriac a su échapper à ce piège, en restant lui-même, jeune homme intelligent devant des esprits supérieurs. A chaque tournant de sa vie, on rencontre un écrivain, Gide, Cocteau, Breton, Malraux et, partout en filigrane, Proust et Mauriac. On dira: "Oui, mais n'est-ce pas là une vie trop entièrement vécue en littérature? N'y a-t-il pas un danger, qui est celui du dessèchement? Un jeune homme qui ne respire entouré que de monstres sacrés ne doit-il pas craindre d'être écrasée par eux? Surtout lorsque son père est lui-même l'un de ces êtres qui, pour donner libre cours à leur génie créateur, sont tenus de tout dévorer sur leur passage? Ugolin est le pur symbole de l'écrivain, qui n'hésite pas, afin de nourrir son oeuvre, à déchiqueter ses propres enfants. C'est la rançon de la gloire native. Il est difficile, dans ces conditions, de devenir soi-même". M. Claude Mauriac a réussi ce tour de force. Il avait, devant la vie, la force et le courage qu'il fallait et son père, loin de le couver (et donc de le détruire) lui a enseigné l'exaltation de la liberté. On ne pouvait avoir meilleur maître.

Aussi, Claude Mauriac regarde-t-il son univers en fonction de lui-même. Il en est le centre. On peut peut-être lui reprocher de n'avoir pas pu résister, dans l'ordre esthétique, au plaisir d'être un romancier à l'opposé de celui que fut son père. Cette réaction s'explique aussi par l'air du temps. Claude Mauriac est devenu romancier à l'époque où l'on croyait dur comme fer que Robbe-Grillet et Nathalie Sarraute avaient du talent. Dieu merci, on commence à revenir de cette erreur, qui n'a du reste rien de surprenant, la plupart des "spécialistes" n'ayant aucun goût, ne lisant que des revues et, l'un dans l'autre, n'étant que des incultes sublimés. Il est dommage que des écrivains intelligents comme M. Claude Mauriac fassent les frais de la mode. Après tout, on se dit qu'ils n'avaient qu'à ne pas y céder. Ce n'est pas toujours facile et **Le Temps immobile** souligne l'importance, dans le milieu littéraire parisien, de la camaraderie. Marie Dormoy a écrit que Paris n'était qu'une vaste potinerie. Ce néologisme dit tout. Claude Mauriac, après la dernière guerre, s'est trouvé harponné. Son milieu ne jurait que par ce qui était "nouveau". Il s'agissait de refaire le monde, de recréer le sens de la vie. Il y avait là une volonté frémissante de ne pas retomber dans les vieilles habitudes de la France d'avant-guerre. Partout, on ne voyait que les dents de ces jeunes loups (sans parler des louves) qui luisaient. La mystique de la "gauche" ajoutait son auréole blafarde à ce dynamisme. De cela aussi, je pense qu'on doit commencer à déchanter. Il ne restera bientôt plus que la stalinienne Kristeva pour croire à ces fadaises, avec, bien sûr, son cortège de petits Québécois souffreteux. Claude Mauriac, comme d'autres, fut la victime d'un besoin de renouveau que le stalinisme s'empressa de récupérer et qui s'embourba dans les marais à l'infini de la bêtise. Certains, les plus durs, donc les moins sensibles et les moins véritablement écrivains, en firent leur profit et devinrent de grands romanciers dans les revues que, fort habilement, ils dirigeaient. Malgré leurs efforts et leur amour de l'argent, ils sombrent eux aussi. Le Québec, comme toujours, sera le dernier contrefort de ces marchands de soupe nouveau genre et de leur colonialisme intellectuel assorti du vocabulaire de la théologie marxiste.

Heureusement pour M. Claude Mauriac, son univers intellectuel et affectif avait été formé par d'autres êtres que cette génération de plumitifs arrivistes. **Le Temps immobile**, c'est l'histoire d'un homme, d'une famille, d'une génération. Claude Mauriac a pris l'habitude, jeune encore, de tenir son journal. N'est-ce pas la marque d'un esprit particulier? Il faut d'abord aimer à se situer, à se connaître par rapport aux autres. Regarder; écouter; pouvoir, sous le détail, retracer les lignes essentielles de la vie; savoir écrire; ne rien laisser dans l'ombre et pourtant n'exagérer en rien, afin de conserver à la vie, qui n'est pas immobile, elle, son économie. Enfin, lorsque tout a été dit, immobiliser le temps. Rien de cette technique n'est étranger à Claude Mauriac. Il y ajoute l'artifice d'abolir la durée et de regrouper les éléments de son journal en fonction des êtres et des sujets plutôt qu'en une suite journalière. C'est dire à quel point, selon lui, la forme même du journal participe de l'acte créateur. Dans le journal classique, c'est la séquence qui importe. On suit l'auteur, le mémoraliste à la trace, ainsi que ses entours. Les années qui passent embellissent les uns, enlaidissent les autres. Le lecteur voit se transformer les profils. D'une certaine façon, un homme comme Léautaud se cache à l'ombre du passage de son propre temps. Ce sont les heures et les jours qui, dans leur succession, constituent l'essentiel de ce qu'il a à dire. En fait, c'est la marche de l'homme, pas à pas, vers sa mort. La plume s'arrête parfois au milieu d'une phrase ou, comme chez Léautaud, en cours de banale confidence. M. Claude Mauriac veut que son journal soit autre chose, à la fois matériau brut et oeuvre de création et d'art. Le temps, dans son déroulement, disparaît, pour faire place à une autre réalité: rien ne change, les hommes, en dépit de leurs pirouettes, restent ce qu'ils ont toujours été, les événements se répètent à l'infini. Il n'y a donc, dans la vie, que ce bloc immuable que constituent les faits de l'histoire et puis une autre bloc, qui répond au premier et qui a nom: mort. Entre ces deux pôles rien.

Vie et mort. Deux thèmes que Claude Mauriac développe avec une prenante lucidité. La mort est présente chez l'individu. Elle l'est encore plus, dans ce livre, par la disparition de toute une civilisation. Claude Mauriac remonte loin dans l'histoire, jusqu'à ses ancêtres bordelais qui accèdent à la dimension bourgeoise. La vie, avec ses dérobades cruelles, a pourtant quelque chose de stable, d'intimement lié à la terre. François Mauriac avait déjà fait de cette réalité une composante de son oeuvre. La famille Mauriac, sans se détacher de ses origines, se parisianise. Claude Mauriac, lorsqu'il ira à l'enterrement de son oncle, est presque un étranger. S'il retrouve certaines pièces, dans les appartements de la famille, c'est qu'en lui abondent les souvenirs littéraires. L'univers Mauriac, c'est François. Le grand écrivain est ici un homme. Son fils, par hasard, le retrouve au cabaret, jeune et charmeur. Entre ces deux hommes, la confiance naît de l'amour et se transforme en une union psychologique sans mensonge. Quel beau spectacle que celui de cette amitié entre un père et son fils! Les intelligences et les coeurs se rencontrent et se comprennent. Dans **Le Temps Immobile**, tout ce qui touche à François Mauriac devient émouvante lecture.

Autour du noyau familial, les amitiés se nouent et se dénouent. Le jeune Parisien est lancé dans la vie mondaine. Rien n'est affligeant comme de voir cette géération rire et s'amuser lorsqu'on songe à ce qui a suivi. Claude Mauriac voyage, rencontre des gens, discute. C'est la guerre, ce sera l'amour, le mariage, les enfants, les livres, l'éternel retour de la vie sur elle-même. En 1938, il voit Malraux; il le retrouve vingt ans plus tard, c'est le même homme. Rien n'a changé, sinon que le poids de la vie entraîne en ligne droite vers la mort.

C'est la leçon du temps retrouvé. On l'immobilise un court instant, avant de retourner au néant. **Le Temps immobile** permet, au coeur d'une époque, de saisir une parcelle d'éternité. La mémoire ici est devenue la matière même de la vie et de l'art réunis.

(1) Editions Grasset.

la FICTION

Des "patenteux" de la conscience cosmique québécoise

par JEAN BASILE

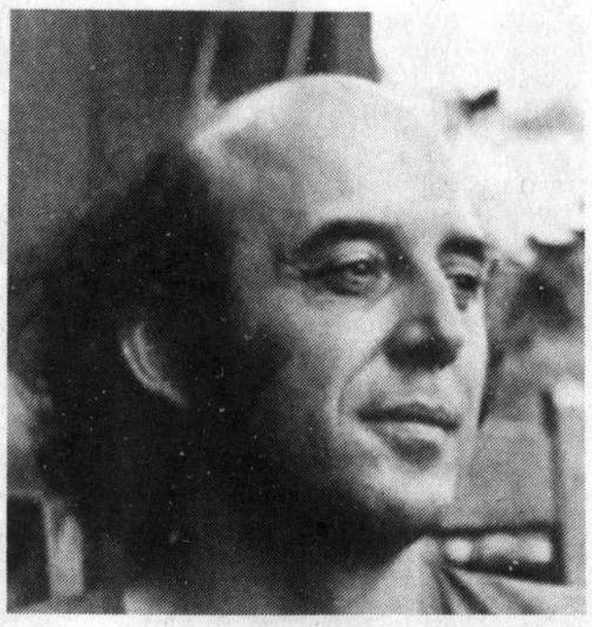

Il y a bien des choses que l'on ne peut pas demander à un premier roman. Après tout, le maniement des mots est aussi un métier. Du moins, on peut reconnaître à Marcel Moussette, l'auteur de "Les Patenteux" (1), d'être l'un des rares exemples à avoir échappé à la trappe biographique. Imaginez! Pas d'histoire d'amour, pas d'angoisse métaphysique, pas de thèse sur l'avenir du Pays. Le fait est assez rare pour qu'on le signale.

"Les Patenteux" est donc un roman qui se veut être un roman. Il est écrit à la troisième personne. Il ose raconter une histoire; et quelle histoire! L'auteur ne se permet jamais d'intervenir. Pourtant, il s'agit bien d'un roman québécois et nul n'eût pu l'écrire qui ne soit né quelque part sur les rives du Saint-Laurent. Le décor, finalement, n'est pas très important. C'est l'ambiance, la thématique qui compte. "Les Patenteux" est, peut-être, l'une des tentatives parmi les plus intéressantes pour décrire le patriarcat québécois. Pas une femme dans ce roman, sinon par références. Pas même un bel adolescent qui eût pu servir, si on me permet, de compensation. Le héros en est un vieil homme, Horace, qui a élevé sa famille à coup de pelle à charbon sur la tête et dans la crasse la plus totale. Cette famille est composée de quatre garçons dont le plus jeune a déjà trente ans. Ils sont sales et puants comme leur père. On les imagine graisseux et laids, forts comme des boeufs. Mais ils obéissent au doigt et à l'oeil à leur géniteur. Seul le plus jeune s'est sauvé pour épouser une quelconque fille, au grand désespoir du père qui leur a inculqué l'horreur de la femme, toutes ces femmes qui, à l'instar de la sienne, trahissent et quittent la maison à la première lune.

N'allez pas croire qu'ils sont tristes. Ce sont tout au contraire des espèces de dieux forgerons, vivant un peu à l'écart du village dans l'indifférence des lois et de la morale, ce qui ne va pas sans suciter, méfiance et murmures: animée par le vieille Horace, cette curieuse phalange familiale à la passion de la mécanique. Tous ensemble, ils construisent des moteurs, ils inventent des machines, dont le titre de "Les Patenteux". Rien ne leur est étranger dans le monde des rouages et des bielles, jusqu'à concevoir un lance-marde dont le rôle n'est pas sans importance dans le roman. Tout va donc bien, ou à peu près, jusqu'au jour où Horace reçoit la grâce dernière et comprend que la seule invention, digne d'un génie de la mécanique, est celle du mouvement perpétuel.

Passe encore de construire un lance-marde; la Société peut le prendre à la rigueur. Mais une machine à mouvement perpétuel, il ne saurait en être question. Le village, curé en tête, se met en branle pour arrêter ce scandale. On vole les plans, non sans avoir tenté auparavant d'un peu d'intimidation. Horace et ses quatre fils ripostent. C'est la guerre.

Au moment même où, pour Horace, le moment de la victoire est proche, il s'aperçoit que le mouvement perpétuel n'est pas si facile à construire qu'il le pensait. En effet, la seule force capable de le mouvoir est bien la force universelle. Il la cherche dans les livres qu'il connait et qui sont, non pas des ouvrages de mécaniques ou de balistiques, mais bien la Bible et autres récits de même acabit. Le voici dans les temps de terreurs cosmiques et de cataclysmes. Quand il comprend que la force universelle, avant même de mettre en branle le mouvement perpétuel, ravagera le monde, il a ce commentaire superbe d'économe:

— Nous sommes finis.

Du Moïse qu'il était, Horace se transforme en Noé. On abandonne la machine et l'on se met à construire l'arche définitive sur laquelle on entassera et les cinq hommes, et quelques poules pour avoir des oeufs (car Horace et ses fils apprécient beaucoup les oeufs au bacon) et le chien Pompon dont le titre de gloire est d'avoir arraché le fond de culotte du curé du coin.

Je lasse à chacun le soin de découvrir comment cette arche, nommée M.V. Herminette, sauva Horace et ses fils du désastre qui nous attend tous. Signalons simplement que les lettres "M.V." sont là pour "motor vessel" et que l'arche s'appelle Herminette" parce que le bateau d'Horace est petit et parce que le bateau de Jacques Cartier s'appelait "La Grande Hermine". Signalons également que, à l'instant où Horace flottant voit disparaître le clocher de son village, "deux larmes chaudes et salées roulèrent sur ses joues en feu". L'humour et l'émotion.

Je crois que c'est une très, très belle histoire. Je crois aussi qu'elle est importante dans la petite histoire de l'imagination romanesque québécoise. Voilà enfin un écrivain qui semble avoir compris, d'instinct, qu'il est possible de parler avec réalisme d'un petit lopin de terre qui s'appelle le Québec tout en lui donnant sa place dans le concert cosmique de l'Univers. Pour lui, le Québec ce n'est pas seulement une rivalité français-anglais, ce n'est pas seulement un quelconque noeud freudien que tente de dénouer un jeune intellectuel aux prises avec ses premières érections, ce n'est pas seulement la description habile d'un quartier de Montréal ou de l'Eglise de Saint-Tite; il y a quelque chose de plus qui est le destin final dont nous faisons partie.

Ne cachons pas que, si l'histoire est magnifique, Marcel Moussette n'a pas encore la maturité technique qui lui eût permis de rendre justice à son imagination visionnaire. L'oeuvre est souvent maladroite et l'équilibre est loin d'y être parfait. Sans doute, l'auteur de "Les Patenteux" a-t-il eu la délicatesse d'échapper au trop grand sérieux de son histoire en choisissant souvent un ton comique. Hélas, cette veine comique est parfois outrancière, insistante; l'on aurait souhaité plus de délicatesse dans le choix des moyens. Il y a, par exemple, dans la partie médiane du livre qui est la relation de la guerre entreprise par Horace pour arracher ses plans secrets de la main du curé, une insistance qui n'est pas sans rappeler le ton de "Clochermerle", même si la bataille centrale, engagée à coup de lance-marde a quelques prétentions à l'humour rabelaisien. De même, il y a encore dans ce livre une certaine fatuité à mettre dans la bouche du curé toutes les âneries possibles. Ce sont là des clichés désormais et l'on regrète un peu que Marcel Moussette n'ait pas eu le courage de les gommer. Mais il faut bien que jeunesse de romancier québécoise se passe! Du moins, ces passages comiques sont le prétexte à une description de nos petits travers; Marcel Moussette n'y est pas trop malhabile mais ce n'était pas là l'important de son livre. Il aurait du s'en rendre compte à l'écriture.

Comme le roman est court, en tout une centaine de pages, la veine comique, en effet, empiète par trop sur ce qui est important dans l'ouvrage. C'est d'autant plus dommage que Marcel Moussette peut manier l'émotion, et l'humour, avec habileté et précision. Généralement son dialogue est bon quand il ne se complait pas en tirades ecclésiastiques. Son style a de l'économie malgré un manque d'élégance évident.

Il n'en reste pas moins que le groupe formé par Horace et ses quatre fils a de la force et de la vie, même si l'on eut pu souhaiter un peu plus de nuances entre les personnages. J'avoue que cette espèce de mécanique familiale, que sont Horace, Exéchiel, Brutus, Arsène et Arthur, m'a impressionné. Marcel Moussette a réussi à lui conférer une sorte de force brutale qui passe très bien à travers les imperfections que je cite. D'ailleurs, la brièveté même du roman, et partant de la description, laisse au lecteur tout loisir à son imagination. C'est ainsi que les mythes se construisent. Dites-en trop, et il n'y a plus de magie. Or il y a dans "Les Patenteux" une sorte de magie.

Peu importe, au demeurant, ce que ce roman n'a pas de réussi. C'est dommage pour Marcel Moussette, voilà tout, que son premier sujet soit au delà de ses capacités techniques car je crois qu'il avait là la matière à un chef-d'oeuvre. Ce qui me parait important pour l'instant est le passage que marque "Les Patenteux" dans la littérature romanesque québécoise. Nous vivons romanesquement depuis une dizaine d'années sur le terrain de la description. Il a fallu, patiemment, que les romanciers, certains du moins, mettent en vie tout un complexe moderne urbain. On en connait trop les grands thèmes pour qu'il soit nécessaire de les énumérer ici. Il fallait bien que le roman québécois revienne, une bonne fois pour toutes, sur une terre qui lui est propre, dans un style de narration qui lui est propre. Cela est fait. Mais durant ces dix ans la sensibilité québécoise a changé, que les écrivains des années 60 le veuillent ou non. Sans parler même de politique, je crois que le Québec s'est lentement éveillé à une conscience indépendante cosmique. En clair, il s'agit moins de savoir si les événements d'octobre peuvent avoir ou non une influence sur le comportement sexuel de deux jeunes dindes, ainsi qu'on peut le voir dans "Moi, mon corps, mon âme, Montréal" de Roger Fournier, que de trouver un rôle universel à six millions d'extravagants, raquettant comme des beaux damnés dans leurs arpents de neige. Sans doute, les dialecticiens de tous poils prétendront que cela n'arrangera rien. Partisan d'un retour à la métaphysique, je crois tout au contraire qu'il est tout à fait valable de se poser la question du Québec en termes planétaires, au gré des grands mythes universels.

En ce sens, Marcel Moussette, au-delà de toutes considérations sur la valeur littéraire de son premier roman, inaugure une nouvelle direction qui, n'en doutons pas, va trouver dans les années qui viennent bien d'autres expressions. Je vois là un grand avancement, dans la maturation d'un genre littéraire, qu'un livre puisse faire appel à l'imagination pure sans céder quoi que ce soit d'une réalité parfaitement contrôlable. Imaginons un nouveau roman québécois qui serait né de "Salut Galarneau" de Jacques Godbout et de l'oeuvre de Monseigneur Savard.

Il faut le faire. Chapeau!

(1) "Les Patenteux" par Marcel Moussette, 100 pages, aux Editions du Jour, Montréal 1974.

GOSSELIN

Suite de la page 17

elle influencera El Greco.

Mme Mociornitza a limite ses sujets aux personnages traditionnellement peints sur les icones: la Vierge, l'Enfant, les saints et quelques bons rois ou princes justiciers dont Dracula. Chaque image a son histoire et sa représentation conventionnelle. Au temps où l'instruction n'était pas à la portée de tous, l'imagerie religieuse répondait à des besoins "d'audio-visuel". Il était donc nécessaire de fixer une série de symboles visuels qui puissent permettre la lecture de l'histoire par tout le monde. Les icones s'insèrent dans ce mouvement didactique.

Il y aura bientôt l'ouverture d'un musée byzantin au Centre Bois de Boulogne dans le nord de Montréal. Mme Mociornitza en sera la directrice et l'animatrice. Déjà plusieurs pièces d'art ont été offertes par certains pays où a rayonné de façon particulière l'art byzantin: Grèce, Roumanie, U.R.S.S., Egypte, Ethiopie, ... La création du musée a été rendue possible grâce à une subvention du Secrétariat d'Etat, section du multiculturalisme.

(A la Place Ville Marie, l'exposition de Mme Mociornitza se poursuit jusqu'au 24 décembre. Ouvert tous les jours de 10 à 18 heures, entrée gratuite.)

ERRATUM
éditions élysée
Dans l'annonce du 7 décembre 1974 l'adresse aurait dû se lire comme suit :
B.P. 188 Station Côte St-Luc
Montréal, Qué. H4V 2Y4, Canada

HUGO
C'EST
un LIVRE en CADEAU
Librairie Hugo
Centre d'achats Wilderton
2735 Van Horne, Mtl.
739-9251

BONNE FÊTE PAPA
FLATTE TA BÉDAINE, ÉPHRÈME
ÇA DIT QU'ESSA À DIRE
JACQUELINE BARRETTE

PRIX $2.75

PRIX $2.50

PRIX $2.00

Jacqueline Barrette atteinte du "cancer du temps" depuis le premier juillet 1947. J'ai ramassé tous les papiers qu'il fallait pour devenir "maîtresse d'école". Pendant cinq ans les enfants m'ont appris ce qui ne s'enseigne pas.

LA PERLE DE GENE

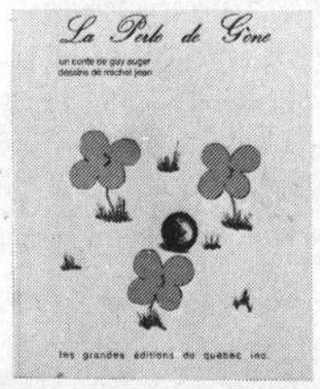

PRIX $1.95

— Mais qu'est-ce que la perle de Gène ?
— Je ne sais pas moi-même, lui répondit le poisson rouge. Tout ce que je sais, c'est que je dois te la remettre. Tu dois la planter dans la terre entre trois trèfles à quatre feuilles. Le petit poisson souleva sa nageoire et en sortit une étrange pierre. C'était une perle toute noire. Elle n'était pas très jolie.

UN CONTE DE GUY AUGER
DESSINS DE MICHEL JEAN

LA CUISINE DE MES GRAND'MÈRES

PRIX $5.00

Les Grandes Éditions du Québec avec la collaboration du Centre Culturel de la Cité des Jeunes de Vaudreuil.

- 2 livres de beurre avec une livre
- 1 c. à table de gélatine "Davis"
- 1 livre de beurre
- 1 chopine de lait
- ¼ de tasse d'eau chaude
- sel au goût

- Tourtière (page 37)
- Tarte aux oeufs (page 99)
- Biscuits aux amandes
- Doigts de dame
- Sauce au cognac
- Graisse de rôti
- Plus de 200 recettes

LES JOURNÉES D'UNE ANTHROPOPHAGE

Peut-être que comme moi, après la lecture du texte de France, éprouvez-vous la sensation d'avoir voulu dire ces choses. Mais peut-être que nous ne les aurions pas dites avec autant de fougue, de rage, avec cette violence des images qui se veut un crachat au visage de la mort. Peut-être aussi que nous n'aurions pas su aussi bien que France, crier au secours à la vie avec des mots ardents, tendres et brillants comme l'Espoir. Merci France.

JACQUELINE BARRETTE

PRIX $3.50

BON DE COMMANDE
Les Grandes Éditions du Québec inc.
3555, Monselet Mtl-Nord - 324-4976
Nom .....
Adresse .....
Tél.: .....

le PRIX VICTOR MORIN

Les discours de Michel Tremblay et de Rudel Tessier

Ainsi qu'on le sait déjà, la Société Saint-Jean-Baptiste a remis officiellement le prix Victor-Morin au dramaturge Michel Tremblay pour l'ensemble de son oeuvre.

Nous publions ci-dessous le discours que prononça l'auteur des "Belles-soeurs" à l'occasion de la remise du Prix, ainsi que la présentation du récipiendaire par Rudel Tessier, membre du jury.

Ces deux pièces oratoires sont naturellement à verser au dossier du "français de France" versus "joual" dont Michel Tremblay, qui ne le sait, est un des plus glorieux représentant.

Michel Tremblay

A tous ceux qui m'accusent depuis six ans de vouloir remplacer la langue française par le joual, au Québec; à tous ceux qui entrevoient avec terreur le jour où le Premier Ministre du Québec se verra dans l'obligation de s'adresser aux nobles étrangers dans une langue bâtarde et dégénérée; à tous ceux qui méprisent le joual parce qu'il nous est hurlé d'en Bas plutôt que susuré d'en Haut; aux tolérants tièdes qui acceptent que le peuple parle mal mais qui lui défendent l'accès à l'Art parce que l'Art n'a pas d'accent; aux esthètes qui lévitent devant une phrase parfaite qu'elle qu'en soit la signification et qui portent à leur nez leur mouchoir parfumé devant un barbarisme qu'elle qu'en soit la signification; aux policiers de la grammaire; aux Dominique Savio de la langue; aux chauvins échevelés; aux empêcheurs de danses carrées, je dis: "Assisez-vous pis écoutez-moé! Au lieu de vous frapper la poitrine ou de vous déguiser en pleureuses devant le langage que j'emploie essayez une fois, une seule fois, de laisser de côté vos préjugés et écoutez ce que mes personnages ont à dire. Ne regardez pas la forme des mots mais ce qu'il y a dessous. Laissez Marie-Louise vous raconter sa nuit de noces, laissez Hosanna vous décrire son rêve en Cinémascope, laissez Hélène sombrer en pièces détachées dans le désespoir et vous le crier, laissez Rose Ouimet, Marie-Ange Brouillette, Yvette Longpré, Lisette de Courval et Gabrielle Jodoin vous hurler leur maudite vie plate et, plus important encore, laissez Serge dire à son père qu'il l'aime. Si après ça vous n'avez toujours pas compris ce que mon théâtre signifie, si vos réserves au niveau du langage tiennent encore, alors je vous répète ce que Pierre Elliot Trudeau lui-même a laissé échapper devant les gars de Lapalme (Chassez le naturel...). Le temps des justifications est révolu, c'était votre dernière chance!" La culture d'un pays doit être une mosaïque de toutes les facettes de son peuple et non pas l'unique face de son élite. Et un artiste a le droit de choisir la parcelle de son pays qu'il veut décrire. Je sais que ma vision du monde n'est pas la seule valable c'est pourquoi je ne me permets jamais de critiquer un artiste québécois uniquement sur la forme qu'il emploie pour me parler. J'aimerais bien qu'on en fasse autant pour moi. La culture d'un pays est faite de gestes audacieux, de gestes courageux et non pas de courbettes et de ronds de jambe. La culture de mon pays ce n'est pas ceux qui se sont agenouillés pour murmurer des prières ou des flatteries à une Mère Patrie inattentive et parfois méprisante, mais ceux qui ont osé se lever et qui l'osent encore pour dire, crier, hurler, danser, giguer, turluter, chanter au monde entier qui nous sommes, sans complexes. La culture de mon pays, c'est les grands cris d'amour et les sages avertissements de Vigneault; la culture de mon pays, c'est les paysages d'hiver de Lemieux, le rire dévastateur de Deschamps, la flamme au fond de la gorge de Pauline; la culture de mon pays, c'est les sparages intersidéraux de Charlebois, les hululements magiques de Raoul Duguay, Tit-Blanc Richard et ses musiciens, la poésie simple et bénéfique de Beau Dommage, les prouesses vocales de Louise Forestier autant que celles de Pierrette Alarie; la culture de mon pays, c'est les mots nouveaux de Michel Garneau, le verbe pulvérisateur de Gauvreau, la verve de Jean-Claude Germain, l'intelligence parfois stupéfiante des mises en scène de Brassard, les hantises hallucinantes de Marie-Claire Blais, de Réjean Ducharme, de Victor Lévy Beaulieu; la culture de mon pays, c'est Florentine Lacasse, Menaud, la mère Plouffe, Phonsine, Angélina Desmarais; c'est Tit-Coq, c'est Florence, Virginie, Médée et Joseph; c'est l'oncle Antoine de Jutra et la Bernardette de Carle; la dénonciation de Denys Arcand et celle de Michel Brault et celle de Michèle Lalonde; la recherche formelle de Nicole Brossard, les rêves de Nelligan; c'est la Blanche Bellefeuille de Denyse Filiatrault, le Duplessis de Jean Duceppe, le Joseph de Gilles Pelletier, la Marguerite de Denise Pelletier; c'est les audaces de Jordi Bonnet et de Vaillancourt. Mais la culture de mon pays c'est aussi ma tante Marie-Blanche et sa statue grandeur nature de Jeanne d'Arc, les lampions électriques de ma tante Robertine, ma mère mangeant ses six épis de blé-d'inde, ma cousine Hélène qui se révolte vingt ans avant tout le monde et qui en subit les conséquences. La culture de mon pays vient de se lever et le monde entier prête l'oreille. Surtout la Mère Patrie. Avez-vous remarqué comme la Mère Patrie se montre plus attentive et moins méprisante depuis qu'on a décidé de lui montrer vraiment qui nous sommes? C'est tellement extraordinaire de vivre dans un pays où on peut enfin saluer une des plus grandes cultures du monde en restant debout!

Ce n'est pas uniquement moi qui remercie ce soir la SSJB pour le prix Victor-Morin, ce sont également mes personnages qui remercient la SSJB de les avoir enfin reconnus officiellement comme faisant partie de la culture de mon pays, le Québec. Merci.

Rudel Tessier

Il faut d'abord, je pense, que ceux qui l'ignorent sachent que je faisais partie du jury qui a accordé unanimement le Prix Victor-Morin à Michel Tremblay.

Et nous ne l'avons pas fait pour faire la nique à Mme Kirkland-Casgrain! Pas plus, d'ailleurs, (je pense) pour prendre partie en faveur du joual. Nous avons donné ce prix prestigieux à Michel Tremblay parce qu'il est un authentique dramaturge, celui qui a pris la tête du peloton des jeunes auteurs dramatiques québécois, et parce que nous savions que nous ferions l'unanimité chez tous ceux qui savent reconnaître le talent. Mais Michel Tremblay n'a pas seulement du talent — cette sorte de talent qui vient avec la recherche des bonnes recettes. C'est pour cela qu'il faut peut-être oser parler du génie de Michel Tremblay. Le génie c'est ce que les artistes portent en eux en naissant.

Nous n'avons pas besoin des artistes pour mettre sur une toile, dans un livre ou sur une scène, ce que nous sommes capables de voir aussi bien qu'eux... Un peintre, un bon peintre, c'est un homme qui a de meilleurs yeux que les miens **pour voir**... Alors, pour moi, une bonne pièce de théâtre ce n'est pas un spectacle où je vais me voir comme je me connais, comme je crois me connaître, et encore moins pour reconnaître ma tante Amelda, qui parlait en **termes**. Le théâtre n'a de valeur autre que celle de la simple distraction, dans ma façon de voir les choses, que lorsque l'auteur me fait découvrir dans un repli caché de mon être, quelque chose que je n'y avais jamais vu — ou des hommes et des femmes, autour de moi, que je ne connaissais pas. Michel Tremblay n'a pas mis en scène un monde que j'ai reconnu, mais un monde qu'il me révélait. Qu'il n'a pas fini de me révéler! Mais Michel Tremblay a aussi, à mes yeux, une autre qualité: **d'instinct**, il a compris que le théâtre n'était pas un art réaliste. **Evidemment**, il n'y a pas d'art réaliste, mais je pense que la forme qu'il a donnée à ses pièces est un effet d'une sorte de génie précoce, **inné**, qui le destinait au théâtre,

Quant à la langue de son théâtre, je sais qu'il traite la question de faux problème. Les faux problèmes étant les plus graves, je n'ai pas envie d'aborder celui-ci, ce soir, car je me suis proposé d'être court. Mais je ne résiste pas à la tentation de dire, en passant, que la langue du théâtre de Michel Tremblay n'est pas une langue réaliste... C'est peut-être (**sans doute**) une langue populaire, mais **re-créée**, et certainement **pas plus réaliste** que la langue des personnages d'Anouilh, qui parlent tous comme M. Anouilh lui-même.

Il faut peut-être que je rappelle ici, pour ceux qui ne le savent pas ou l'ont oublié, que je ne suis pas un Montréalais, ni un Québécois comme les autres, car je suis né à Ottawa, et que je ne suis venu à Montréal qu'à la fin de la guerre...Je le rappelle pour qu'on comprenne que j'aie eu du mal à comprendre que le joual avait ses vertus...Mais, passé mon premier étonnement... **scandalisé, oui...** je me suis souvenu qu'il y a aussi, en Grèce, deux langues...celle du peuple...pleine de scories, de slavismes et d'influences turques... et une autre inventée au siècle dernier par des intellectuels, dont le père de **notre ami Psichari**... une langue qui avait pris comme modèle le grec classique... celui que nous avons longtemps étudiée dans nos collèges... La bourgeoisie grecque a adopté cette langue...et, il y a quelques années, **la moins**, les journaux de droite étaient publiés dans cette langue largement artificielle, tandis que les journaux de gauche étaient écrits dans la langue du peuple... Et il y avait des livres publiés dans les deux langues...la plupart des romanciers et des auteurs dramatiques continuant à écrire dans la langue populaire, tandis que les essayistes, les critiques et les auteurs d'ouvrages scientifiques s'efforçaient d'écrire dans la nouvelle langue...

A propos, quelle langue parlaient les colonels?

Récemment, un Grec me disait que la langue du peuple, le **démotique** — c'est le nom du joual grec — se débarrasse petit à petit de certaines scories, se donne des règles... Je verse ces propos au dossier de la **"la question de la langue"** qui se pose ici, généralement, sous la forme d'un faux problème, je l'ai toujours pensé. Mais pour ne pas prolonger ce petit speech, je terminerai en exprimant aussi brièvement que possible une idée que je possède depuis longtemps dans ma petite tête: c'est qu'un auteur québécois n'est pas moins français parce qu'il est pleinement québécois... au contraire! Les **vrais écrivains** français n'imitent pas, eux non plus, les écrivains français qui les ont précédés... Et tous les grands écrivains de tous les pays écrivent dans leur langue propre... je veux dire leur langue personnelle.

J'ai terminé... ou presque! Juste avant de me taire je veux rassurer Michel Tremblay qui a accepté, lui, de l'argent d'Ottawa...

Il y a longtemps que j'admire la sagesse du proverbe africain... africain de l'Afrique noire, qui dit: **"La vache que l'on hait, on la trait quand même!"**

les THÉÂTRES

"Les hauts et les bas dans la vie d'une diva, Sarah Ménard, par eux-mêmes": Sarah Ménard, diva new-look, prima donna, fille "game pis wide-open", originaire de Ste-Marthe-sur-mer en bas d'la côte. L'incarnation de Nicole Leblanc nous en fait voir de toutes les couleurs. Une bonne soirée, grâce à J.-C. Germain. (au Théâtre d'Aujourd'hui).

"Le Tournant": un plaidoyer sur le boulevard, fabrication distanciée de vaudeville. Le spectacle ne manque pas de finesse, mais reste en sourdine. L'ensemble demeure sympathique. (au Rideau-Vert).

"Quatre à Quatre": une douce musique de chambre, dans une poésie humoristique de Michel Garneau. Une habile direction de comédiens, signée André Brassard, permet un jeu de sourdine tout en nuances. Très bon spectacle. (au Quat'sous).

"Les Crasseux": le manque de progression annule toute intensité dramatique. Le pettoresque des tableaux, et celui des personnages viennent contrebalancer cette égalité dommageable. (Port-Royal, PDA).

la POÉSIE

"Je" est un coup de foudre

par JACQUES LEMIEUX

Peu d'événements poétiques d'importance ont secoué le monde de l'édition cette année. Beaucoup de titres, quelques querelles académiques et des pages, des pages où l'on cherche... la poésie. Mais il fallait compter sur les ré-éditions.

Les éditions de l'Aurore nous en proposent deux: "Genèses" de Paul Chamberland et "Je" de Denis Vanier. Comme je crois encore au coup de foudre — en poésie du moins— — voici "Je".

Ecrit à l'âge de 15 ans environ, édité en 1965, ce petit recueil de quelques pages est proprement merveilleux. Il est aussi bouleversant et on en sort profondément remué.

Voici ce que disait Claude Gauvreau dans la préface originale: "Vanier écrit dans un état de bouleversement assez ému pour arracher au tréfonds de l'inconscient les préoccupations humaines les plus secrètes et les plus intimes; tant mieux. Son émoi permanent lui permet d'échapper à toute préconception limitative."

Mais il y a plus. Vanier s'inscrit à l'intérieur d'un processus temporel où passé-présent-futur pré-existent à la forme même de l'écriture. Il peut paraître banal de souligner ce fait, mais replaçons "Je" dans son contexte historique et lisons "déambule":

"Les rues et les trottoirs
tournoient aux
yeux des passants affolés
et nous nous aimions dans le
"China Town"
aux murs et façades décrépis
l'humidité vous broyait les os
des oiseaux d'ébène pondaient des
oeufs
couleur d'encens sur nos têtes
d'enfants perdus
que le brouillard dissiminait aux
quatre coins de l'univers

nos vêtements étaient transis d'eau
et de feu
à l'aurée des cercueils
multicolores (...)"

Tout l'art de ce poème réside dans l'introduction du présent "tournoient" qui fait ressurgir les souvenirs du poète. Constatation d'un état qui fut, d'un monde qui rejetait violemment l'adolescence vers la misère. Mieux. Qui projetait définitivement l'adolescent Vanier hors des limites de l'apprentissage de ce qu'il est convenu d'appeler "la vie adulte". Déjà, les jeux sont faits. En quelques années, "Je" était un autre et cela, d'une façon certaine.

Magistralement dit, impitoyablement vécu, Vanier nous ramasse en lui pour nous enchaîner au pilori de la mort:

"MORT! vous entendez, je ne t'ai
jamais vue,
les rivages abandonnés n'ont
jamais existé
rien ne sera autant pour l'homme
que ce cri de joie de ne pas être
Je suis mort! mort! MORT!
et mon corps se dissèque dans le
cerveau d'une autre."

D'une crudité rarement égalée, d'une franchise brutale, le poète donne sa vie à qui veut bien l'entendre. ET qu'on ne parle point de mise à mort d'un homme ou d'une vie. Encore moins d'un échec. C'est l'évanouissement d'un rêve d'amour dont nous parle Vanier, peut-être même avant qu'il ne puisse prendre forme. Tout s'est fait trop rapidement. La machine s'est détraquée avant qu'elle ne puisse fonctionner. Comme on est loin du grain de sable! Passé-présent-futur. Trois temps en un seul. Le futur:

"Tu seras déesse au fronton de
mon coeur (...)
je te dirai l'eau
qui coulera à nos pieds
l'amour en perles de neige et de
soleil (...)
je t'aimerai pour toi et pour moi
pour les hommes et les choses qui
nous regardent (...)"

Rêve d'amour, bien sûr, mais peut-on y croire? Cet homme, si vieux, y arrivera-t-il? Il le faut, pour nous et pour lui.

"Je". Un grand recueil, un recueil qu'il faut relire plusieurs fois pour s'en imprégner, car "Je", c'est aussi "moi", car "Je" est l'une des plus authentiques réflexions sur l'homme depuis, peut-être, Rimbaud. Audacieuse filiation à travers les ans! Possible. Authenticité et Vérité ne choisissent pas leur siècle pour apparaitre. Il y avait tout simplement un rendez-vous, en 1965, entre Denis Vanier et le lecteur. Il en est de même dix ans plus tard.

"Je suis
à l'azur des sourires
au quai des silences
au rendez-vous des torpeurs
au bordel de l'angoisse
au mythe de la vieillesse
à la fleur du désir
à la cicatrice des paumes."

Un livre de L'AURORE
c'est plus qu'un cadeau!

LE THÉÂTRE DE MICHEL GARNEAU

Quatre pièces par l'un des dramaturges québécois les plus importants de l'heure:

LA CHANSON D'AMOUR DE CUL - $1.75
SUR LE MATELAS - $2.50
STRAUSS ET PESANT (ET ROSA) - $3.00
QUATRE À QUATRE - $2.75

221 ouest, rue Saint-Paul. Montréal. Tél.: 844-8764

McGILL Education permanente

Cours du soir de langues
commençant la semaine du 20 janvier

Certificats de compétence en

•Anglais et en Francais (5 niveaux de cours)
Conditions: 75% à l'examen de deux cours de 5e niveau

Tests de classement — pour les cours d'anglais: les 7, 9 et 13 janvier à 19 hres
— pour les cours de français: les 6 et 8 janvier à 19 hres

allemand * espagnol * italien
Cours pour débutants

Pour recevoir une brochure donnant tous les détails, envoyer cette annonce avec votre nom et adresse au:
Centre d'éducation permanente,
Service des langues,
Université McGill,
772 ouest, rue Sherbrooke,
Montréal, H3A 1G1
ou composer 392-4901

Un livre de L'AURORE
c'est plus qu'un cadeau!

J'AI DES P'TITES NOUVELLES POUR VOUS AUTRES
de Clémence DesRochers
Un livre plein d'émotion, une écriture dense, des histoires fascinantes illustrées par l'auteur. Des p'tites nouvelles qui font du bien - $3.95.

L'OFFRANDE AUX VIERGES FOLLES
d'Alfred DesRochers
La réédition du premier recueil de poésies de l'auteur d'**A l'ombre de l'Orford.** Avant-propos de Victor-Lévy Beaulieu et de Michel Roy - $4.75.

221 ouest, rue Saint-Paul. Montréal. Tél.: 844-8764

Une aubaine exceptionnelle!
LA BIBLE DE JÉRUSALEM
illustrée par
DALI
Prix net: $45.00

Chez BERTRAND
PLACE VILLE MARIE
PLACE BONAVENTURE

NE CHERCHEZ PLUS! RENDEZ-VOUS DIRECTEMENT
A LA LIBRAIRIE D'ESCOMPTE DECELLES

vente POUR VOS CADEAUX DE NOËL

- Réjean Ducharme: La Fille de Christophe-Colomb ~~6.95~~ 2.95
- Anne Hébert: Kamouraska ~~7.00~~ 2.95
- J. Folch-Ribas: Le Démolisseur ~~4.00~~ 2.25
- J. Rostand: Pensées d'un biologiste ~~5.70~~ 2.75
- J. Guitton: Ce que je crois ~~5.80~~ 2.90
- L. Elia: Les Ratés de la Diaspora ~~9.50~~ 4.25
- A. Barbault: Petit Manuel d'Astrologie ~~3.00~~ 1.25
- Ch. De Gaulle: Mémoires d'Espoir ~~8.00~~ 3.95
- F. Mauriac: Les Nouveaux Bloc-Notes ~~10.65~~ 4.95
- Théâtre de la Jeunesse: D. Santelli L'Auberge de l'Ange Gardien ~~2.50~~ 1.20
- GRIMM: Blanche-Neige ~~1.25~~ 90¢
- J. PELLERIN: D'Iberville Spécial 99¢
- La collection SUPERWOOD (beaux volumes reliés) ~~4.50~~ 2.25 ch.
- Fablio: Le Magicien (4 titres) ~~2.75~~ 1.35 ch.
- DICTIONNAIRE DU BALLET MODERNE ~~28.50~~ 13.95
- DES HOMMES ET DES RECORDS (Pour connaître et apprécier les performances des plus grands sportifs du monde entier). INDISPENSABLE À lire absolument avant les JEUX OLYMPIQUES ~~9.95~~ 2.30

et des MILLIERS d'autres titres à des prix d'AUBAINE
BAS, BAS, BAS...

TOUTES LES COLLECTIONS AU FORMAT DE POCHE
• Grand choix de livres d'Art
• Littérature générale
• Philosophie, Psychologie
• Sociologie, Histoire
• Voyages • Sports etc...
ET UNE MINE D'ALBUMS POUR VOS ENFANTS
RÉDUITS DE

Librairie DECELLES Inc.
5140, rue Decelles, Montréal
Tél.: 342-5721
(Angle Decelles et Reine-Marie) Autobus 50-51-62-65
Ouvert tous les jours de 9 hres à 6 hres
Jeudi, vendredi de 9 hres à 9 hres • Samedi de 9 hres à 5 hres

50 à 75%

le CINÉMA

Rapt dans le métro : "The Taking of Pelham One Two Three

par ANDRÉ LEROUX

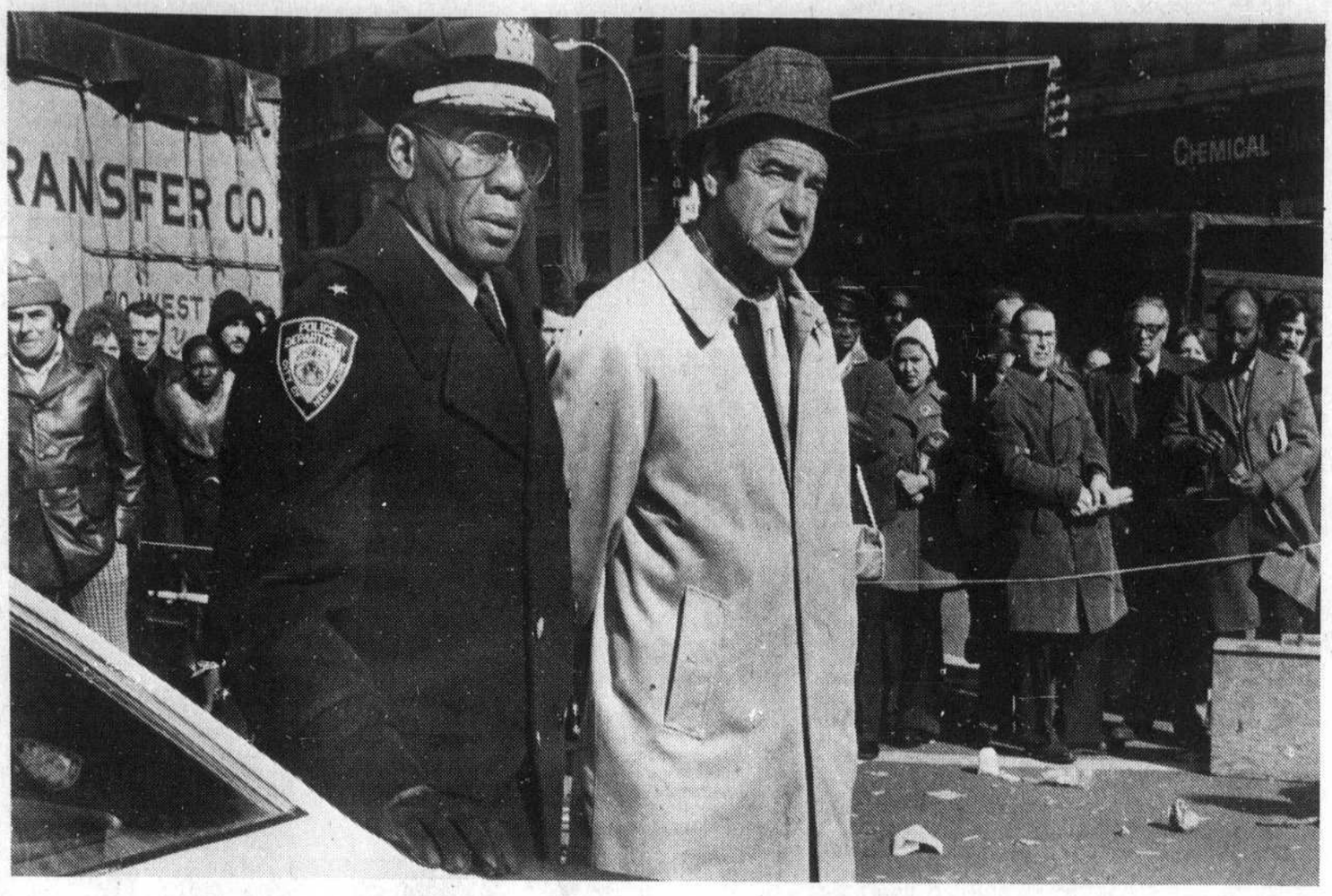

On ne regarde pas sans un certain étonnement **The Taking of Pelham One Two Tree** du vétéran Joseph Sargent. Il est difficile de ne pas succomber aux attraits spectaculaires d'un film surchargé de tensions dramatiques et survolté du début à la fin. Certes, il ne s'agit aucunement d'un grand film ou même d'un très bon film mais son pouvoir de fascination demeure indéniable. L'intérêt que peut susciter **The Taking of Pelham One Two Tree** réside principalement au niveau de la dramatisation d'un récit axé autour d'une situation foisonnante de prouesses inattendues et de péripéties souvent imprévisibles. Il ne faut donc pas y chercher une profonde méditation sur le sens de l'existence, une riche réflexion sociale ou un vibrant témoignage personnel. C'est, avant tout, un produit manufacturé sur mesure, sans style véritable et truffé de complaisances de toutes sortes. Le cinéma américain nous a habitués à ce genre de spectacles un peu vides mais bouillonnants d'énergie et débordants de vitalité. Evidemment, la mode consiste aujourd'hui à dénigrer cette sorte de mécanique impersonnelle mais incroyablement bien huilée. Certains y préfèrent les prétentions innomables d'un Lelouch ou les délires rocambolesques d'un Jodorowsky. On ne sort pas du film de Sargent avec une très forte impression ou avec une très vive émotion. Mais si on reconnait les évidentes limites de l'oeuvre, on peut y prendre un plaisir de beaucoup supérieur à l'ennui distillé par des faux chefs-d'oeuvres comme **La Montagne Sacrée** ou **Toute Une Vie. The Taking of Pelham One Two Tree** a l'immense avantage de ne pas ennuyer. De nos jours, c'est un fait fort appréciable. Le film de Sargent sera vite oublié (on n'en peut douter) mais il aura au moins permis aux spectateurs de vivre deux heures de cinéma endiablé et frénétique. C'est ce que certains appellent peut-être un peu pompeusement "l'aliénation des masses".

The Taking of Pelham One Two Tree raconte comment trois individus, surnommés monsieur Blue (Robert Shaw), monsieur Green (Martin Balsam) et monsieur Grey (Hector Elizondo), parviennent à enlever une rame de métro et à exiger une rançon d'un million de dollars pour la remise en liberté des passagers d'une voiture. Adapté de l'inégal roman de John Godey, écrit à partir d'un fait authentique, le film, nettement divisé en trois parties (les préparatifs de l'enlèvement; l'enlèvement lui-même et l'attente de la rançon; la fuite et la poursuite des terroristes) relate un événement qui a tenu toute la ville de New York en alerte. Les histoires de terrorisme qui se déroulent dans des voitures de métro recèlent un indéniable attrait car chaque spectateur se sent directement concerné par ce qui se déroule sur l'écran. Qui n'a jamais songé ou imaginé ses réactions devant des terroristes qui envahiraient subitement une voiture du métro? Il y a quelques années, Larry Peerce avait décrit de façon fort troublante, dans **The Incident** la peur, l'impuissance et la lâcheté de certains citoyens de New York abruptement confrontés, dans le métro, à la violence instinctive d'individus armés et prêts à tout. **The Taking of Pelham One Two Tree** ne contient pas l'acuité psychologique et sociale du film de Peerce. Il se situe plutôt au niveau du dessin animé concu de façon à provoquer nos réactions les plus primaires et les plus ludiques. C'est d'ailleurs à ce seul niveau qu'il est agréable et divertissant. On peut lui reprocher de glisser à la surface des problèmes, de ciseler des personnages unidimensionnels et de ne s'attacher qu'à l'aspect le plus naïvement spectaculaire des situations, mais on ne peut demeurer indifférent à son rythme fougueux et contracté, à ses images criardes et à la rage fracassante de la mise en scène. Certains reprocheront au film de ne tabler que sur sa seule efficacité immédiate mais c'est justement là où se situe son dynamisme élémentaire.

Sargent n'est pas un cinéaste sensible, patient et attentif aux détails subtils et évocateurs. Il bouscule les événements, contracte les situations et nous harcèle d'images tapageuses et saturées de bruits. Il ne nous laisse pas le temps de respirer entre les séquences et de contempler ce qui se déroule sur l'écran. Il préfère alimenter différents points d'ignition et les frotter les uns contre les autres. D'une part, nous assistons à toutes les manoeuvres des terroristes dans la voiture du métro pour s'assurer l'obtention de la rançon exigée; d'autre part, nous sommes plongés au coeur même de l'affolement des directeurs du métro et des autorités municipales. Il s'établit ainsi, à travers tout le film, une profusion de tensions qui créent et qui entretiennent un suspense légèrement simpliste mais incroyablement prenant. Les terroristes mettront-ils à exécution leurs menaces si leurs demandes ne sont pas respectées? Le million leur sera-t-il remis avant l'expiration du délai? Comment les trois hommes réussiront-ils à fuir sans être reconnus? Joseph Sargent prend un malin plaisir à repousser les réponses et à nous faire passer d'un groupe à l'autre, d'un lieu à l'autre, sans jamais freiner les tensions dramatiques et sans disperser l'intérêt. Nous sommes rivés sur notre siège du début à la fin tout en étant conscients que ce que nous voyons n'est pas du très grand cinéma.

Nous n'oublions jamais que Sargent n'est qu'un artisan de second ordre mais il possède, malgré tout, un certain talent pour pressurer l'aspect dramatique des événements. Il sait comment nous entraîner dans le cours de son récit, nous tenir en haleine et nous faire croire à ce qui se passe sur l'écran. Peu importe à Sargent que le maire soit la parfaite caricature du politicien fatigué et incompétent, que les passagers du métro manquent de relief, que les terroristes ressemblent à des bandits de mauvaise émission de télévision, et que les dirigeants du métro gesticulent comme des pantins mécaniques. Pour lui, tout cela est accessoire et doit se fondre et s'harmoniser à la célérité de la mise en scène, à la rapidité du montage et à la fièvre des images. **The Taking of Pelham One Two Tree** est une véritable entreprise de manipulation de nos ressources sensorielles et psychologiques mais cette manipulation est tellement bien synchronisée et tellement bien soutenue que nous nous y laissons prendre. Mais nous ne sommes jamais dupes du procédé et de la méthode. Le film est d'autant plus inoffensif que Sargent noie dans l'humour insignifiant les implications et les ramifications sociales et politiques trop évidentes. Ainsi lorsque le maire de New York, après avoir consulté son épouse, accepte de se plier aux exigences des terroristes, on nous le montre allité et beaucoup plus préoccupé par sa maladie que par la gravité de la circonstance. On comprend que les auteurs ont voulu souligner l'irresponsabilité des autorités mais les traits comiques sont toujours accentués au détriment de la véritable dénonciation sociale. Le spectateur rit moins de ce qui se cache derrière les apparences que de l'aspect clownesque de la situation. Sargent a étalé tout au long du film une série de lourdes touches comiques qui désamorcent ce que son propos peut contenir de sérieux. A cet égard, **The Taking of Pelham One Two Tree** me semble beaucoup mieux réussi que **The Sting**, car Sargent, peut-être à son insu, n'essaie pas à tout moment de tendre des pièges au spectateur pour ensuite lui dire: "Regardez bien, c'était un truc!" Il n'essaie pas de jouer au prestidigitateur incompétent. Je ne pense pas que le spectateur soit aveugle au caractère fabriqué du film. Il y entre une telle part de naïveté et d'insensibilité qu'on ne peut que se laisser guider par la véhémence du récit.

The Taking of Pelham One Two Tree ressemble à un long cri hystérique, hurlé en son stéréophonique pour capter constamment notre attention. On dirait que Sargent avait peur de perdre notre intérêt et qu'il a tout gonflé systématiquement afin de maintenir à son point maximal notre degré de participation. C'est un film tapageur mais amusant parce qu'on peut y déceler tous les efforts déployés par le cinéaste et son scénariste pour briser notre léthargie. Ils s'acharnent tellement à secouer le spectateur que celui-ci finit par abandonner toutes ses réticences et se livre à la frénésie du spectacle. C'est l'un des films les plus inhumains mais aussi l'un des plus divertissants qu'il m'ait été donné de voir récemment. Le seul personnage qui ne déboule pas dans la caricature de bande dessinée est le lieutenant Gardner, souplement interprété par Walter Matthau. Chargé de transmettre aux terroristes les offres de la municipalité, il essaie de retarder le plus longtemps possible le moment de l'exécution des victimes. Il comprend que des vies sont en péril et estime, contrairement à l'un des fonctionnaires du métro, que la rançon doit être payée pour sauver le plus de gens possible. Dans tout ce cirque, Matthau est le seul comédien qui insuffle un peut d'authenticité et de fraîcheur à son personnage. Avec ses joues flasques, sa voix traînante et éraillée, sa démarche courbaturée, on croirait qu'il n'a pas dormi pendant une semaine parce que hanté par des problèmes insupportables. Gardner voudrait pouvoir secourir les passagers du métro mais il ne sert que d'intermédiaire entre eux et les autorités. On le sent prisonnier d'un engrenage dont il n'est qu'un infime rouage. Matthau est un comédien prodigieux capable de nous faire saisir dans un seul geste ou une seule intonation le caractère à la fois pathétique et désopilant d'une situation. Quant à Robert Shaw, il reprend le rôle du vilain constipé qu'il tenait dans **The Sting** et Martin Balsam n'accomplit rien qu'il n'ait déjà mieux fait ailleurs (spécialement dans **The Anderson Tapes** de Sidney Lumet où il était beaucoup mieux utilisé). **The Taking of Pelham One Two Tree** est, comme toute, un film médiocrement flamboyant qui se regarde sans bailler. (Cinéma Palace).

GRUSLIN

Suite de la page 18

de quatre par jour.

Prirent forme les clowns qui durent jusqu'à maintenant avec la présentation de "Chatouille, César et Chocolat dans l'grand ménage". On les retrouve semblables dans "Chatouille, Chocolat et Bezom". Vers mars 74, Paul Vachon (César) quitta le trio. Il fut immédiatement remplacé par Guy Caron (Bezom) déjà sur place: il s'occupait des sons. Au départ, ce dernier devait faire un clown blanc mais dit-il "je n'avais pas la stature et on a transformé mon personnage en clown patron". Guy Caron a dû faire vite son apprentissage car il joua pour la première fois au Salon du Camping à la Place Bonaventure.

Il nous reste à souhaiter bonne chance à Sonia Côté et Rodrigue Tremblay dans leur stage hongrois. Leur dernier spectacle montre qu'ils en valent la peine. Souvenons-nous de la réaction inconditionnelle du public au festival de l'AQJT à Rimouski, et plus récemment à l'UQAM il y a quelques semaines. C'est avec fierté et sans doute raison, qu'ils se disent la première véritable équipe de clown ici. En terminant, je cite cette phrase de l'un d'eux: "Un clown n'est pas un bouffon. Un clown transmet directement au spectateur, ce qu'il ressent; un bouffon, ça fait semblant".

ETUDIANTS $1.50 — 18 ANS Adultes
VIVA LA MUERTE
Dim.: dès 1:30 Sur sem.: 7:30-9:30 — version Française
FESTIVAL 1206, E. STE-CATHERINE 525-8600

"UNE BRILLANTE RÉUSSITE" — 14 ANS
Les Beaux Dimanches — Marcel Dubé
Jean Duceppe, Denise Filiatrault dans un film de Richard Martin
CINÉMA DE PARIS 896 O. Ste-Catherine 861-2996 — 1:30 - 3:30 5:30 - 7:30 - 9:30 — Étudiants $1.50

FESTIVAL «KEN RUSSELL»
Glenda Jackson — Meilleure Actrice — Glenda Jackson
ALAN BATES OLIVER REED — RICHARD CHAMBERLAIN
en couleur — UN FILM DE KEN RUSSELL — "LOVE" — VERSION FRANÇAISE DE "WOMEN IN LOVE"
18 ANS Adultes — 2e FILM — en couleur — UN FILM DE KEN RUSSEL — LA SYMPHONIE PATHETIQUE — "THE MUSIC LOVERS"
Cinéma 7e art 722-0302 — 3180 rue BELANGER

LES FILMS MUTUELS ..... LES FILMS CLAUDE MICHAUD présentent
Toute une Vie — POUR TOUS
de Claude Lelouch — Je considère ce film comme mon premier vrai film
C'est l'anatomie d'un coup de foudre
Marthe Keller, André Dussolier, Gilbert Bécaud
le DAUPHIN — BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060 — 7.00 — 9.30

POUR TOUS
A VOIR ABSOLUMENT — PARIS-MATCH **
un film de CLAUDE LANZMANN
Pourquoi Israël
...UN FILM QUI MÊLE LE RIRE AUX LARMES, L'ANECDOTE À L'HISTOIRE : QUEL RÊVE !...
MICHEL LEGRIS - L'EXPRESS
...IL FAUT ABSOLUMENT VOIR CE FILM INTERESSANT, INTELLIGENT ET SENSIBLE...
ROBERT CHAZAL - FRANCE SOIR
SOUS TITRES ANGLAIS — 2e SEM.
CINÉMA V salon rouge — 5550 Sherbrooke, O 489-5559 — DIM.: 1:30-4:50 8:20 — SUR SEM.: 8:00
ÉTUDIANTS $1.50

Une soirée à la Place du Goût.

Sous la direction du réputé chef JEAN SALIOU l'ensemble gastronomique du Chateaubriand exécutera pour votre bon plaisir, plusieurs pièces tirées de son vaste répertoire. Il est à noter que le choix de ces pièces sera entièrement vôtre. Le tout se déroulera dans une atmosphère reposante au milieu d'un somptueux décor. Mesdames et messieurs, place au goût, tous les soirs au restaurant Le Chateaubriand.
Pour réserver vos places, téléphonez à 842-4881.
le Chateaubriand
Holiday Inns — PLACE DUPUIS
1415 rue St-Hubert (angle Ste-Catherine) Administré par Atific Inns Inc.

SALLE RESNAIS — POUR TOUS
AMARCORD
V.O. sous-titres anglais
un film de FELLINI
"Un film d'une réjouissante beauté". —New York Times
SALLE EISENSTEIN
MONTREAL MAIN — v.o.s.-t. français
UN FILM DE FRANK VITALE — 14 ANS
élysée — 35 MILTON 842-6053

Cinéma
Le Conservatoire D'art Cinématographique en collaboration avec le Département d'Education Permanente offre une session bilingue sur le cinéma composée de quatre cours ayant chacun une durée de treize (13) semaines, à $45 le cours (aucun crédit alloué).
Périodes Marquantes de l'Histoire du Cinéma Mondial,
Cinéma Américain, Cinéma Québécois
Le Surréalisme et le Fantastique dans le Cinéma
Ces cours seront donnés par Martin Malina, Jean-Pierre Tadros, et Robert del Tredici, critiques de cinéma.
Le Département d'Education Permanente du campus Sir George Williams offre ce cours qui débutera en Janvier.
Pour de plus amples informations, appelez: 879-2865.
université concordia

LAISSEZ-PASSER ET CARTE D'ÂGE D'OR NON VALABLES — 18 ANS
Le Chef-d'œuvre de la littérature érotique devient enfin un film.
Emmanuelle — Un film de JUST JAECKIN — Couleur
BERRI — ST-DENIS, STE-CATHERINE 878-2424
12.00 - 1.45 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
VEN., SAM. : REPRÉSENTATION SUPPLÉMENTAIRE À 11.30 P.M.

les BEAUX-ARTS

Quelques considérations sur les métiers du Québec

par CLAUDE GOSSELIN

Actuellement se tient à la Place Bonaventure, le 7ième Salon des Métiers d'art du Québec. Comparativement à l'année dernière, il est plus important en nombre d'exposants et en surface et le chiffre d'entrées, pour la première fin de semaine, était supérieur, aux dires des organisateurs, de 50%. Ces derniers attendent 250,000 visiteurs cette année.

D'où vient un tel engouement pour les métiers d'art? Le fait que le Salon soit situé dans le temps à la veille des Fêtes offre certainement l'intérêt de pouvoir y trouver le cadeau recherché. De plus, une forte publicité et le retour régulier d'année en année ont créé un réflexe rassurant envers le Salon. De son côté, l'Association des Métiers d'art du Québec a su maintenir la curiosité du public vis-à-vis le phénomène et les problèmes des métiers d'art. Par contre, tous ces facteurs auraient-ils suffit à mobiliser autant de ferveur à la fois du public et des artisans créateurs s'il n'y avait eu une raison plus profonde?

Il semble bien que le développement croissant des métiers d'art au Québec ne soit pas étranger au regain du nationalisme toujours vivant chez nous. Après avoir connu les leitmotiv politiques du "Québec sait faire", "Maître chez nous", "Achetons Québec...", il ne faut pas se surprendre de constater la volonté de notre peuple à connaître et à s'approprier le produit local. Une certaine fierté s'ajoute au fait d'avoir acquis une pièce originale et culturellement nôtre

Enfin, un autre facteur peut jouer en faveur des métiers d'art: la contre culture. Il s'est développé au cours des derniers dix ans, à travers les pays fortement industrialisés un courant que les sociologues ont appelé la "contre culture" et qui met en valeur, entre autres, le produit artisanal, le bien de consommation essentiel réalisé par soi ou ses amis ou l'entité à laquelle on se sent rattaché. L'amour des produits naturels en alimentation s'est développé simultanément avec l'amour pour les produits faits à partir des éléments premiers et simples: la terre, le cuir, la laine, le bois, la pierre.

Il est assez difficile d'estimer quantitativement ce dernier aspect. Il se situe dans un ensemble plus vaste que le nationalisme et n'a atteint encore que bien peu de gens. Par contre, des facteurs énumérés, il est peut-être celui qui va permettre au créateur de sortir de schèmes involontairement imposés par le passe ou l'attrait facile du romantisme nostalgique. Il est possible de créer des objets inscrits dans une réalité culturelle, donc répondant à un besoin quotidien, tout en développant une image contemporaine significative. Certains créateurs y ont réussi.

Au domaine du bois, Gilles Leduc (C-12) présente un ensemble de supports à bouteilles, à jardinieres, planche a tromage, plateau à fruits ou de service et un cahibotis aux usages multiples. Les lignes sont droites, les surfaces lisses et polies, le bois de pin au naturel. Un design très pur qui rejoint celui des Scandinaves. A la suite du succès remporté par les jouets en bois du groupe de La Vastringue (J-56) d'autres artisans se sont joints à eux pour exploiter ce marché. Pierre et Miriam Tassé (h-10) s'amusent à coeur de jour à faire rouler des billes de bois, à écouter le bruit produit par le choc de baguettes de bois fixées à un axe. Leur voiture "à suspension" s'est méritée un prix lors du dernier concours des Métiers d'art du Canada. Gilles Rivard (H-43) pour sa part développe les engrenages sur des engins amphibies, mi bateau, mi grattoir. Et puis il y a Québois (G-8) et bien d'autres.

Au moment où les enfants se font solliciter par toutes sortes de jouets in-signifiants rattachés à rien d'autre qu'au culte du héros "GI Joe" et agents semblables sortis directement d'émissions de télévision à très bas niveau culturel il est important que les parents offrent une contre attaque commerciale et présenté à leurs enfants des jouets simples et bien pensés, aux fonctions ambivalentes qui permettront aux tout-jeunes de composer avec les autres éléments de leur territoire et ainsi de développer davantage leur créativité. A créer des objets aux fonctions très restreintes, l'industrie capitaliste oblige les gens à acheter un ensemble de produits qui ne serviront, un à un, qu'occasionnellement. Les jouets des jeunes créateurs, leurs marionnettes, et leurs véhicules divers échappent à cette enrégimentation de la pensée creatrice de l'enfant.

Il en est de même de certaines poteries destinées à la cuisson ou à la présentation des mets. Maurice Gauthier (D-20) a ainsi dessiné des plats en faïence aux utilités diverses. La base d'une cocotte peut aussi bien être un plat à fruit, un plat à salade, tandis que son couvercle servira à contenir la sauce et le jus des chairs du roti. Il est un des rares artisans à travailler la faïence avec Serge Fisette (B-47) dont je signalais la semaine dernière les très belles réalisations présentement à l'Atelier-Galerie Laurent Tremblay. Il est aussi un des rares à travailler le rakou tout comme Yves Forest (B-26). Le rakou, est une technique de cuisson qui consiste à plonger directement une pièce en terre dans un feu de très forte intensité. Le refroidissement se fait en retirant la pièce du feu puis en la déposant dans un tas de terre, de feuilles, de fumier, etc. qui donnera la texture et le dessin des parrois. Cette technique permet d'obtenir des effets spontanés.

Au même kiosque, Marthe Gilbert, qui s'est aussi mérité un prix au concours des métiers d'art du Canada, présente des jardinières pour le sol. Elle façonne des plaques de grès qu'elle replie pour former les parois des pots. La forme prend parfois l'allure d'un corset. La matière est belle et les bords ondulés irrégulièrement des jardinières ne sont marqués que par de fines incisions. A côté, les cocottes de Dianne Grenier et au mur les dessins fascinants de Louis Pierre Bougie.

Ailleurs, on retrouve des calendriers: celui des Editions l'Etincelle (J-8) appelé le Calendart parce qu'il reproduit à chaque mois l'oeuvre d'un graveur québécois.. Le calendrier se complète de brèves notes biographiques sur chacun des artistes et d'une description des techniques utilisées par eux. Format et qualité de reproduction sont bons et il y a de l'espace pour annoter chaque jour. Un peu plus loin, Gaston Chouinard (J-32) a conçu un amusant calendrier en bois dans lequel chaque jour, dates, et mois, sont répartis sur des cubes fixés sur trois axes horizontaux.

Un seul artisan s'est lancé dans la création de sièges contemporains. Ron Massey (H23) a réalisé deux fauteuils: l'un avec une structure en bois, l'autre en tube de métal chromé. Le siège est fait d'une pièce de coton rembourré. Un siège confortable, mais dans des positions limitées. Il serait intéressant de voir plus d'artisans se lancer dans le design de mobilier. Enfin, côté vêtement, Le Capot gris (A-21) reprend le manteau traditionnel des Québécois du début du 19e siècle. C'est ce costume que les Patriotes avaient adopté en 1837. Plus loin, Hélène Schneiber (G-12) présente de magnifiques vêtements d'intérieur.

A tous ces métiers d'art, correspondent des techniques souvent très simples à apprendre. A cette intention, les Editions Formart (E-15) ont conçu une série de vingt brochures décrivant. les procédés d'autant de techniques. Et pour se familiariser davantage avec un artisan, des rencontres ont été organisées à leur kiosque pensé et réalisé par les étudiants de première année de la Faculté d'aménagement de l'Université de Montréal. Ainsi à quinze heures chaque jour, on pourra rencontrer lundi le 16, Jean Charles Aubin pour le cuir; mardi, Bernard Chaudron, les bijoux; mercredi, Jacques Cleary, les thermo-plastiques (sculpture et design); jeudi, Denise Beaudin, tapisserie sculpturale; vendredi, Maurice Savoie, la céramique. Le kiosque est un centre d'animation et de renseignements qui vous permettra de mieux comprendre les problèmes techniques des créateurs.

Le Salon annuel des Métiers d'art du Québec est une foire commerciale où la meilleure qualité voisine des réalisations plus ternes et sans grands soucis d'imagination. La très brève description faite de certains kiosques ne recoupe pas tout ce qui aurait dû être mentionné avec beaucoup plus d'ampleur. Elle voudrait vous donner le goût de vous rendre à la Place Bonaventure.

●

Mme Mociornitza, artisan originaire de la Roumanie, expose cette semaine dans le hall Alcan de la Place Ville Marie les icones qu'elle a réalisées dans la plus pure tradition de l'art byzantin. Elle a appris son métier dans son pays d'origine alors qu'elle était chargée de la restauration de certaines églises et monastères. Dans ses travaux, elle reprend les règles strictes qui dictent l'exécution des icones et dont le livre "sacré" se trouve au monastère d'Hermini sur le Mont Athos en Grèce. Le canon de l'art bizantin exige entre autre que la tête soit comprise sept fois dans le corps humain, que les yeux soient tournés vers le ciel et que le regard soit triste. Cette peinture religieuse a ses origines dans la peinture égyptienne que l'on retrouve sur les murs de certains tombeaux. Et plus tard,

Suite à la page 11

Galeries d'Art

MMMMMM
Cartes de Noël
Originales et de bon goût
Galerie Morency
1564, rue St-Denis
Métro Berri-Demontigny
Sortie St-Denis
845-6442
845-6894
MMMMMM

EXPOSITION — VENTE
7 ARTISTES DE LA GALERIE
Alban Bluteau, Carette, Gilles Labranche,
Gécin, André Morency,
Nasrollah Moamai, Arthur Villeneuve
du 4 décembre au 4 janvier 1975 à la
GALERIE MORENCY
1564, rue Saint-Denis 845-6442 — 845-6894
(Métro Berri-de Montigny, sortie Saint-Denis)

L'Art français GALERIE D'ART
présente
Les petits formats des artistes de la Galerie
jusqu'au 7 janvier
Y. M. Bergeron, O. Bohm, A. Carreau-Kingwell, F. Constantineau, B. Galbraith-Cornell, M. Perrin, C. Picher, C. Rinfret, P. Soulikias, M. Tanobé, A. Vaillancourt, M. Versailles
Les classiques et les gravures originales
370 OUEST RUE LAURIER — 277-2179
Fermée le lundi

FOYER DES ARTS EATON
9E ÉTAGE, CENTRE-VILLE
Jusqu'au
mardi 31 décembre
Exposition des peintures
d'artistes canadiens réputés
tels que L. Ayotte, G. Pfeiffer, M. Favreau,
R. Simpkins, J.M. Blier, A. Zadorozny,
G. Gingras, P. Trudeau, K. De Condé,
H. Januszewicz, George M. Rae, R. Montpetit,
V. Walker, A.S. Kirshner, W. Ferrier,
I. Shaver, C. Fauteux,
S. Beecher, H. Gerth et autres
EATON

GALERIE DE MONTRÉAL
"Pour les Fêtes"
VASTE CHOIX DE
DESSINS ORIGINAUX ET MULTIPLES
Alechinsky, Beaulieu, Borduas, Bougie, K. Bruneau, Cornellier, S. Delaunay, Gécin, Gerriets, Gervais, Glass, Harrison, Hurtubise, Lacroix, Landsley, Letendre, Mérola, Metzler, Molinari, Montpetit, Morin, Pines, Riopelle, Roussel, Savoie, Théroux, Trudeau
2060, RUE MACKAY
MONTRÉAL, P.Q. H3G 2J1 — 937-1530

Mikhail Barichnikov Le Ballet du Bolchoi

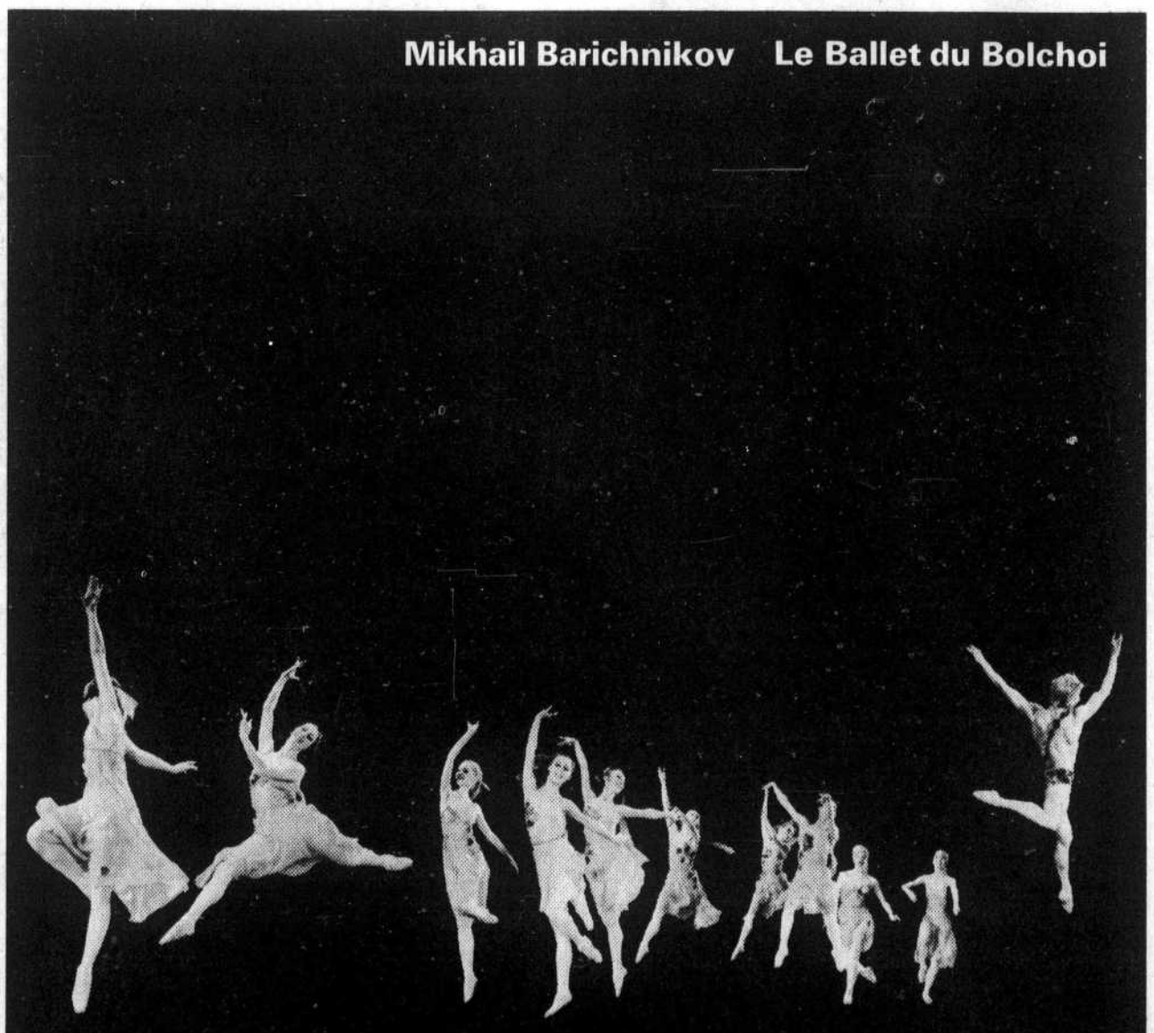

Un spectacle son et images avec les danseurs de la célèbre troupe soviétique du ballet Bolchoi, mettant en vedette Mikhail Barichnikov qui dansait, ce soir-là, pour la dernière fois avec ses compatriotes.

Ce concert a été enregistré à la salle Wilfrid. Pelletier de la Place des Arts le 20 juin par Jean-Yves Landry.

Au programme: extraits de *la Belle au bois dormant* de Tchaikovski; *Poupées* de Liadov; *Légende d'amour* de Melikov; *Océan et perles* de Drigo; *Nuit de Walpurgis* de Gounod, et *Don Quichotte* de Minkus.

Directeur artistique: Alexandre Lapauri. Au pupitre: Paliachyili et Gemtchugin.

A la télévision de Radio-Canada

Aux Beaux Dimanches le 15 décembre à 20h30

SI MONDE SAVAIT
le lundi de 20h30 à 21h.
L'art populaire au Québec. Rencontre avec des peintres du dimanche, des sculpteurs amateurs et des "gosseux" qui ont fait de leur passe-temps favori un véritable artisanat.

AMBROISE RACONTE
le dimanche de 19h30 à 20h30.
Chaque semaine, le Père Ambroise Lafortune nous entraîne dans un nouveau coin du Québec insolite qu'il connaît si bien et qu'il nous fait découvrir avec humour et bonhomie.

AUX ARTS LES VRAIS
le samedi de 19h30 à 21h30.
Présentation de longs métrages sans commerciaux, suivis de discussions destinées à aiguiser le jugement critique des téléspectateurs.

ça saute aux yeux!
RADIO-QUÉBEC
Office de la Radio-Télédiffusion du Québec
Montréal Canal 6 (câble)
Québec Canal 13 (câble)
Gatineau Canal 9 (câble)
Sherbrooke Canal 9 (câble)
Hull Canal 9 (câble)
Une autre forme de loisirs qui reflète le goût et les aspirations de tous les Québécois.
Radio-Québec...une nouvelle télévision qui vous offre une expérience agréable et enrichissante, sept jours par semaine de 19h à 22h.

la **MUSIQUE**

Une journée dans la vie de Salomon Mazurette

par **GILLES POTVIN**

Ceux qui ont vu au Théâtre d'aujourd'hui la pièce de Jean-Claude Germain, "Les Hauts et les bas d'la vie d'une diva: Sarah Ménard par eux-mêmes", dont les représentations valent à cette interprète exceptionnelle qu'est Nicole Leblanc un triomphe personnel amplement mérité, auront peut-être lu dans le programme et sur les affiches, la mention suivante: "Les Hauts et les bas d'la vie d'une diva est néanmoins humblement dédié à un grand compositeur québécois, né à Montréal en 1848, SALOMON MAZURETTE qui est l'auteur inoubliable de HOME SWEET HOME, une chanson célèbre que la diva (née Emma Lajeunesse) interpréta au Her Majesty's, lors de son retour d'Europe et qui fut reprise en choeur par l'auditoire dans une atmosphère d'émotion nationale indescriptible."

A plus d'un titre, la "monologuerie" de Jean-Claude Germain intéresse le chroniqueur musical, ne serait-ce que son sujet qui met en scène une prima donna québécoise fictive qui nous livre, au déclin de sa carrière, ses considérations et souvenirs sur un métier qui lui a apporté gloire et fortune. Mais Jean-Claude Germain impose à son sujet un traitement à la fois allégorique et fantaisiste qui défie tout raccord d'ordre purement historique. Mais étant donné la mention du nom d'Emma Albani dans le programme, il n'est pas interdit de penser que la grande diva québécoise, née à Chambly, en 1847, et morte à Londres, en 1930, ait pu dans une certaine mesure inspirer le créateur de Sarah Ménard. Comme cette dernière, Emma Albani vécut longtemps à l'étranger, quittant le Québec en 1864 pour n'y revenir qu'en 1883, soit 19 ans plus tard. Comme Sarah Ménard, Emma Albani a étudié son art à Milan (mais pas avec "Ildebrando Bruchesi") et elle a chanté au Metropolitan Opera. A l'instar de Sarah Ménard, elle a, elle aussi, participé à de nombreux concerts de charité, au Québec comme à l'étranger.

Ainsi que le mentionne la notice du programme citée plus haut, il est exact qu'Emma Albani interpréta la célèbre chanson "Home, Sweet Home" en rappel, et cela à deux reprises, si l'on se fie aux Mémoires de la cantatrice, lors de son concert de rentrée à Montréal, le 27 mars 1883. Le concert avait cependant pris place au Queen's Hall et non au Her Majesty's qui ne fut construit qu'une dizaine d'années plus tard. "A la fin", écrit Emma Albani, "l'auditoire était debout et ce fut Home, Sweet Home, chanté avec une émotion qui allait droit au coeur".

Il faut noter que la chanteuse, soucieuse à cette occasion de trouver une chanson équivalente en français, laissa tomber son choix sur la mélodie "Souvenirs du jeune âge", extraite de l'opéra-comique "Le Pré aux Clercs" qu'elle avait chantée quelques années auparavant au Covent Garden. Cette mélodie fut accueillie par une ovation extraordinaire, probablement à cause de ses dernières paroles, "Rendez-moi ma patrie, ou laissez-moi mourir", alors particulièrement appropriées à la circonstance.

"Home, Sweet Home", chanson fort populaire à l'époque et qui était le rappel préféré des cantatrices comme Adelina Patti, Emma Albani et bien d'autres, n'est cependant pas l'oeuvre du compositeur québécois Salomon Mazurette, comme le signale le programme de "Sarah Ménard". Elle est l'oeuvre d'un compositeur et chef d'orchestre anglais, sir Henry Rowley Bishop (1786-1855) qui l'avait insérée dans son opéra "Clari, The Maid of Milan", créé à Londres en 1823. Bishop est aujourd'hui totalement oublié, sauf que des sopranos légers interprètent parfois encore sa chanson, "Lo! Here the Gentle Lark", un air de bravoure avec d'abondantes fioritures. Des musicologues ont souligné que Bishop utilise le thème de "Home, Sweet Home" à plusieurs reprises dans son opéra, un peu comme un leitmovtiv, ce qui en ferait un précurseur de Wagner!

On peut se demander ce qui a incité Jean-Claude Germain à associer le nom de Salomon Mazurette à "Home, Sweet Home" jusqu'à le désigner effectivement comme l'auteur de la chanson. C'est probablement à cause du fait que ce pianiste-compositeur québécois né à Montréal en 1848 et mort à Détroit en 1910, écrivit des Variations pour piano sur la fameuse chanson au retour d'un voyage en Europe en 1870.

Mazurette, dont le nom est aujourd'hui à peu près oublié, fut célèbre en son temps, surtout par ses variations sur "Home, Sweet Home", au point où la croyance populaire en est venue à l'identifier comme le véritable auteur de la chanson. La popularité des variations de Mazurette est confirmée par le fait que l'oeuvre fut publiée au moins à cinq reprises, aux Etats-Unis et en Angleterre. Le titre au long est "Home, Sweet Home avec variations imitant les vagues au cours d'une tempête" op. 17. L'oeuvre porte la dédicace "A mon père" et, dans l'une des éditions, Mazurette trace l'origine de sa composition, dont le texte ne manque pas d'intérêt: "Durant le mois d'août 1870, l'auteur revenait vers l'Amérique d'un séjour en France quand au milieu de l'océan, le steamer fut secoué par une violente tempête, laquelle se poursuivit, avec plus ou moins de furie, durant plusieurs jours. Pendant la tempête, alors que la vague déchaînée frappait les flancs du vaisseau et que le vent chantait avec grandeur aux abords du navire, Monsieur Mazurette conçut l'idée d'une composition qui pourrait représenter et, peut-être, décrire et imiter les vastes harmonies et les sonorités majestueuses des vents et des vagues. Quand la tempête diminua d'intensité, il s'attaqua aussitôt à la tâche de mettre son idée en état de conservation, (sic) choisissant comme thème le toujours populaire Home, Sweet Home. La plus grande partie du reste du voyage fut consacrée à rédiger et à développer l'idée venue durant la tempête. Le compositeur a exécuté son oeuvre à plusieurs reprises devant le public des grandes villes des Etats du Nord et du Canada et, invariablement, elle a été reçue avec des témoignages d'admiration et de plaisir des plus chaleureux, non seulement de la part du public et de la presse, mais aussi de la part des musiciens les plus difficiles".

Qui était donc ce Salomon Mazurette? En réalité, on sait assez peu de choses de lui. Né à Montréal en 1848, il montra de bonne heure d'étonnantes dispositions pour la musique. Il étudia le piano durant huit ans avec le professeur Paul Letondal, qui enseigna aussi à Calixa Lavallée. Il fut élève à l'université d'Ottawa en 1865-66 et l'on présume qu'il partit pour l'Europe peu après. A Paris, il étudia le piano avec Jacques Herz (1794-1880), professeur au Conservatoire de Paris où son frère, Henri Herz, enseignait également tout en étant la coqueluche des Parisiens, à cause de son jeu brillant et ses oeuvres de bravoure. Il appert que Mazurette attira l'attention de la critique parisienne avant son retour au Canada en 1870, voyage durant lequel il conçut ses célèbres variations. Trouvant sans doute Montréal et le Canada un terrain peu propice à l'exercice de son art, il s'établit à Détroit en 1873 et il sera absent du Canada jusqu'en 1890, alors qu'il reviendra participer, à la patinoire Victoria, à trois grands concerts au profit de l'hôpital Notre-Dame, Emma Albani participera au dernier de ces trois concerts, donnés les 8, 9 et 19 mai.

Un communiqué publié à cette occasion dans "La Minerve" fait état des succès remarquables que Mazurette a remportés aux Etats-Unis, après avoir été honoré du titre de "roi des pianistes canadiens" à son retour d'Europe en 1870. Le communiqué conclut en précisant que "les principaux critiques admettent qu'il n'a pas de supérieur sur le continent américain. Il fait rendre au piano des accents qu'on ne croit pouvoir entendre qu'à travers les songes d'une imagination en extase. Il y a 17 ans que M. Mazurette n'a pas joué à Montréal et nous sommes convaincus qu'il y aura foule au Victoria Skating Rink."

Le communiqué signale aussi les médailles et décorations qu'il a reçues aux Etats-Unis, notamment lors de l'exposition de Philadelphie de 1876. Il appert que Mazurette jouait surtout ses oeuvres, dont on ne sait pas vraiment le nombre, sauf que des sources dignes de foi montrent qu'il a publié une quarantaine d'oeuvres et que sa production atteint l'opus 275, ce qui semble assez phénoménal.

Une analyse rapide des variations sur "Home, Sweet Home" donne une idée du style de Mazurette, qui semble se complaire dans les effets de bravoure comme c'était la coutume à l'époque. Après une introduction "moderato maestoso", suivie d'une brève cadence en tierces, il présente son thème enjolivé d'arpèges, suivi d'une variation avec mains croisées puis, finalement, vient la fameuse section marquée "tempestuoso" dans laquelle le thème est jouée en trémolos à la main droite pendant que la main gauche joue des montées et descentes chromatiques imitant les vagues, d'abord pianissimo (pppp) jusqu'à un passage marqué "tutta forza con furia" suivi d'un long decrescendo, "perdendosi morendo sempre al fine".

Adulé de son vivant, Salomon Mazurette est aujourd'hui relégué dans un oubli total, ce qui est le sort réservé à plusieurs des grands exécutants du 19ième siècle, dont l'art était superficiel, sans profondeur, plus apte à transporter les foules et à épater la galerie qu'à procurer d'authentiques émotions musicales. Rien ne nous empêche toutefois de retourner en arrière et de jeter un regard sur l'activité étonnante et les oeuvres d'un Mazurette, par exemple, pour retrouver l'atmosphère bien spéciale à cette époque, alors que le virtuose était roi. Rien ne s'oppose aussi à ce que l'oeuvre de Mazurette revive à l'occasion, histoire de connaître mieux le passé, tout comme les Américains l'on fait avec Louis-Moreau Gottschalk, un pianiste-compositeur oublié depuis cent ans mais dont l'oeuvre connait aujourd'hui les faveurs de l'enregistrement phonographique et de la réédition.

Salomon Mazurette mérite sans doute qu'on s'occupe un peu plus de lui à Montréal, sa ville natale même si, en 1964, le conseil municipal lui faisait l'honneur de donner son nom à une rue du nord de Montréal, près du boulevard de l'Acadie.

le **THÉÂTRE**

Chatouille et Chocolat, de deux clowns québécois

par **ADRIEN GRUSLIN**

Le 3 janvier prochain, Sonia Côté alias Chatouille et Rodrigue Tremblay alias Chocolat, s'envoleront vers la Hongrie pour un stage d'un an à l'Ecole de Cirque de Budapest. Ils nous reviendront forts d'une expérience unique, d'un apprentissage dépareillé dans une des meilleurs écoles du genre au monde. Ces clowns dont on entend de plus en plus parler depuis quelque temps, ils étaient du festival de l'AQJT en mai dernier, du festival de la Jeunesse à Longueuil, de la Franco Fête, ils ont fait le tour de la plupart des cégeps, viennent d'obtenir une bourse de perfectionnement du Conseil des Arts du Canada.

Seulement deux des trois membres du spectacle "Chatouille, Chocolat et Bezom" s'embarquent pour la Hongrie. Le troisième, Guy Caron, Bezom, n'est avec l'équipe que depuis mars dernier. Alors, les demandes de subventions avaient déjà pris le chemin d'Ottawa. Cependant, il souhaite ardemment aller les rejoindre plus tard, peut être à la session d'automne prochain, si les cordons de la bourse du Conseil des Arts se délient également pour lui.

C'est grâce à l'aide précieuse du comédien Robert Rivard qui a établi le contact entre Ottawa et Budapest, que Chatouille et Chocolat voient se réaliser un rêve entretenu depuis trois ans. Le double accord des bailleurs de fonds et du Directeur de l'Ecole de Cirque était nécessaire au départ. Cette école hongroise vient immédiatement après Moscou comme deuxième école de Cirque au monde, de plus elle se classe au premier rang des écoles de haut voltige. Nos deux clowns québécois vont y suivre des cours autant d'acrobatie que de mime, pantomime, jeu de masques, musique, jumping, etc.... Pendant un an, à cette école où l'on n'accepte qu'une vingtaine de candidats alors que six cents demandent à y accéder, ils vont parfaire leur apprentissage. Durant l'été 75, de juin à septembre, ils auront l'opportunité de travailler dans un cirque du pays. Ils considèrent leur chance, unique.

Officiellement, ils partiront pour un an, mais Sonia Côté et Rodrigue Tremblay souhaitent rester le double. Ils ambitionnent même de passer leur seconde année à l'école la plus prestigieuse, celle de Moscou. Pour l'instant rien n'est confirmé à cet effet, tout reste possible. Les deux passent leur dernier mois en sol québécois à s'entraîner afin d'acquérir la meilleure forme physique possible. Ce fait a une importance capitale compte tenu des exigences sévères de l'école qui les reçoit. Chatouille et Chocolat veulent être prêts à faire face à la musique, cette musique qu'ils font aller avec grande habileté au sens propre autant que figuré. Nombreux par exemple sont les instruments dont joue Rodrigue Tremblay. Ceux qui ont vu leur excellent dernier show avec Bezom le savent bien.

Les deux artistes partent avec armes et bagages, i.e. en emportant leurs costumes, leurs instruments de musique, leurs accessoires, enfin ce qu'il en reste car ils viennent de voir leur autobus (scolaire il va sans dire) dévalisé de quelque 2,800 dollars. Cet autobus tenant lieu d'hôtel, de camion, de restaurant leur donnant une allure de véritables romanichels, a surtout été soulagé de ses instruments de musique. Que peut-on y faire! En amenant le plus de choses possibles, ils apportent leurs personnages en quelque sorte. Ainsi, il sera plus aisé de garder le cachet québécois de leur personnage respectif, pour le montrer là-bas. Nos deux clowns veulent d'abord prendre des techniques pour se bâtir de nouveaux numéros tout en sauvegardant les deux personnages qu'ils incarnent déjà.

Avant le départ, un ami Réal-Serge Leblanc leur fournit tous les moyens techniques nécessaires à la réalisation d'un film en 16 mm couleur, film dont ils sont les vedettes évidemment, film qui se veut un documentaire farfelu sur leur départ. Il pourrait s'intituler: "Une journée dans la vie de Chatouille et Chocolat, avant de partir." Caractéristique de leur identité, ce document suivra éventuellement le circuit des cégeps (ils y sont connus), peut-être de la télévision. Une copie supplémentaire sous-titrée en hongrois sera amenée avec eux, question de montrer ce qu'on sait faire en arrivant à Budapest.

Cette aventure de Sonia Côté et Rodrigue Tremblay acquiert une plus grande valeur quand on sait la rareté des équipes de clowns ici. Leur histoire a commencé au printemps 71 à Rivière-du-Loup. Rodrigue Tremblay, originaire du Lac-Saint-Jean, y travaillait comme animateur en loisirs. Il rencontra alors Paul Vachon, le César de "Chatouille, César et Chocolat". Aujourd'hui il a quitté le groupe. Pour faire de l'animation, les deux compagnons ont commencé à se déguiser en clowns. Comme ça marchait, les shows ont pris forme peu à peu. Vers la même époque, ils rencontrèrent M. Aubert, un professeur belge, qui leur a donné un précieux coup de main tant au plan des costumes que des accessoires, des maquillages, etc...

Aujourd'hui, dira l'un d'eux: "Nos maquillages, on les a trouvés sans trop les chercher". D'ailleurs, Chocolat n'en porte pratiquement pas; et Chatouille accentue simplement certaines particularités de son visage. Bezom lui, se vieillit pour signifier son clown-patron. La même explication vaut pour les costumes: ils précisent, comme dans la vie courante l'habit que l'on porte, la place de chaque personnage dans la société. A ce niveau, le spectacle des trois clowns est loin d'être anodin. Bezom le patron ne revêt pas pour rien le classique costume-à-queue noir avec chapeau haut-de-forme des grandes occasions traditionnelles alors que les deux autres portent un vêtement qui traduit bien leur pauvreté sociale. C'est eux qui recevront des ordres auxquels ils désobéiront, c'est eux que les enfants aimeront.

Pour revenir à l'historique, toujours en 71, Rodrigue Tremblay et Paul Vachon décidèrent de parcourir la province avec un spectacle. A Rivière-du-Loup, ils rencontrèrent Sonia Côté, qui n'incarnait aucun personnage à ce moment. A l'automne de la même année, ils sont arrivés à Montréal. Mis en contact avec Paul Buissonneau, ils lui ont montré ce qu'ils savaient faire. Ce dernier intéressé, leur recommanda d'éviter les écoles qui ne leur seraient d'aucun bien. L'année suivante, ils montèrent "L'Auberge de la macédoine" dans le cadre d'un projet d'initiatives locales, dont ils étaient les animateurs mais aussi des acteurs.

L'évolution du groupe se faisait progressive, les clowns devenaient de plus en plus précis. Ils jouèrent dans "Auguste Auguste" à la NCT durant la saison 72-73. Ils participaient à plusieurs numéros du spectacle et faisaient office de garçons de piste. Sonia Côté n'avait toujours pas de personnage, ce n'est qu'à l'Expo, à l'été 73, qu'apparaît son incarnation de Chatouille. Cet été-là, avec une production appelée "Le détective", ils firent 260 shows à la ronde au rythme époustouflant

Suite à la page 16

Les Ateliers de Françoise Graham Enrg.
5110 avenue du Parc (Coin Laurier)
• Expression corporelle
• Chorégraphie
• Technique
Permis de culture personnelle du Ministère de l'Éducation No 749870
Renseignements: 273-2213

tnm la foire aux FABLES
un spectacle pour vous et vos enfants
Billets en vente $1.50
Du 26 décembre au 5 janvier à 14 heures
861-0563

théâtre du rideau vert
DERNIÈRE
DU MARDI AU SAMEDI 20 H. DIMANCHE 19 H.
le tournant
Une comédie de Françoise Dorin
Mise en scène: DANIEL ROUSSEL
HUBERT NOEL — MARTHE CHOQUETTE — ROBERT MALTAIS
ANDRE CAILLOUX — ARLETTE SANDERS — LENIE SCOFFIE
LOUISE DESCHATELETS — CHRISTIANE PASQUIER
Réservations: 844-1793
Métro Laurier, sortie Gilford — 4664, rue St-Denis

EXPOSITION D'AQUARELLES
André Beaulne
14 et 15 décembre 1974
de 14 à 18 heures
183, rue Bloomfield
Outremont

L'ENSEMBLE NATIONAL DU SENEGAL
Superbe . . . Excitant . . . EXTRAORDINAIRE à ne pas manquer N.Y. Times
DERNIÈRE REPRÉSENTATION 20H30
Billets: $7.00, $6.00, $5.00, $4.00, $3.00. EN VENTE: CCA 1822 ouest Sherbrooke, Place des Arts, Montreal Trust P.V.M. Nombre limité de billets à demi-tarif sur $6 (13 déc.): étudiants & Âge d'Or en vente à CCA seulement.
CCA CHARGEX 932-2234
SALLE WILFRID-PELLETIER

UN RAPPEL
L'inscription au Concours SCTT-INTELSAT prend fin le 15 janvier 1975
Premier prix d'achat: $5,000
Deux autres prix de $1,000
Tous les artistes professionnels canadiens participent en faisant tenir une diapositive à la SCTT.
Formules d'inscription: écrire ou téléphoner à la SCTT (514) 874-5048
ou
via les associations suivantes:
Association des Sculpteurs du Québec.
Canadian Artists' Representation.
Société des Artistes professionnels du Québec.
La Société canadienne des Télécommunications transmarines
625, Belmont, Montreal H3B 2M2

théâtre du rideau vert
Dès le 19 décembre
LA SAGOUINE II
d'Antonine Maillet
AVEC Viola Léger
Reservations 844-1793
Metro Laurier, sortie Gilford — 4664, rue Saint-Denis

THE CHURCH OF ST. ANDREW AND ST. PAUL
(coin Sherbrooke et Redpath)
Dimanche, 22 décembre
4:30 p.m.
"CAROLS BY CANDLELIGHT"
La Chorale de l'Eglise
Wayne Riddell, directeur musical
Dorothy Welson, harpiste
Extraits de "A Ceremony of Carols" par Britten, "Winter" par Vaughan Williams et "Wonder Tidings" par La Montaine. Aussi cantiques et motets du 15e et 20e siècles.
ENTRÉE LIBRE
BIENVENUE À TOUS

LES PRODUCTIONS BEAU BEC PRÉSENTENT
EN SPECTACLE OUTREMONT
au cinéma 1248 Bernard 277-4145
JEAN GUY MOREAU — 14 déc. à 7h.30 et 10h. $2.50
JOHN LEE HOOKER — 18 jan. à 7h.30 et 10h. $2.50
YVON DESCHAMPS — 25-26 janv. à 7h.30 et 10h. $2.50
HARMONIUM — 1er fév. à 7h.30 et 10h. $2.50
billets EN VENTE au cinéma et à L'ALTERNATIF

Voir autres Carrières et Professions, en pages 20 et 21

Carrières et Professions

LA VILLA DES LYS INC.
ALMA

La Villa des Lys Inc., est à la recherche d'un

Directeur De La Vie de Groupe

FONCTIONS:
Personne qui sous l'autorité du Directeur Général, assure aux usagers les services visant à promouvoir leur réadaptation physique, intellectuelle, psychologique ou sociale. Administre les services sous sa juridiction, tant au point de vue des ressources humaines, financières que matérielles.

EXIGENCES:
Porteur d'un diplôme universitaire de premier cycle dans une discipline connexe et posséder une longue expérience dans le domaine de la rééducation ou l'équivalent.

SALAIRE:
Selon les normes du ministère des Affaires Sociales.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 20 décembre 1974 à:

Monsieur Clément Ouellet,
Directeur Général,
La Villa des Lys Inc.,
400, Boul. Champlain Sud,
Alma, P.Q.
G8B - 5W1

CENTRE D'ACCUEIL

RECHERCHE

DIRECTEUR/TRICE GÉNÉRAL/E

l'établissement :
agit comme centre de dépannage d'urgence et accueille pour une courte durée des fillettes, de 6 à 12 ans, temporairement privées de leur milieu familial.

le poste :
ous l'autorité du Conseil d'Administration, planifie et dirige le programme d'action de l'établissement, tant au plan administratif que professionnel.

la rémunération :
selon les qualifications et l'expérience, conformément à l'échelle de salaire du Ministère des Affaires Sociales.

le candidat :
posséder un diplôme universitaire en relations humaines; l'expérience à un poste comportant des responsabilités de gestion pourra être considérée comme un équivalent;

doit également posséder une aptitude à communiquer verbalement avec ses collaborateurs.

Date limite de présentation : le 31 décembre 1974.

Faire parvenir curriculum vitae à :

Directrice Générale
l'Accueil Boyer,
6895 rue Boyer,
Montréal.
(274-8104)

SOCIÉTÉ RADIO-CANADA
Montréal

ANALYSTE DES SALAIRES

Fonctions :
— Responsable de l'application des normes et pratiques de l'évaluation des emplois.
— Conduit des enquêtes salariales à l'intérieur et à l'extérieur de la Société.
— Conseille sur des sujets relevant de l'administration du personnel et des salaires.

Qualifications :
— Baccalauréat en commerce ou l'équivalent.
— Une a deux années d'expérience dans les tâches connexes.
— Le candidat est susceptible de voyager pour de courtes périodes.
— Le candidat doit être bilingue.

Ce poste est accessible aux candidats qualifiés des deux sexes.

Traitement annuel :
De $13,115 à $17,180.

Faire parvenir son curriculum vitae sous pli confidentiel ou appeler Serge Lareau, tél.: 285-2166.

Bureau d'emploi,
Maison Radio-Canada,
C.P. 6000,
Montréal H3C 3A8

CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES DE LA VALLÉ DE LA LIÈVRE,

OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR GÉNÉRAL

C.L.S.C. Vallée de la Lièvre,
Siège Social : Buckingham

Responsabilités:
Personne qui est mandatée par le Conseil d'Administration est responsable de l'administration de l'établissement, de l'élaboration et de la direction des programmes et des serivices, le tout en conformité avec les politiques et directives émises par le Conseil d'Administration et le Ministère des Affaires Sociales. Le candidat devra élaborer et mettre sur pied en collaboration avec uen équipe multidisciplinaire, les programmes et services tant du domaine de la santé que du social, compte tenu des besoins du milieu et en conformité avec le loi 65 et son règlement.

Exigences:
Etre détenteur d'un diplôme universitaire en science administratives, en sciences humaines ou posséder une formation secondaire ou collégiale et jouir d'un expérience administrative jugée valable dans le secteur des Affaires Sociales ou dans un domaine connexe et participation active avec des groupes communautaires et/ou formation au travail de groupe. Aptitudes manifestes au travail de conception, de coordination et de direction.

Rémunération:
Suivant les normes du Ministère des Affaires Sociales et selon les qualifications du candidat.

DATE Limite:
Le 2 janvier, 1975.

Inscription:
Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi, accompagnée de votre curriculum Vitae à l'adresse suivante:

Comité de Sélection,
Colette F. Désormeaux,
Secrétaire du Comité
Provisoire du C.L.S.C.,
Vallée de la Lièvre,
400, rue Charles,
Buckingham, P.Q.
J8L 2K3

La Commission scolaire de Napierville

requiert les services

d'un(e) ORTHOPHONISTE

à temps partiel, deux jours par semaine.
Rémunération selon qualifications et expérience.

Communiquer par téléphone au Service du personnel de la Commission scolaire, en composant:

861-4376 ou 454-3963
avant mercredi le 18 décembre 1974 à 16h.

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

ENSEIGNANTS DEMANDÉS

(niveaux élémentaire et secondaire)

CLASSES D'ACEUIL POUR JEUNES IMMIGRANTS DE 6 à 17 ANS

Postes:
— Possibilités d'enseigner aux jeunes immigrants non francophones âgés de 6 à 17 ans, qui fréquentent les classes d'acceuil installées dans les écoles régulières de la C.E.C.M.;
— Pouvoir travailler comme suppléant aux classes d'acceuil;
— Possibilité de travailler du 1er juillet 1975 au 23 août 1975 et/ou pendant la prochaine année scolaire (1975-1976).

Exigences:
— Brevet d'enseignement;
— Expérience possible dans l'enseignement du français comme langue seconde ou avoir suivi des cours de méthodologie en ce sens;
— Participer au stage pour l'enseignement en classes d'acceuil qui sera offert gratuitement aux candidats vers la fin du mois de janvier 1975 le lundi et le mercredi soir de 7 heures à 10 heures durant 12 semaines consécutives.

Le curriculum vitae et la demande d''inscription au stage doivent parvenir par écrit au Bureau de l'Accueil et de l'Information aux immigrantss de la C.E.C.M. (pièce no 37) 3737 est, rue Sherbrooke montréal et ce avant le 31 décembre 1974.

Aucune inscription par téléphone n'est acceptée.

N.B. Les professeurs des classes d'acceuil sont considérés comme des professeurs réguliers.

ROYAL MILITARY COLLEGE OF CANADA

Le Royal Military College of Canada offrira à partir de 1975 un programme de cours de génie et de sciences en langue française. On sollicite des candidatures pour les postes de : chargé de cours, professeur adjoint, professeur agrégé et professeur titulaire dans les département suivants :

Génie civil
Génie électrique
Génie et gestion (industriels)
Génie physique
Génie chimique
Génie mécanique
Mathématiques.

Le rang et le salaire dépendront de l'expérience académique et professionnelle. Le doctorat est normalement exigé.

Les candidatures, qui doivent comprendre un curriculum vitae et les noms de trois personnes pouvant donner des références, doivent être adressées au doyen intéressé.

Dr. A.C. Leonard
Dean of Engineering
Royal Military College of Canada
Kingston, Ontario
K7L 2W3

Dr. T.S. Hutchison
Dean of Science
Royal Military College of Canada
Kingston, Ontario
K7L 2W3

On enverra sur demande des renseignements sur les écoles et autres services de langue française de la région de Kingston.

La Caisse populaire Laurier
2600, boul. Laurier
Ste-Foy, Qué.

requiert les services d'un

DIRECTEUR

LA CAISSE :
Située au coeur d'un important centre d'affaires, la Caisse populaire Laurier offre au public de la région métropolitaine de Québec les services habituellement fournis par une Caisse populaire traditionnelle, en plus d'une gamme de services complémentaires pour répondre aux besoins de la population.

LA FONCTION :
Relevant du Conseil d'administration, le titulaire organisera, dirigera et coordonnera l'ensemble des activités de la Caisse; il sera responsable de tous les mécanismes de gestion financière. Il sera également appelé à collaborer étroitement avec les directeurs des Caisses populaires du grand Ste-Foy, en vue de l'uniformisation et de la coordination des services existants ou futurs offerts par les Caisses populaires de ce secteur. Il devra aussi collaborer avec son Union régionale, ainsi qu'avec les représentants des institutions du Mouvement des Caisses populaires Desjardins représentées à cette Caisse.

LE CANDIDAT :
Le candidat doit posséder une connaissance et une expérience pertinentes de préférence acquises au sein du Mouvement des Caisses populaires Desjardins ou d'une entreprise connexe. Il est âgé d'au moins 30 ans.

Au-delà de la compétence, la Caisse porte une attention spéciale aux qualités personnelles du titulaire. Il devra posséder un sens aigu des responsabilités et faire preuve d'initiative, de maturité, d'objectivité et de capacité de diriger du personnel, à l'intérieur d'une organisation à caractère polyvalent. Son dynamisme sera sans aucun doute un atout important dans l'exercice de ses fonctions.

Le poste intéressera tout particulièrement les candidats qui recherchent l'occasion de jouer un rôle de premier plan.

Vous référant au poste décrit, veuillez faire parvenir d'ici le 20 décembre 1974 votre curriculum vitae au :

Service du personnel
L'Union régionale de Québec
des Caisses populaires Desjardins
59, avenue Bégin
Lévis, Qué., G6V 6P6

GAUDETTE, BERGERON, LAVIGUEUR, CARON & ASSOCIÉS

COMPTABLES AGRÉÉS

recherche les services de

— COMPTABLES AGRÉÉS
— STAGIAIRES INTERMÉDIAIRES ET SÉNIORS

avec expérience en vérification

Faire parvenir curriculum vitae à:

Service du personnel
Gaudette, Bergeron, Lavigueur,
Caron & Associés, c.a.
3730 est boul. Métropolitain, suite 402
Montréal, Qué. H2A 1B4

CENTRE HOSPITALIER DE VERDUN
RÉGION MÉTROPOLITAINE

Le poste:

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Centre Hospitalier de 400 lits.

Responsabilités:
Personne qui, mandatée par le Conseil d'administration, est responsable de l'administration de l'établissement, de l'élaboration et de la direction des programmes et des services, le tout en conformité avec les politiques et les directives émises par le Conseil d'administration et le ministère des Affaires sociales.

Exigences:
Être détenteur d'un diplôme universitaire en sciences de l'homme, en sciences administratives ou autres domaines connexes.

Rémunération:
Selon les normes du ministère des Affaires sociales et selon les qualifications du candidat.

Inscription:
Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi, accompagnée de votre curriculum vitae à l'adresse suivante:

Comité de sélection,
Poste Directeur Général,
C.P. 5, Verdun, P.Q.
H4G 3E1, **avant le 13 janvier 1975**

UNIVERSITÉ LAURENTIENNE

est à la recherche d'un

DIRECTEUR DES SERVICES INFORMATIQUES

FONCTIONS:
Le Directeur des services informatiques relève du Vice-recteur aux affaires administratives et est chargé de gérer une organisation technique assurant une vaste gamme de services aux secteurs de l'enseignement et de l'administration à l'Université, et d'orienter l'élaboration de la politique et des programmes relatifs aux besoins actuels et futurs en matière d'informatique.

EXIGENCES:
Formation professionnelle et expérience suffisantes. De préférence bilingue (français et anglais).

TRAITEMENT:
Selon les titres et l'expérience.

ENTRÉE EN FONCTIONS:
1er juillet 1975
Mandat renouvelable de cinq ans
Possibilité de faire partie du corps professoral

Les intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae, accompagné des noms de trois répondants, avant le 1er janvier 1975, à:

M. Edward J. Monahan
Recteur
Université Laurentienne
Sudbury (Ontario)
P3E 2C4

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DE L'OUTAOUAIS

POSTES OUVERTS

POSTES:

quatre conseillers aux programmes

dont:
- un responsable des programmes de protection et de réintégration familiale;
- un responsable des programmes destinés aux personnes âgées et à d'autres adultes;
- un responsable des programmes de consultations psychosociales à l'enfance;
- un responsable des programmes destinés à la famille.

FONCTION:
Sous l'autorité du directeur de l'administration des programmes:
Assurer la coordination et la consultation spécialisée au personnel des programmes précités sur l'ensemble du territoire de C.S.S.O.

QUALIFICATIONS:
— Diplôme universitaire en service social, en criminologie, sexologie ou maîtrise en psychologie;
— quelques années d'expérience pertinentes aux fonctions décrites.

POSTES:

quatre analystes-consultants

chargés de l'élaboration des programmes, dont:
- un responsable du groupe de programmes à l'enfance;
- un responsable du groupe de programmes à la famille;
- un responsable du groupe de programmes destinés aux personnes âgées et à d'autres adultes ainsi que du groupe de programmes des ressources;
- un responsable du groupe de programmes en milieux spécifiques, i.e. scolaire, hospitalier et d'accueil.

FONCTIONS:
Sous l'autorité du directeur des services professsionnels:
— élaborer de nouveaux programmes et reviser ceux qui sont déjà offerts;
— déterminer et reviser périodiquement les objectifs les politiques et les procédures de ces programmes;
— élaborer et participer à la mise en oeuvre d'instruments destinés à mesurer la rentabilité, l'efficacité et l'efficience des programmes.

QUALIFICATIONS:
Diplôme universitaire en service social ou de 2e cycle dans une autre des sciences humaines.

SALAIRE:
Selon les échelles appropriées du ministère des Affaires Sociales.

Prière de faire parvenir toute demande avant le 6 janvier 1975 au :

Directeur du Service des Ressources Humaines
Centre de Services Sociaux de l'Outaouais
105, Boul. Sacré-Coeur
Hull, P.Q. J8X 1C5

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DE QUÉBEC (Région 03)
Postes disponibles immédiatement

COORDONNATEUR DES RESSOURCES

Endroit :
Siège social, Québec.

Sommaire des responsabilités :
Sous l'autorité du directeur de l'administration des programmes, le coordonnateur des ressources a pour principales responsabilités de coordonner l'utilisation des différentes ressources du CSSQ (familles d'accueil, centres d'accueil pour enfants et adultes (150), foyers affiliés et autres).

Responsabilités spécifiques :
— Participer à l'identification des besoins en ressources du CSSQ.
— Collaborer à des projets de développement de ressources.
— S'assurer d'une utilisation optimale des ressources du CSSQ.

Exigences :
— Expérience : minimum de trois (3) ans d'expérience dans une fonction administrative et avoir une connaissance suffisante du réseau de ressources.
— Qualifications : diplôme universitaire terminal en service social. Aptitudes manifestes au travail d'organisation, de planification, de direction et de contrôle.

DIRECTEUR DU SERVICE SOCIAL SCOLAIRE

Endroit :
Siège social, Québec.

Sommaire des responsabilités :
Sous l'autorité du directeur de l'administration des programmes, le directeur du service social en milieu scolaire a pour principales responsabilités d'administrer l'ensemble des programmes et activités distribués en service social scolaire.

Responsabilités spécifiques :
— Participer à l'identification des besoins de la clientèle dans les différentes commissions scolaires de la région et à l'élaboration du contenu des programmes sous sa responsabilité.
— Planifier, pour sa direction, l'aménagement des ressources humaines, matérielles et financières et en gérer l'utilisation.
— Assurer la mise en oeuvre des programmes et la distribution des services dont il a la responsabilité dans les milieux scolaires.

Exigences :
— Expérience : minimum de trois (3) ans d'expérience dans une fonction administrative comportant de la gestion de personnel.
— Qualifications : diplôme universitaire terminal en service social. Aptitudes manifestes au travail d'organisation, de planification, de direction et de contrôle.

CHEF DU SERVICE DE LA RECHERCHE ET DE LA STATISTIQUE

Endroit :
Siège social, Québec.

Sommaire des responsabilités :
Sous l'autorité du directeur des services professionnels, le chef du service de la recherche et de la statistique est responsable de la planification, du fonctionnement, de l'orientation, de l'évaluation et du contrôle de l'ensemble des activités de son service.

Responsabilités spécifiques :
— Concevoir et initier un programme de statistique répondant aux besoins du CSSQ et en assurer la mise en application.
— Initier, définir, superviser et coordonner les divers projets de recherche du CSSQ.
— Voir à l'élaboration et à l'opérationnalisation d'un système d'évaluation du degré de réalisation des objectifs et des programmes du CSSQ et en surveiller le fonctionnement.

Exigences :
— Expérience : minimum de trois (3) ans d'expérience dans le domaine. De préférence, quelques années d'expérience de direction.
— Qualifications : diplôme universitaire terminal en service social, en sociologie ou autres domaines connexes, avec spécialité appropriée.

AVOCAT AU SERVICE DU CONTENTIEUX

Endroit :
Siège social, Québec.

Sommaire des responsabilités :
Sous l'autorité de l'adjoint au directeur général, l'avocat au service du contentieux assure la distribution des services légaux requis par les divers paliers du CSSQ.

Responsabilités spécifiques :
— Analyser les questions légales touchant le CSSQ et formuler les recommandations pertinentes.
— Voir à la vulgarisation de la législation existante affectant le domaine social.
— Représenter le CSSQ devant les cours de justice et prendre toutes les procédures appropriées pour faire valoir les droits de l'établissement.
— Effectuer les travaux à caractère juridique, requis par la direction, tels que la préparation de formules, de contrats, de conventions d'achats, de location et autres.
— Conseiller les praticiens pour l'application des lois touchant leurs activités professionnelles.
— Effectuer des recherches dans le domaine juridique, pour ce qui concerne la législation reliée aux activités du CSSQ.

Exigences :
— Expérience : minimum de cinq (5) ans d'expérience. Une connaissance du milieu des affaires sociales serait un atout.
— Qualifications : diplôme universitaire terminal en droit. Être membre en règle du Barreau du Québec. Aptitudes au travail d'équipe, au leadership.

DIRECTEUR DE ZONE

Endroit :
Ste-Foy.

Sommaire des responsabilités :
Sous l'autorité du directeur de l'administration des programmes, le directeur de zone a pour principales responsabilités d'administrer l'ensemble des programmes et activités distribués ou exercés sur son territoire.

Responsabilités spécifiques :
— Participer à l'identification des besoins de la clientèle de la zone et à l'élaboration du contenu des programmes sous sa responsabilité.
— Planifier, pour la zone, l'aménagement des ressources humaines, matérielles et financières et en gérer l'utilisation.
— Assurer la mise en oeuvre des programmes et la distribution des services dont il a la responsabilité.

Exigences :
— Expérience : minimum de trois (3) ans d'expérience dans une fonction administrative comportant de la gestion du personnel.
— Qualifications : diplôme universitaire terminal en service social. Aptitudes manifestes au travail d'organisation, de planification, de direction et de contrôle.

Rémunération :
Selon les échelles en vigueur au ministère des Affaires sociales, en fonction des qualifications et de l'expérience.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae pour le 24 décembre 1974 au :

Directeur des ressources humaines,
3, Parc Samuel Holland, suite 185,
Québec G1S 4M6

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en pages 19 et 21

HÔPITAL HONORÉ-MERCIER INC.
St-Hyacinthe, Qué.

DIRECTEUR DES SERVICES HOSPITALIERS

FONCTIONS:
Sous l'autorité du directeur général:
surveiller, coordonner et contrôler les activités et opérations des services hospitaliers sous sa juridiction et de leurs chefs.

Scolarité:
Diplôme universitaire de 2e cycle en administration.

EXPÉRIENCE:
— De 3 à 5 ans dans un poste de cadre dans le domaine hospitalier, comprenant des responsabilités reliées aux fonctions du poste.
— Une vaste expérience du milieu pourra suppléer à l'absence du diplôme requis.

RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES SOCIAUX:
Selon les normes du M.A.S.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae détaillé au plus tard le 27 décembre à 16h au:

Directeur général,
Hôpital Honoré-Mercier Inc.
2750, Laframboise,
St-Hyacinthe, Qué. J2S 4Y8

SANTÉ MENTALE/NOUVEAU-BRUNSWICK
Offre d'emploi

DIRECTEUR EXÉCUTIF

Le travail comprend la surveillance du fonctionnement général de la Santé Mentale du Nouveau-Brunswick auprès d'une commission provinciale.

Qualifications:
Le candidat doit être bilingue — français et anglais — posséder des aptitudes en administration, facilité de travailler en étroite collaboration avec les ministères gouvernementaux et les organismes régionaux. L'habileté de travailler avec des groupes, individus, professionnels et le public en général est essentielle.
Le candidat choisi devra posséder des connaissances sur le mouvement de la santé mentale, les campagnes de souscription, les coûts d'opération et être apte à voyager.

Salaire:
Le salaire sera basé sur l'expérience et les qualifications.

Lieu de travail:
Fredericton, N.-B.

Date de fermeture des demandes:
le 15 janvier 1975

Les demandes devront être envoyées au:
Président, Bureau des directeurs, Santé Mentale/Nouveau-Brunswick, Casier Postal 464, Saint-Jean, N.-B.

Hôpital Laval

CHEF-COMPTABLE

Concours 74-12-65

Fonctions:
Sous l'autorité du directeur des finances, le titulaire de ce poste est responsable du service de la comptabilité, de la préparation des états financiers et des différents rapports périodiques.

Qualifications requises:
— Etre membre d'une association reconnue de comptables ou être détenteur d'un diplôme universitaire en sciences de l'administration.
— Expérience pertinente dans le domaine de la comptabilité hospitalière souhaitable.

Conditions de travail:
Salaire et avantages sociaux selon les normes existantes dans le domaine hospitalier.

Toute personne intéressée peut nous faire parvenir son curriculum vitae avant le 27 décembre 1974 à l'adresse suivante:

Concours 74-12-65,
Service du personnel,
Hôpital Laval,
2725, chemin Ste-Foy,
Ste-Foy, G1V 4G5

Hôpital pour malades en soins prolongés
en plein essor
requiert les services d'une

RESPONSABLE DU SERVICE DE L'ALIMENTATION

Exigences:
— Membre en règle de l'Ordre des diététistes de la province de Québec.
— Trois (3) ans d'expérience pertinente en administration.

Adresser votre curriculum vitae à:

M. Guy Rho,
Directeur général,
Hôpital de la Miséricorde,
1051, rue St-Hubert,
Montréal, Qué.

Centre d'accueil Résidence Dorchester

DIRECTEUR DES SERVICES AUXILIAIRES

Exigences:
— Diplôme universitaire en administration ou l'équivalent.
— Expérience de poste de cadre supérieur en milieu hospitalier d'au moins 5 ans.

Salaire:
Selon expérience et qualifications.

Toute offre de service doit être accompagnée d'un curriculum vitae détaillé et adressée avant le 6 janvier 1975 au:

Directeur général,
1650 ouest, boul. Dorchester,
Montréal H3H 1P8

COLLÈGE AHUNTSIC

Offre d'emploi

Poste à pourvoir:
Enseignant à temps plein
Département des techniques du génie civil et de la géodésie

Nature du travail:
L'enseignement des sciences graphiques et de la géométrie descriptive en particulier.

Qualifications requises:
— Compétence dans le domaine des techniques du génie civil ou connexes.
— Formation universitaire, 1er cycle ou équivalent.
— Expérience pertinente souhaitable.

Traitement:
Selon la convention collective en vigueur.

Les postulants doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard vendredi le 20 décembre prochain à 16h., à l'endroit suivant:

Collège Ahuntsic,
Service du personnel,
9155, rue St-Hubert,
Montréal H2M 1Y8

Centre hospitalier Brôme - Missisquoi - Perkins
recherche un

Chef pour le service de diététique

QUALIFICATIONS:
— Baccalauréat en diététique avec internat.
— Membre en règle de la Corporation professionnelle des diététistes du Québec.
— Expérience dans la fonction ou dans une fonction similaire.

TRAITEMENT ET AVANTAGES SOCIAUX:
Selon l'expérience reconnue et les normes établies par le ministère des Affaires sociales en vigueur dans le milieu hospitalier.

TRAVAIL:
Assumer la responsabilité de l'organisation, la coordination, la surveillance, le contrôle et le fonctionnement des opérations des trois secteurs sous sa responsabilité, soit la diététothérapie, la production et la distribution.

Les diététistes intéressé(e)s devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 27 décembre 1974 au:

Directeur général,
Centre hospitalier Brôme - Missisquoi - Perkins
950, rue Principale,
Cowansville, Qué.

CONSEILLERS PERSONNEL

Le Conseil de Placement Professionnel, un organisme financé par l'industrie canadienne, connait présentement une expansion importante au Canada et plus particulièrement au Québec et recherche plusieurs conseillers pour son bureau régional à Montréal.

Les responsabilités porteront sur l'entrevue, l'évaluation des candidats, le recrutement pour le compte de l'industrie canadienne, la rédaction des annonces et sur les projets reliés au domaine général du recrutement professionnel.

Nous recherchons avant tout des candidats bilingues, ayant occupé des postes responsables au sein de l'industrie, soit dans le domaine de la finance, du génie, de la vente ou du personnel, et désireux de faire carrière dans le recrutement au niveau des cadres. Le salaire sera en fonction de l'expérience des candidats.

Si intéressé, veuillez communiquer confidentiellement avec André Brouard vous référant au dossier No. LD-987M.

LE CONSEIL DE PLACEMENT PROFESSIONNEL
555 ouest, boul. Dorchester, Montréal 128 • 866-2807
Conseillers en Personnel depuis 1927

Université du Québec à Trois-Rivières

CHARGÉ DE COURS

DÉPARTEMENT DE CHIMIE-BIOLOGIE

Fonctions:
Chargé de cours en physiologie végétale pour la session hiver 1975.

Cours:
Physiologie végétale 707-531.

Exigences:
Maîtrise ou doctorat.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant 17 h le 19 décembre 1974 à:

Monsieur Roger M. Leblanc, Directeur
Département de Chimie-Biologie
Université du Québec à Trois-Rivières
C.P. 500
Trois-Rivières, P.Q. G9A 5H7

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL
(Offre d'emploi permanent)
Conseil de sécurité publique
(Salaire annuel pouvant atteindre $18,000.00)

La Communauté urbaine de Montréal est à la recherche de candidats aptes à remplir les fonctions énumérées ci-après.

COORDONNATEUR APPROVISIONNEMENT ET ÉQUIPEMENT

NATURE DE L'EMPLOI:
Coordonner et contrôler les achats faits par voie de réquisition; maintenir un inventaire permanent des divers articles et en contrôler la distribution; superviser l'entretien des immeubles et équipements qui sont sous la responsabilité du Conseil de sécurité publique.

ADMISSIBILITÉ AU CONCOURS:
Instruction:
Détenir le diplôme de l'Association canadienne de la Gestion des Achats ou posséder une formation pertinente et équivalente.
Expérience:
Posséder quelques années d'expérience progressive et pertinente à la nature de l'emploi; bonnes connaissances des techniques et procédures d'approvisionnement et d'inventaire.
Divers:
Facilité d'élocution et de rédaction en français et en anglais; qualités personnelles appropriées; état physique satisfaisant.
CONCOURS NO: 74-1077

COORDONNATEUR D'INFORMATIQUE

NATURE DE L'EMPLOI:
Coordonner les activités reliées au développement et à l'exploitation de systèmes informatiques ainsi que l'analyse et la programmation en fonction de l'utilisation maximale du "soft ware" et du "hardware" présents et futurs.

ADMISSIBILITÉ AU CONCOURS:
Instruction:
Détenir un diplôme universitaire en informatique ou en toute autre discipline appropriée.
Expérience:
Posséder quelques années d'expérience progressive et pertinente à la nature de l'emploi; bonnes connaissances du développement de projets et de l'exploitation de systèmes informatiques.
Divers:
Facilité d'élocution et de rédaction en français et en anglais; qualités personnelles appropriées; état physique satisfaisant.
CONCOURS NO: 74-1079

ANALYSTE SYSTÈMES ET PROCÉDURES

NATURE DE L'EMPLOI:
Analyser et coordonner les divers documents et formules en usage au Service de police et au Conseil de sécurité publique; concevoir et analyser les graphiques d'acheminement démontrant la circulation des documents; maintenir un registre des formules; concevoir des systèmes permettant une utilisation rationnelle des ressources humaines.

ADMISSIBILITÉ AU CONCOURS:
Instruction:
Détenir un diplôme universitaire en sciences administratives ou en toute autre discipline appropriée.
Expérience:
Posséder quelques années d'expérience progressive et pertinente à la nature de l'emploi; bonnes connaissances des diverses méthodes d'acheminement et de la conception de formules et de systèmes.
Divers:
Facilité d'élocution et de rédaction en français et en anglais; qualités personnelles appropriées; état physique satisfaisant.
CONCOURS NO: 74-1080

TRAITEMENT:
Le traitement initial pour ces postes sera déterminé selon la compétence et l'expérience des candidats.
Avantages sociaux: vacances, congés de maladie et fonds de pension.
EXAMEN:
Un examen oral sera tenu afin de juger de l'expérience et de la compétence des candidats à remplir l'une ou l'autre de ces fonctions.
DEMANDE D'EMPLOI:
Les personnes qui désirent participer à ces examens doivent se procurer une formule de demande d'emploi au Bureau du Personnel de la Communauté urbaine de Montréal, 3585, rue Berri, suite 190, Montréal H2L 4G3 et la retourner dûment remplie le ou avant le 30 décembre 1974.

TÉLÉPHONE: 872-6950 BUREAU DU PERSONNEL

université concordia

L'UNIVERSITÉ CONCORDIA

est à la recherche d'un

AGENT DE RECHERCHE INSTITUTIONNELLE

Planification académique

Cette personne se chargera de la préparation d'analyses statistiques des étudiants inscrits ainsi que de leur distribution, l'évaluation d'une gamme de données et la préparation de modules statistiques à utiliser dans la planification des besoins acaadémiques futurs; la conception et l'implantation de sondage.

Cette personne devra posséder un diplôme universitaire de 1er cycle et aura acquis une espérience d'au moins 3 ans en statistique pratique.

Une connaissance du traitement des données est un avantage. Cette personne doit pouvoir communiquer efficacement en français et en anglais et doit être capable de négocier les questions internes, académiques et administratives. Elle devra posséder une connaissance de la méthode quantitative.

Les personnes qualifiées peuvent envoyer leur curriculum vitae à titre confidentiel à l'attention de:

Michel Gluck,
Agent du personnel,
Université Concordia,
Campus Sir George Williams,
1455 ouest, boul. de Maisonneuve,
Montréal, Qué. H3G 1M8

Canadian International Development Agency — Agence canadienne de développement international

L'AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL
RECHERCHE

1. MALI - INSTITUT DE PRODUCTIVITÉ ET DE GESTION PRÉVISIONNELLE
1 EXPERT COMPTABLE

Qualifications requises:
a) Formation universitaire en sciences commerciales ou connexe;
b) Bonne expérience en gestion comptable et financière.

2. HAUTE-VOLTA - COMITÉ INTER-ÉTAT DE LUTTE CONTRE LA SÉCHERESSE AU SAHEL (CILSS)
1 INGÉNIEUR EN TRANSPORT

Qualifications requises:
a) Formation universitaire en génie; connaissance des études de factibilité;
b) Très bonne expérience dans le domaine du génie des transports.

Autres conditions:
Citoyenneté canadienne, excellente maîtrise du français.

Date limite:
Les candidats intéressés pour ces postes doivent faire parvenir leur curriculum vitae détaillé dans les plus brefs délais.

Agence canadienne de développement international
A/S M. Marcel Socqué
Direction des ressources humaines
Section Afrique francophone
122, rue Bank
Ottawa, (Ontario)
K1A 0G4 (613) 996-7641

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL
(Offre d'emploi permanent)

VÉRIFICATEUR INTERNE

(Ce poste devrait intéresser les candidats dont le salaire se situe au-delà de $20,000)

NATURE DE L'EMPLOI:
Assumer, sous l'autorité du Comité exécutif, la responsabilité de la conception, l'élaboration et l'application des programmes de vérification interne ayant trait aux diverses opérations financières de la CUM.

QUALITÉS REQUISES:
Instruction: détenir un diplôme universitaire en sciences administratives et être membre en règle de l'Ordre des Comptables Agréés du Québec.

Expérience: posséder dix (10) années d'expérience progressive et pertinente à la nature de l'emploi.

Divers: facilité d'élocution et de rédaction en français et en anglais; qualités personnelles appropriées; état physique satisfaisant.

TRAITEMENT:
Le traitement initial pour ce poste sera déterminé selon l'expérience et la compétence des candidats.
Avantages sociaux: vacances, congés de maladie et fonds de pension.

EXAMEN:
Un examen oral sera tenu pour juger des aptitudes des candidats à remplir cette fonction.

DEMANDE D'EMPLOI: Les personnes qui désirent prendre part à ces examens doivent s'inscrire en complétant le questionnaire "demande d'emploi" qui s'obtient au 3585, rue Berri, suite 190, Montréal H2L 4G3 et le retourner le ou avant le 30 décembre 1974.

TÉLÉPHONE: 872-6950
CONCOURS NO: 74-1081

BUREAU DU PERSONNEL

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE L'ESTRIE
740 rue Galt ouest, Sherbrooke P.Q.

SERVICE DU PERSONNEL

COORDONNATEUR de L'AMÉNAGEMENT

ENDROIT:
Commission Scolaire Régionale de l'Estrie
Service de l'Équipement
740 rue Galt ouest
Sherbrooke, P.Q.

ATTRIBUTIONS:
— Sous l'autorité du directeur des Services de l'Équipement, le coordonnateur de l'aménagement est responsable des opérations de construction, de transformation, de réparation et d'entretien de biens mobiliers et immobiliers de la Commission;
— Il supervise les travaux de réparation, des systèmes de plomberie, de chauffage, de réfrigération et des installations électriques;
— Il participe à l'élaboration des politiques et à la programmation des activités du Service de l'Équipement;
— Il voit à la coordination des plans et devis des projets de construction auprès des professionnels retenus par la Commission;
— Il coordonne l'utilisation des locaux en collaboration avec les directeurs d'écoles et de services;
— Il dirige les contremaîtres d'entretien général.

QUALIFICATIONS REQUISES:
— Diplôme universitaire en génie mécanique et/ou électrique
— Cinq (5) années d'expérience pertinente.

SALAIRE ANNUEL:
$12,290. à $20,857.00 selon l'expérience
suivant la politique administrative et salariale du personnel cadre établie par le Ministère de l'Éducation.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur demande et leur curriculum vitae au plus tard le 31 décembre 1974 à:

Monsieur Lucien Carrier
Le Coordonnateur de l'Emploi
Commission Scolaire Régionale de l'Estrie
740 rue Galt ouest
Sherbrooke, Qué.

UNE SOCIÉTÉ D'EXPLORATION PÉTROLIÈRE
AYANT SON SIÈGE SOCIAL À QUÉBEC

RECHERCHE UN M.B.A.

AYANT FAIT DES ÉTUDES DE DROIT

Le candidat aura à organiser un service d'études juridiques et économiques.
Il travaillera en étroite collaboration avec la direction de la Société pour la préparation et la rédaction de dossiers économiques.
Il s'occupera des questions juridiques de la Société.
Le candidat devra être bilingue et âgé de moins de 35 ans.
Conditions et bénéfices marginaux avantageux.
Le salaire est à discuter.
Toute candidature sera tenue confidentielle.
Veuillez adresser votre curriculum vitae à:

Le Directeur du personnel,
LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'INITIATIVES PÉTROLIÈRES, (SOQUIP)
3340, de la Pérade,
Ste-Foy, Québec, G1X 2N7
(418) 651-9543

DIRECTEUR DES SERVICES PROFESSIONNELS

ENDROIT:

L'ACCUEIL DES JEUNES, INC.
Centre de transition pour garçons de 12 à 20 ans

FONCTION:
Sous l'autorité du Directeur Général, il est responsable de la planification et du contrôle des programmes en fonction des objectifs du centre.
Supervise l'action du personnel professionnel.
Elabore et contrôle les plans de travail de la clientèle.
Participe à divers comités.

SALAIRE:
Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales.

EXIGENCES:
Minimum de 2 ans d'expérience auprès des jeunes.
Connaisssance approfondie des besoins et ressources du milieu.
Pensée analytique, faculté de fonctionnement en équipe.
Personnalité dynamique et stable.
Capable d'initiative.

FORMATION ACADÉMIQUE:
Diplôme universitaire du 1ième cycle dans un domaine connexe.

Faire parvenir demande et curriculum vitae complet à:

YVON DORNIER, directeur général
L'ACCUEIL DES JEUNES, INC.
1035, Des Seigneurs,
Montréal, H3H 2H2

Avant le 23 décembre, 1974.

aux 4 coins

La levée du secret bancaire

BERNE (AFP) — Le conseil national helvétique (Chambre des députés) a ratifié jeudi le traité américano-suisse d'entraide judiciaire permettant la levée du secret bancaire en cas de poursuite contre des criminels.

Ce traité, signé le 25 mai 1973, permet aux autorités des Etats-Unis de demander au gouvernement suisse d'enquêter dans les banques helvétiques sur les ressources de certaines personnes poursuivies pour activités criminelles.

Il s'agit de la première législation suisse levant le secret bancaire dont la violation reste très sévèrement poursuivie par la justice helvétique. La loi de ratification a été votée par 98 voix contre zéro après un long débat.

Elle laisse au gouvernement le soin de donner suite aux demandes américaines qui ne seront, estiment les observateurs, acceptées qu'avec difficultés.

"Pilule" pour homme

LONDRES (AP) — Deux savants australiens, les docteurs Michael et Maxime Briggs ont annoncé vendredi dans le journal scientifique Nature qu'ils ont essayé avec un succès sur cinq hommes une pilule pour la régulation des naissances.

Il s'agit d'une combinaison de deux hormones synthétiques bien connues: l'ethynyloesradiol (composant de nombreuses pilules pour femmes) et le methyltestroserone (hormone administrée aux femmes athlètes).

Les cinq hommes ont pris la pilule deux fois par jour pendant 24 semaines. Quatre d'entre eux ont cessé de produire du sperme au bout de neuf semaines. Le cinquième a cessé après 15 semaines. Après la fin du traitement, tous ont recommencé à produire du sperme au bout de 15 semaines, mais il a fallu 10 mois pour que la production redevienne normale.

De l'avis même des deux savants, de nouvelles expériences devront être faites.

Les montagnes en déserts

MUNICH (AP) — Les montagnes pourraient être transformées en véritables déserts s'il n'est pas mis un frein aux destructions provoquées par les hommes, ont déclaré les 50 délégués réunis depuis quatre jours à Munich, à l'occasion d'une conférence internationale sur les problèmes du développement des régions montagneuses.

La surpopulation, les techniques agricoles mal adaptées et le déboisement, particulièrement dans les pays développés, seraient les plus grandes menaces qui pèsent sur ces régions où vivent 10 pour cent de la population mondiale.

Cependant, le processus de destruction pourrait être encore enrayé et la conférence a recommandé à cet effet la constitution d'une Association internationale des instituts de recherche pour rassembler et faire circuler les informations scientifiques sur ces problèmes.

Un Ecossais superstitieux

LONDRES (AFP) — Un Écossais superstitieux a voulu mettre toutes les chances de son côté hier, vendredi 13, en s'assurant pour 24 heures contre la malchance.

M. David Warren, 44 ans, cadre d'industrie, habitant le nord de l'Angleterre a payé environ 63 francs pour être indemnisé jusqu'à un montant maximum de 500,000 francs si ce vendredi 13 lui réservait une mauvaise surprise. M. Warren se souvient en effet qu'en deux occasions un vendredi 13, il a échappé de peu à la mort: une première fois l'avion qui le transportait avait été frappé par la foudre. En une autre circonstance sa voiture avait brusquement pris feu alors qu'il roulait à grande vitesse.

Le Worsely Hotel: sept morts

LONDRES (AFP) — Le bilan provisoire de l'incendie qui a ravagé dans la nuit de jeudi à vendredi un hôtel londonien, le Worsely Hotel, s'élevait à sept morts et cinq blessés hospitalisés.

Un pompier et deux résidents de l'hôtel sont morts à l'hôpital où ils avaient été transportés. Les pompiers ont d'autre part découvert, en début d'après-midi, quatre corps en fouillant les décombres.

Le Worseley Hotel abritait plus de deux cents personnes au moment du sinistre. L'établissement servait de centre de logement pour les employés d'hôtels du centre de Londres. Plus de deux cents pompiers ont combattu jusqu'à l'aube pour éteindre les flammes. La plupart des blessés ont été atteints par l'effondrement du plafond d'une pièce du second étage où quatre pompiers tentaient de sauver un groupe de personnes.

Un Beatle à la Maison-Blanche

WASHINGTON (AFP) — L'ex-Beatle George Harrison a déjeuné vendredi à la Maison-Blanche où il avait été invité par Jack Ford, l'un des fils du président.

Trois autres membres du groupe de George Harrison, qui joue actuellement dans un théâtre de Washington, les chanteurs Billy Preston et Thomas Scott ainsi que le joueur indien de sitar Ravi Shankar avaient également été invités à ce déjeuner qui a eu lieu dans le solarium de la Maison-Blanche.

Jack Ford avait rencontré le groupe de rock à Salt Lake City où il est étudiant à l'université de l'Utah.

Après le déjeuner le président Ford a interrompu pendant quelques minutes les préparatifs de son voyage à la Martinique pour serrer la main des quatre amis de son fils.

En sortant de la Maison-Blanche George Harrison a déclaré que cette visite lui avait fait ressentir "de bonnes vibrations".

Collège privé
demande
PROFESSEUR D'ANGLAIS COMMERCIAL
A temps partiel. Niveau secondaire.
Brevet d'enseignement ou permis exigé.
526-3781

CHEF DE PUBLICITÉ
- 3 à 5 ans d'expérience dans une agence.
- Jeune, dynamique, débrouillard, bilingue, capable d'assumer des responsabilités.
- Connaissance en production électronique et imprimée nécessaire.
- Salaire selon les capacités et l'expérience.

Téléphoner à:
Gilles Charette
842-6431 poste 34

LE CENTRE HOSPITALIER RIVIÈRE-DES-PRAIRIES
spécialisé en santé mentale pour enfants et adolescents
requiert les services
1. d'un éducateur physique diplômé à temps complet
2. de deux éducateurs physiques diplômés à temps partiel sur appel.

Salaire et conditions de travail en conformité avec les directives du ministère.
Faire parvenir curriculum vitae au :
Directeur du personnel,
Centre hospitalier Rivière-des-Prairies,
7200 est, boul. Gouin
Montréal H1E 1A4

Centre hospitalier en voie d'expansion
demande un
AGENT DE RECHERCHE
pour le département de santé communautaire
Description du poste :
Sous l'autorité de l'adjoint administratif au chef du département de santé communautaire, compiler les données démographiques, hospitalières et autres pour fins d'analyses et décisions en matière de santé communautaire.
Exigences d'emploi :
— Posséder un 1er cycle universitaire, plus spécifiquement en sociologie avec concentration en recherche et statistiques.
— Détenir une maîtrise en recherche et statistiques équivaut à l'expérience requise.
— Posséder au moins une (1) année d'expérience dans un poste de recherche.
— Esprit méthodique et analytique, sens de l'organisation-connaissance de l'informatique.

Toute personne intéressée est invitée à faire parvenir son curriculum vitae complet au plus tard le 27 décembre 1974 à :
M. Yvon Lefebvre,
Directeur du personnel,
Centre hospitalier de Valleyfield,
245, rue Salaberry,
Valleyfield, Qué. J6S 4V9
Tél.: (514) 373-3360 poste 260

Institut Roland-Saucier
(Centre Régional de Santé Mentale)
UN(E) INFIRMIER(ÈRE) HOSPITALIER(ÈRE)
Fonction :
Infirmier(ère) responsable d'une unité de soins actifs pour enfants et adolescents de 4 à 18 ans. Cette personne assume également toute fonction administrative inhérente au poste.
Exigences académiques :
— Formation post-scolaire en psychiatrie
— Expérience en pédopsychiatrie.
Qualités personnelles requises :
— Le(la) candidat(e) devra posséder des qualités de leadership
— Il(elle) devra également être capable de s'adapter à des comportements imprévus et difficiles.
Traitement :
Selon les normes en vigueur au Ministère des Affaires Sociales.
Lieu de travail :
Institut Roland-Saucier, 150, rue Pinel, Chicoutimi-Nord, P. Qué.
N.B. Les candidats(tes) intéressés(ées) sont priés(ées) de faire parvenir leur curriculum vitae détaillé au plus tard le 31 décembre 1974.
Vos demandes devront être adressées comme suit :
Institut Roland-Saucier,
a/s Monsieur Lucien Martel,
Directeur du Personnel,
Concours No. 74-81,
150, rue Pinel,
Chicoutimi-Nord, P. Qué.

Le Conseil scolaire de Nipissing
North Bay, Ontario
École secondaire Franco-Cité,
Sturgeon Falls, Ont.
Sollicite des demandes pour le 6 janvier 1975 pour les postes suivants:
- **FRANÇAIS**
- **MATHÉMATIQUES**
- **SCIENCES**

Faire parvenir votre demande accompagnée de votre curriculum vitae à:
M. David Lafleur, Principal
École secondaire Franco-Cité,
90 rue Main, Sturgeon Falls, Ont.
P0H 2G0
Tél.: (705) 753-1510 (Bureau)
(705) 753-0587 (Rés.)

L'UNIVERSITÉ LAURENTIENNE
est à la recherche d'un
Professeur d'Economie
La préférence sera accordée au candidat titulaire du doctorat, et qui est bilingue (français et anglais). Le rang et le traitement seront selon l'expérience et les qualifications. Le contrat sera d'abord pour un an commençant le 1 juillet 1975, avec possibilité de renouvellement.
Envoyer un curriculum vitae avec la demande à:
Dr. D. Sakellariou,
Directeur,
Département d'Economie,
Université Laurentienne,
Sudbury, Ontario.

COLLÈGE AHUNTSIC
Offre d'emploi
Poste à pourvoir:
Enseignant à temps plein
Département de physique (mécanique du bâtiment)
Nature du travail:
L'enseignement dans le domaine des techniques de la mécanique du bâtiment (programme DGEC 245.02)
Qualifications requises:
— Compétences particulières en plomberie et chauffage.
— Minimum de 2 années d'expérience dans la réalisation de projets en plomberie et chauffage.
— Scolarité minimum de 16 années ou l'équivalent.
Traitement:
Selon la convention collective en vigueur.
Les postulants doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard lundi le 23 décembre prochain à 16h., à l'endroit suivant:
Collège Ahuntsic,
Service du personnel,
9155, rue St-Hubert,
Montréal H2M 1Y8

DIRECTEUR GÉNÉRAL
DU
SERVICE DE RÉADAPTATION SOCIALE INC.
L'ORGANISME:
Centre de services aux délinquants adultes, à leur famille et à la communauté, financé par le ministère de la Justice du Québec et le ministère du Solliciteur général du Canada et desservant la région immédiate de Québec.
FONCTIONS:
Sous l'autorité du conseil d'administration, planifie et dirige le programme d'activités de l'organisme tant sur le plan professionnel que sur le plan administratif.
EXIGENCES:
Formation universitaire en sciences humaines et possédant de préférence une expérience dans le champ de la réhabilitation du délinquant adulte et en administration.
RÉMUNÉRATION:
Selon les qualifications et l'expérience.
Les informations additionnelles sur le poste peuvent être obtenues du directeur général actuel - tél.: (418) 529-9441.
Les offres de services seront traitées confidentiellement.
Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur curriculum vitae à:
Président du conseil d'administration
Service de réadaptation sociale inc.
50 rue St-Jean, porte 156
Québec G1R 1N5
avant le 18 décembre 1974, à 17:00 heures, en mentionnant sur l'enveloppe CONCOURS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL.

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en pages 19 et 20

MADAME, MADEMOISELLE, MONSIEUR...
DIRECTION - DIVISION DES FIDUCIES PERSONNELLES
Notre client, une compagnie de fiducie, est à la recherche d'une personne bilingue pour combler un poste de direction pour son service de fiducies personnelles à Montréal.
Cette personne s'occupera principalement de faire l'étude, l'analyse et la gestion des comptes d'agences, de fiducies et de successions.
Des études en vue de l'obtention d'un diplôme R.I.A. ou C.G.A. seraient un atout, cependant une expérience en comptabilité générale pourrait être suffisante.
Tous les bénéfices marginaux sont offerts.
Veuillez communiquer en toute confiance avec Louise Laporte C.P. 251, 2604 Tour de la Bourse, Place Victoria Montréal, H4Z 1G6 (514) 878-3011. Dossier No A-2581.
Riddell Stead & Associés Ltée | *conseillers en administration*
membre de l'Association Canadienne des Conseillers en Administration

Commission de la fonction publique
concours de recrutement
Concours ouverts également aux hommes et aux femmes.
AGENT DE RECHERCHE ET DE PLANIFICATION
(COMMUNICATION ET PARTICIPATION)
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION - 2 postes à Québec
FONCTIONS — Analyser les phénomènes de communication et les modes de participation dans le domaine de l'éducation; évaluer les politiques, les ressources et les méthodes actuelles; soumettre des recommandations dans ces 2 secteurs en vue d'atteindre les objectifs fixés, ceci dans le cadre d'un dossier de planification sur la communication et la participation.
EXIGENCES — Diplôme universitaire de 2e cycle en sociologie ou dans une autre discipline appropriée; 3 années d'expérience pertinente en recherche, en organisation communautaire ou en animation de groupes ou d'organismes.
TRAITEMENT — initial de $12,621 à $17,274
Concours A 105DD/03 Date limite pour l'inscription : 27 décembre 1974
Si le nombre de candidatures soumises par des citoyens canadiens est suffisant pour combler ce poste, la Commission limitera sa sélection à ces personnes.
S'inscrire auprès de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC, 1050 rue Conroy, Québec, G1R 4Z8 à l'aide du questionnaire OFFRE DE SERVICE qu'on peut se procurer dans les centres de main-d'oeuvre, dans les caisses populaires ou à l'un des bureaux de la Commission.

REPRÉSENTANT SIP
QUI NOUS SOMMES:
Depuis janvier, la Fédération de Québec des Caisses Populaires Desjardins offre à Montréal un des plus importants centres de télétraitement en Amérique du Nord, dans le domaine du traitement en direct de l'épargne et du crédit. Nous utilisons deux ordinateurs IBM 370 modèle 158, auxquels sont reliés une centaine de lignes téléphoniques, supportant plus de 1,100 terminaux, répartis dans 350 locations.
DESCRIPTION GÉNÉRALE DE LA FONCTION:
— Voit à l'implantation du "Système informatisé de la paie" offert par les Caisses Populaires aux organismes intéressés.
— Établit et maintient, en collaboration avec les caisses populaires, des relations avec les utilisateurs présents ou éventuels afin de leur expliquer le fonctionnement général et les possibilités du "Système informatisé de la paie", ainsi que de négocier la modalité des contrats.
— S'occupe de la conversion des données des utilisateurs.
LIAISONS:
Relève du chef de la division services aux usagers.
QUALIFICATIONS:
A) ACADÉMIQUES: Formation de niveau collégial avec spécialisation en Informatique, ou l'équivalent.
B) EXPÉRIENCE: Trois à quatre (3 à 4) années à titre de responsabie de l'application d'un système informatisé de la paie.
APTITUDES:
— Esprit d'analyse et de synthèse.
— Facilité à communiquer avec les gens.
— Attrait pour la vente.
— Prêt à voyager.
CONDITIONS DE TRAVAIL:
— Le travail variera suivant les qualifications et l'expérience.
— Avantages sociaux complets.
— Lieu de travail: Montréal
Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 21 décembre 1974, à la direction du personnel, La Fédération de Québec des Caisses Populaires Desjardins, 150, avenue des Commandeurs, Lévis.
LA FÉDÉRATION DE QUÉBEC DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS 150, AVENUE DES COMMANDEURS, LÉVIS, QUÉBEC. G6V 6P8

Pétrodollars à gogo dans les casinos de Las Vegas

LAS VEGAS, Nevada (AP) — Un homme en complet sombre a récemment perdu $1,000,000 en une soirée, dans un casino de Las Vegas réservé aux grossses mises. Trois autres ont perdu, ensemble, plus d'un million de dollars en cinq jours. En dehors des pertes, tous avaient quelque chose en commun: c'étaient des pétroliers arabes.

"Depuis quelques semaines, de riches arabes arrivent à Las Vegas, à bord de leurs avions privés, a déclaré M. Morrie Jaeger, directeur du Grand hotel. En 21 ans, j'ai vu pas mal de gros joueurs. Mais je n'avais jamais rien vu de semblable".

Trois princes séoudiens ont effectué récemment un séjour dans des appartements à $800 par jour au Grand Hôtel. Ils étaient accompagnés de gorilles, de comptables, de cuisiniers, de tate-plats et autre personnel. Ils ont joué au Métro Club, une salle réservée aux joueurs qui disposent d'un crédit d'au moins $10,000.

"Chacun des princes faisait son entrée dans la salle de jeux avec trois gardes du corp devant, trois autres derrière et un de chaque côté", a relaté M. Jaeger.

"Ils avaient leurs propres cuisiniers qui préparaient des aliments venus par avion d'Arabie séoudite. Avant de manger, des préposés goûtaient aux plats.

"Et les pourboires?... ils ont donné $50 à chacune des femmes de chambre".

M. Jaeger a ajouté qu'ils ne perdaient pas toujours. C'est ainsi que l'Arabe qui a perdu un million de dollars en une soiree a gagné $200,000 le lendemain. Mais, généralement, c'est le casino qui gagne. "Sinon, nous ne ferions pas d'affaires".

Il a dit aussi que beaucoup d'Arabes étaient des hommes jeunes, de bonne instruction, sortant d'universités américaines ou britanniques.

"Ce sont d'excellents gentlemen, avec lesquels il est facile de s'entendre. Nous espérons qu'ils continueront à venir".

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

TECNA
L'imagination dans le meuble
661-3931

toronto

Gain des pétroles

Les actions pétrolières et minières ont progressé hier à la Bourse de Toronto, la cote industrielle y était mixte à la fermeture et l'activité a été grande tout au long de la séance.

Les pétroles profitent de l'annonce que l'Alberta a faite jeudi que les redevances pétrolières et gazières seront réduites et que le prix du pétrole brut à la source sera augmenté.

Les gains des actions pétrolières ont toutefois été moindres que la veille, alors que l'indice des pétroles de l'Ouest avait monté de huit points et que l'indice des raffineries de pétrole avait progressé de 14 points.

L'indice des pétroles de l'Ouest a fermé à 119.01, un gain de 1.32 et celui des raffineries de pétrole, à 170.83, un gain de 3.18.

L'indice de l'or a monté de 12 points et atteint 366.04 et celui des métaux de base, de .38 et atteint 56.52.

Comportement des valeurs: Les pertes l'ont emporté de justesse sur les gains par 230 à 213 alors que 252 titres demeuraient inchangés.

Le virement se situe à 2.48 millions d'actions d'une valeur totale de $16 millions, contre 2.42 millions d'actions d'une valeur totale de $15.65 millions jeudi.

Les mines industrielles, les pipelines et les aciéries sont au nombre des gagnants dans l'indice industriel et le bâtiment, les pâtes et papiers et l'industrie alimentaire y régressent.

Gaz Métropolitain monte de 15 cents et atteint $5. La compagnie a dit que le 31 décembre elle versera, en plus de son dividende trimestriel de neuf cents, un dividende de neuf cents.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
Abby Glen	4000	210	201	205	+ 5
Aby Gln w	4200	51	48	48	— 4
Abitibi	15402	$9⅝	9	9	— ½
Acklands	100	$11⅝	11⅝	11⅝	
Acme Gas	7000	6½	6	6	— ½
Acres Ltd	1260	490	490	490	+ 5
Acres wt	3500	2	2	2	— 6
Adanac M	900	28	28	28	+ 3
Advocate	100	110	110	110	—10
Affon Min	300	240	225	240	+15
A.G.F.M	7500	120	112	115	—10
Agnc E	15603	$5⅜	5⅛	5⅜	+ ¼
Agra Ind	200	430	430	430	
Ahed M	z100	40	40	40	
Akaitcho	900	150	147	150	
Albany	10000	21	20½	21	— 1
Alt East G	5500	485	440	440	— 5
Alta Gas A	9148	$9⅜	9¼	9⅜	
Alta Nat	100	$14½	14½	14½	— ¼
Alcan	6355	$18⅞	18⅜	18½	+ ¼
Alcan pr	160	26	26	26	+ 2
Algo Cent	175	$9⅛	9⅛	9⅛	
Algoma St	1196	$23½	23	23½	+ ¾
Alliance B	900	400	395	400	+20
Almin	11440	440	425	440	+10
Alpa Ind	200	$9⅜	9½	9½	+ ⅛
Alum 4 pr	z85	$15	15	15	
Alum 4½ p	201	$28½	28½	28½	+ ¾
Am Bonza	4150	160	152	155	— 1
Am Larder	1500	41	41	41	
A Ledu	29000	4	4	4	
Andres W	1500	$7⅛	7	7	
Ang CT 4½	z20	$20¾	20¾	20¾	
Ang CT 290	z80	$26¾	26½	26½	
Ang CT 315	140	$29½	29½	29½	— ½
Aquitaine	4700	$x41¼	13¾	13⅞	+ ⅛
Argus	500	13	13	13	
Argus B pr	300	$27⅛	27⅛	27⅛	
Argus C pr	2000	$9	9	9	
Args 260 p	100	$26	26	26	
Asamera	7200	$7⅛	6⅞	7	— ⅛
Asbestos	915	$12½	12½	12½	
Ashland C	1800	$6¼	6	6⅛	+ ½
Asoc Porc	500	102	101	101	— 2
Atco A	275	$10½	10½	10½	
Ato Hard A	100	$8¼	8¼	8¼	+ ¼
Avoca M	5500	10	10	10	—11
Bad Boy	5000	310	305	305	— 5
Ballndery	2500	50	48	50	+ ½
Banister C	2600	475	475	475	—15
Bnkno	12650	135	126	134	+11
Bank B C	201	$18	18	18	— ¼
Bk Mtl	14907	$11½	11⅜	11½	
Bank N S	1953	$34¾	34⅜	34⅝	+ ⅛
B Cdn Nat	198	$13	13	13	+ ¼
Bartaco	1200	75	75	75	—10
Bary Expl	1100	40	40	40	+ 2
Beavr E A	100	275	275	275	—25
Becker B p	100	330	330	330	—10
Bell Can	14615	$44½	44¼	44½	
Bell A pr	110	$44½	44½	44½	— ¼
Bell B pr	150	$44½	44½	44½	
Bell C pr	300	$25¾	25⅝	25¾	+ ⅛
Bell D pr	2285	$49	48½	48⅝	— ⅜
Bell Knit	575	30	30	30	—35
Beth Cop A	5025	$9	9	9	
Big Nama	3000	13	13	13	— ½
Blkwod A	300	350	340	350	+10
Block Bros	950	330	330	330	—15
Bomac A	200	325	325	325	—50
Bombrder	500	185	185	185	— 5
Bovis Cor	5200	88	85	85	
Bow Val	25350	$11½	10⅛	10¼	— ¾
BP Can	5135	$9⅜	8⅝	8⅝	— ⅛
Bralor Res	1700	140	131	135	
Bramalea	300	370	370	370	+ 5
Brameda	2339	23	23	23	— 2
Brascan A	8247	$9⅞	9¾	9¾	— ⅛
Brenda M	1200	265	260	260	— 5
Brdg Tnk p	z45	$37¾	37¾	37¾	
Bright A	350	$6¾	6⅝	6⅝	
Brinco	1770	$6⅞	6¾	6¾	— ⅛
BC Forest	305	$11	10¾	10¾	— ½
B Phone	300	$47¼	46⅝	47¼	
BCPh 4¾ p	z10	$45¼	45¼	45¼	
BCPh 1956	100	$46½	46½	46½	+1½
BCPh 6 pr	z10	$60	60	60	
BCPh 6.80	z50	$16⅛	16⅛	16⅛	
Brunswk	5800	370	360	360	
Budd Auto	1950	360	340	360	+10
Bulora Cor	2200	125	115	115	— 5
Burns Fds	2120	$8	7¾	7¾	— ⅜
Cad Frvw	600	$10½	10⅜	10⅜	— ⅛
Cad Frv A	z20	$15	15	15	
CAE Ind	250	$7¼	7	7¼	+ ⅜
Cal Pow	7790	$20½	20½	20½	
Calvert	500	11	11	11	
Cam Mine	8000	12	11½	11½	—1½
Cambridg	700	$10¼	10¼	10¼	
Camflo	7550	$12¼	11¾	12¼	+ ¾
Cam Chib	2100	335	325	335	+10
Camp RL	900	$30	29⅜	30	+ ⅜
Campau A	1400	400	390	390	— 5
Campau 7p	300	$7¾	7¾	7¾	— ⅛
Can Cem L	900	$8⅝	8⅝	8⅝	
C Cem L p	150	$13¼	13¼	13¼	— ¾
C Geother	4600	40	32	40	+ 6
CNor W	13600	255	220	225	—24
C Pakrs C	383	$17¼	17	17¼	— ¼
Can Perm	965	$16½	16⅜	16⅜	
CS Pete	60650	195	170	176	+ 7
C Tung	1900	255	240	245	+15
C Cabl	16040	$10	10	10	
C Cable w	400	105	100	105	
Cdn Cel	1600	385	380	385	+ 5
CC Man A	125	$16¼	16¼	16¼	— ¾
C Curt	13500	29	26	29	+ 3
CE Gas	14300	195	185	188	+ 8
C Found	z78	120	120	120	
C Found pr	z49	$7¼	7¼	7¼	
CGE pr	100	$17½	17½	17½	— ½
C Home	30000	275	246	250	+20
C Hydr	5000	430	400	400	+15
C Hydr pr	100	$10	10	10	— ¾
C Imp Bank	6680	$20¾	20½	20½	— ¼
CIGO	57707	$5⅜	5	5¼	
C Int Pow	700	$11	11	11	— ⅜
CLI Pete	3045	10	9½	10	
C Manoir	4700	300	295	300	— 5
C Malart	1000	18	18	18	— 1
C Marconi	300	275	275	275	— 5
C Memoial	500	74	74	74	—11
C Merrill	200	210	210	210	+ 9
C Occdental	306	$7	7	7	— ⅛
CP Inve	4300	$12½	12	12	— ⅛
CP Inve pr	z108	$24¼	23⅝	23⅝	
CP Ltd	8004	$13⅜	13⅛	13¼	— ⅛
C Reserve	400	175	175	175	+15
Cdn Salt	z45	$12½	12½	12½	
C Sup O	15041	$24	22	22	— 1
Cdn Tire	z25	$35½	35½	35½	
Cdn Tire A	3193	$37½	36⅞	37	+ ¾
C Utilties	7150	$7¼	7¼	7¼	
C Util $1.25	100	$14½	14½	14½	+ ½
C Util w	400	125	125	125	
Canbra	500	240	240	240	
Candel Oil	600	56	6	6	
Canron	100	$15	15	15	+ ½
Capit Div	2100	25	25	25	
Cara	100	355	345	355	+25
Carl OK	8560	195	186	195	+ 5
Carl OK A p	520	$16	15¾	15⅞	+ ⅛
Carl OK B p	350	$18½	18	18	—1½
Carrier JD	200	100	100	100	
Cassiar	1402	310	300	300	— 5
Celanese	3200	335	320	320	—20
CFCN	900	425	425	425	
Chesvl	10000	10	9	10	+ 2
Chib Kay	7000	9	8½	8½	+ ½
Chftn D	11400	490	450	465	+10
Chrys	11605	$8½	8¼	8⅜	+ ⅛
CHUM	300	$5½	5½	5½	
CHM B	15275	$6¼	5⅞	6¼	+ ⅜
City Sav T	300	$6½	6	6½	+1½
Coch Will	5900	100	98	100	+ 5
Cokfield	1000	300	295	300	
Coldstm	671	85	85	85	—15
Coles Book	1000	455	455	455	
Cominco	2267	$22½	22⅛	22¼	
Com Cap	1950	140	135	138	+ 3
C Holiday I	855	290	285	285	—10
CHIns A p	150	$17¼	17¼	17¼	— ¼
Computel	150	$5	5	5	
Comtech	200	360	345	360	
Coniagas	300	125	122	125	+ 5
Conn Chm	500	275	275	275	
Con Bath	2030	$2r	23½	23¾	+1½
Con Bath w	9700	10	8	8	— 1
C Bath 68 w	100	$8	8	8	
Con Bldg	1200	200	190	191	+ 1
Con Fardy	5200	62	56	62	+ 7
C Durham	2500	58	56	56	— 4
C Marben	1000	26½	26	26	+ ½
C Morisn	1600	90	88	88	— 2
C Prof	11200	46	40	45	+ 5
C Rambler	3600	160	153	153	
Con Textle	2300	155	150	150	
Con Dis	10000	$6¾	6⅝	6⅝	
Cons Gas	1950	$14½	14¼	14¼	
Con Gas D	1400	$21½	21⅛	21½	— ¼
Con Glass	600	$10¾	10¾	10¾	— ¼
Control F	500	150	150	150	
Conwest	400	208	205	205	— 5
Cooper C	100	270	270	270	
CopFields	500	75	75	75	+ ⅝
Corby vt	600	$14¾	14¾	14¾	
Cornat Ind	1050	395	395	395	
Cr Food A	z25	$24¾	24¾	24¾	
Cosek	15800	165	154	156	+ 1
Coseka 6	2000	150	150	150	+25
Costain R	250	$6	6	6	+ ¼
Costin R w	400	180	180	180	
Courvan	1250	18	18	18	+ 1
Craigmt	1950	320	310	315	— 5
Crain R L	900	$10⅛	10	10	— ⅛
Crush Intl	750	485	480	480	—10
Cuvier M	7600	70	69	70	— 2
Decca	27400	210	190	190	—20
D Eldona	5500	22	20	22	+ 2
Delhi Pac	z500	3	3	3	
Deltan Ltd	100	350	350	350	—50
Denison	3955	$35½	34¾	35½	+ ¾
Dickinsn	3900	$7½	7⅛	7½	+ ½
Discovry	3500	200	180	200	+20
Distl Seag	2700	$30⅞	30¼	30⅞	— ⅛
Doman I	250	410	410	410	—15
Dome	1860	$44½	43	43½	+ ¼
D Pete	18685	$18½	17⅝	18	+ ¾
D Bridge	156	$17	17	17	+ ⅜
D Explor	2500	17½	17	17	+ ½
Dofasco	3025	$20½	20⅛	20¼	— ¼
Dom Store	1404	$15¼	15⅛	15⅛	
D Textle	1700	$7	6¾	7	+ ¼
Domtar	3800	$19¾	19½	19⅝	
Douglas L	100	400	400	400	—30
DRG Ltd A	500	$6⅜	6⅜	6⅜	
Dr Mc C A	300	$13½	13½	13½	— ¼
Du Pont	445	$19¾	19½	19½	+ ¼
Dustbane	200	425	425	425	+15
Dylex A	1300	345	335	340	— 5
Dynasty	2100	$6⅜	6⅛	6⅛	+ ⅛
Estn Can S	z50	$9¾	9¾	9¾	
E Mal	11639	325	310	320	+15
East Sul A	1502	150	142	148	— 2
Econ Inv p	z100	$24½	24½	24½	
Ego M	39800	75	69	75	+ 5
E-L Fin	850	275	275	275	
Electro A	1500	410	410	410	
Electro K	1000	60	60	60	
Elect Asoc	5113	17	15	15	— 1
Elks Stors	1100	$7¼	7¼	7¼	
Emco	125	$5⅛	5⅛	5⅛	
Emp Life	z30	$5	5	5	
Exquisite	700	100	100	100	
Extndcar	200	350	350	350	—25
Falco C	10266	$6⅛	5⅞	5⅞	+ ⅛
Falcon	7065	$24¼	23½	23½	— ¼
Fed Ind A	1430	405	400	405	— 5
Finning T	605	$7	6½	7	+ ¼
F City Fin	500	$6½	6½	6½	
Foodex S	2000	200	190	190	—10
Ford Cnda	200	$50¼	50¼	50¼	+ ¼
F Seasons	100	305	305	3p5	
F Sea A pr	500	$5½	5½	5½	
Fraser A	525	$21	21	21	
Fobex	11000	10	10	10	
Fruehauf	550	$5½	5½	5½	— ¾
GH Steel	400	$6¾	6¼	6¼	— ½
Gaz Metr	900	$5	485	5	+15
Gen Distrb	2700	$7¼	7	7	— ½
GMC	915	$31¾	31¼	31⅜	+ ⅜
Genstar L	100	$14⅞	14⅞	14⅞	
Gesco D	11400	255	255	255	
Gt Masct	9050	48½	45	45	— 3
Gnt Mas r	z1400	2	½	1	
Giant Yk	700	$10½	10¼	10¼	+ ⅜
Gibraltar	8900	425	410	425	
Glendale	9450	150	145	150	+20
Goldray	z200	26½	26½	26½	
G00dyear p	z12	$33½	33½	33½	
Granduc	6100	85	81	85	+ 3
Gt Oil Sds	1500	$5⅜	5¼	5⅜	+ ⅜
GL Nickl	z200	52	52	52	
GL Paper	160	$15¼	15¼	15¼	+ ⅛
Gt W Liffe	183	$50½	50½	50½	+ ½
Gt West S	300	325	325	325	—10
G West wt	100	100	100	100	—10
Green A L	1000	100	100	100	
Grey G	640	300	300	300	
Greyhnd C	1600	32	32	32	— 3
Greyhnd	z25	$11½	11½	11½	
GSW Cl A	100	400	400	400	+10
Guar Trst	1396	450	450	450	—15
Gulf C	10681	$23¼	22¼	22⅞	+ ⅞
Gulfstrem	1000	12½	12½	12½	+ ½
Hambro C	4000	160	152	152	+ 2
H Group	750	270	255	265	
Ham Tr	250	$10⅜	10⅜	10⅜	+ ⅜
Hardee	500	91	91	91	
Hard Crp A	480	380	375	380	—10
Harlequin	z50	$9½	9½	9½	
Harris J S	120	420	420	420	+ 5
Hawker S	5100	405	390	395	+ 5
Hayes D A	3005	400	390	395	
Highmont	6900	65	65	65	— 5
Holinger A	z25	$22⅜	22⅜	22⅜	
Homco A	500	195	190	195	— 5
Ho OA	17719	$19⅜	18⅜	18¾	+ ¾
Home B	z42	$17⅞	17⅞	17⅞	
Huston	21590	130	115	118	— 4
Hoden DH	100	$5½	5½	5½	
Hud Bay A	5000	$13½	12½	13	+ ½
H Bay Co	3539	$11¼	10⅞	11¼	+ ¼
HB Oil Gas	6931	$19½	18¾	18¾	+ ¾
Hu-Pam	2000	16	16	16	
Husky	10350	$12⅛	11¾	11¾	
Husky E w	1100	390	390	390	+15
Hydra Ex	2000	44	44	44	+ 4
IAC	1675	$17⅝	17⅜	17⅜	— ¼
Imasco A	685	$23⅜	23⅜	23⅜	+ ¼
IOil A	61045	$23½	22½	22¾	+ ¾
Indusmin	100	$6⅞	6⅞	6⅞	— ¾
Inland Gas	2950	$7⅜	7	7¼	
Inter-City	1200	355	350	350	+ 5
Intrmetco	200	385	385	385	+ 5c
IBM	164	$165	165	165	— 5
I Chemly	334'	150	148	148	— 6
IMC	z18	$39	39	39	
Int Mogul	1623	208	200	202	— 8
I Mogul A	3300	$5⅞	5½	5¾	— ¼
Inco A	31246	$20¼	19⅝	20¼	+ ½
Inco B	590	$19⅞	19⅝	19⅞	
Int Obaska	3500	10	10	10	
Interpool	200	$7	7	7	+ ⅛
Int Div	1000	200	200	200	
Intpr Pipe	4875	$10⅞	10¾	10⅞	+ ¼
Int Pipe w	4100	160	160	160	
Ipsco	200	$11	11	11	
Inv Group	200	$5½	5¼	5½	— ¼
Inv Grp A	1900	$5⅝	5⅜	5⅜	— ⅛
Inv Grp 5 p	100	$12⅜	12⅜	12⅜	+ ⅛
Irwin T A	200	175	175	175	
Iso	3100	64	62	62	— 2
ITL Ind	2510	89	87	87	— 1
ITL Ind pr	235	$9½	9⅛	9½	— ½
IU Intl	9790	$9⅛	8⅞	9	— ⅛
Ivaco Ind	z25	$11⅛	11⅛	11⅛	
IWC Com	2200	105	100	105	+ 5
Jannock	100	$5½	5⅛	5⅛	+ ⅛
Jannock D	550	$5	5	5	
Jelex	1100	10	10	10	— 1
Jorex Ltd	6000	12	12	12	— ½
Joutel	5000s	40	40	40	— 1
Kaiser Re	2580	420	415	415	— 5
Kaiser w	4600	175	170	175	+ 5
Kam Kotia	1000	56	56	56	+ 1
Kaps Tran	4000	121	115	121	+11
Keen Ind	900	275	260	270	+10
Keeprite B	337	440	435	440	—10
Kenting	600	400	400	400	—25
Kerr A A	1900	$9⅜	9⅛	9¼	
Koffler	400	260	250	250	—10
Koffler w	z50	13	13	13	
K-Tel Intl	410	160	160	160	
Labat A	17460	$13¾	13¼	13¾	+ ¼
Labatt A p	565	$13¾	13⅜	13½	+ ¼
Lab Min	1610	$23	22½	22½	— ½
Laidlaw T	1150	325	315	325	+15
LOnt Cem	890	268	260	260	— 5
L Shore	400	385	365	375	+20
La Luz	300	370	350	350	—25
Lambda M	1600	60	60	60	+ 3
Lamb M A	1600	60	60	60	+ 5
La Vrndr	300	300	300	300	—25
La Vrndr A	100	475	475	475	+40
Langi	z250	5	5	5	
Lasitr Km	1600	18	17	17	+1½
Laurasia	1500	42	42	42	+ 2
Lau Fin	100	$6¼	6¼	6¼	
Lau Fn 140	100	$15¾	15¾	15¾	— ⅛
Leigh Inst	6000	120	110	115	+ 9
Levy	00	$12½	12½	12½	— ½
LL Lac	700	165	160	160	+ 9
Living pr	150	$35	35	35	— 1
Living w	450	400	400	400	
Lob Co A	325	5	5	5	+ 5
Lob Co pr	100	$21⅝	21⅜	21⅜	— ¼
Lob Ltd Ap	1025	$13½	13½	13½	
Lob Ltd Bp	z25	$15	15	15	
Lochil	19300	105	85	85	— 8
Loeb M	1400	220	210	210	+ 5
Lost River	4100	230	225	225	
Lytton M	1500	97	97	97	
Maclarn A	100	$26½	26½	26½	— 1
Maclarn B	z50	$28	28	28	
M Cable	48200	$6½	6½	6½	— ⅛
MB Ltd	825	$22¾	22⅜	22¾	+ ⅛
Madeline	2800	265	250	265	+15
Madsen	4500	47	45	45	— 1
Magnason	800	95	95	95	—10
Magnetcs	z300	20	20	20	
Maislin I	400	320	305	305	—15
Majst Wil	3500	180	179	179	— 1
Man Ba	20030	75	73	74	+ 2
M Lf Mills	210	$22	22	22	
Maritime	z22	$15¼	15¼	15¼	
Martim A p	500	$8	8	8	
Markboro	500	$10	9b6	9¾	— ⅛
Markel F	350	205	205	205	— 5
Martin	1500	24	24	24	+ ½
Mass Fer	4172	$13	12¾	12¾	— ⅛
Matchan	7000	10½	10	10	
Matt	16500	$13¾	13⅜	13⅜	
Mc Adam	2000	25½	25½	25½	— ½
Mc Intyre	1880	$30½	30½	30½	
McLaghln	550	$7⅛	7	7⅛	
MDS Helth	1500	140	140	140	—11
Melton R E	700	205	195	200	+ 5
Mentor	2300	124	115	115	— 1
MEPC	200	$5½	5½	5½	
MEPC w	500	135	135	135	+ 5
Mercantil	1707	$11⅜	11¼	11¼	— ⅛
Mercantr	4265	75	72	73	+ 2
Mex LP	z95	$5	5	5	
Mex LP pr	z77	$5	5	5	
Micsys	11324	235	230	230	—10
Micrsys w	100	105	100	105	— 5
Milf Group	400	100	100	100	
Mindamr	2300	18	17½	18	+ ½
MLW Wor	100	$13	13	13	
Molson A	1710	$13½	13	13	— ½
Molson B	1100	$13	12⅞	13	+ ⅛
Monarc W	500	75	75	75	
Mtl Trust	700	$13	13	13	— ⅛
Moore	3905	$40½	40	40½	+ ⅜
Morse pr	z25	$28⅜	28⅜	28⅜	
Mt Wright	1000	14½	14½	14½	+C½
Multi-Mi	2700	35	32	32	— 2
Multi Acc	1950	290	285	290	+ 5
Murphy	4400	55	470	470	—30
NaChrs I	1200	$6¾	6½	6¾	+ ¼
Nat Drug	605	400	395	400	+ 5
Nat Pete	2300	18	18	18	+ 1
Nat Trust	300	$16⅜	16⅜	16⅜	+ ⅛
NBU Mine	1300	215	212	212	— 8
Neonex	3850	105	102	102	— 3
NB Tel	148	$12½	12½	12½	+ ⅜
New Cal	7500	14	13	13	— 2
N Dimens	z400	11	11	11	
N Kelore	2000	22	22	22	— 2
N Que Ragl	5200	210	174	187	—13
N Sen	36300	24	23	23	+ 1
N Yok Oil	z322	31	29	31	
Nfld LP	200	$11	11	11	
Nfld Tel A	300	$16½	16½	16½	
Noma Ind	400	405	400	400	
Nor Acme	8000	7	7	7	— 1
Noran A	18396	$29⅜	28¾	29⅜	+ ⅜
Norbaska	z600	10	10	10	
Nordair L	700	210	210	210	—15
NC Oils	6400	315	290	290	—10
Nor Ctl G	8200	$8¼	7¾	7⅞	
Nor Ctl B p	450	$16¼	16	16¼	— ⅛
Nor Ctl 65 p	100	$26	26	26	—1½
Nor Ct 150 p	466	$16	15¾	16	
Nor Ctl w	1400	140	135	135	
Nor Elect	986	$16¾	16¾	16¾	
NE Bell w	6365	260	255	260	
Northgat	700	290	290	290	— 5
Northld	8000	10½	8	10½	+3½
NS Savngs	100	$12½	12½	12½	— ¼
Nowsco W	500	$6	5¾	6	+ ¼
qnrd min	1500	20	20	20	— 2
Nudlama	2700	70	66	70	+ 4
Nuft Re	55566	10	10	10	+ 2
Numac	20400	$11	10⅛	10⅛	
Nu-Wst A	250	490	490	490	—10
Okwd	20500	69	61	64	— 1
Obrien	1000	36	36	36	+ 1
Ocdentl Pt	1520	$12⅜	12⅛	12⅛	— ⅛
Oceanus I	z50	25	26	26	
Ocelot Ind	400	360	360	360	
Oil Patch	1000	140	140	140	+10
Okanagan	800	405	400	400	—15
Ontario Tr	200	230	230	230	—15
Orchan	800	290	290	290	
OSF Ind	1700	315	315	315	— 5
Oshawa A	2560	385	375	380	+10
Oshawa w	1600	14	14	14	
Pac Pete	9920	$14¼	13⅞	14⅛	
Page Pet	500	120	120	120	+10
Paloma P	z246	67	67	67	
Pamour	6250	$9	8	8⅜	+ 1
Pancana I	z1000	51	48	50	
PanCdn P	4300	$8½	8	8⅛	+ ⅛
Pan Centr	7433	110	100	101	— 9
P Ocean	25486	$6⅜	6¼	6⅜	
Patino N V	3130	$14¼	12¾	14¼	+ ½
Paulin A	100	285	285	285	— 5
Peerless	300	305	305	305	
Pembin A	1600	215	200	215	+15
Pembin B	z75	200	195	200	
Penint	10000	$6	6	6	
P Jewl A	500	410	410	410

L'Allemagne a su se discipliner

PARIS (AFP) — La hausse des prix à la consommation dans les pays de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique) s'est accélérée au cours du mois d'octobre, comme cela avait déjà été le cas au mois de septembre, indique un communiqué de cette organisation. Au total, les prix ont augmenté de 14.5% d'octobre 1973 à octobre 1974, alors que la hausse était de 14% pour les douze mois se terminant en septembre dernier.

La hausse mensuelle est donc égale ou supérieure à un pour cent pendant les onze derniers mois, remarque l'OCDE qui attribue l'accélération de l'inflation au cours des mois de septembre et octobre à un regain de hausse des prix des produits alimentaires et manufacturés ainsi que des prix des services.

On sait par ailleurs que les prévisions de l'OCDE font état d'une hausse globale des prix pour 1974 de 14% dans l'ensemble de la zone. Or elle indique que trois points de cette hausse sont imputables à l'augmentation des prix de l'énergie au stade du détail et, à un moindre degré, à l'augmentation des prix des matières premières autres que le pétrole.

L'OCDE souligne la performance réalisée par l'Allemagne fédérale où la hausse des prix a été ramenée à moins de 6 0/0, et qui est le seul pays de la zone où les prix augmentent moins vite qu'en 1973.

Avec un taux d'inflation de 14 0/0, la France enregistre une légère décélération de la hausse des prix par rapport au sommet atteint au printemps dernier.

Par ailleurs, cinq pays à monnaie forte: l'Autriche, les Pays-Bas, la Suisse, la Suède et la Norvège, devraient connaître un taux d'inflation de 10 0/0 ou moins en 1974, soit un taux nettement inférieur à la moyenne. En revanche l'OCDE prévoit une hausse des prix de 15 0/0 pour la Grande-Bretagne (sur toute l'année) et de 25 0/0 pour le Japon.

Au cours des prochains mois, l'OCDE prévoit que la hausse mensuelle restera égale ou supérieure à un pour cent, avec des variations considérables d'un pays à l'autre, jusqu'au printemps 1975.

Pour l'ensemble de l'année 1975, les prévisions de l'OCDE feraient état d'une hausse moyenne de 12 0/0 pour l'ensemble des pays de la zone: la hausse serait encore de 14 0/0 au début de l'an prochain, pour diminuer ensuite jusqu'à 10 0/0 environ vers la fin de 1975. Le taux d'inflation en France se situerait aux alentours de la moyenne.

La récession frappe l'automobile

DETROIT (AFP) — Les constructeurs américains d'automobiles prévoient d'assembler pendant le premier trimestre de l'année prochaine 11 pour cent de voitures de moins qu'au cours de la période correspondante de l'année dernière, 40 pour cent de moins qu'il y a deux ans, et le chiffre le plus bas depuis 14 ans.

On estime de plus à Détroit que les prévisions, qui tablent sur 1.6 million de voitures, sont en fait trop optimistes, compte tenu de la lenteur des ventes et de l'importance des stocks actuellement près de 1.8 million. En conséquence on s'attend à ce que ces prévisions soient revisées en baisse de peut-être 250,000 unités.

Cette production ralentie entrainera de nouveaux licenciements ou la prolongation des mises à pied provisoires annoncées pour le mois de décembre. Les prévisions sont particulièrement faibles pour Chrysler qui n'assemblera que 200,000 voitures environ, soit 38.1 pour cent de moins que pendant le premier trimestre de l'année dernière.

General Motors, par contre, espère augmenter sa production par rapport à l'année dernière et assembler 850,000 unités, soit 4.8 pour cent de plus.

Tous les constructeurs sont pour l'instant extrêmement inquiets devant la longueur de la crise que traverse l'industrie et vont tenter au cours des prochains mois d'adapter plus étroitement la production aux ventes, d'où la fragilité des prévisions actuelles.

Au cours d'une réunion, jeudi, avec le président Ford, les représentants de l'industrie automobile et des syndicats ont demandé que soient prises des mesures pour inciter à nouveau les Américains à acheter des voitures.

Ils ont notamment réclamé une baisse des impôts, l'ajournement des normes antipollution, et des "innovations" pour remonter le moral du public. Par contre ils n'ont pas proposé de baisser leurs prix.

Les compagnies automobiles américaines soutiennent, depuis plusieurs mois, que la mévente est la conséquence d'une crise de confiance des consommateurs et des coûts supplémentaires imposés par les dispositifs de sécurité et de contrôle de la pollution.

Selon les analystes, les Américains achètent moins de voitures surtout parce qu'elles coûtent trop cher.

L'Hydro-Ontario récolte $100 millions du Golfe

TORONTO (PC) — Le trésorier provincial John White a annoncé hier qu'Hydro-Ontario était en voie de conclure des emprunts de plus de $100 millions des pays arabes.

M. White, qui est rentré récemment d'une visite de 12 jours dans les États du golfe Persique, n'a pas indiqué la somme exacte qui sera empruntée, mais a admis qu'elle dépassera l'emprunt de $100 millions réalisé il y a quelque temps par le gouvernement de la Colombie-Britannique dans le même secteur du Proche-Orient.

Les détails de la transaction seront annoncés d'ici la fin du mois. L'Hydro-Ontario cherche à trouver $1.4 milliard d'emprunts pour des dépenses d'immobilisation au cours de 1975.

L'Ontario est surtout en rapport avec l'Iran, le Koweit, l'Arabie séoudite et Abu Dhabi. M. White doit précisément rencontrer aujourd'hui vendredi le premier ministre de l'Iran, M. Amir Abbas Hoveyda, actuellement en tournée au Canada.

L'affaire Price-Abitibi

Autopsie boursière

Dans une lettre à ses clients, la maison Tassé & Associés examine les conséquences pour un actionnaire de la cession des biens de la société Price à sa concurrente Abitibi Paper. M. Richard Locke est d'avis que l'industrie du papier-journal ne sera pas trop touchée par la récession économique qui sévit présentement aux Etats-Unis.

La tentative d'Abitibi de s'emparer du contrôle de Price a réussi, malgré les efforts de Consolidated Bathurst. Abitibi devient ainsi le plus important producteur mondial de papier-journal. Les deux compagnies se ressemblent beaucoup, quoiqu'Abitibi soit la plus importante des deux, avec des actifs plus élevés de 35% et des ventes annuelles plus élevées de 75%.

Les deux compagnies exploitent des métaux de base. Il n'y a cependant pas d'autres similitudes: Abitibi fabrique beaucoup de papier fin, de planches et de pulpe destinés au marché, tandis que Price a d'importantes usines de bois de coupe et des marchés contractuels de papier-journal en Angleterre.

	ABITIBI	PRICE
Cours actuel	$10.00	121/8
Bénéfice par action	$1.65	0.72
Bénéfice par action estimé 1974	$2.60	2.80
Dividende prévu	$0.80	0.80
Rapport cours/bénéfice	4	4
Rendement%	8	7
Haut-bas 1973-74	$15-8 1/2	25-10 7/8
Capacité annuelle (tonnes)	1,066,000	1,113,000
Rapport dette/surplus de capital	40:60	36:64
Marge du bénéfice d'exploitation%	13.7	12.6

Les actionnaires de Price qui n'ont pas encore rétabli leurs positions font face à un problème: — devraient-ils racheter Price en pensant logiquement qu'éventuellement les deux compagnies fusionneront entièrement, ou devraient-ils éliminer Price entièrement dans le but d'acheter ou d'augmenter leur participation dans Abitibi? Les deux procédés semblent valables, mais nous avons une légère préférence en faveur du père par rapport à l'enfant.

Il existe un fait surprenant affectant la compagnie en formation: Abitibi a dépensé $125 millions pour acquérir le contrôle de 1,113,000 tonnes de papier-journal, soit environ $115 la tonne. L'achat du contrôle effectif d'Abitibi (9,000,000 d'actions à $20 par action, par exemple) donnerait à l'acheteur le contrôle de 2,179,000 tonnes de capacité annuelle de papier-journal au coût d'environ $82 la tonne. Mettons la situation dans un autre contexte: l'acheteur d'Abitibi prêt à payer le même prix par tonne de papier-journal qu'Abitibi elle-même a payé pour Price, indiquerait un prix de $25 par action Abitibi. Même $115 la tonne de papier-journal semble bon marché par rapport à la valeur actuelle de remplacement et la période nécessaire (3-4 ans) à l'augmentation de la capacité. Les actionnaires d'Abitibi sont nombreux et personne n'en possède un bloc important; la moyenne d'actions détenues est de 700 par actionnaire. Du point de vue technique, le contrôle serait facile à acquérir.

Si la récession aux Etats-Unis n'affecte pas trop le prix de la publicité à la ligne, l'industrie du papier-journal semble être un bon secteur d'investissement. A la fin d'octobre, les expéditions ont augmenté de 10%, mais les inventaires des éditeurs atteignaient 48 jours, une importante augmentation par rapport à la même période l'an dernier. Il existe un certain retard dans le développement de la production du papier fin, résultat direct du déclin de l'activité économique. La baisse importante de l'activité dans le domaine de la construction affecte déjà beaucoup le secteur des matériaux de construction et les producteurs de l'ouest canadien sont à éviter.

La Bourse amorce le débat

Comment accroître l'efficience du marché ?

par Michel Nadeau

La Bourse de Montréal a donné hier le coup d'envoi à l'examen public des exigences relatives à l'inscription des titres transigés sur le parquet de la Place Victoria en présentant à la Commission des valeurs mobilières du Québec un mémoire sur l'efficacité du marché local des capitaux.

Le document de quarante pages apporte une analyse de la situation afin d'inciter tous les intéressés à se prononcer sur les problèmes posés par les petites entreprises et les sociétés minières en quête de financement.

C'est surtout au niveau des actions de mines que se situe le point central du débat qui s'amorce. L'organisme dirigé par M. Michel Bélanger convient "qu'il y a eu au cours des années de nombreux abus dans ce secteur du marché."

"Nous entendons ici les pratiques promotionnelles qui n'ont été que trop fréquentes, de même qu'une variété de techniques utilisées pour soutirer des fonds de la trésorerie des compagnies sans considération suffisante."

"Toutefois, ajoute le mémoire, il y a toute une différence entre permettre à des gens rationnels d'investir et de prendre une chance sur les bénéfices possibles découlant d'une nouvelle découverte et permettre à des promoteurs d'exploiter systématiquement ces gens."

Aussi, la Bourse de Montréal estime qu'il est maintenant temps de remettre en question les principes fondamentaux dans ce domaine en répondant à trois questions:

"Quelles sont les fonctions économiques de ces petites compagnies d'exploration? Quels sont les différents moyens pouvant être utilisés pour le financement de leurs opérations? Et quel est le plus économique pour la société?"

Cette approche déborde nettement l'aspect financier et sous-entend l'étude de problèmes aussi divers que le système de désignation des claims et le rôle de la SOQUEM etc.

La Bourse suggère à la CVMQ d'inviter tous ceux qui s'intéressent de près à l'industrie minière à donner leurs suggestions sur ces points.

Plutôt que de renforcer la réglementation, on veut ainsi aborder de façon globale ce marché qui fascine les investissures ayant un goût marqué du risque.

Les autorités de la Bourse apportent certaines statistiques qui démontrent l'exercice d'une certaine vigilance sur l'accès à ce marché au moment de l'inscription. En 1973, la Bourse Canadienne a inscrit à sa cote 12 compagnies minières et en a radié 75. Cette année, la Bourse de Montréal (qui a absorbé la Bourse Canadienne) en a admis quatre seulement à sa section des mines et pétrole après en avoir éliminé 15.

Abordant le groupe des industrielles mineures, la Bourse souligne les difficultés de contrôle en ce qui a trait au nombre d'actionnaires, une fois la distribution primaire effectuée. On exige au moment de l'émission, que les nouveaux titres tombent entre les mains d'au moins 200 actionnaires publics enrégistrés. Ceci n'élimine pas cependant le danger que le nombre d'actionnaires s'emmenuise par la suite, permettant ainsi la manipulation des titres.

Du côté de la CVMQ, on croit que le nombre d'actionnaires ne constitue pas un critère satisfaisant pour juger de l'efficience d'un marché. Le montant d'argent total investi par le public paraît beaucoup plus valable comme indice pour mesurer les dangers de manipulation des cours. Les titres de 200 actionnaires peuvent varier suite à l'entrée d'un gros investisseur alors qu'une masse importante de dollars réagit plus lentement à une activation artificielle d'un titre.

On sait que les PME, à la recherche de financement, ont souvent eu tendance à se précipiter en premier lieu du côté de la Bourse. Des valeurs douteuses se sont alors glissées dans ce mouvement. D'où l'invitation à une sélection plus sévère prônée par la CVMQ.

La Bourse montréalaise revient à la charge en signalant l'importance des firmes de moyenne ou de faible importance au sein de la structure industrielle du Québec. Les PME ont été responsables au cours de la période 1961-1970 de 92% de la création nette d'emplois et de 80% de l'augmentation de la valeur ajoutée. En Ontario, la situation diffère largement avec des statistiques correspondantes de 50% et 52%.

"Egalement, le système bancaire canadien tend à dépersonnaliser les relations de travail entre l'entrepreneur et le gérant de banque. Les rapports lointains entre le siège social des banques et les firmes canadiennes-françaises (dont 70% sont localisées à l'extérieur de Montréal) font que les banques ne répondent pas toujours aux besoins financiers des entreprises en croissance.

Il faut alors maintenir ouvertes les portes du marché boursier à ces entreprises en ne négligeant pas deux grands problèmes soulevés par l'inscription des industrielles mineures: la quantité ou la dissémination de l'information et la valeur minimale du capital-action en circulation.

Comme les maisons de courtage et la presse financière ne suivent pas de façon continue les activités de ces firmes juniors et que l'institutionnalisation du marché ne favorise pas ces dernières, il importe de trouver des mécanismes qui permettront une circulation active de l'information qui réduira l'écart existant actuellement entre le prix du marché et la valeur intrinsèque de ces titres.

En dépit de cette carence, la Bourse estime que le marché remplit de façon adéquate son rôle dans l'allocation des capitaux et est aussi efficiente que dans le cas des titres seniors. (On entend par efficience, le caractère d'un marché où une information suffisante est transmise à un nombre suffisant d'investisseurs, où aucun investisseur ne possède une supériorité constante sur les autres et où les coûts de transaction demeurent raisonnables).

Pour ce qui est de la taille minimum requise pour qu'une compagnie puisse se permettre de diffuser suffisamment d'information, la Bourse croit que la valeur du financement public par capital-actions doit être supérieure à $500,000, critère minimal requis au chapitre des actifs nets tangibles.

La Bourse conclut en affirmant que l'interdiction aux petites firmes de recours au marché public des capitaux n'améliorerait pas l'efficience du marché. "Certaines modifications de l'environnement favoriseraient davantage la réalisation de l'objectif que nous poursuivons que la création d'un ensemble de règlements restrictifs". Ce léger coup de griffe vise surtout à amener la CVMQ à libéraliser davantage certaines opérations comme les achats des institutions, la règle du 10%, etc...

La Bourse égratigne également les fonctionnaires du 20ième étage de sa tour en doutant "de l'impact favorable que certaines procédures peuvent avoir lorsqu'il s'agit d'admettre à la cote, certaines valeurs industrielles majeures." On pense peut-être ici à l'élimination des rapports d'initiés, à la simplification des détails demandés aux fins de prospectus etc.

Les titres séniors ne semblent causer aucun problème aux yeux de la Bourse: "L'efficience opérationnelle du marché de Montréal ne diffère pas sensiblement de celle de Toronto. Les différences de taux de rendement reflètent les différences de risque."

Le concurrence parfaite qui règne sur le marché ne serait pas altérée par la réduction de certains coûts notamment au chapitre de l'information. "Notre loi sur le commerce des valeurs mobilières est fondée sur la nécessité de la divulgation complète. Comment un homme de bonne volonté peut-il s'opposer à la divulgation d'informations pertinentes? Mais l'information coûte cher et aucune société n'est assez riche pour obtenir toutes les informations disponibles. Pratiquement, le problème est de savoir quelle quantité d'information doit être colligée et disséminée".

Suite au rapport présenté hier, une seconde réunion aura lieu au début de 1975 alors que les courtiers pourront formuler des recommandations précises.

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

PRENEZ AVIS que M. André Rhéaume s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'être autorisé à faire le transport d'huile à chauffage à domicile pour usage domestique par véhicule citerne pour le compte de Caloil Inc., dans la région de Montréal et dans les vingt-cinq (25) milles des limites de la Ville de Montréal.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports, 505 est, rue Sherbrooke, Place du Cercle, Montréal.

SAVOIE SMITH LEGER & LUSSIER
615 ouest, boul. Dorchester
Suite 700,
Montréal, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

NO: 05-016349-746

William Gregory, demandeur, versus Patrick Gavasi, défendeur. Le défendeur est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à son intention au Greffe de la Cour Montréal, le 25 novembre, 1974. Me. W. Lefebvre, Proto. Adj. C.S.M. Chait Salomon Gelber Rels Bronstein & Litvack, Suite 3635, 1, Place Ville Marie, Montréal, Procureurs du demandeur.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

NO: 05-016678-748

William Gregory et al., demandeurs versus Patrick Gavasi, défendeur. Le défendeur est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à son intention au Greffe de la Cour.
Montréal, le 6 décembre, 1974. Me. W. Lefebvre, Proto. Adj. C.S.M. Chait Salomon Gelber Reis Bronstein & Litvack, Suite 3635, 1, Place Ville Marie, Montréal, Procureurs du demandeur.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

NO: 500-05-017- 215-748

LOUISE ROCH

-VS-

ALLAN BALDWIN

ORDONNANCE

Il est ordonné au défendeur Allan Baldwin de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente jours à compter de la dernière parution des présentes. Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention du défendeur.

Normand Talbot, avocat
2405 Duncan, T.M.R.
Procureur de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-032243-748

CLAUDE HAMEL

Demandeur

-VS-

PETER KONICTZKO

-et-

JACQUELINE LAVIGNE

Défendeurs

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur, PETER KONICTZKO, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la dernière insertion. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au Greffe de la Cour Provinciale, au Palais de Justice, 10, rue Craig, est, à Montréal, à son intention.

Montréal, le 14 décembre 1974.

Me Wilfrid Lefebvre
Greffier-adjoint, C.P.M.

MES PROVOST FAVREAU
GODIN & BOILEAU
S/D ME ANDRE GODIN
276, rue Saint-Jacques, bureau 805
Montréal.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No: 05-016350-744

Place Versailles Inc., demanderesse, versus Patrick Gavasi, défendeur. Le défendeur est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à son intention au Greffe de la Cour. Montréal, le 25 novembre, 1974. Me. W. Lefebvre, Proto. Adj. C.S.M. Chait Salomon Gelber Reis Bronstein & Litvack, Suite 3635, 1, Place Ville Marie, Montréal, Procureurs de la demanderesse.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUEBEC

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL

PRENEZ AVIS que E. & W. WILLS CARTAGE LTD., 6655 Côte-des-Neiges, Suite 225, Montréal, P.Q. et 22 James Ave., Ottawa, Ontario K2E 6Z4 permis no: 22375-V s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'être autorisé à donner le service suivant: De Montréal à la frontière Québec-Ontario (Ports d'entrée: Rivière-Beaudette et Pointe-Fortune), pour le transport de viande et de produits de viande par équipements réfrigérés, pour le compte de PHILIP POLONSKY INC., et retour avec marchandises refusées et/ou avariées. Destination: Ottawa (Ontario).

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports — 800 est, boul. de Maisonneuve, Suite 700, Montréal.

SIGNE: Adrien R. Paquette
PAQUETTE, PAQUETTE,
PERREAULT & RIVET

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

AIDE JURIDIQUE
COUR SUPERIEURE
DIVISION DES DIVORCES

No: 12047-243-740

DAME SUZANNE ST. CYR COTE

REQUERANTE

vs

PAUL HENRI COTE

INTIME

L'intimé est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée au Greffe de la Cour supérieure, Division des Divorces de Montréal. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera d'obtenir contre vous par défaut un jugement en divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Mtre. Simon Richter
455 rue Craig ouest; Ch. 303
Montréal, Québec
Procureur de la requérante

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUEBEC

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL

PRENEZ AVIS que G. COURCHESNE TRANSPORT INC., 298 St-Cyrille, St-Cyrille de Wendover, Comté Drummond, Québec permis no: 10794-V s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour être autorisée à donner le service suivant: De Drummondville à Montréal pour fin de remplissage de deux réservoirs de 2200 gallons de liquide d'asphalte destinés aux couvertures d'édifice, lequel liquide doit être transporté à une température de 350F, et retour à tous les points de la province de Québec à l'expéditrice à des contrats de couverture pour le compte de "Les Couvreurs R.B. Inc."

En donnant ce service la requérante utilisera une remorque appartenant à l'expéditrice et sur laquelle sont montés deux réservoirs de 2200 gallons ci-haut mentionnés.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports — 800 est, boul. de Maisonneuve, Suite 700, Montréal.

SIGNE: Adrien R. Paquette.
PAQUETTE, PAQUETTE,
PERREAULT & RIVET

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPÉRIEURE

No: 500 05-017610-740

DAME RITA BOIVIN, épouse séparée de biens de Serge Gauthier, résidant et domiciliée en les Cité et district de Montréal.

DEMANDERESSE

-VS-

SERGE GAUTHIER, autrefois résidant et domicilié en les Cité et District de Montréal, présentement de lieux inconnus.

DEFENDEUR

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur SERGE GAUTHIER est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation et déclaration et une copie de la Requête pour mesures provisoires, affidavit, avis et besoins ont été laissées au greffe de la Cour supérieure de Montréal à son Intention.

MONTREAL, ce 9 décembre 1974

Me WILFRID LEFEBVRE P.A.C.S.M.
Mes BELIVEAU ZAURRINI & BELIVEAU
360 St-Jacques, suite 407
Montréal, QUE.
PROCUREURS DE LA DEMANDERESSE

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No: 500 02-017665-741

JACQUELINE DESBIENS, épouse contractuellement séparée de biens de Henri Corriveau, résidant et domiciliée en la Ville de Longueuil, district de Montréal

DEMANDERESSE

-VS-

LES HÉRITIERS DE FEU LAURENT LEGAULT, résidants et domiciliés en la Ville de St-Hubert district de Montréal.

et

JACQUES MACKAY, autrefois résidant et domicilié en la Cité de Longueuil, district de Montréal, présentement de lieux inconnus.

DÉFENDEURS

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur JACQUES MACKAY est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation et déclaration a été laissée au greffe de la Cour provinciale de Montréal à son intention.

MONTRÉAL, ce 9 décembre 1974

SELIM NAGUIB, greffier-adjoint C.P.M.
Mes BRISSETTE & ST-JACQUES
3 ouest, St-Charles,
Longueuil, QUE.
PROCUREURS DE LA DEMANDERESSE

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

No.: 500 12-045009-747

HÉLÈNE ESTABROOKS, résidant et domiciliée en la Ville de Lachine, district de Montréal.

REQUÉRANTE

-VS-

URBAN MURPHY, présentement de lieux inconnus.

INTIMÉ

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'Intimé URBAN MURPHY est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la REQUETE EN DIVORCE a été laissée à la Division de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, ce 9 décembre 1974

Me WILFRID LEFEBVRE
Régistraire-adjoint

Me YVES COUSINEAU
a.s. ROBINSON SHEPPARD & ASS.,
800 carré Victoria, #612
Montréal, QUE.
PROCUREUR DE LA REQUÉRANTE

DECLARATION PUBLIQUE

Aucune responsabilité pour dettes ou obligations contractées par personne autre que moi.

M. Jacques Léger
20 boul. Labotinière
Vaudreuil, Québec

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No 02-036024-748

LE PRET D'HONNEUR INC., corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires au 385 est, rue Sherbrooke, cité et district de Montréal;

Demanderesse,

-vs-

RENE E. ROBILLARD, autrefois demeurant au 5758 de la rue Eadie, cité et district de Montréal;

Défendeur.

IL EST ENJOINT A RENE E. ROBILLARD à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

MONTREAL, ce 11 décembre 1974

Me. W. LEFEBVRE
Greffier Adjoint

Mes de Grandpré Colas & Associes
2501 Tour de la Bourse
Place Victoria, Montréal
Avocats de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUEBEC

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL

PRENEZ AVIS que S.A.F. EQUIPMENT INC. ST-HENRI, CTE LEVIS, P.Q. permis no: 21087-V s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin de pouvoir donner le service suivant, pour une période de 6 mois. TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE — EQUIPEMENT SPECIALISE de Ste-Claire, à la frontière Québec-Ontario (ports d'entrée: Rivière Beaudette, Pointe Fortune et Hull), pour le transport, par fardiers spécialement conçus, de wagons-électriques pour le compte de Prévost Car Inc., de Ste-Claire, et retour avec marchandises avariées et/ou refusées. Points d'origine et de destination: Ste-Claire, Province de Québec et Zoo du Toronto Métropolitain, Toronto Ontario.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports — 800 est, boul. de Maisonneuve, Suite 700, Montréal.

SIGNE: BENOIT GROLEAU
PAQUETTE PAQUETTE
PERREAULT & RIVET
AVOCATS — BARRISTER

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

No.: 500 12-047500-743

JOHN PATRICK EARL WATT, résidant et domicilié en les Cité et District de Montréal.

REQUÉRANT

-VS-

MILDRED ANN DOBSON, autrefois résidant et domiciliée en les Cité et District de Montréal, présentement de lieux inconnus.

INTIMÉE

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'Intimée MILDRED ANN DOBSON est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la REQUETE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le Requérant procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

Montréal, ce 9 décembre 1974

Me WILFRID LEFEBVRE
Régistraire-adjoint

Mes LEITHMAN & GLAZER,
1255 carré Philippe,
Montréal, QUE.
PROCUREURS DU REQUÉRANT

AVIS

AVIS EST DONNE par les présentes, que Michel Demers, présentement sans emploi, domicilié et résidant au 8405, rue Lajeunesse, à Montréal, district de Montréal, s'adressera au Lieutenant Gouverneur en Conseil de la Province de Québec, afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de MICHEL DEMOORS.
MONTREAL, 11 décembre 1974

Me Paule Lafontaine
Avocat du requérant
400 est, rue Jarry
Montréal, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

No 12-044621-740

DAME LUCIENNE SALOIS, ménagère domiciliée et résidant au 5257 St-Denis, district de Montréal,

Requérante

-vs-

JEAN-BAPTISTE NANTEL, adresse inconnue

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé JEAN-BAPTISTE NANTEL est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
MONTREAL, le 9 décembre 1974

REGISTRAIRE

Me Jacqueline Prescott, avocate
800 est, Boul. Maisonneuve
8e étage
Montréal, H2L 4M7

AVIS est par les présentes donné que les comptes de livres actuels et futurs dus à Produits Ronald Ltée et transférés à American Can of Canada Ltd. ont été retransférés à Produits Ronald Ltée conformément à un contrat portant la date du 27 novembre 1974 et enregistré au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal, le 10 décembre 1974, sous le numéro 2568545.
Daté ce 11ième jour de décembre 1974

LAING, WELDON, COURTOIS,
CLARKSON, PARSONS & TETRAULT
Procureurs de American Can of Canada Ltd.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

NO: 500-12-046439-745

DAME FERNANDE BOUILLON-TREMBLAY, épouse contractuellement séparée de biens de Jacques Tremblay, résidant et domicilié au 8345 des Belges des ville et district de Montréal

Requérante

VS

JACQUES TREMBLAY, de lieux inconnus,

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé JACQUES TREMBLAY est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
MONTREAL, le 10 décembre 1974

Me W. Lefebvre
Registraire-adjoint

VILLE DE
SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

APPELS D'OFFRES

pour la fourniture et l'érection d'un bâtiment préfabriqué de 120' x 100'

La Ville de Saint-Bruno-de-Montarville demande des soumissions pour la construction d'un garage municipal (bâtiment préfabriqué) dans le Parc Industriel à Saint-Bruno.

Les Entreprises ayant leur principale place d'affaires dans la Province de Québec sont les seules autorisées à soumissionner.

Les plans, devis et documents de soumission pourront être obtenus à l'Hôtel de Ville de Saint-Bruno-de-Montarville, à partir de mardi le 17 décembre 1974 moyennant un dépôt de $50.00 sous forme de chèque visé fait à l'ordre de la Ville. Ce dépôt sera remboursé au soumissionnaire, si celui-ci retourne en bon état au bureau du Génie de l'Hôtel de Ville, les plans et devis dans les trente (30) jours suivant l'ouverture des soumissions. Le fournisseur qui se procure des documents de soumission et ne dépose pas de soumission, verra son dépôt confisqué.

La soumission devra être accompagnée d'un chèque fait à l'ordre de la Ville de Saint-Bruno, au montant de 10% de la soumission ou d'un cautionnement de soumission du même montant; dans le cas comme dans l'autre, valide pour une période de trente (30) jours de la date d'ouverture des soumissions.

Cette garantie de soumission pourra être échangée à la signature du contrat, pour un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services chacun des cautionnement égal à 50% du montant du contrat de l'Entrepri.. générale.

Les soumissions (l'original et deux (2) copies) dans les enveloppes cachetées et adressées au sousigné seront reçues à l'Hôtel de Ville de Saint-Bruno, 1585 Montarville, au bureau du Gérant jusqu'à 16:00 heures, heure locale, lundi le 23 décembre 1974, pour être ouvertes publiquement au même endroit à 20:00 heures. Les fournisseurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants tant pour leur solvabilité, leur conformité aux documents de soumission que pour le contenu de la soumission. Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions dans l'avis aux soumissionnaires.

La Ville de Saint-Bruno ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Saint-Bruno.

Claude Raynauld, ing.
Gérant
1585 Montarville

échos de l'Assemblée

Contre la démolition de bien culturel

QUEBEC — Le ministre des Affaires municipales, M. Victor Goldbloom, a déposé un projet de loi visant à permettre aux villes du Québec de retarder la démolition d'immeubles ayant une valeur historique ou culturelle.

Ce projet autorise en effet une municipalité à adopter un règlement interdisant, pour au plus douze mois, la démolition d'un édifice pouvant constituer un bien culturel au sens de la loi sur les biens culturels.

Une fois ce règlement adopté, la municipalité doit s'adresser au ministère des Affaires culturelles aux fins de faire reconnaître ou classer l'immeuble comme bien culturel.

Si la requête de la municipalité n'est pas agréée dans les douze mois, le règlement cesse d'avoir effet.

Un comité pour la protection de la jeunesse

Le ministre de la justice, M. Jérôme Choquette, a déposé un projet de loi (bill 78) visant la création d'un comité pour la protection de la jeunesse.

Composé d'une douzaine de membres, dont le président et le vice-président consacrés entièrement à leur fonction, le comité établira des bureaux à Québec et à Montréal.

Ce comité a pour mission de prévenir ou de corriger le cas échéant les mauvais traitements physiques infligés aux enfants.

Le projet crée une obligation à toute personne, même liée par le secret professionnel, d'informer sans délai le comité lorsqu'elle a des motifs raisonnables de croire qu'un enfant est soumis à des mauvais traitements physiques par suite d'excès ou de négligence.

Le comité mène des enquêtes, intervient auprès des responsables des mauvais traitements et défère leur cas à la cour du Bien-Etre social s'il le juge nécessaire.

Pas de politique de l'amiante en 1974

Le ministre des richesses naturelles, M. Gilles Massé, n'est pas encore prêt à annoncer la nouvelle politique de l'amiante qu'il avait promise pour 1974.

"Je devrai reporter cette décision au début de 1975", répondait en effet le ministre, hier, au député péquiste de Saguenay, M. Lucien Lessard.

Par ailleurs, M. Massé admet que ses fonctionnaires ont préparé un mémoire suggérant la nationalisation d'Asbestos corporation dans le but de créer un secteur témoin dirigé par le gouvernement.

Le ministre n'était cependant pas satisfait de certains chapitres de cette étude et il a demandé aux fonctionnaires de la reprendre. M. Massé n'a pas encore pu prendre connaissance du second rapport préparé sur ce secteur de l'amiante.

L'Assemblée adopte 14 projets de loi

Quatorze projets de loi ont été adoptés hier — dont 13 à l'unanimité — par l'Assemblée nationale en troisième et dernière lecture.

Bill 64, modifiant le régime de rentes du Québec;

bill 29, modifiant le code des professions et d'autres dispositions législatives;

bill 67, modifiant la loi du ministère du Revenu et la loi de l'impôt sur la vente au détail;

bill 68, modifiant la loi sur les impôts et la loi concernant l'application de la loi sur les impôts;

bill 69, modifiant la loi favorisant le développement industriel au moyen d'avantages fiscaux;

bill 70, modifiant la loi autorisant le paiement d'allocations à certains travailleurs autonomes;

bill 71, modifiant la loi de l'assurance-maladie;

bill 72, modifiant la loi des droits sur les successions;

bill 73, modifiant la loi de la taxe sur les repas et l'hôtellerie;

bill 74, modifiant la loi de la taxe sur les carburants;

bill 61, modifiant le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics;

bill 62, modifiant le régime de retraite des fonctionnaires;

bill 63, modifiant le régime de retraite des enseignants;

bill 57, loi créant des réserves écologiques.

Ont été adoptées en première lecture, les projets de lois suivants:

— Loi concernant le financement des partis politiques et modifiant la loi électorale;

— loi concernant la protection des enfants soumis à des mauvais traitements;

— loi modifiant la loi des renseignements sur les compagnies;

— loi modifiant la loi des cités et villes et le code municipal;

— loi concernant la protection de l'environnement.

Chemins de fer

On décidera mercredi prochain, lors du conseil des ministres, si une étude doit être entreprise pour la construction d'un chemin de fer entre le lac Albanel et Port-Alfred, au Saguenay.

C'est ce qu'a indiqué le ministre des Transports, M. Raymond Mailloux, en réponse à une question du député péquiste de Chicoutimi, Me Marc-André Bédard.

Selon M. Mailloux, même si plusieurs consultants sont approchés pour ce projet, c'est le ministère des Transports qui en demeurera le maître d'oeuvre.

Les locataires

Le ministre de la Justice, Me Jérome Choquette, rencontrera lundi prochain, à ses bureaux de Québec, les représentants du Groupement des locataires du Québec métropolitain.

C'est ce que le ministre a indiqué à la suite d'une question du député créditiste de Rouyn-Noranda, M. Camil Samson.

La rencontre aura pour but de traiter du problème des locataires qui se font couper le service d'électricité parce que le propriétaire de l'immeuble ne paie pas le compte de l'Hydro-Québec.

L'amiante

Une étude des fonctionnaires de la direction générale des mines au ministère des Richesses naturelles recommandait la nationalisation d'Asbestos Corporation afin de créer un secteur-témoin dans le domaine minier au Québec.

C'est ce qu'a reconnu le ministre, M. J.-Gilles Massé, à la suite d'une question du député péquiste de Saguenay, M. Lucien Lessard.

M. Massé a cependant expliqué que l'étude ne lui apparaissait pas complète et qu'il avait demandé qu'on la poursuive. Aucune décision n'est encore prise, en conséquence, au sujet de la nationalisation de cette compagnie minière géante.

Dutil reçoit carte blanche à la CECO

QUEBEC (Le Devoir) — Le ministre de la Justice, Me Jérôme Choquette, annonce la nomination de Me Jean Dutil comme juge de la Cour des sessions de la paix ainsi que comme membre de la Commission de police du Québec. De plus, dès que les dispositions législatives auront été prises à cet effet, Me Dutil deviendra l'un des deux vice-présidents de la Commission de police.

Dans l'exercice de ses nouvelles fonctions, le juge Dutil prendra la direction et aura la responsabilité totale de l'enquête sur le crime organisé qui a été confiée à la Commission de police. Cette décision a d'ailleurs été prise avec le concours du président de la Commission de police, le juge Roger Gosselin.

Me Jean Dutil, originaire de Thetford Mines, était auparavant substitut en chef du procureur général dans cette région et a agi, depuis plus de six mois, comme avocat en chef auprès de la commission d'enquête sur la liberté syndicale dans le domaine de la construction (commission Cliche).

Il est prévu que le juge Dutil, dans ses nouvelles fonctions, fera tout d'abord un inventaire des travaux et des dossiers accumulés par la commission d'enquête jusqu'à ce jour, de façon à orienter, par la suite, ses activités. Il rencontrera toutes les personnes qui prennent part à l'enquête à l'heure actuelle et réorganisera l'ensemble des opérations.

Le ministre de la Justice et le président de la commission de police ont tenu à exprimer leurs remerciements au Juge Réal Brunet pour le travail que celui-ci a accompli depuis deux ans au sein de la commission de police. Il est incontestable que le juge Réal Brunet et ses collègues ont dû innover dans un domaine qui comporte d'énormes difficultés. Le travail qu'ils ont accompli ainsi que les conclusions que l'on peut tirer de leur expérience seront précieuses pour la nouvelle direction qui poursuivra l'enquête.

Par la même occasion, le ministre de la Justice et le président de la Commission de police ont annoncé la nomination de Me Réjean Paul comme avocat en chef auprès de la commission d'enquête sur le crime organisé (CECO). Me Paul, dans ses nouvelles fonctions, aura la responsabilité principale de la présentation de la preuve devant la commission.

Le ministre de la Justice a conclu que ces nominations devraient marquer un nouveau départ pour la commission d'enquête sur le crime organisé. En effet, ces deux piliers essentiels à la réussite d'une telle enquête, son président et son principal procureur, ont acquis un respect mérité dans leur milieu respectif.

La nomination de Me Dutil entre en vigueur le 6 janvier 1975 et celle de Me Réjean Paul, le 15 janvier 1975.

Feu vert au Vidéographe

OTTAWA (PC) — Le Conseil de la radio-télévision canadienne a rejeté une demande formulée par une station québécoise financée par le gouvernement provincial et a offert un permis conditionnel à une autre.

Le gouvernement fédéral interdit au CRTC d'émettre des permis aux demandeurs qui agissent au nom d'un gouvernement provincial.

Un des demandeurs était Vidéographe Inc., qui désire établir une station de télévision à Saint-Jérôme, station qui serait gérée par un organisme autonome à but non-lucratif mis sur pied par les citoyens de l'endroit.

La seconde demande provenait de Lucassis Irqumia, qui désire établir une station radiophonique à Povungnituk, au Nouveau-Québec; projet entièrement financé par le gouvernement du Québec.

Dans le premier cas, le CRTC s'est dit prêt à émettre un permis si la compagnie en cause signe une entente définitive avec le groupe de citoyens jéromiens. L'organisme fédéral a aussi conseillé à Vidéographe de tenter d'obtenir de nouvelles sources de financement, afin que le gouvernement du Québec ne détienne que 40 pour cent des actions de cette société.

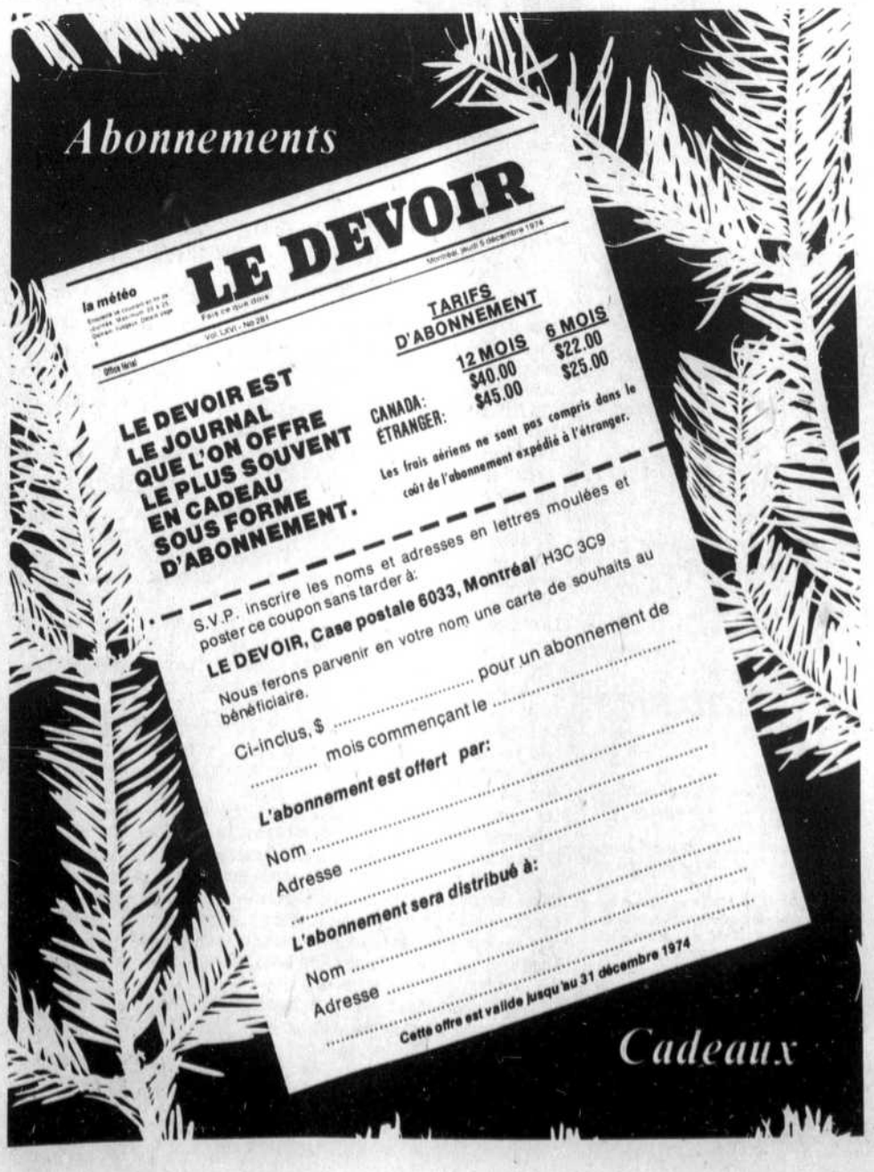

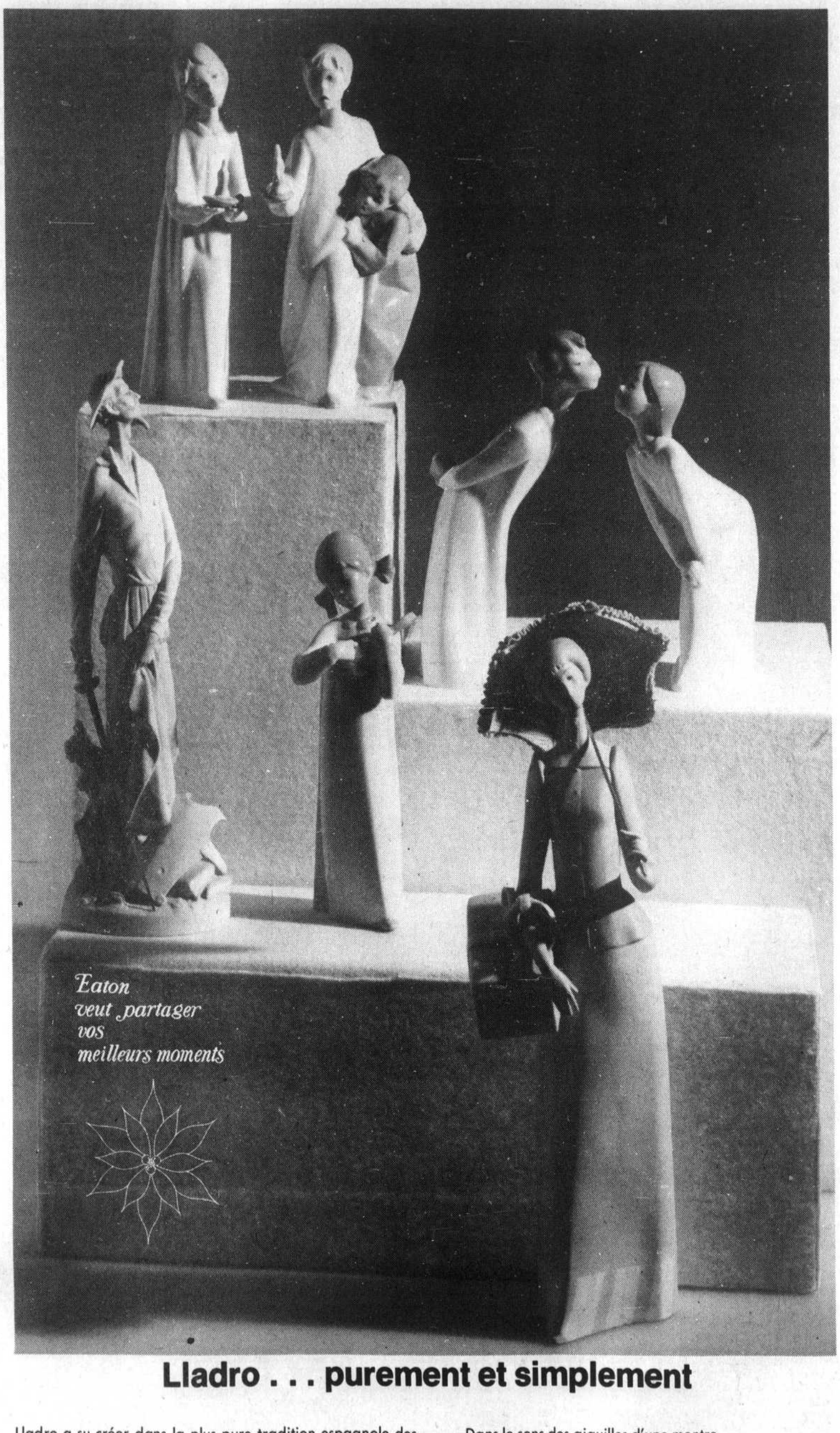

Lladro . . . purement et simplement

Lladro a su créer dans la plus pure tradition espagnole des figurines en porcelaine de formes effilées et aux traits délicats. L'effet en est tout simplement gracieux et ravissant.

Lladro est bien connu des collectionneurs. Vous en êtes peut-être . . . où il y a près de vous quelqu'un à qui une figurine Lladro séduira l'oeil à Noël. Venez voir la collection de magnifiques sujets chez Eaton Centre-ville seulement, rayon de la porcelaine, quatrième étage. Rayon 252

Destination Eaton
Venez ou téléphonez **842-9211.**
Utilisez votre carte-comptable Eaton
Commandes acceptées aux magasins de banlieue.

Dans le sens des aiguilles d'une montre

Fille à la chandelle, 8"H	22.00
Garçon en chemise de nuit, 8"H	37.00
Garçon donnant un baiser, 8"H	22.00
Fille donnant un baiser, 8"H	22.00
Élégante à l'ombrelle, 13¾ "H	100.00
Fillette à la mandoline, 8"H	22.00
Don Quichotte, 10"H	54.00

EATON